

L'ÉVANGILE

EXPLICATION LITTÉRALE

II

NIHIL OBSTAT :

Parisiis, die 12ª octobris 1913.

DAN. LE HIR, Can. Præb.

Censor deputatus.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 27ª octobris 1913.

P. FAGES, Vic. Gen.

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en décembre 1913.

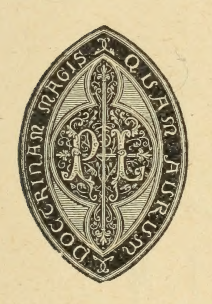
L'ÉVANGILE

EXPLICATION LITTÉRALE

Par H. LESÊTRE

CURÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT

TOME SECOND



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE PUBLIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR

(SUITE)

V

DERNIER VOYAGE VERS JÉRUSALEM

94. INTOLÉRANCE DES SAMARITAINS. — Lorsqu'approchaient de leur terme les jours de son retour au ciel, il se montra plein de fermeté pour se rendre à Jérusalem.

Il envoya donc devant lui des messagers, qui s'en allèrent et entrèrent dans une ville des Samaritains, afin de tout disposer pour lui. Mais on ne le reçut point, parce qu'il laissait voir qu'il allait à Jérusalem. A ce spectacle, ses disciples Jacques et Jean dirent : « Seigneur, voulez-vous que nous disions au feu du ciel de descendre et de les consumer? » Il se retourna et les réprimanda : « Vous ne savez pas, dit-il, de quel esprit vous êtes. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes, mais pour les sauver. » Ils allèrent alors dans un autre village.

S. LUC, **9**, 51-56.

Il se montra plein de fermeté pour se rendre à Jérusalem. Ici commence le récit du dernier voyage entrepris par le Sauveur pour se rendre de Galilée à Jérusalem. Ce voyage ne dura que quelques semaines, cinq ou six au plus. Mais il est rempli d'épisodes du plus haut intérêt. Saint Matthieu et saint Marc n'en racontent que quelques-uns. Saint

Luc s'applique à en reproduire le plus grand nombre, avec ce soin et cette exactitude qu'il fait profession d'apporter dans tous ses récits. Il est seul à parler en détail de cette dernière tournée évangélique, de même que saint Jean est seul à rapporter les discussions de Jérusalem.

Ce voyage est bien le dernier, car il s'agit pour le Sauveur d'aboutir à sa passion et finalement à son ascension au ciel. Mais comme la souffrance et la mort doivent précéder la glorification, Jésus se met en route avec un ferme courage, sans rien craindre de ce qui le menace à Jérusalem.

Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. La première intention du Sauveur était de passer par la Samarie. Il envoya donc des disciples en avant pour préparer la voie. Mais, dès la première ville samaritaine, quand on sut que la troupe apostolique se rendait à Jérusalem, on ne voulut pas la recevoir. Dans leur animosité contre la ville sainte et contre les Juifs, les Samaritains se montraient toujours fort inhospitaliers envers ceux qui tentaient de passer par leur pays pour aller au temple.

Devant le refus des Samaritains, Jacques et Jean, les « fils du tonnerre », parlèrent aussitôt de faire descendre le feu du ciel sur leur ville. Ils étaient hantés par le souvenir du prophète Élie, qui traitait de manière analogue les ennemis de Dieu.

Cet esprit pouvait être celui de l'ancienne loi ; il ne convenait plus à la nouvelle. Le Sauveur, en effet, n'était pas venu pour perdre, mais pour sauver. Il avait naguère recommandé à ses apôtres, quand on leur refuserait l'entrée d'une ville ou d'une maison, de s'en aller ailleurs (67). C'est ce qu'il fit lui-même, après avoir réprimandé Jacques et Jean à cause de leur zèle indiscret.

95. COMMENT SUIVRE JÉSUS. — Pendant qu'ils étaient en route, un scribe vint à lui et lui dit : « Maître, je vais vous suivre partout où vous irez. » Jésus lui dit : « Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du ciel ont leurs nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Il dit à un autre : « Suis-moi. » Mais cet autre, qui était au nombre des disciples, lui dit : « Seigneur, permettez-moi d'abord d'aller ensevelir mon père. » Jésus lui dit : « Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts. Pour toi, va, et annonce le royaume de Dieu. » Un autre dit : « Seigneur, je vous suivrai, mais laissez-moi auparavant me dessaisir de ce qui est à la maison. » Jésus lui dit : « Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu. »

S. MATTHIEU, **8**, 19-22 ; S. LUC, **9**, 57-62.

Maître, je vais vous suivre partout. En route, un scribe se présenta à Jésus avec l'intention de le suivre. Le Maître lui fit observer qu'il était sans abri, alors que les animaux eux-mêmes ont où se reposer. Il est à croire que, devant la perspective d'une vie pauvre et errante, le docteur renonça à son projet.

Par contre, le Sauveur dit à un autre de le suivre. Celui-là faisait partie de ses disciples. Il demanda la permission d'aller d'abord ensevelir son père. Rien ne semblait plus légitime que le désir d'accomplir un pareil devoir. Mais son accomplissement entraînait d'assez longs délais. Celui qui avait touché un mort contractait une impureté légale qui durait sept jours, Num., **19**, **11**, pendant lesquels il ne pou-

vait se mêler à ses concitoyens ; puis il devait se purifier avec de l'eau dans laquelle on avait mis des cendres de la vache rousse. Tous ces délais ne s'accordaient pas avec la nécessité de suivre Jésus sur-le-champ. Aussi le Sauveur dit-il au disciple de laisser les morts ensevelir les morts, c'est-à-dire d'abandonner le soin des funérailles paternelles à ceux qui ne vivaient pas de la vie nouvelle. Le grand-prêtre et ceux qui avaient fait vœu de nazaréat devaient s'abstenir d'approcher du cadavre de leurs proches parents eux-mêmes. Jésus pouvait bien demander aux siens le même sacrifice. Le disciple se rendit à l'appel du Sauveur et il fut envoyé en mission.

Un autre voulut aussi s'attacher à Jésus, mais désira d'abord aller se dessaisir de ce qu'il laissait à la maison. Le Sauveur le retint en lui disant que quand on a mis la main à la charrue et qu'on regarde en arrière, on n'est pas propre au royaume de Dieu. « Regarder en arrière » ne veut pas dire ici : regretter ce qu'on a entrepris et vouloir y renoncer. Pour bien labourer, il faut toujours regarder devant soi afin de tracer droit son sillon. Regarder en arrière, c'est s'occuper de deux choses à la fois, se distraire de la principale et conséquemment la mal faire. Il faut donc que le disciple renonce à s'occuper de ses biens temporels, s'il veut travailler pour le royaume de Dieu.

96. MISSION DES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES. — Par la suite, le Seigneur en désigna soixante-douze autres, et les envoya deux par deux devant lui, dans chaque ville et chaque localité où il devait aller lui-même, et il leur disait : « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson

d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. Allez : voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. Ne portez ni bourse, ni besace, ni chaussures, et ne saluez personne en chemin. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison ! S'il se trouve là un fils de la paix, votre paix se reposera sur lui ; sinon elle vous reviendra. Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant ce qui se trouvera chez les habitants ; car l'ouvrier mérite son salaire. Ne passez pas d'une maison à l'autre. En quelque ville que vous entriez, si l'on vous reçoit, mangez ce qui vous est servi ; guérissez les infirmes qui s'y trouvent, et dites à tous : Le royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous. En quelque ville que vous entriez, si l'on ne vous reçoit pas, sortez sur ses places et dites : Nous secouons sur vous-mêmes la poussière de votre ville qui s'est attachée à nous. Sachez toutefois que le royaume de Dieu est arrivé. Je vous le dis, Sodome sera traitée un jour moins sévèrement que cette ville-là. »

S. LUC, **10**, 1-12.

Il les envoya deux par deux devant lui. Le Sauveur, accompagné de ses apôtres et de ses disciples, cheminait alors en Galilée, de l'ouest à l'est, pour gagner le gué du Jourdain, puisque le chemin de la Samarie lui avait été fermé. Il voulut faire pour les disciples ce que naguère il avait fait pour ses apôtres. Il en prit soixante-douze et les envoya deux par deux en mission devant lui, dans les localités où il se proposait de passer. Il répéta à leur intention une partie des instructions précédemment données aux apôtres

(67). Cette mission des disciples est distincte de celle des apôtres, puisque S. Luc fait mention de l'une et de l'autre, en les rapportant à des circonstances différentes.

97. MALÉDICTION DES VILLES INGRATES. — Il se prit à reprocher aux villes pour lesquelles il avait accompli tant de miracles, de n'avoir pas fait pénitence : « Malheur à toi, Corozaïn ! Malheur à toi, Bethsaïda ! parce que si les merveilles qui ont été opérées en vous l'avaient été à Tyr et à Sidon, depuis longtemps elles se fussent assises pour faire pénitence avec le cilice et la cendre. Aussi, au jugement, il y aura moins de sévérité pour Tyr et Sidon que pour vous. Et toi, Capharnaüm, qui veux t'élever jusqu'au ciel, tu seras précipité au fond de l'enfer. Car si les miracles opérés dans ton sein l'avaient été à Sodome, elle aurait certainement subsisté jusqu'à ce jour. Aussi, je vous le dis, au jour du jugement, il y aura moins de rigueur pour le pays de Sodome que pour toi. »

« Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise méprise celui qui m'a envoyé. »

S. MATTHIEU, **11**, 20-24 ; S. LUC, **10**, 13-15.

Il y aura moins de sévérité pour Tyr et Sidon que pour vous. En terminant son instruction aux disciples, le Sauveur faisait allusion aux villes qui refuseraient de les recevoir. Sur le point de quitter la Galilée, il ne put s'empêcher de déplorer l'incrédulité de ces villes qui l'avaient entendu si souvent et au milieu desquelles il avait opéré tant de miracles, Caphar-

naüm, et dans son voisinage, Corozaïn et Bethsaïda. Tyr et Sidon se fussent converties à moins et eussent fait pénitence avec le cilice et la cendre. Aux jours de deuil et de pénitence, on se revêtait d'étoffes grossières comme le cilice et on se répandait des cendres sur la tête. Sodome eût fait comme Tyr et Sidon, et elle subsisterait encore. Ces villes païennes eussent mieux profité de la grâce que les cités israélites.

Or les apôtres prêcheront bientôt à la place du Sauveur ; qu'ils le sachent donc : les écouter, ce sera écouter le Sauveur en personne, les mépriser, ce sera mépriser le Sauveur et le Père qui l'a envoyé.

98. RETOUR DES DISCIPLES. — Les soixante-douze revinrent avec joie en disant : « Seigneur, les démons eux-mêmes nous sont soumis en votre nom. » Il leur dit : « Je voyais Satan tomber comme la foudre du ciel ! Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents, les scorpions et toute la puissance de l'ennemi, et rien ne pourra vous nuire. Cependant que ce ne soit pas là le sujet de votre joie ; réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms soient inscrits dans les cieux. »

En cette occasion, Jésus tressaillit d'allégresse sous l'influence de l'Esprit Saint, et reprenant la parole il dit : « Je vous rends grâces, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux savants, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, Père, tel a été votre bon plaisir. Toutes choses m'ont été mises en main par mon Père. Mais personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et per-

sonne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils aura bien voulu le révéler. »

Puis, se tournant vers ses disciples, il dit : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Car, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois ont voulu voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. Venez donc à moi, vous tous qui êtes fatigués et accablés, et je vous ranimerai. Prenez sur vous mon joug et faites-vous mes disciples, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes ; car mon joug est agréable et mon fardeau léger. »

S. MATTHIEU, **11**, 25-30 ; S. LUC, **10**, 16-24.

Réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. Revenus de leur courte mission, les soixante-douze se réjouissaient d'avoir pu chasser les démons. Le Sauveur leur dit qu'en effet, pendant qu'ils agissaient en son nom, il voyait Satan tomber comme la foudre tombe du ciel, c'est-à-dire avec fracas, mais rapidement et sans retour. De fait, il leur a donné pouvoir contre toutes les puissances sataniques, figurées par les serpents et les scorpions, de sorte qu'elles ne pourront leur nuire, ni empêcher l'effet de leur prédication. Cependant c'est là une grâce qui leur est accordée pour le profit des autres ; qu'ils se réjouissent plutôt de la grâce qui les sauvera eux-mêmes et les fera arriver dans les cieux où leurs noms sont inscrits.

Toutes choses m'ont été mises en mains par mon Père. La perspective du succès de l'évangile transportait de joie l'âme du Sauveur. Il en rendit grâces à son Père qui permettait que la vérité, dédaignée des savants et des docteurs, fût révélée aux petits et

accueillie par eux. Ce succès était de tous points conforme aux vues du Père, qui avait donné toute puissance à son Fils pour qu'il en fût ainsi.

Il exprima alors, dans une formule précise, les rapports qui l'unissaient au Père et qui faisaient de lui son égal : « Personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père que le Fils et ceux auxquels le Fils aura bien voulu le révéler. » Le Fils est donc d'une nature telle que seul le Père le connaît parfaitement ; il ressemble par conséquent au Père, qui est Dieu, et que le Fils seul connaît parfaitement. Il en communique aux hommes la connaissance dont ils sont capables, connaissance limitée, sans nul doute, mais surnaturelle et très supérieure à celle que peuvent fournir la raison et même la révélation de la loi ancienne. On retrouve dans cette formule l'écho fidèle des affirmations que Jésus a fait entendre aux docteurs de Jérusalem et que saint Jean a notées en détail.

Mon joug est agréable et mon fardeau léger. Le Sauveur félicite ses disciples de voir et d'entendre ce qu'ont souhaité en vain les rois et les prophètes d'autrefois. Il ne faut donc pas hésiter à le suivre. Il ranimera ceux qui sont accablés et fatigués. Il est un Maître plein de douceur et d'humilité, traitant ses disciples avec bonté, sans contrainte ni arrogance. Sa doctrine pénètre le fond des âmes et y fait naître la paix ; son joug est agréable et son fardeau léger. A s'attacher à lui, on est donc assuré de trouver tout avantage, toute joie, tout réconfort et tout repos.

99. PARABOLE DU BON SAMARITAIN. — Voici qu'un docteur de la loi se leva pour le tenter, et dit : « Maître, que ferai-je pour posséder la vie

éternelle? » Il lui dit : « Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lis-tu? » Celui-ci répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. » — « Tu as bien répondu, » lui dit Jésus ; « fais cela et tu vivras. » Mais lui, voulant se faire valoir, dit à Jésus : « Et qui est mon prochain ? » Jésus reprit alors : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho ; il tomba aux mains de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et s'en allèrent, en le laissant à demi-mort. Or il arriva qu'un prêtre descendit par le même chemin, le vit et passa outre. De même un lévite, quand il fut arrivé près de cet endroit et qu'il le vit, continua son chemin. Mais un samaritain qui voyageait passa auprès de lui, et, en le voyant, fut ému de pitié. Il s'approcha, banda ses plaies en y versant de l'huile et du vin, et, le plaçant sur sa monture, le mena dans une hôtellerie et prit soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers et les donna à l'hôtelier : Prends soin de lui, dit-il, et tout ce que tu dépenseras en plus, je te le rendrai à mon retour. Lequel des trois te semble avoir été le prochain de celui qui tomba aux mains des voleurs? » Celui-ci répondit : « C'est celui qui a exercé la miséricorde à son égard. » — « Va donc », lui dit Jésus, « et fais de même ».

S. LUC, **10**, 25-37.

Fais cela et tu vivras. La surveillance du sanhédrin ne cessait de s'exercer pour épier les actes et les paroles de Jésus. Le docteur qui entre ici en scène

lui pose une question très élémentaire, et le Sauveur l'oblige à y répondre lui-même ; ce que la loi ordonne, c'est l'amour de Dieu et l'amour du prochain ; il n'y a qu'à observer ce commandement pour obtenir la vie éternelle.

A cette réponse si simple, il y a cependant une difficulté. Pour montrer qu'il est au courant des questions débattues et qu'il faut compter avec sa science, le docteur ajoute : « Qui est mon prochain? » La loi, en effet, prescrivait bien d'aimer le frère, le compatriote ; mais elle supposait l'inimitié contre certains étrangers. L'antipathie contre ceux du dehors n'avait fait que s'accentuer dans les derniers temps. Les docteurs en arrivèrent à enseigner qu'on ne doit ni bienveillance ni miséricorde aux gentils, c'est-à-dire à ceux qui ne sont pas Israélites, que le païen n'est pas le prochain, que les gentils sont à traiter comme les chiens. Saint Paul dira de ses compatriotes qu'ils sont « déplaisants à Dieu et ennemis de tous les hommes ». I Thes., **2**, 15. On peut penser que les Samaritains occupaient une place de choix dans cette antipathie juive. C'est pourquoi Jésus va mettre l'un d'eux en scène, bien qu'il vienne lui-même d'être victime de leur mauvaise volonté.

Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. La route a une longueur d'environ 25 kilomètres et elle descend de près de mille mètres. C'est l'ancienne montée d'Adommim ou « montée rouge », à cause de quelques rochers d'un rouge assez vif, épars à travers un sol jaunâtre. A peu près à mi-chemin se trouvait un caravansérail, appelé *Khan-el-Hatrour*, pour héberger les voyageurs. Comme le chemin était assez fréquenté, les brigands s'embusquaient dans les rochers, d'où ils tombaient sur les passants pour les attaquer et les piller. On fut même obligé plus tard d'y établir un poste militaire pour protéger les

voyageurs. C'est sur ce chemin dangereux et bien connu que Notre Seigneur place la scène de sa parabole.

Près du voyageur dépouillé et à demi-mort passent un prêtre et un lévite, attachés tous deux au service du temple et obligés tous deux par là même à pratiquer la miséricorde avec plus de dévouement que les autres Juifs. La loi prescrivait de soulager l'âne trop chargé, même s'il appartenait à quelqu'un dont on était haï. Exod., **23**, 5. A plus forte raison fallait-il venir en aide à un homme blessé. Mais le prêtre et le lévite n'y songent pas. Ils passent outre d'autant plus vite que personne ne les voit. Ils ne veulent pas se donner une peine qui les retarderait et, sans doute, ils ont peur d'être eux aussi attaqués par les brigands.

Après eux passe sur sa monture un Samaritain. Il voit le blessé ; c'est un Juif, par conséquent quelqu'un qui déteste les Samaritains. Il est lui-même assez aisé et sa monture peut être une proie attrayante pour les voleurs. Mais il ne pense qu'au malheureux qu'il a sous les yeux ; il descend, prend dans son bagage tout ce qui est nécessaire, soigne le blessé, le place sur sa monture et le conduit doucement jusqu'au khan. Il demeure avec lui le reste de la journée et toute la nuit. Le lendemain matin, il songe seulement à reprendre son voyage ; mais il confie le blessé au gardien du khan, lui verse deux deniers, lui recommande d'avoir grand soin du malheureux et s'engage à payer à son retour, s'il y a lieu, le surplus de la dépense.

Va donc et fais de même. A son tour, le Sauveur pose la question au docteur : « Qui, des trois passants, a été le prochain du blessé? » La réponse s'imposait.

Le Sauveur a été traité de Samaritain par les Juifs

de Jérusalem (86). Il montre, par cette parabole, quel Samaritain il entend être. Il trouve sur la route la pauvre humanité mise à mal par les brigands de l'enfer. Le prêtre et le lévite de l'ancienne loi sont passés sans pouvoir rien faire pour elle. Lui, au contraire, le détesté des hommes, il s'arrête, il soigne ses plaies avec grande charité, il y verse l'huile et le vin de sa grâce, il les bande par ses préceptes, il emmène la pauvre blessée loin de la route si périlleuse et il la confie à son Église pour qu'elle en prenne soin en son nom. On ne pouvait enseigner d'une manière plus expressive et plus touchante le devoir de la charité envers le prochain, quel qu'il soit, ni mieux caractériser la miséricorde du Messie venu pour sauver les hommes.

100. JÉSUS CHEZ MARTHE ET MARIE. — Au cours du voyage, il lui arriva d'entrer dans un village, et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison. Elle avait une sœur nommée Marie, qui, s'asseyant aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole : quand à Marthe, elle se multiplait pour s'acquitter de mille soins. Elle s'arrêta et dit : « Seigneur, vous ne prenez point garde que ma sœur me laisse servir seule ; dites-lui donc de m'aider. » Mais le Seigneur lui répondit : « Marthe, Marthe, tu te préoccupes et te troubles pour une foule de choses ; or, il n'y en a qu'une de nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, et celle-ci ne lui sera pas ôtée. »

S. LUC, **10**, 38-42.

Une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison. Marthe et Marie habitaient d'ordinaire à

Bethanie, près de Jérusalem. Mais, si l'itinéraire tracé par saint Luc est exact et si son récit est suivi, le bourg dans lequel arrive maintenant le Sauveur ne peut être qu'en Galilée. La famille amie de Jésus était dans l'aisance ; il n'est donc pas étonnant qu'elle ait possédé une autre maison ailleurs qu'à Bethanie. Les deux sœurs se joignaient volontiers aux autres saintes femmes qui prenaient soin de Jésus dans ses voyages, et Lazare n'apparaît pas ici ; il est probablement resté dans la maison voisine de Jérusalem.

Marie a choisi la meilleure part. Quand le Sauveur arriva dans la maison avec ses apôtres, Marthe se mit activement à la préparation du repas, tandis que Marie Madeleine, assise aux pieds du Seigneur, ne songeait qu'à l'écouter parler, sans prendre aucune part aux préparatifs. Marthe, très empressée, finit par faire remarquer à Jésus l'abstention de sa sœur. Elle ne s'adresse pas à Marie, mais au Maître, pour qu'il décide lui-même ce qu'il y a à faire.

Répondant aimablement à Marthe, le Sauveur constate en effet qu'elle s'occupe de beaucoup de choses avec un empressement fébrile. Mais tous ses soins portent sur le superflu. Elle veut faire honneur à son hôte, sans doute, mais elle va bien au-delà du nécessaire. Le nécessaire par excellence, c'est de se préoccuper du bien de son âme ; il importe donc beaucoup moins de nourrir le Sauveur corporellement que de se faire nourrir par lui spirituellement. Marie l'a compris ; la part qu'elle a choisie est la bonne, et elle ne lui sera pas ôtée.

Il y a là comme un conflit entre les devoirs de la vie matérielle et ceux de la vie spirituelle. Certaines âmes sont appelées à la vie contemplative, et c'est une vocation de choix ; d'autres ne sont faites que pour la vie active. Mais il y a une mesure à garder

pour ces dernières. Les soins matériels ne doivent pas tellement les absorber qu'elles en oublient la culture de leur vie spirituelle et manquent les occasions de la sustenter. Marthe, sans doute, avait souci de sa vie spirituelle ; mais en cette circonstance au moins, elle ne sut pas profiter du bien supérieur qui lui était offert.

Marie, mère de Jésus, a uni ces deux vies dans sa personne d'une manière admirable. L'Église le reconnaît en faisant lire ce passage de l'évangile à la fête de l'Assomption.

101. LEÇON DE PRIÈRE. — Jésus était à prier dans un endroit ; sitôt qu'il eut fini, un de ses disciples lui dit : « Seigneur, enseignez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples. » Il leur dit alors : « Lorsque vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ; pardonnez-nous nos péchés, comme nous pardonnons à quiconque nous a offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation. »

Il leur dit encore : « Que quelqu'un de vous ait un ami, et qu'il aille le trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Ami, prête-moi trois pains, parce qu'un de mes amis m'arrive de voyage, et je n'ai rien à lui servir. Si l'autre lui répond de l'intérieur : Laisse-moi tranquille ; d'ailleurs la porte est fermée et mes enfants sont au lit, à mes côtés, impossible de me lever et de te donner ; — que le premier persiste à frapper. Je vous le dis, si l'autre ne se lève pas pour lui donner à titre

d'ami, il se lèvera pourtant à cause de son importunité, et lui donnera tous les pains dont il a besoin. Je vous le dis donc : Demandez, et l'on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit ; celui qui cherche, trouve ; et on ouvrira à qui frappe. Si l'un de vous demande un pain à son frère, celui-ci lui donnera-t-il une pierre? Si c'est un poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu de poisson? S'il demande un œuf, lui tendra-t-il un scorpion? Si donc vous autres, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père du ciel donnera-t-il le bon esprit à ceux qui l'invoquent ! »

S. LUC, **11**, 1-13.

Seigneur, enseignez-nous à prier. Le Sauveur priait ; un disciple, qui n'avait pas assisté au discours sur la montagne, lui demanda comment il fallait prier. Le Maître répéta alors la prière qu'il avait déjà apprise à d'autres, le « Notre Père ». Saint Luc n'en transcrit ici que les principales demandes (47).

Demandez et l'on vous donnera. Il ne suffit pas de réciter la formule de la prière ; il faut prier avec instance et persévérance, tant qu'on n'a pas obtenu ce qu'on désire. Une parabole va le montrer.

Un homme reçoit un ami qui, la nuit, arrive de voyage. N'ayant rien à lui donner, il recourt à son voisin pour lui emprunter trois pains, de ces pains légers, dont plusieurs sont nécessaires pour un repas. Le voisin est couché, ses enfants dorment près de lui, il refuse de se déranger. Mais comme l'autre

insiste, il finit par se lever et lui donne les pains pour avoir la paix. Dieu veut qu'on le prie comme s'il fallait l'importuner et lui arracher de force ce qu'on demande. Le Sauveur enseigne que cette manière de prier lui est agréable et nous est utile. Il insiste donc pour qu'on demande, qu'on cherche et qu'on frappe ; ce ne sera jamais en vain.

Le Père, ainsi sollicité, ne manquera pas d'accorder ce qui est utile à l'homme. Il est comparé au père auquel son enfant demande la nourriture, du pain, un poisson, un œuf. Le père serait dénaturé s'il donnait des choses inutiles ou nuisibles, une pierre ressemblant à du pain, un serpent ayant une forme analogue à celle du poisson, un scorpion de couleur claire, qui, replié sur lui-même, peut ressembler à un œuf. Or le Père du ciel est meilleur que tous les pères de la terre. Il accorde ce qu'on lui demande, et souvent, quand il n'accorde pas, c'est qu'on lui demande inconsidérément une pierre, un serpent ou un scorpion, c'est-à-dire des choses qu'on croit bonnes, mais qui en réalité sont inutiles ou nuisibles. Il ne refuse alors que pour accorder quelque chose de meilleur.

102. ÉLOGE DE MARIE. — Pendant qu'il parlait ainsi, il arriva qu'une femme élevant la voix du sein de la multitude, lui dit : « Bienheureux le sein qui vous a porté et les mamelles où vous vous êtes allaité ! » Mais il reprit : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. »

S. LUC, **11**, 27-28.

Bienheureux le sein qui vous a porté. A ce moment du voyage, Jésus eut à chasser un démon qui avait

ôté à sa victime l'usage de la parole. Des pharisiens se trouvèrent là pour l'accuser de chasser les démons par Béelzébub, ce qui donna lieu à une discussion semblable à celle de l'année précédente (56).

Émerveillée de ses paroles, une femme inconnue manifesta à haute voix son enthousiasme, en proclamant bienheureuse celle qui avait eu l'honneur de le porter et de l'allaiter. Jésus répliqua qu'il y avait plus de bonheur encore à écouter et à garder la parole de Dieu. Il avait déjà formulé cette même pensée (58). Tous peuvent donc partager le bonheur de Marie en écoutant et en pratiquant la parole de Jésus, et Marie jouit de ce bonheur plus que personne, puisque nul n'a égalé sa fidélité à mettre cette parole en pratique.

On renouvela alors au Sauveur la demande qu'on lui avait déjà faite d'un signe dans le ciel (57, 78). Les auditoires changeaient, mais les adversaires ne se lassaient pas de soulever les mêmes difficultés concertées entre eux.

103. MALÉDICTIONS CONTRE LES PHARISIENS. — Pendant l'un de ses entretiens, un pharisien le pria de prendre son repas chez lui. Jésus entra donc et se mit à table. Mais le pharisien se prit à penser en lui-même et à se dire : « Pourquoi ne s'est-il pas lavé avant le repas? » Le Seigneur lui dit alors : « Vous autres, pharisiens, vous purifiez en ce moment le dehors de la coupe et du plat ; mais ce qui est au dedans de vous est plein de rapine et d'iniquité. Insensés, celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans? De ce qui vous reste, faites donc plutôt l'aumône, et tout sera pur en vous.

« Mais, malheur à vous, pharisiens, parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, tandis que vous laissez de côté la justice et l'amour de Dieu ; il fallait faire ces choses et ne pas omettre les autres. Malheur à vous, pharisiens, parce que vous aimez les premiers sièges dans les synagogues et les salutations sur la place publique. Malheur à vous, pharisiens, parce que vous êtes comme des sépulcres qui ne paraissent pas, et sur lesquels on marche sans le savoir. »

Malheur à vous, pharisiens, docteurs de la loi. Invité par un pharisien, le Sauveur se rendit chez lui, mais négligea de se laver les mains avant le repas. Le pharisien en fut offusqué, mais ne dit rien. Jésus répondit à sa pensée comme il l'avait déjà fait en semblable occurence (74). Il ajouta que si, en ce moment, on purifiait avec tant de soin le dehors de la coupe et du plat, il importait encore plus de purifier le dedans de l'homme, plein de rapine et d'iniquité ; car Dieu voit l'intérieur aussi bien que l'extérieur. Pour expier et guérir leur rapine et leur iniquité, les pharisiens feraient bien de distribuer en aumônes ce qu'ils mettent dans leurs coupes et dans leurs plats ; ainsi leur intérieur serait pur comme leur extérieur.

Bien qu'ayant accepté l'invitation du pharisien, le Sauveur ne voulait pas que sa présence passât pour une approbation de la manière d'agir de son hôte. Aussi mit-il l'occasion à profit pour adresser de graves reproches aux pharisiens, avec une sévérité qu'explique l'influence néfaste que ces hommes exerçaient. Il les condamne sur trois points principaux, outre celui qu'il a visé au commencement du repas.

1° Tout Israélite avait à payer la dîme des animaux d'élevage, bœufs, brebis et chèvres, et des produits du sol, froment, vin et huile. Par excès de formalisme, les pharisiens versaient la dîme même des herbes insignifiantes qui servaient à l'assaisonnement. Par contre, ils laissaient de côté la justice et l'amour de Dieu. Il n'y avait pas de mal à payer ces dîmes minuscules, mais il y en avait beaucoup à manquer aux plus graves préceptes de la loi.

2° Les pharisiens affectaient d'occuper les premières places dans les synagogues, les sièges d'honneur ménagés entre le coffre contenant les rouleaux sacrés et le pupitre du lecteur. Ceux qui occupaient ces places étaient tournés vers l'assistance et vus de tous. Signalés par certains détails de leur costume, les pharisiens recherchaient encore les salutations sur la place publique, se considérant comme dignes de tous les égards à raison de leurs mérites. C'était pur orgueil.

3° Les pharisiens vivaient d'hypocrisie, cachant leurs vices sous les apparences de la vertu. On contractait une impureté quand on touchait une sépulture ou qu'on passait dessus. C'est pourquoi, pendant les semaines qui précédaient les grands pèlerinages, surtout celui de la Pâque, on blanchissait à la chaux toutes les sépultures qui avoisinaient les chemins, afin que les pèlerins ainsi avertis s'abstinssent d'y toucher. Le Sauveur compare les pharisiens à ces sépulcres, blanchis à l'extérieur, mais ne renfermant que corruption à l'intérieur.

Un des docteurs de la loi prit la parole et lui dit : « Maître, en parlant de la sorte, vous nous faites affront à nous aussi. » Mais Jésus reprit :

« Malheur à vous aussi ,docteurs de la loi, parce que vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, sans mettre vous-mêmes un seul de vos doigts à la charge.

« Malheur à vous qui bâtissez les tombeaux des prophètes, quand ce sont vos pères qui les ont mis à mort. Vous témoignez bien par là que vous donnez votre assentiment à l'œuvre de vos pères : car eux les ont tués, et vous, vous élevez leurs sépulcres. C'est pourquoi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres ; ils en tueront, ils en persécuteront ; de sorte qu'on demandera à cette génération le sang de tous les prophètes qui a été versé depuis la formation du monde, depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui périt entre l'autel et le temple. Oui, je vous le dis, on le demandera à cette génération. Malheur à vous, docteurs de la loi, parce que vous avez pris la clef de la science, et, sans entrer vous - mêmes, vous avez empêché les autres d'entrer. »

Comme il leur adressait ces paroles, les pharisiens et les docteurs de la loi se mirent à le presser vivement, et à lui fermer la bouche par une multitude de questions, lui tendant des pièges et cherchant à trouver sur ses lèvres de quoi l'accuser.

S. LUC, **11**, 37-54.

En entendant parler ainsi le Sauveur, un docteur de la loi se sentit atteint et le fit savoir. Jésus en profita pour dire leur fait aux docteurs.

1° La loi, par elle-même, était un fardeau déjà si

lourd, que, comme dit saint Pierre, les Israélites avaient été incapables de le porter. Act., **15**, 10. Or les docteurs ajoutaient à cette loi une multitude d'observances méticuleuses, qu'ils imposaient comme aussi obligatoires que la loi elle-même, sinon plus. Ils osaient même dire que leurs paroles étaient « plus aimables que celles de la loi, parceque les paroles de la loi sont, les unes importantes, les autres légères, tandis que celles des scribes sont toutes importantes. » Mais s'ils imposaient de tels fardeaux sur les épaules des autres, ils ne mettaient même pas le doigt à la charge pour l'alléger, et ils s'exemptaient eux-mêmes des plus graves obligations. Quelle différence avec le Sauveur, qui ranime ceux qui sont accablés, et dont le joug est doux et le fardeau léger (98) !

2º Les docteurs bâtissent des tombeaux aux prophètes que leurs pères ont mis à mort. Le Sauveur établit une connexion entre ces deux faits. Les pères haïssaient les prophètes et les tuaient pour ne pas les écouter ; les enfants bâtissent des tombeaux aux prophètes, mais en prenant à faux leurs enseignements et en se conduisant d'une manière toute contraire à celle qu'ils ont prescrite. Il y a pareil mépris de part et d'autre, quelle qu'en soit la démonstration extérieure.

Jésus cite ici des paroles qu'il attribue à la sagesse de Dieu et qui ne se lisent pas dans les écrits de l'Ancien Testament. C'est donc lui qui énonce en ces termes la pensée divine. Le sang d'Abel a été versé le premier. Les prophètes ont été la plupart victimes de la haine de leurs contemporains. Le grand-prêtre Zacharie fut lapidé dans les parvis du temple par l'ordre du roi Joas. II Par., **24**, 22. D'autres ont suivi ; les apôtres seront persécutés et mis à mort. Mais la mesure est comble et la génération présente

rendra compte de tout ce sang répandu. La grande expiation sera infligée en 70, à l'époque de la prise de Jérusalem par les Romains.

3° Enfin les docteurs ont la clef de la science. Ils devaient, au moyen des Écritures, reconnaître le Messie et le montrer au peuple. Mais, tout au contraire, ils se servent des Écritures pour se tromper eux-mêmes sur son vrai caractère, et, par leurs calomnies et leurs violences, ils empêchent les autres d'aller à lui. C'est là le méfait capital des docteurs.

Ceux qu'interpellait ainsi le Sauveur ne purent le contredire. Du moins, cherchèrent-ils à l'empêcher désormais de parler, en l'accablant de questions, en lui posant des cas insidieux et en s'efforçant de le prendre en défaut dans ses paroles.

104. CONTRE LE RESPECT HUMAIN. — Des multitudes nombreuses l'entouraient, au point que les gens s'écrasaient les uns les autres. Il se mit alors à dire à ses disciples : « Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. Rien n'est couvert, qui ne doive être dévoilé, rien de caché, qui ne doive être connu. Car ce que vous avez dit dans les ténèbres sera publié à la lumière, et ce que vous avez proféré à l'oreille dans la chambre, sera prêché sur les toits.

« Je vous le dis à vous mes amis, ne soyez pas effrayés par ceux qui tuent le corps et ne peuvent rien faire au delà. Je vais vous indiquer celui que vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir d'envoyer en enfer. Oui, je vous le dis, c'est celui-là qu'il faut craindre. Est-ce que cinq passereaux ne se vendent pas

deux as? Pourtant pas un seul d'entre eux n'est en oubli devant Dieu. Bien plus, les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc pas ; vous valez bien plus que des passereaux.

« Je vous le dis : Quiconque m'aura rendu témoignage devant les hommes, le Fils de l'homme lui rendre témoignage devant les anges de Dieu ; mais celui qui m'aura renié devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu. Quiconque dit une parole contre le Fils de l'homme, en aura la rémission ; mais quiconque aura blasphémé contre l'Esprit Saint, n'en aura pas le pardon. Quand on vous traduira devant les synagogues, devant les magistrats et les autorités, n'ayez nul souci de la forme ni de la nature de vos réponses, ni de ce que vous direz ; car l'Esprit Saint vous apprendra à cette heure-là ce que vous aurez à dire. »

S. LUC, **12**, 1-12.

Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. Comme dans les précédentes missions, les foules se pressaient autour de Jésus et s'écrasaient pour l'entendre. Il les prémunissait contre le levain des pharisiens, l'hypocrisie (78), et, reprenant des paroles appliquées naguère à un autre sujet (67), il leur déclarait que tout ce qui se cachait serait un jour révélé publiquement.

Il leur répétait d'autres avis sur les seuls ennemis à craindre, sur la confiance en la Providence, sur le témoignage à lui rendre et sur la manière de se comporter devant les tribunaux humains (67). Ces instructions, adressées d'abord aux apôtres, étaient

maintenant redites à l'usage de tous les disciples. Il n'est pas possible de déterminer si la vraie place de ces épisodes et de quelques autres encore est celle qu'ils occupent dans saint Matthieu et saint Marc, ou celle que saint Luc leur assigne dans son récit plus méthodique. Le plus probable est qu'ils se sont répétés plusieurs fois, ce qui n'a rien que de naturel, puisque les auditeurs variaient sans cesse, mais toujours avec le même état d'esprit et les mêmes préjugés. Seulement les trois synoptiques ont reproduit à peu près identiquement les faits et les discours sous la forme traditionnelle consacrée par l'évangile oral.

105. LES RICHESSES ET LA PROVIDENCE. — Quelqu'un de la foule lui dit alors : « Maître, dites à mon frère de partager avec moi l'héritage.» Mais Jésus lui dit : « Homme, qui donc m'a établi pour juger et partager entre vous? » Et il dit à tous : « Veillez à vous garder de toute avarice ; car la vie de chacun ne dépend pas de l'abondance des biens qu'il possède. » Il leur dit alors cette parabole : « Le champ d'un homme riche rapporta des fruits abondants. Aussi cet homme pensait-il en lui-même et se disait-il : Que ferai-je, puisque je n'ai pas où recueillir mes récoltes? Voici ce que je ferai, dit-il ; je détruirai mes greniers, j'en ferai de plus grands, et là j'amasserai tout ce qui m'est survenu et tous mes biens, et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as là de grands biens pour bon nombre d'années ; repose-toi, mange, bois, fais bonne chère. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme ; à qui seront les biens que

tu as préparés? Ainsi en est-il de celui qui amasse pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu. »

Il disait encore à ses disciples : « C'est pour cela que je vous dis : N'ayez point de souci pour votre vie, au sujet de la nourriture, ni pour votre corps, au sujet du vêtement. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. Voyez les corbeaux qui ne sèment ni ne moissonnent, et qui n'ont ni celliers ni greniers : c'est Dieu qui les nourrit. Combien valez-vous mieux qu'eux ! Qui de vous, avec tout son esprit, peut ajouter à sa vie la longueur d'une coudée? Si vous ne pouvez pas ce qui est si peu de chose, pourquoi vous inquiétez-vous du reste?

« Considérez comment croissent les lis ; ils ne travaillent ni ne filent ; mais je vous le dis, Salomon dans toute sa gloire n'était pas vêtu comme l'un d'entre eux. Si donc Dieu habille ainsi l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et qui demain est jetée dans le four, combien plus fera-t-il pour vous, hommes de peu de foi ! Gardez-vous de toute recherche dans le manger et le boire, et n'ayez pas de vues prétentieuses. Les nations de ce monde s'enquièrent de toutes ces choses ; mais votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc tout d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

« Ne craignez pas, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Vendez ce que vous possédez et faites l'aumône.

Faites-vous des bourses qui ne s'usent point, et un trésor qui ne vous fasse point défaut, dans les cieux où le voleur n'approche pas et où la teigne ne ronge pas. Car là où est votre trésor, là aussi est votre cœur. »

S. LUC, **12**, 13-34.

Veillez à vous garder de toute avarice. Le souci des biens de ce monde et la recherche des richesses ne conviennent pas à un disciple du Sauveur. Quelqu'un vint lui demander de décider relativement au partage d'un héritage. Il s'y refusa ; sa mission ne s'étendait pas à ce genre d'affaires.

Il en prit néanmoins occasion pour prêcher à ses auditeurs le détachement des biens terrestres et la confiance absolue en la Providence.

Insensé, cette nuit même on va te redemander ton âme. Le riche que le Sauveur met en scène dans sa parabole est un gros propriétaire rural, qui récolte beaucoup plus que ne réclament ses besoins domestiques et qui amasse ses produits pour les vendre au moment opportun. Une année, les récoltes ont été si abondantes, que les greniers du propriétaire sont insuffisants pour les contenir. Son plan est aussitôt arrêté. Il va abattre ses anciens greniers pour en construire de plus vastes ; puis, ayant de quoi vivre largement pendant un bon nombre d'années, il modèrera son travail ou le fera faire par d'autres et il jouira agréablement de l'existence.

Il n'y a qu'une ombre à ce beau rêve. Le propriétaire satisfait va mourir cette nuit-là même. Il aura amassé beaucoup pour lui, rien pour Dieu ; d'autres jouiront de ses biens, et lui, il se présentera dans l'éternité les mains vides. C'est folie de calculer de la sorte.

Le Sauveur répète ensuite ce qu'il a dit sur la confiance en la Providence dans son discours sur la montagne (47).

Ne craignez pas, petit troupeau. Le Sauveur encourage ses disciples à la confiance. Ils sont relativement peu nombreux et ils le seront longtemps. Mais le Père leur a mis en main la plus grande des richesses, le royaume des cieux. Qu'ils emploient donc les biens de la terre à venir en aide aux malheureux. Ils se constitueront ainsi un trésor dans le ciel.

106. SUR LA VIGILANCE. — « Que vos reins soient ceints et que les lampes allumées soient en vos mains. Soyez vous-mêmes comme des hommes qui attendent leur maître, quand il reviendra des noces, afin que, quand il frappera à son retour, on lui ouvre aussitôt. Heureux les serviteurs que le maître, à son retour, trouvera vigilants. Je vous le dis en vérité, lui-même se ceindra, les fera asseoir à table et se mettra à les servir. S'il vient à la seconde ou à la troisième veille, et qu'il les trouve vigilants, heureux sont ces serviteurs. Sachez bien que si le père de famille était informé de l'heure où viendra le voleur, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. Pour vous, soyez donc prêts, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas. »

Soyez donc prêts. Le riche propriétaire de la parabole n'avait su ni s'amasser un trésor dans le ciel, ni se tenir prêt à passer dans son éternité. Le vrai disciple doit être toujours prêt.

Les serviteurs qui, la nuit, attendent le retour de

leur maître, ont soin de se tenir prêts à le revecoir et à le servir ; leur ample vêtement de dessus est serré par une ceinture, pour ne pas empêcher la célérité de leurs mouvements ; les lampes bien allumées sont en leurs mains, et ils sont eux-mêmes en éveil pour ouvrir la porte au premier heurt. Peut-être le maître ne rentrera-t-il qu'à la seconde veille, entre neuf heures et minuit, ou même à la troisième, entre minuit et trois heures. S'ils sont vigilants à leur poste, le maître sera content d'eux ; il ira même jusqu'à serrer son vêtement à la ceinture et leur servira lui-même à souper. Une telle condescendance n'est pas d'usage chez les hommes (122). Jésus l'aura dans le ciel pour ses serviteurs vigilants.

Un second exemple de vigilance est emprunté au père de famille qui garde bien sa maison. Les voleurs ne manquaient pas en Palestine ; isolés, ils opéraient la nuit de préférence ou aux heures où ils savaient la maison solitaire. Il ne l'attaquaient pas du côté qui donnait sur le chemin, mais par derrière. Les murs des maisons ordinaires étaient faits d'argile mêlée de paille. Rien de plus aisé que de percer ces murs sans grand bruit, de s'introduire ensuite par le trou et de faire main basse sur ce qui était à portée. Si le père de famille avait su à quelle heure se proposait d'agir le voleur, il aurait fait bonne garde. Or, le Sauveur annonce qu'il viendra à l'heure où on ne l'attendra pas, comme le voleur. L'heure de sa venue sera pour chacun le moment de la mort. Il faut donc sans cesse se tenir prêt à le recevoir et à lui rendre compte de ses actes.

Pierre lui dit : « Seigneur, est-ce à nous seulement que vous dites cette parabole, ou à tous? » Le Seigneur répondit : « Quel est, penses-tu, l'intendant fidèle et prudent que le maître a

préposé à sa maison, pour donner à chacun, quand il le faut, sa mesure de froment? Heureux le serviteur que le maître, à son arrivée, trouvera occupé de ce soin. Je vous dis en vérité qu'il le mettra à la tête de tout ce qu'il possède. Si au contraire ce serviteur se dit à lui-même : Mon maître tarde à venir ; s'il se met à frapper serviteurs et servantes, à manger, à boire et à s'enivrer, le maître de ce serviteur surviendra un jour où il ne l'attend pas, à l'heure qu'il ignore ; il le châtiera et le relèguera parmi les infidèles. Le serviteur qui a connu la volonté de son maître et n'a rien préparé, ni rien fait selon sa volonté, sera accablé de coups. Celui qui ne l'a pas connue et a fait des actions dignes de coups, sera moins châtié. Car on exigera beaucoup de celui à qui on a donné beaucoup, et on réclamera davantage de celui à qui on aura plus confié. »

S. LUC, **12**, 35-48.

On exigera beaucoup de celui à qui on a donné beaucoup. Pierre demande si cette parabole concerne seulement les apôtres ou tous les hommes indistinctement. Sans répondre directement, le Sauveur indique que la parabole a un sens général, mais qu'elle concerne surtout ceux qui sont préposés à la conduite des autres.

Quand la maison comporte un personnel considérable de serviteurs, le père de famille met à leur tête un intendant. Si, à l'expérience, il le trouve digne de sa confiance. il lui confie la gérance de tous ses biens. Mais si l'intendant n'est pas suffisamment fidèle, il profitera de l'absence de son maître pour malmener les serviteurs et faire lui-même bonne

chère. Alors le maître, survenant à l'improviste, lui infligera le châtiment que mérite son infidélité. Ainsi en sera-t-il de celui que Dieu aura préposé à la conduite spirituelle des autres.

Le châtiment sera d'ailleurs proportionné à la responsabilité de chacun. De deux coupables, celui-là sera plus sévèrement châtié qui aura mieux connu la volonté du Maître. Plus on aura reçu de grâces, plus la justice de Dieu sera exigeante.

107. LA MISSION DU SAUVEUR. — « Je suis venu jeter le feu sur la terre », ajouta-t-il, « et que veux-je, sinon qu'il s'allume ! J'ai moi-même à être baptisé d'un baptême, et de quel ardent désir j'en attends l'accomplissement ! Vous pensez que je suis venu apporter la paix sur la terre? Non, je vous le dis, mais la division. Dès ce moment, les cinq d'une même maison seront divisés trois contre deux et deux contre trois : on se divisera, père contre fils et fils contre père, mère contre fille et fille contre mère, belle-mère contre belle-fille et belle-fille contre belle-mère. »

S. LUC, **12**, 49-53.

Je suis venu jeter le feu sur la terre. Le Sauveur apporte sur la terre le feu divin, qui purifie les âmes du péché et les enflamme de l'amour de Dieu. Lui-même, brûlant du feu de la charité, est impatient de recevoir le baptême de sang par lequel il doit racheter le monde.

Suivant qu'on sera pour lui ou contre lui, ce sera dès lors la division entre les hommes, même les plus proches par les liens du sang (67).

108. SUR LA PÉNITENCE. — Il s'adressait aussi

aux foules : « Quand vous voyez la nuée s'élever du couchant, vous dites aussitôt : Voici la pluie ; et c'est ce qui arrive. Quand c'est le vent du midi qui souffle, vous dites : Il fera chaud; et il en est ainsi. Hypocrites, vous savez apprécier l'aspect du ciel et de la terre ; comment donc ne savez-vous pas discerner le temps présent? Comment ne jugez-vous pas par vous-mêmes ce qui est juste?

« Quand tu vas avec ton adversaire devant le magistrat, efforce-toi en chemin de te débarrasser de lui, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'exécuteur, et que l'exécuteur ne te jette en prison. Je te le dis, tu n'en sortiras pas avant d'avoir rendu jusqu'à la dernière obole. »

Dans ce même temps se présentaient des hommes qui lui annoncèrent ce qui était arrivé aux Galiléens, dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices. Il leur répondit : « Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus pécheurs que les autres Galiléens, pour avoir ainsi souffert? Non, je vous le dis. Mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement. De même ces dix-huit sur lesquels s'abîma la tour de Siloé et qu'elle écrasa, pensez-vous qu'ils fussent plus redevables que tous les autres habitants de Jérusalem? Non, je vous le dis. Mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement. »

Comment ne jugez-vous pas par vous-mêmes ce qui est juste? Le Sauveur adresse ici aux foules une remarque qu'il a déjà faite aux pharisiens (78). Le

temps du Messie est arrivé ; comment ne le reconnaît-on pas à tant de signes manifestes? Ce serait juger ce qui est juste.

Il est juste également de pourvoir à son salut personnel. Pour l'assurer, il faut s'entendre sur la terre avec son adversaire, lui donner satisfaction, c'est-à-dire s'acquitter de son mieux de toutes ses obligations envers Dieu comme envers le prochain. Autrement, le Juge souverain, devant lequel on sera cité, condamnera et enverra au lieu de l'expiation. On n'en sortira pas qu'on n'ait payé jusqu'à la plus petite pièce de la dette, le lepte, monnaie valant un peu moins d'un centime (45).

Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement. L'histoire tragique des Galiléens n'est racontée que par saint Luc. Mais on sait que les Galiléens étaient assez turbulents, et que, d'autre part, le procurateur Pilate ne reculait pas devant les exécutions brutales. Ces Galiléens avaient dû le mécontenter par quelque manifestation tumultueuse ou menaçante ; mais on ignore à quel propos. De la forteresse Antonia, qui se dressait à l'angle nord-ouest des parvis du temple, des escaliers donnaient accès directement dans l'enceinte sacrée. Pendant que les Galiléens offraient leurs sacrifices, les soldats de Pilate firent subitement irruption dans le parvis et les massacrèrent.

Le Sauveur fait lui-même allusion à un autre événement tragique de date récente. Une tour s'était écroulée près de la fontaine de Siloé, et, dans sa chute, avait écrasé dix-huit personnes. Jésus remarque que toutes ces victimes, celles du temple et celles de la tour, n'étaient pas plus coupables que le commun des gens de Galilée ou de Jérusalem.

Il conclut à la nécessité de la pénitence, si l'on ne veut pas périr de même, soit dans les catastrophes

qui menacent la nation, soit surtout, et pour tous les pécheurs, dans les châtiments de l'autre vie.

Jésus ajoutait cette parabole : « Quelqu'un avait un figuier planté dans sa vigne. Il vint pour y chercher du fruit, et n'en trouva pas. Il dit alors à celui qui cultivait la vigne : Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier et que je n'en trouve pas. Coupe-le donc, car à quoi bon occupe-t-il le terrain? Mais celui-ci répondit : Seigneur, laissez-le encore cette année, jusqu'à ce que je creuse tout autour et que j'y mette du fumier. On verra s'il porte du fruit ; sinon, vous le couperez l'an prochain. »

s. LUC, **12**, 54-59 ; **13**, 1-9.

Seigneur, laissez-le encore cette année. La patience de Dieu laisse des délais aux pécheurs pour qu'ils se convertissent. La parabole du figuier met en lumière cette conduite de Dieu. Le figuier est planté dans la vigne ; c'est la coutume en Palestine. La vigne étend ses branches et abrite ses fruits dans les rameaux du figuier. Souvent même, auprès de la maison, est planté un figuier dans lequel grimpe une treille. Pour signifier que l'Israélite est en paix, l'Écriture dit qu'il « habite sous la vigne et sous son figuier ». Pourtant il ne suffit pas que le figuier serve de support à la vigne ; il faut aussi qu'il porte des fruits pour son compte. Or celui de la parabole n'a rien produit depuis trois ans. Aussi le maître parle-t-il de le couper. Mais le vigneron demande encore un délai d'un an. Il va creuser autour de l'arbre et y mettre du fumier. Si, au bout d'un an, le figuier reste stérile, on le coupera.

Le Seigneur attend le pécheur et multiplie ses

grâces pour le convertir ; mais, s'il ne se convertit pas, un terme est fixé pour sa perte. De même, le peuple juif n'a pas donné de fruits depuis longtemps ; Jésus vient et multiplie ses soins pour le ramener à Dieu. Il restera stérile et le grand châtiment ne tardera pas.

109. LA FEMME COURBÉE. — Il enseignait le jour du sabbat dans une de leurs synagogues. Il se trouvait là une femme qui avait depuis dix-huit ans un esprit d'infirmité. Elle était toute courbée et ne pouvait pas regarder en haut. Quand Jésus la vit, il l'appela à lui et lui dit : « Femme, tu es délivrée de ton infirmité. » Il lui imposa les mains, et aussitôt elle se redressa et glorifiait Dieu. Le chef de la synagogue, prenant la parole, s'indigna que Jésus eût guéri le jour du sabbat. et il disait à la foule : « Il y a six jours pendant lesquels on doit travailler ; venez donc ces jours-là et faites-vous guérir, et non le jour du sabbat. » Mais le Seigneur lui répondit : « Hypocrites, chacun de vous ne détache-t-il pas son bœuf ou son âne de l'étable, le jour du sabbat, et ne les mène-t-il pas boire? Et cette fille d'Abraham, que Satan a attachée depuis dix-huit ans, ne fallait il pas la délivrer de ce lien, même le jour du sabbat? »

Pendant qu'il parlait ainsi, tous ses adversaires rougissaient, mais le peuple entier se réjouissait de toutes les actions glorieuses qu'il opérait.

S. LUC, **13**, 10-17.

Femme, tu es délivrée de ton infirmité. La question du sabbat se représente constamment, tant les pré-

jugés étroits des pharisiens ont exercé d'influence. Dans une synagogue, le jour du sabbat, Jésus voit une pauvre femme lamentablement courbée en deux depuis dix-huit ans. Il se contente de lui imposer les mains et elle est guérie.

Le chef de la synagogue, indigné de ce qu'il considérait comme une violation du sabbat, au lieu de s'adresser directement à Jésus, interpella hypocritement l'assistance, en lui disant de se faire guérir les six jours de la semaine, mais non le jour du sabbat.

Le Sauveur rappela à cet odieux personnage qu'on n'avait pas le droit de traiter moins bien les hommes que les animaux. Le jour du sabbat, on détachait le bœuf et l'âne de l'étable pour les mener boire, et l'on ne pourrait détacher une fille d'Abraham de l'infirmité à laquelle Satan, l'auteur de tout mal, l'asservissait depuis tant d'années !

Le chef de la synagogue et ses partisans furent confus de la leçon méritée qu'ils recevaient, mais tout le peuple se réjouit de ce qu'il entendait dire et de ce qu'il voyait faire par Jésus.

110. SUR LE SALUT. — Il allait par les villes et les villages, enseignant en faisant route vers Jérusalem. Or quelqu'un lui dit : « Seigneur, sont-ce les moins nombreux qui se sauvent? » Mais il leur dit : « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront. Lorsque le père de famille sera entré et aura fermé la porte, vous vous mettrez, du dehors où vous serez, à frapper la porte en disant : Seigneur, ouvrez-nous. Et il vous répondra : Je ne sais pas d'où

vous êtes. Alors vous commencerez à dire : Nous avons mangé et bu en votre présence, et vous avez enseigné sur nos places. Et il vous dira : Je ne sais pas d'où vous êtes. Retirez-vous de moi, vous tous, artisans d'iniquité. C'est là qu'il y aura des pleurs et le grincement des dents, quand vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, tandis que vous serez chassés dehors. Il en viendra de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi, qui prendront place dans le royaume de Dieu, et voici que les derniers seront les premiers, et que les premiers seront les derniers. »

s. luc, **13**, 22-30.

Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite. Pierre pose au Sauveur une question théorique : « Sont-ce les moins nombreux qui se sauvent ? » Il a du moins compris que le salut de l'âme est l'affaire capitale de la vie. Répondre non, c'est encourager la présomption ; répondre oui, c'est décourager la faiblesse. Le Sauveur donne une solution pratique : Efforcez-vous d'être de ce nombre.

La porte étroite est celle qui donne entrée au bonheur éternel (48). Ceux qui veulent entrer par cette porte et ne le peuvent sont ceux qui se présentent dans l'autre vie sans avoir obéi à la loi de Dieu dans la vie présente. Le père de famille ne les connaît pas et il refuse de leur ouvrir (163). Ils allègueront qu'ils ont bien connu Jésus, qu'ils ont vécu tout près de lui et l'ont entendu prêcher sur leurs places. Mais, au lieu de croire à sa parole et de la pratiquer, ils n'ont fait que commettre le mal. Ils seront donc relégués dans le séjour du malheur éternel, loin d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et des

prophètes. Les Juifs se croyaient assurés du salut parce qu'ils appartenaient à la race de ces saints personnages. Mais la porte étroite ne sera franchie par aucun des artisans d'iniquité, qu'ils soient de ces Galiléens qui ont vu Jésus au milieu d'eux, ou de ces Juifs qui se recommandent de leur père Abraham.

A leur place, d'autres viendront de tous les coins de la terre et entreront dans le royaume de Dieu. Ces païens qui étaient les derniers deviendront ainsi les premiers et atteindront au bonheur suprême ; les Juifs, les premiers dans le choix divin, deviendront les derniers par leur infidélité et manqueront leur salut.

Le royaume de Dieu ne devait pas être l'apanage des seuls Juifs, malgré leurs prétentions exclusives, mais ils étaient appelés à y entrer les premiers. Ils s'y refusent. La prédication du Sauveur n'aura pourtant pas été vaine, car les gentils, c'est-à-dire les hommes de toutes les nations du monde, écouteront la voix des apôtres mieux que les Juifs n'auront écouté celle du Messie qui leur était envoyé, et le royaume ne manquera pas de sujets qui parviendront au salut.

111. JÉSUS, MAÎTRE DES ÉVÉNEMENTS. — Ce même jour, quelques-uns des pharisiens s'approchèrent et lui dirent : « Sortez et partez d'ici, car Hérode veut vous mettre à mort. » Il leur dit : « Allez dire à ce renard : Voici que je chasse les démons et que j'opère des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je suis consommé. Cependant, il faut que je marche aujourd'hui, demain et le jour suivant, parce qu'il

ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem.

« Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme l'oiseau rassemble sa couvée sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ! Voici que votre maison vous sera laissée déserte. Mais je vous dis que vous ne me verrez pas, jusqu'à ce qu'arrive le moment où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

s. luc, **13**, 31-35.

Il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem. Le Sauveur se trouvait toujours en Galilée par conséquent sous la domination d'Hérode. Des pharisiens vinrent lui dire de quitter le pays, parce que le tétrarque voulait le mettre à mort. Ces pharisiens ne ressentaient sans doute pas une grande sympathie pour Jésus. Peut-être comptaient-ils le déterminer à partir pour Jérusalem, où ils savaient que sa mort était décidée. Toutefois, il n'est pas impossible qu'Hérode ait eu des desseins homicides contre Jésus, en qui il croyait voir revivre Jean-Baptiste. Il était homme à exécuter ces desseins. Mais, avec son caractère cauteleux, il préférait probablement que d'autres se chargeassent de l'exécution. En menaçant le Sauveur, c'est lui, sans doute, qui voulait le pousser à Jérusalem où il était certain que son sort serait réglé.

Jésus, qui pénétrait la pensée d'Hérode, le traita de renard, nom que le prince ne méritait que trop par sa ruse, sa lâcheté et sa cruauté. Le Sauveur avait à continuer encore quelque temps son œuvre en Galilée. Il n'y répandait que des bienfaits et il

n'était au pouvoir du tétrarque ni de l'arrêter, ni de lui faire abréger les jours destinés à sa mission.

Ensuite, au temps marqué, il se rendra à Jérusalem où un prophète comme lui doit périr. Il ne convient pas en effet que le Messie soit condamné par des autorités subalternes ; sa mort doit être décrétée par le sanhédrin et par le représentant de la puissance romaine.

Le Sauveur se sent alors pris de compassion et de douleur à la pensée de Jérusalem homicide et bientôt déïcide. Il a voulu, avec grand amour et grand dévouement, en rassembler les enfants autour de lui. Mais ils n'y ont pas consenti. Le châtiment viendra donc fatalement. La cité sera délaissée par le Dieu qui la protégeait, et ensuite les ennemis en feront une ruine désolée.

Quant au Sauveur, les Juifs ne le verront pas jusqu'au jour où, reconnaissant en Jésus leur Messie, ils se convertiront et le salueront comme l'envoyé de Dieu. Il y a donc pour le peuple ingrat et infidèle un espoir de salut.

112. GUÉRISON D'UN HYDROPIQUE. — Un jour de sabbat, Jésus était entré dans la maison d'un chef des pharisiens, pour y prendre son repas, et on l'observait. Or voici qu'un homme hydropique se présenta à lui. Jésus, prenant la parole, dit aux docteurs de la loi et aux pharisiens : « Est-il permis de guérir le jour du sabbat? » Mais ils se turent. Saisissant alors cet homme, il le guérit et le renvoya. Il leur dit ensuite : « Si l'âne ou le bœuf de l'un d'entre vous tombe dans un puits, quel est celui qui ne le retirera pas aussitôt,

même le jour du sabbat? » Ils ne pouvaient rien lui répliquer.

Est-il permis de guérir le jour du sabbat. La question du sabbat revient encore une fois. Jésus, invité chez un pharisien, y est entouré de docteurs et d'autres pharisiens. Un hydropique se présente et le Sauveur, prenant les devants, demande à l'assistance s'il est permis de guérir en ce jour de sabbat. Personne n'osant répondre, il guérit l'infirme et le renvoie. Puis, sachant bien que son geste n'a pas l'approbation de l'assistance, il rappelle l'exemple populaire de l'animal qui tombe dans une fosse et qu'on s'empresse d'en retirer même le jour du sabbat (42).

S'apercevant que les invités choisissaient les premières places, il leur adressait une parabole en ces termes : « Quand tu seras invité à des noces, ne t'établis pas à la première place, de peur qu'un plus honorable que toi n'ait été invité par lui, et que celui qui t'a invité ainsi que l'autre ne vienne te dire : Cède-lui la place. Il te faudra alors rougir et occuper la dernière place. Mais quand tu auras été convié, va, établis-toi à la dernière place, afin que quand celui qui t'a invité sera venu, il te dise : Ami, monte plus haut. Alors ce sera pour toi un honneur aux yeux de tous les convives. En effet, quiconque s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé. »

Quiconque s'élève sera abaissé. Au festin du pharisien, les invités choisissaient d'eux-mêmes les meilleures places, celles qui étaient les plus voisines de leur hôte. Il y avait là une indiscrétion et surtout

une marque d'orgueil. Le Sauveur leur donna une leçon d'humilité sous forme de parabole. Convié à des noces, dit-il, qu'on ne se mette pas à la première place ; on aurait la honte d'être invité à la céder à un plus digne. Qu'on choisisse au contraire la dernière, et l'on aura l'honneur d'être prié de monter plus haut. La conclusion est une pensée morale qui se lit souvent dans l'Écriture et que justifie, souvent même en ce monde, la conduite de la Providence (5).

Il disait aussi à celui qui l'avait invité : « Quand tu fais un dîner ou un souper, n'invite ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins qui sont riches ; car eux-mêmes t'inviteraient à leur tour et tu aurais ta récompense. Mais quand tu fais un banquet, invite les pauvres, les infirmes, les boiteux, les aveugles, et tu seras heureux, parce qu'ils n'ont rien à te rendre ; c'est à la résurrection des justes qu'on te le rendra. »

S. LUC, **14**, 1-14.

C'est à la résurrection des justes qu'on te le rendra. L'hôte eut aussi sa leçon. Il avait invité de riches amis et il était dans son droit. Ces amis devaient l'inviter à leur tour et lui rendre ainsi sa politesse. Le Sauveur lui conseille quelque chose de mieux ; c'est d'inviter des pauvres et des deshérités qui ne pourront rien lui rendre : Dieu se chargera alors d'acquitter lui-même, dans l'autre vie, leur dette de reconnaissance.

Deux conclusions s'imposent : la première, c'est qu'il faut faire largement et fraternellement la part des pauvres dans l'usage des biens terrestres ; la

seconde, c'est que la charité doit attendre sa récompense de Dieu seul, et non de ceux qu'elle secourt (46).

113. PARABOLE DU FESTIN. — Quand il eut entendu ces paroles, l'un des convives lui dit : « Heureux qui prendra part au festin dans le royaume de Dieu ! » Jésus reprit alors : « Un homme fit un grand festin et y invita beaucoup de monde ; à l'heure du repas, il envoya son serviteur pour dire aux invités de venir, parce que tout était prêt. Mais tous se mirent à s'excuser. Le premier dit : J'ai acheté un domaine, je suis dans la nécessité de sortir et d'aller le voir ; je t'en prie, excuse-moi. Un autre dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs et je vais les essayer ; je t'en prie, excuse-moi. Un autre dit : Je viens de me marier, aussi ne puis-je venir. Le serviteur revint et rapporta toutes ces choses à son maître. Alors le père de famille irrité dit à son serviteur : Va vite sur les places et dans les rues de la ville, et fais entrer ici les pauvres, les infirmes et les boiteux. Le serviteur dit : Seigneur, il a été fait comme vous avez commandé, mais il y a encore de la place. Et le maître dit au serviteur : Va par les chemins et le long des haies, force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie. Mais, je vous le dis, aucun de ces hommes qui ont été invités ne goûtera à mon festin. »

S. LUC, **14**, 15-24.

Aucun de ces hommes qui ont été invités ne goûtera à mon festin. Soit pour imprimer à la conversation

un autre cours, soit par un sentiment vraiment religieux, un convive fit alors allusion au festin du royaume de Dieu. Ce fut l'occasion d'une parabole caractéristique.

Un homme a invité beaucoup d'amis à un grand banquet, et, à l'heure du repas, il envoie son serviteur avertir les convives que tout est prêt et qu'on les attend. Tous s'excusent sur des prétextes dont trois seulement sont indiqués.

L'un vient d'acquérir un domaine ; il faut qu'il aille voir comment l'aménager et l'exploiter. L'autre a acheté cinq paires de bœufs pour le labourage et le charroi, et il est obligé d'aller les essayer. Un troisième enfin vient de se marier, il se doit tout à son épouse. Les deux premiers ont ajouté à leur raison : « Je t'en prie, excuse-moi » ; le troisième dit seulement : « Je ne puis venir ».

Le maître a son festin tout préparé ; à défaut des premiers convives, il en trouvera d'autres. Il envoie donc son serviteur, d'abord sur les places et dans les rues de la ville, puis par les chemins et le long des haies, ramasser tous les miséreux qu'il trouvera. « Force les gens à entrer », dit le maître, c'est-à-dire presse-les, fais toutes les instances, afin que ma maison soit remplie. Et il proteste que c'en est fini avec ses premiers invités.

Ce banquet figure manifestement le royaume de Dieu, son royaume messianique sur la terre et, au second plan, le royaume du ciel. Dieu invite à y entrer, avant tous les autres, les Juifs, auxquels les prophètes ont depuis longtemps porté son invitation. Tout est prêt maintenant et Jean-Baptiste d'abord, puis Jésus lui-même ont redit aux invités : Venez. Mais ceux-ci se dérobent sur des prétextes divers : la propriété et la nécessité de l'exploiter, le travail et l'obligation de s'y consacrer, la famille

et ses exigences, prétextes qui en représentent beaucoup d'autres. Ceux qui allèguent ces prétextes prient qu'on les excuse, ne comprenant pas qu'il est souverainement inconvenant de ne pas répondre à l'invitation de Dieu, connue si longtemps à l'avance ; seuls, ceux qui mettent en avant les devoirs de la famille se croient dispensés de tous les égards vis-à-vis de Dieu. Les invités juifs restent donc à l'écart et, sur des prétextes analogues, beaucoup d'autres invités déclineront comme eux l'appel de Dieu.

Dieu se tourne alors vers les petits, le pauvre peuple (105), les païens, que ses serviteurs iront chercher par les voies et les chemins du monde, à l'orient et à l'occident, au nord et au midi (110). La prédication apostolique les pressera, les excitera à venir sans tenir compte de leur misère et de leur apparente indignité. Et ainsi le royaume de Dieu sera peuplé, mais sans les Juifs qui devaient en être les premiers sujets.

La parabole peut s'appliquer également à toutes les invitations que Dieu adresse aux âmes pour les convier à la foi, à la grâce, à l'Eucharistie, à la perfection et au salut.

114. LE VRAI DISCIPLE. — Des foules nombreuses cheminaient avec lui. Il se tourna donc de leur côté et dit : « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses fils, ses frères, ses sœurs, et en outre sa vie même, il ne peut pas être mon disciple. Celui qui ne porte pas sa croix et ne vient pas après moi, ne peut pas être mon disciple.

« Qui de vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour supputer ce qu'il sera nécessaire de dépenser, et s'il a de quoi mener l'œuvre à

bonne fin, de peur que, quand il aura posé les fondations et n'aura pu l'achever, tous ceux qui s'en aperçoivent ne commencent à se moquer de lui en disant : En voilà un qui s'est mis à bâtir et qui n'a pu terminer? Ou encore, quel est le roi qui, avant d'aller engager la guerre contre un autre roi, ne s'assied d'abord pour se demander s'il pourra, avec dix mille hommes, faire face à celui qui vient à lui à la tête de vingt mille ? S'il ne le peut, pendant que l'autre opère encore au loin, il lui envoie une ambassade pour demander à faire la paix. De même, celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple. Le sel est bon, mais si le sel s'affadit, avec quoi l'amendera-t-on? Il ne vaut plus rien ni pour la terre, ni pour le fumier, mais on le jettera dehors. Entende qui a des oreilles pour entendre. »

S. LUC, **14**, 25-35.

Celui qui ne porte pas sa croix ne peut pas être mon disciple. Le Sauveur répète ici des avis déjà donnés aux apôtres (67), mais convenant à tout le monde. Haïr ses parents ne veut pas dire les détester, ce qui serait contraire à la loi divine. Dans le langage hébraïque, « haïr » signifie souvent « aimer moins ». Il faut que l'amour qu'on a pour le divin Maître dépasse de beaucoup celui qu'on a pour les parents les plus chers.

Celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. Avant toute entreprise sérieuse, il faut prendre ses mesures pour la mener à bonne fin. Qui veut bâtir une tour calcule ce qu'elle lui coûtera et ne l'entreprend que s'il a

de quoi l'achever ; autrement on se moquera de lui.

Le roi qui veut partir en guerre examine d'abord s'il peut lutter avec avantage contre son adversaire. S'il se reconnaît inférieur en forces, il fait la paix avec lui.

Il en est de même pour le disciple. S'il ne se sent pas capable de remplir les conditions voulues, c'est-à-dire d'aimer Jésus par dessus-tout et de porter sa croix, il n'est pas fait pour être un vrai disciple.

Les disciples du Sauveur doivent être le sel de la terre, dont ils empêcheront la corruption. S'ils ne sont pas de vrais disciples, ils ressembleront à du sel qui aurait perdu ses qualités et qui dès lors ne serait plus bon à rien. Devenu impropre à assaisonner, il ne pourrait même pas servir à amender le sol ni à engraisser le fumier ; il ne resterait plus qu'à le fouler aux pieds.

115. LA BREBIS ET LA DRACHME PERDUES. — Des publicains et des pécheurs s'approchaient de lui pour l'entendre ; les pharisiens et les scribes murmuraient en disant : « Il accueille les pécheurs et mange avec eux ! » Il leur dit alors cette parabole : « Quel est celui d'entre vous qui, ayant cent brebis, s'il vient à en perdre une, n'en abandonne pas quatre-vingt-dix-neuf dans le désert, pour aller à celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve? Et quand il l'a trouvée, il la met tout joyeux sur ses épaules, et revenu chez lui il appelle ses amis et ses voisins et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé ma brebis qui était perdue. Je vous le dis, il y aura dans le ciel, pour un pécheur qui fait pénitence, plus de

joie que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Ou encore, quelle est la femme qui ,ayant dix drachmes, si elle vient à en perdre une, n'allume sa lampe, ne balaie sa maison, et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve? Et quand elle l'a trouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, en disant : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue. C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y aura de la joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence. »

s. LUC, **15**, 1-10.

Il y aura de la joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui fait pénitence. Les pharisiens et les docteurs voyaient de très mauvais œil Jésus frayer avec les publicains et ceux qu'ils appelaient des pécheurs (38). Pour leur répondre, il leur adressa deux paraboles.

Que quelqu'un, même un pharisien ou un docteur, ait cent brebis ; s'il en perd une, il laisse au bercail les quatre-vingt-dix-neuf autres, court à la recherche de la brebis égarée, la met sur ses épaules afin de pouvoir revenir plus vite sans la fatiguer, et se réjouit avec ses amis du succès de sa recherche. Ainsi, il y a plus de joie au ciel pour le retour d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Le Sauveur parle ici à la manière humaine. On a une joie sensible à recouvrer un bien perdu ; mais cette joie ne porte pas préjudice à la satisfaction tranquille et continue que cause la possession de tous les autres biens qu'on a conservés.

La femme qui a dix drachmes en perd une dans sa maison. La drachme a une valeur de 97 centimes ;

elle représente la journée d'un ouvrier d'alors. La femme se met aussitôt à la recherche de la pièce égarée. La petite maison israélite se compose d'une seule pièce n'ayant d'autre ouverture qu'une porte assez basse. Même en plein midi, la lumière n'en éclaire pas tous les recoins. La femme allume donc sa lampe pour fouiller dans les endroits obscurs, et, comme le sol est la terre elle-même, avec la poussière qu'y développent les allées et venues, elle prend son balai pour explorer ce sol. Quand elle a trouvé sa drachme, elle fait partager sa joie aux voisines qui avaient eu la confidence de l'accident.

Dieu intéresse ses anges au sort des pécheurs, et les esprits célestes se réjouissent quand l'un d'eux se convertit. Le Sauveur fréquente les pécheurs pour ménager de telles conversions. Les docteurs sont donc bien mal avisés de se scandaliser, alors que les anges s'apprêtent à se réjouir.

Ils se scandaliseront plus tard quand ils verront les apôtres se tourner vers les gentils pour travailler à leur salut. Cela n'empêchera pas les pécheurs convertis de peupler le royaume de Dieu, alors que les faux justes resteront en dehors.

116. L'ENFANT PRODIGUE. — Il dit encore : « Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : Père, donnez-moi la part de biens qui me revient. Alors le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, quand il eut tout rassemblé, le plus jeune fils s'en alla à l'étranger, dans une région lointaine, et là il dissipa tout son bien en vivant dans la débauche. Lorsqu'il eut tout consommé, une violente famine arriva dans ce pays-là, et il commença à être dans le besoin. Il alla donc et se mit au service d'un des habitants de

ce pays. Celui-ci l'envoya dans son domaine pour paître les pourceaux. Il en était à désirer de s'emplir l'estomac avec les gousses que mangeaient les pourceaux ; mais personne ne lui en donnait.

« Rentré en lui-même il dit : Combien de mercenaires, dans la maison de mon père, ont du pain en abondance, tandis qu'ici je meurs de faim ! Je vais me lever, j'irai à mon père et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous. Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. Se levant alors, il se rendit vers son père. Quand il était encore loin, son père le vit, et tout ému de pitié, il accourut, tomba au cou de son fils et l'embrassa. Celui-ci lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez vite une robe neuve et revêtez-le ; mettez l'anneau à sa main et les chaussures à ses pieds. Puis, prenez le veau gras, tuez-le, mangeons et faisons fête ; car mon fils que voici était mort et il revit, il était perdu, et il est retrouvé. Et on commença le festin. »

Père, j'ai péché contre le ciel et contre vous. Ce ne sont pas seulement les anges, c'est Dieu lui-même qui a grande joie à la conversion du pécheur, parce que le pécheur est son enfant. Le Sauveur le montre éloquemment dans la touchante parabole du fils prodigue.

L'enfant dénaturé demande à son père la part de biens qui lui revient. Il n'y avait droit qu'après la mort de son père. Néanmoins celui-ci s'exécute et donne à l'ingrat le tiers de ses biens, parce que la

loi attribuait à l'aîné deux parts dans l'héritage paternel. Le fils rassemble sa fortune et, peu de jours après, il part pour un pays étranger, loin de la maison de son père, avec l'intention d'y vivre dans le plaisir. La mère n'apparaît pas dans la parabole ; elle était morte, sans doute, autrement son jeune fils n'eût pas eu le cœur de l'abandonner.

La fortune fut bientôt dissipée en débauches, et la situation du fils devint d'autant plus pénible qu'une grande famine se fit sentir dans ce pays étranger. Il fallait vivre pourtant. Le malheureux se loua à un propriétaire, qui l'envoya dans son domaine pour garder les pourceaux, dure extrémité pour un Juif aux yeux duquel ces animaux étaient immondes. La pitance était maigre, en ce temps de famine ; le pâtre improvisé ne mangeait pas à sa faim. On donnait aux pourceaux des caroubes, gousses longues de quinze à vingt centimètres qui renferment une pulpe rousse avec un certain nombre de graines et constituent le fruit du caroubier. Cette grossière nourriture faisait envie au pâtre affamé ; mais il n'en pouvait prendre, car il était surveillé et personne n'eût consenti à lui en accorder.

La faim le fit réfléchir ; il compara son état lamentable à celui des serviteurs employés chez son père et résolut de reprendre le chemin de la maison paternelle. Mais il avait conscience de ses torts. Il comprit que, pour s'attirer l'indulgence de son père, il fallait commencer par les avouer, et ensuite se préparer à une vie d'expiation ; il comprit surtout qu'il avait offensé quelqu'un de plus grand que son père, le ciel, Dieu lui-même. Ainsi disposé, il partit sans prévenir, car on l'eût retenu, et laissa à d'autres la garde de son immonde troupeau.

Il n'avait pas présumé de l'indulgence de son père, car celui-ci attendait son retour. Mais il n'avait

pas prévu l'accueil affectueux qui lui était réservé. Le père ne lui laisse pas même dire tout ce qu'il a préparé. Il se jette à son cou, l'embrasse et commande à ses serviteurs de préparer de suite un grand festin de joie. Une robe neuve et belle remplace les haillons du malheureux ; l'anneau est mis à son doigt pour lui restituer sa qualité d'homme libre et riche ; des chaussures cachent ses pieds endoloris. Cependant le veau gras, tué et cuit à la hâte, est servi, et l'on se met joyeusement à table au son des instruments.

Ce qu'il y a de plus saillant dans tout ce récit, c'est évidemment la grande joie du père. Si le fils est heureux d'un pareil accueil, le père l'est encore bien davantage du retour de l'égaré. « Mon fils était mort et il revit, » se plaît-il à répéter, « il était perdu et il est retrouvé. » Il semble qu'après la séparation cruelle, le fils manquait beaucoup plus au père, que le père au fils.

Il ne faut pas oublier que tous ces traits sont imaginés par le Sauveur lui-même. Personne ne connaît le Père que le Fils, a-t-il dit (98). Il sait donc excellemment quels sont les sentiments du Père pour le pécheur repentant, et il les exprime de manière à convaincre les cœurs les plus rebelles.

« Son fils aîné était dans les champs, et pendant qu'il arrivait et approchait de la maison, il entendit la symphonie et la danse. Il appela un des serviteurs, et lui demanda ce que c'était. Celui-ci lui dit : Votre frère est arrivé et votre père a tué le veau gras, parce qu'il a retrouvé son fils sain et sauf. Le fils aîné s'indigna et ne voulut pas entrer. Son père sortit donc et se mit à le prier. Mais il répondit à son père : Voilà nombre

d'années que je vous sers, sans jamais transgresser vos ordres, et vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour faire fête avec mes amis. Mais quand, après avoir dévoré son bien avec des courtisanes, votre fils que voilà est arrivé, vous avez tué pour lui le veau gras ! Mais le père lui dit: Mon fils, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait pourtant faire fête et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort, et il revit ; il était perdu, et il est retrouvé. »

S. LUC, **15**, 11-32.

Tout ce qui est à moi est à toi. La parabole a une suite importante. Le père a eu une telle hâte de commencer la fête qu'il n'a même pas attendu le retour du fils aîné. Celui-ci le prit assez mal. Entendant le bruit des instruments et de la danse, et apprenant par un serviteur ce qui se passait, il refusa d'entrer.

Le père, si joyeux d'avoir retrouvé le plus jeune, ne voulait pas avoir la douleur de perdre maintenant l'aîné. Il sortit aussitôt au-devant du mécontent et se fit suppliant pour l'adoucir. L'aîné ne comprenait pas la joie plus grande pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent. Il se plaignit de n'avoir jamais été traité aussi magnifiquement que son frère coupable.

Le père lui rappela alors que tout était commun entre eux, puisqu'ils vivaient ensemble, mais que pourtant le retour du plus jeune méritait bien d'être fêté.

La parabole s'arrête là à dessein, sans dire le parti que prit le fils aîné. L'attitude des deux frères

figure en effet celle de plusieurs catégories d'hommes.

1° Le fils plus jeune représente ceux qui s'éloignent de Dieu et ensuite se convertissent, et l'aîné, les justes qui demeurent toujours fidèles. Ces derniers n'ont pas le droit de murmurer au sujet de la miséricorde divine, d'autant que le mérite de leur longue fidélité demeure toujours aux yeux du Seigneur.

2° Le fils prodigue, ce sont ces publicains et ces pécheurs, qui ont offensé Dieu, sans doute, mais dont le Sauveur provoque et accueille le retour avec une si miséricordieuse bonté. Le fils aîné, ce sont les pharisiens et les docteurs, qui se croient fidèles serviteurs de Dieu et s'indignent des attentions que le Sauveur témoigne à ceux qu'ils tiennent pour des pécheurs. Ces derniers entrent dans la salle du festin, c'est-à-dire dans le royaume des cieux ; les pharisiens, conviés eux aussi, consentiront-ils à y entrer en pareille compagnie ? La parabole le laisse indécis.

3° Enfin la parabole, dans son sens le plus général, met surtout en regard les gentils et les Juifs. Dieu veut ramener les premiers sans perdre les autres. Les Juifs s'y prêteront-ils ? Restés seuls à la maison paternelle, après le départ des autres peuples pour les pays lointains de l'infidélité, consentiront-ils à y demeurer après le retour de leurs frères repentis ? Le Sauveur pose devant eux la question ; à eux d'y répondre.

117. L'INTENDANT INFIDÈLE. — Jésus disait encore à ses disciples : « Un homme riche avait un intendant, sur le compte duquel on lui fit ce rapport défavorable qu'il avait dissipé ses biens. Il l'appela donc et lui dit : Que m'apprend-on de

toi? Rends-moi compte de ta gestion, car désormais tu ne pourras plus être intendant. L'intendant se dit en lui-même : Que faire, puisque mon maître me retire l'intendance? Je suis incapable de travailler la terre et j'ai honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand j'aurai été éloigné de l'intendance, les gens me reçoivent chez eux. Il fit donc appeler les uns après les autres les débiteurs de son maître, et il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître? Celui-ci dit : Cent barils d'huile. L'intendant lui dit : Reprends ta créance, assieds-toi vite et écris cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et toi, combien dois-tu? Celui-ci répondit : Cent mesures de froment. L'intendant lui dit : Reprends ton billet et écris quatre vingts. Le maître loua l'intendant malhonnête de la prudence avec laquelle il avait agi. »

Rends-moi compte de ta gestion. La propriété rurale prenait souvent une grande extension aux mains du Juif habile. A la suite d'abondantes récoltes et d'heureuses spéculations, il ajoutait chaque année à ses domaines. Il lui fallait alors des intendants pour régir sa propriété et lui faire rendre le plus possible. L'intendant n'était pas toujours suffisamment honnête pour ne pas succomber à la tentation d'arrondir son salaire et de faire lui aussi sa fortune au dépens du maître. Celui-ci, presque toujours absent, était bien obligé d'avoir confiance en son intendant. L'intendant avait toutes les facilités pour tromper un propriétaire qui n'entendait rien à l'exploitation d'un domaine, et si le bruit de ses malversations arrivait aux oreilles du maître, il

savait, pour se tirer d'embarras, lui présenter des comptes de sa façon.

Notre-Seigneur met en scène un intendant de cette espèce. Cet intendant a commis de tels abus de confiance que le maître se décide à le renvoyer ; mais auparavant, il lui fera rendre compte de sa gestion. Par suite de son renvoi, l'intendant qui a tout gaspillé sans prévoir l'avenir, se voit acculé soit au travail mercenaire, soit à la mendicité, deux choses auxquelles il ne saurait se résoudre.

Il prend alors un parti habile, celui de mettre ses subordonnés dans ses intérêts en leur accordant des réductions frauduleuses sur leurs créances. Il les fait venir et diminue, parfois de moitié, la qualité des denrées qu'ils doivent à leur maître ; puis il leur fait souscrire de nouveaux billets dans ce sens. De la sorte, si le maître persiste dans la décision qu'il a prise, l'intendant renvoyé pourra compter sur l'assistance et l'hospitalité de ses obligés. Ceux-ci en effet lui resteront attachés beaucoup moins par les liens fragiles de la reconnaissance, que par ceux d'une complicité malhonnête qui pourrait les faire chasser eux aussi, si elle venait à être connue du propriétaire.

« Les enfants de ce monde sont en effet plus prudents en ce qui les concerne que les fils de lumière. Et moi je vous dis : Faites-vous des amis avec l'argent d'iniquité, afin que, quand vous ne serez plus, on vous reçoive dans les tabernacles éternels. Celui qui est fidèle dans une petite chose est fidèle dans une plus grande, et celui qui est injuste dans une petite chose est injuste dans une plus grande. Si donc vous n'avez pas été fidèles en ce qui concerne l'argent d'ini-

quité, qui donc vous confiera la richesse véritable ? Et si vous n'avez pas été fidèles au sujet d'un bien étranger, qui donc vous donnera celui qui est à vous ? Nul serviteur ne peut servir deux maîtres, car ou bien il détestera l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. »

En entendant toutes ces choses, les pharisiens qui étaient des avares, se moquaient de lui. Il leur dit : « Vous autres, vous vous posez comme justes aux yeux des hommes ; mais Dieu connaît vos cœurs ; aussi ce qui est grand pour les hommes est l'abomination même devant Dieu. La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean ; depuis lors, c'est le royaume de Dieu qui est annoncé, et chacun fait effort pour y entrer. Or il est plus facile au ciel et à la terre de passer, qu'à un seul point de la loi de tomber.

« Quiconque renvoie sa femme et en prend une autre, commet l'adultère, et quiconque prend celle qu'un autre a renvoyée commet aussi l'adultère. »

S. LUC, **16**, 1-18.

Faites-vous des amis avec l'argent d'iniquité. Le Sauveur fit ressortir l'habileté de cet intendant malhonnête et il loua sa prudence, sans approuver, bien entendu, l'injustice du procédé. Les gens du monde, en effet, sont plus habiles dans leurs affaires temporelles que les serviteurs de Dieu dans leurs affaires spirituelles. A l'exemple de l'intendant, ces derniers doivent employer l'argent, cause en effet de tant d'iniquités, à se faire des amis dans le ciel. De là, le précepte de l'aumône. Le Sauveur ayant

déclaré que celui qui la fait au pauvre la fait à lui-même, il se déclare ainsi l'ami céleste du disciple charitable (47).

Il tire une autre conséquence de la parabole, et ici il condamne la malhonnêteté de l'intendant. Celui qui ne sait pas être fidèle dans le maniement d'une petite chose, comme l'argent, n'est pas capable de posséder cette grande chose, qui est la richesse spirituelle. De plus, celui qui traite injustement son prochain ne sera pas qualifié pour obtenir la justice envers lui-même (48).

Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. Ce sont deux maîtres irréductiblement incompatibles ; s'attacher à l'un, c'est nécessairement se détacher de l'autre. L'intendant infidèle a servi l'argent, le disciple doit servir Dieu ; il ne peut que se servir de l'argent, de la manière que le Sauveur prescrit ou conseille, mais en ayant soin de ne servir que Dieu.

Ce qui est grand pour les hommes est l'abomination même devant Dieu. Les pharisiens se moquèrent des idées économiques du Sauveur. Ils aimaient l'argent, comme leurs ennemis, les sadducéens. Ils estimaient avant tout l'homme qui avait su faire sa fortune. Mais ils avaient beau poser comme justes et serviteurs de Dieu aux yeux des hommes ; leur vrai maître était l'argent, et ce qu'ils servaient était abominable aux yeux de Dieu. Ils disaient : Bienheureux les riches et ils tâchaient d'avoir ce bonheur. Le Sauveur disait : Bienheureux les pauvres, et il recommandait à ses disciples d'être de ceux-là, au moins par les dispositions du cœur.

Les pharisiens prétendent pratiquer la loi de Moïse, qui permettait la richesse et promettait la prospérité temporelle à ses observateurs. Mais ce régime a pris fin avec Jean ; maintenant le royaume

de Dieu commence, il regarde la richesse comme un obstacle et une tentation, et il reçoit dans son sein la multitude des petits et des pauvres (52).

D'ailleurs cette loi ancienne a beaucoup d'autres prescriptions qui ne peuvent être abolies et qui s'imposeront à tous les hommes de tous les temps, particulièrement les commandements de Dieu, et ce sont ces prescriptions que transgressent à plaisir les pharisiens. Mais aucun point de la loi ne tombera ; il restera en vigueur dans le royaume de Dieu, soit dans sa teneur littérale, soit dans un sens plus relevé qui substituera le plus parfait au moins parfait.

Un de ces points est celui qui concerne le divorce. Les pharisiens tiennent à la lettre de la loi mosaïque ; le Sauveur ramène cette loi à sa rigueur et à sa perfection primitives (46).

118. LE RICHE ET LAZARE. — « Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de lin, et qui faisait chaque jour de splendides festins. Il y avait aussi un mendiant nommé Lazare, qui gisait à sa porte, couvert d'ulcères, et désireux de se rassasier avec les miettes qui tombaient de la table du riche ; personne ne lui en donnait, et même les chiens venaient et léchaient ses ulcères. Il arriva que le mendiant mourut, et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et fut enseveli dans l'enfer. Levant les yeux, pendant qu'il était dans les tourments, il vit au loin Abraham et Lazare dans son sein, et il s'écria : Père Abraham, ayez pitié de moi, et envoyez Lazare tremper l'extrémité de son doigt dans l'eau, pour qu'il rafraîchisse ma

langue, car je suis torturé par cette flamme. Abraham lui dit : Mon fils, souviens-toi que tu as reçu les biens pendant ta vie, de même que Lazare a reçu les maux. A présent, il est consolé, et toi tu es torturé. Mais par-dessus tout, entre nous et vous, un profond abîme a été établi, de sorte que ceux qui veulent passer d'ici jusqu'à vous ne le peuvent pas, non plus que traverser de là jusqu'ici. Le riche dit alors : Je vous prie alors, père, de l'envoyer dans la maison de mon père ; j'y ai cinq frères ; qu'il se présente à eux en témoin, afin qu'ils ne viennent pas eux aussi dans ce lieu de tourments. Mais Abraham lui dit : Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. Le riche reprit : Non, père Abraham ; mais si quelqu'un d'entre les morts vient à eux, ils feront pénitence. Abraham lui dit alors : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quelqu'un d'entre les morts aura beau ressusciter, ils ne croiront pas. »

S. LUC, **16**, 19-31.

Quelqu'un d'entre les morts aura beau ressusciter, ils ne croiront pas. A l'appui de ce qu'il a dit à propos de l'argent, le Sauveur raconte une saisissante parabole qui montre ce que devient le riche quand il ne vit que pour soi.

Un riche, splendidement vêtu, passe sa vie dans d'opulents festins. Il mène une existence heureuse et partage sa table avec ses amis. Il n'est point dit que sa richesse ait été mal acquise, ni que lui-même ait fait le moindre tort au prochain.

Un pauvre mendiant, Lazare, est à sa porte. Couvert d'ulcères et affamé, il voudrait bien se

rassasier des miettes tombées de la table du riche ; mais personne, ni maître, ni convives, ni serviteurs, ne fait attention à lui. Il est même réduit à un tel état d'impuissance, qu'il ne peut se défendre contre les chiens, et que ces bêtes, odieuses à l'oriental, osent venir impunément lécher ses ulcères.

La situation se prolonge ainsi un certain temps. Mais tout a un terme. Lazare meurt et il est porté triomphalement par les anges dans le sein d'Abraham, c'est-à-dire dans le séjour du bonheur. Ce n'est pas sa pauvreté qui vaut à Lazare cette récompense, mais c'est la manière humble et résignée dont il l'a supportée. Le riche meurt à son tour et est enseveli dans l'enfer. Ce n'est pas sa richesse qui lui vaut ce malheur, car le riche Abraham est au ciel, c'est la manière orgueilleuse et égoïste dont il a joui de sa richesse.

Du milieu des tourments, le riche peut apercevoir, dans des hauteurs lointaines, Abraham et ce Lazare, qu'il ne savait pas jadis apercevoir à sa porte. Alors il crie au secours. L'allègement qu'il sollicite est bien misérable, une goutte d'eau au bout du doigt de ce Lazare auquel il a dédaigné d'accorder une miette de pain. Mais ses tourments sont tels, au milieu des flammes, que ce secours insignifiant lui paraît appréciable. Il espère peut-être aussi que Lazare, voyant de plus près ses souffrances, sera ému de pitié et s'emploiera à les soulager.

Abraham répond au malheureux. Qu'il se souvienne maintenant de ce qui passait sur la terre : lui, riche et heureux, Lazare, pauvre et souffrant. Il y a désormais compensation et c'est justice. Le riche n'a pas à le trouver mauvais. De plus, sur la terre, il y avait comme un abîme entre le riche joyeux et le pauvre abandonné, et le premier n'a jamais eu la pensée de le franchir. L'abîme subsiste

dans l'autre vie, infranchissable et définitif. Lazare n'a donc pas la possibilité de venir auprès du riche perdu dans l'enfer.

Celui-ci, qui n'a pas eu pitié de Lazare, a pitié de ses frères restés sur la terre. Il voudrait leur épargner de venir partager son effroyable malheur. Que Lazare soit donc envoyé pour les avertir. — Mais les vivants ont pour s'instruire Moïse et les prophètes, dont les écrits sont lus et expliqués dans les synagogues. Par eux, ils sont très suffisamment renseignés sur leurs devoirs et sur les sanctions qui châtiront un jour la transgression de ces devoirs. Ils n'ont qu'à les écouter. — Sans doute, mais le riche estime que l'apparition d'un mort ferait plus d'effet sur ses frères. — Erreur, répond enfin Abraham, ils ne croiront pas plus au mort ressuscité qu'à Moïse et aux prophètes.

De très importantes vérités sont mises en relief dans cette parabole.

1° Par le bon usage des biens et des maux de la vie présente, on mérite le bonheur de l'autre vie, et, par leur mauvais usage, on mérite la damnation.

2° La prospérité des méchants et l'adversité des justes sur la terre constituent un problème qui ne trouvera que dans l'autre monde sa solution équitable et assurée.

3° Il y a un enfer dont les peines sont terribles et un paradis où les anges conduisent les justes. Ces derniers ne peuvent rien en faveur de ceux de leurs semblables qui se sont perdus, et les damnés peuvent encore moins en faveur de ceux qu'ils ont laissés sur la terre.

4° Dieu a établi des moyens ordinaires pour instruire les hommes et les aider à faire leur salut. C'est à ces moyens qu'il faut recourir, sans réclamer

des interventions extraordinaires pour croire et pour accomplir son devoir.

5° Les démonstrations de la vérité par la parole divine et les miracles du Sauveur doivent suffire à tous. Ceux qui réclament des miracles nouveaux et sur commande trouveront toujours des prétextes pour échapper aux conclusions que ces miracles imposeraient. En fait, la plupart des Juifs n'ont rien su conclure ni de la résurrection de Lazare de Bethanie, ni de celle du Sauveur.

6° Pratiquement, les pharisiens et les sadducéens sont figurés par ce mauvais riche ; malheur à eux s'ils continuent à l'imiter ! Lazare, au contraire, c'est ce pauvre peuple auquel les docteurs ne savent même pas accorder les miettes du festin de la science religieuse et de la vie spirituelle, et que le Sauveur veut bien lui-même nourrir et racheter.

119. LES SCANDALES. — « Quiconque en mon nom vous aura donné à boire une coupe d'eau, parce que vous appartenez au Christ, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense. Mais celui qui aura porté au mal un seul de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait qu'on lui attachât au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'on le précipitât au fond de la mer. Malheur au monde pour ses scandales ! Il est nécessaire, sans doute, qu'il arrive des scandales ; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive !

« Si ta main est pour toi une cause de péché, coupe-là. Mieux vaut pour toi être amputé et entrer dans la vie, qu'avoir deux mains et aller en enfer, dans le feu qui ne s'éteint pas. Si ton

pied te porte au mal, coupe-le. Car mieux vaut pour toi être boiteux et entrer dans la vie, qu'avoir deux pieds et être précipité dans l'enfer du feu qui ne s'éteint pas, où leur ver ne meurt pas et où le feu n'est jamais éteint. Si ton œil te porte au mal, arrache-le, et jette-le loin de toi. Car mieux vaut pour toi avoir un œil de moins et entrer dans le royaume de Dieu, qu'avoir deux yeux et être envoyé dans l'enfer du feu, où leur ver ne meurt point, où le feu n'est jamais éteint. Car chacun sera salé par le feu, et toute victime sera salée par le sel. Le sel est bon ; mais si le sel est affadi, avec quoi lui donnera-t-on de la saveur ? Ayez du sel en vous, et ayez la paix entre vous.

« Voyez donc à ne mépriser aucun de ces petits ; car je vous dis que dans les cieux leurs anges voient sans cesse la face de mon Père qui est dans les cieux. Quant au Fils de l'homme, il est venu pour sauver ce qui avait péri. Que vous en semble? Si quelqu'un possède cent brebis, et que l'une d'elles s'égare, n'en laisse-t-il pas quatre-vingt-dix-neuf dans les montagnes, et ne va-t-il pas à la recherche de celle qui s'est égarée? Et s'il lui arrive de la trouver, je vous le dis en vérité, il a plus de joie à son sujet que sur les quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. De même c'est la volonté de votre Père qui est dans les cieux, que pas un seul de ces petits ne périsse. »

S. MATTHIEU, **18**, 6-14 ; S. MARC, **9**, 41-49 ; S. LUC, **17**, 1-2.

Malheur au monde pour ses scandales. La goutte

d'eau est refusée au damné ; mais la coupe d'eau offerte au disciple du Christ, à cause de lui, aura sa récompense (67).

Si, au lieu d'une chose bonne, on présente au prochain quoi que ce soit qui le porte au mal, surtout si ce prochain est un humble disciple du Christ, on commet un crime. Mieux vaudrait pour celui qui cause le scandale qu'on le précipitât au fond du lac. Au moins, en se perdant lui-même, il ne perdrait pas les autres. Notre-Seigneur parle de lui attacher au cou une meule d'âne, pour assurer son immersion définitive.

Pour moudre leur blé, les Israélites plaçaient le grain entre deux pierres, et, en faisant tourner la pierre de dessus sur celle de dessous, ils réduisaient le grain en farine. On avait aussi des meules plus lourdes et plus puissantes, dont la pierre supérieure était mise en mouvement par un âne, et non plus par des femmes, comme c'était l'ordinaire.

Le Sauveur répète ensuite un avis qu'il a déjà donné sur la nécessité de sacrifier tout ce qui peut porter au mal (46).

Il rappelle encore le supplice des damnés, dont l'image est fournie par les monceaux d'immondices qu'on livre au feu dans la vallée de la Géhenne. Les vers pullulent dans cette corruption que le feu consume sans jamais s'éteindre. Ces vers et ce feu figurent tous les tourments dont sont accablés les damnés, et qui les atteignent dans tout leur être.

Ayez du sel en vous et ayez la paix entre vous. Les victimes des sacrifices anciens ne pouvaient être offertes à l'autel qu'après avoir été salées. Le disciple du Christ doit être salé par le feu, non pas celui de l'enfer, mais celui que le Sauveur est venu apporter sur la terre (107), celui qui purifie et vivifie les âmes en mettant en elles la grâce divine et en

leur faisant pratiquer toutes les vertus de la vie nouvelle. Si ce sel s'affadit, si ce feu s'éteint, que deviendra l'âme du disciple ? Chaque disciple doit avoir ce feu en lui, et garder la paix avec ses frères, puisque l'amour de Dieu et l'amour du prochain ne peuvent se séparer.

Leurs anges voient sans cesse la face de mon Père. Ces humbles et ces petits dont le Sauveur fait ses disciples, et les enfants eux-mêmes sont dignes d'égards. Les anges, qui voient dans le ciel la face de Dieu, sont chargés en même temps de veiller sur eux. Cette garde était déjà assurée aux justes de l'Ancien Testament (19) ; elle est maintenue pour chacun de ceux qui s'attachent au Sauveur.

Le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui avait péri. Il court à la recherche de la brebis perdue et la ramène au bercail (115). Il ne fait ainsi qu'exécuter la volonté du Père. La volonté de ce Père est que tous ses enfants soient sauvés et il a envoyé son Fils pour les y aider. S'il en est qui se perdent, c'est donc tout à fait contre la volonté de Dieu.

120. CORRECTION FRATERNELLE. — « Si ton frère t'a offensé, va et reprends-le, seul à seul avec lui. S'il t'écoute, tu auras gagné l'âme de ton frère ; s'il ne t'écoute pas, prends avec toi un témoin ou deux, afin que toute l'affaire se borne à l'intervention de deux ou trois témoins. S'il ne les écoute pas, dis-le à l'Église, et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.

« Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié sans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

« Je vous le dis encore, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre, quoi qu'ils demandent, ce leur sera accordé par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

S. MATTHIEU, **18**, 15-20 ; S. MARC, **9**, 49.

Si ton frère t'a offensé. Les disciples ne sont pas nécessairement parfaits. L'un d'eux peut s'oublier jusqu'à offenser son frère. Le Sauveur indique la manière de procéder en pareil cas. Il faut recourir successivement d'abord à un accommodement privé, ensuite à l'intervention d'un ou de deux témoins conciliateurs, enfin au jugement de l'Église elle-même. Celui qui résiste à ces trois instances mérite d'être traité comme les Juifs traitent les païens et les publicains : ils les tiennent à l'écart.

Les apôtres, en tant que chefs de l'Église, reçoivent ici le pouvoir de lier et de délier qui a déjà été attribué à Pierre (80). Leurs décisions, dans les différends entre disciples comme en toute autre matière, seront ratifiées dans le ciel.

Au lieu de se laisser diviser entre eux, les disciples doivent au contraire s'accorder ensemble. Leur accord, surtout dans la prière, a une telle puissance auprès du Père, que deux ou trois qui s'entendent peuvent tout obtenir et que le Sauveur est au milieu d'eux.

121. PARDON DES OFFENSES. « Prenez garde à vous. Si ton frère t'offense, reprends-le, et s'il fait pénitence, pardonne-lui. »

Pierre s'approcha et lui dit : « Seigneur, quand mon frère aura péché contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je? Est-ce jusqu'à sept fois? »

Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois. »

Si ton frère t'offense et s'il fait pénitence, pardonne-lui. Si l'on a le droit de reprendre l'offenseur, on a le devoir de lui pardonner quand il reconnaît ses torts.

Pierre croyait faire largement les choses en parlant de pardonner jusqu'à sept fois. Le Sauveur prescrit de pardonner soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire indéfiniment. C'est la mesure dont Dieu se sert vis-à-vis du pécheur sincèrement repentant. Une parabole vient en confirmation de ce commandement.

« Aussi le royaume des cieux ressemble à un roi qui voulut faire rendre leurs comptes à ses serviteurs. Quand il eut commencé à faire rendre les comptes, on lui présenta quelqu'un qui lui devait dix mille talents. Comme il n'avait pas de quoi rendre, son maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, et de lui en remettre le prix. Mais le serviteur se jetant à ses pieds le priait en ces termes : Ayez patience à mon égard et je vous rendrai tout. Le maître de ce serviteur eut pitié de lui, et le renvoya en lui remettant sa dette. Quand il fut sorti, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, et le saisissant il l'étranglait en disant : Rends ce que tu dois. Son compagnon se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes : Aie patience à mon égard, et je te rendrai tout. Mais il ne voulut pas ; il partit

et le fit mettre en prison, jusqu'à ce qu'il payât sa dette. A la vue de ce qui se passait, ses compagnons furent profondément affligés ; ils vinrent, et racontèrent à leur maître tout ce qui était arrivé. Son maître l'appela alors et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'as prié. Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu moi-même pitié de toi ? Alors son maître irrité le livra aux exécuteurs, jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur. »

S. MATTHIEU, **18**, 21-35 ; S. LUC, **17**, 3-4.

Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon ? Un roi, possédant de riches provinces, se fait rendre les comptes de ses intendants. On lui en présente un qui lui est redevable d'une somme énorme de dix mille talents, ce qui représente à peu près soixante millions. Cet intendant doit être un gouverneur de province qui n'a pas versé les impôts d'une ou de plusieurs années. Pour le punir, le roi veut le faire vendre avec toute sa famille, de manière qu'ils deviennent tous esclaves. Le produit de la vente sera d'ailleurs bien loin d'équivaloir à la somme due au roi. L'intendant demande grâce et promet de tout payer. Le roi se laisse toucher, et non seulement il n'exécute pas sa menace, mais encore il remet à l'intendant toute sa dette.

Sortant de chez le roi, celui-ci rencontre un serviteur qui lui doit cent deniers, quelque chose comme quatre-vingts et quelques francs. Il le prend à la gorge, malgré ses supplications et le fait mettre en prison jusqu'au paiement complet de la dette.

Informé de cette conduite, le roi est justement indigné et il traite l'intendant impitoyable comme il le mérite si bien.

Dieu pardonne les plus graves offenses commises contre lui, à condition qu'on pardonne les offenses relativement très légères qu'on a pu recevoir du prochain. Voilà pourquoi il nous fait dire : « Pardonnez-nous comme nous pardonnons » (47). Les deux dettes indiquées par le Sauveur se distinguent par une différence énorme, afin de faire comprendre combien l'offense envers Dieu dépasse démesurément l'offense envers les hommes.

122. SERVICE DU MAITRE. — Les apôtres dirent au Seigneur : « Augmentez en nous la foi. » Le Seigneur dit : « Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce mûrier : Déracine-toi, et transplante-toi dans la mer, il vous obéirait.

« Si quelqu'un de vous a un serviteur au labour ou au pâturage, quand celui-ci revient du champ, lui dira-t-il : Arrive vite et mets-toi à table, au lieu de dire : Prépare-moi à souper, ceins-toi et sers-moi, jusqu'à ce que j'aie mangé et bu, et ensuite tu mangeras et tu boiras? Sait-il grand gré à son serviteur d'avoir fait ce qu'il lui avait commandé ? Je ne le pense pas. De même vous, quand vous aurez fait ce qu'on vous a commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous n'avons fait que ce que nous devions faire. »

S. LUC, **17**, 5-10.

Nous sommes des serviteurs inutiles. Les apôtres sentaient le besoin d'une foi plus vive, pour être à

la hauteur de leur mission. Ils en demandèrent la grâce au Sauveur. Avec tant soit peu de vraie foi, leur dit le Maître, on pourrait se faire obéir même d'un arbre (83). Ce serait alors Dieu lui-même qui entrerait en action.

C'est lui seul d'ailleurs qui agit par ses serviteurs, de sorte que ceux-ci n'ont pas à tirer gloire de ce qu'ils ont fait. Quand le serviteur revient des champs, son maître l'applique à une autre tâche sans qu'il ait à murmurer. Ainsi, au service de Dieu, tout ce que l'on a fait, on devait le faire. Il n'y a jamais lieu de se considérer comme un serviteur indispensable. Tout serviteur sensé doit même se regarder comme inutile, par ce que Dieu pouvait se passer de lui pour accomplir son œuvre.

123. LES DIX LÉPREUX. — Il arriva qu'en se rendant à Jérusalem, il passait entre la Samarie et la Galilée.

Comme il entrait dans un village, il se présenta à lui dix lépreux, qui se tinrent à distance, et élevèrent la voix pour dire : « Jésus, maître, ayez pitié de nous. » Dès qu'il les vit, il dit : « Allez, montrez-vous aux prêtres. » Pendant qu'ils allaient, ils furent purifiés. L'un d'entre eux, voyant qu'il était purifié, revint aussitôt en glorifiant Dieu à haute voix, et il se jeta la face à ses pieds, en rendant grâces. Or c'était un samaritain. Jésus prit la parole et dit : « N'y en a-t-il pas eu dix de purifiés ? Où sont les neuf autres ? Il ne s'est trouvé, pour revenir et rendre gloire à Dieu, que cet étranger ! » Il lui dit alors : « Lève-toi, et va-t-en, car ta foi t'a sauvé. »

S. LUC, **17**, 11-19.

Où sont les neuf autres ? Jésus continuait sa route vers Jérusalem, en se dirigeant vers le Jourdain par les régions qui confinent à la Samarie.

Dix lépreux, vivant probablement ensemble, profitèrent de son passage, et à distance implorèrent leur guérison. Jésus leur dit d'aller se montrer aux prêtres, qui devaient constater leur état (36), et, chemin faisant, ils furent guéris. Récompensés ainsi de leur foi et de leur obéissance, ils se demandèrent sans doute ce qu'ils avaient à faire. Neuf d'entre eux, du pays galiléen, jugèrent que le plus pressé était d'aller trouver les prêtres, comme ils en avaient reçu l'ordre, afin de pouvoir rentrer plus tôt dans la vie commune. Le dixième, qui était samaritain, se sépara d'eux et revint de suite remercier son bienfaiteur. Le Sauveur fut péniblement affecté de voir que ses compatriotes montraient moins de reconnaissance qu'un étranger. Ce dernier obtint de Jésus de nouvelles grâces et l'approbation de sa conduite. Il figurait tous ces gentils qui seront plus reconnaissants du bienfait de la foi que les Juifs. Ceux-ci croiront trop aisément que tout leur est dû.

124. L'AVÈNEMENT DU CHRIST. — Comme les pharisiens lui demandaient : « Quand doit venir le royaume de Dieu ? » il leur répondit : « Le royaume de Dieu ne vient pas visiblement. On ne dira pas non plus : Il est ici, ou il est là ; car voici le royaume de Dieu, il est au dedans de vous. »

Il dit à ses disciples : « Des jours viendront où vous désirerez voir un seul jour du Fils de l'homme, et vous ne le verrez pas. On vous dira : Il est ici, il est là. N'y allez pas, n'y suivez personne. Car de même que l'éclair qui brille sous

le ciel illumine ce qui est sous le ciel, ainsi sera le Fils de l'homme à son jour. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération. Comme il arriva aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours du Fils de l'homme. On mangeait, on buvait, on prenait femme, on se donnait en mariage, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche : le déluge survint et fit périr tout le monde. Il en fut de même aux jours de Lot : on mangeait et on buvait, on achetait et on vendait, on plantait et on bâtissait ; mais le jour où Lot sortit de Sodome, Dieu fit pleuvoir du ciel le feu et le souffre et fit périr tout le monde. Ainsi en sera-t-il au jour où le Fils de l'homme se manifestera. A cette heure-là, que celui qui est sur le toit, pendant que ses ustensiles sont à la maison, ne descende pas pour les prendre. Pareillement, que celui qui est au champ ne revienne pas en arrière. Souvenez-vous de la femme de Lot. Quiconque cherchera à sauver sa vie, la perdra, et quiconque la perdra, la fera renaître. Je vous le dis, cette nuit-là deux seront dans le même lit : l'un sera pris, l'autre sera laissé ; deux femmes moudront ensemble : l'une sera prise, l'autre sera laissée. Deux sont aux champs ; l'un sera pris, l'autre sera laissé. » Ils prirent la parole pour lui dire : « Où donc, Seigneur ? » Il leur dit : « En quelque endroit que soit le corps, les aigles s'y rassembleront. »
S. LUC, **17**, 20-37.

Le royaume de Dieu est au-dedans de vous. L'opinion à peu près générale des Juifs était que le Messie se

manifesterait avec éclat et qu'il établirait le royaume de Dieu avec de grandes démonstrations de puissance et de domination temporelle sur les ennemis de la nation. Des pharisiens ont entendu Jésus faire de fréquentes allusions à l'établissement de ce royaume. Mais, ne voyant rien se produire de ce qu'ils attendent, ils demandent au Sauveur quand ce royaume apparaîtra. Jésus leur répond que ce royaume ne s'établira pas d'une manière visible, de telle sorte qu'on puisse dire : Il est ici, il est là. Ce royaume, en tant que société spirituelle, existe déjà ; les éléments en sont disséminés dans tout le pays et ils se composent de tous ceux qui se sont attachés à Jésus. En tant que vie nouvelle, le royaume de Dieu s'établit dans les âmes par la foi au Messie et l'obéissance à ses préceptes ; il est au-dedans de ceux qui le possèdent et ne se manifeste guère au dehors, au moins pour le moment.

Comme il arriva aux jours de Noé, ainsi en sera-t-il aux jours du Fils de l'homme. La question des pharisiens et la réponse de Jésus ont éveillé la curiosité des disciples sans la satisfaire pleinement. Le Sauveur, pour les instruire et les déprendre des opinions courantes sur la manifestation du Messie veut bien leur ouvrir quelques vues, encore mystérieuses, sur le développement de son règne.

1° Les disciples auront à subir de telles épreuves qu'ils désireront voir ne fût-ce qu'un jour du Fils de l'homme venant pour les délivrer. Leur désir ne sera pas exaucé et ils devront persévérer dans la patience. Sans doute, on leur dira : Le Christ est ici, il est là. Qu'ils n'y aillent pas, car ce sera faux.

2° Quand le Christ viendra réellement, à son jour, c'est-à-dire à sa venue glorieuse pour le jugement final, il apparaîtra comme l'éclair qui

illumine tout d'un coup le ciel d'un bout à l'autre.

3° Avant cette apparition glorieuse, il faut que le Christ souffre et qu'il soit rejeté par les hommes de la génération présente.

4° La venue glorieuse du Christ se produira à l'improviste. Au temps de Noé, les hommes vivaient à leur ordinaire, sans se douter de rien : le déluge arriva soudain et tous périrent. Au temps de Lot, il en était de même : le feu du ciel tomba tout à coup et détruisit les villes coupables. Ainsi en sera-t-il quand le Fils de l'homme apparaîtra.

5° Pour se tenir prêt au jour du jugement, il ne faudra pas se laisser attarder par le souci des choses de ce monde. Quelqu'un est sur la terrasse de sa maison ; qu'il ne descende même pas pour prendre quelque objet à l'intérieur. Quelqu'un est aux champs ; qu'il ne revienne point sur ses pas. Qu'on se souvienne de la femme de Lot qui périt pour s'être attardée à regarder en arrière ce qui se passait dans les villes coupables.

6° Il faudra savoir faire pour Dieu tous les sacrifices. Se préoccuper outre mesure de sa vie matérielle et rechercher dans ce but les biens de ce monde, ce sera se perdre. Tout sacrifier en ce monde, ce sera tout gagner dans le monde à venir.

7° Le jugement de Dieu assurera aux uns et aux autres un sort différent, selon leurs mérites, et malgré l'identité apparente de leurs conditions sur la terre. De deux qui sont dans le même lit, l'un sera pris pour la récompense, l'autre laissé pour la damnation. Deux femmes sont occupées à moudre le grain ; accroupies sur le sol, elles tiennent chacune l'une des deux manettes qui permettent de faire tourner la meule supérieure. L'une sera prise pour la récompense et l'autre laissée pour la damnation. Deux hommes sont ensemble à travailler aux champs;

l'un sera pris pour la récompense et l'autre laissé pour la damnation.

8° Il est clair que ces conseils donnés en vue de la préparation au grand jugement ne concernent pas seulement les hommes qui vivront dans les derniers temps. Ils s'appliquent aux hommes de toutes les époques, et par conséquent visent la préparation à la mort qui met chacun en face du souverain Juge. La mort, comme le jugement, saisit les hommes à l'improviste, prend l'un et laisse l'autre, doit trouver chacun détaché des choses de ce monde et conduit les uns à la récompense et les autres au châtiment.

Les apôtres demandèrent en quel lieu se passerait le grand événement. Le Sauveur répondit par une comparaison : là où est un cadavre, les aigles se rassemblent d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin d'aller les chercher. De même, le jugement se passera là où les hommes seront tombés. Pour chacun en particulier, sitôt que la mort l'aura saisi, le Juge se trouvera là pour régler son sort éternel.

125. PERSÉVÉRANCE DANS LA PRIÈRE. — Il leur adressait cette parabole, sur la nécessité de toujours prier sans jamais se lasser : « Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait pas Dieu et n'avait peur d'aucun homme. Il se trouvait aussi dans cette ville une veuve qui vint au juge en disant : Rendez-moi justice contre mon adversaire. Pendant longtemps, il n'en voulut rien faire Mais à la fin, il se dit en lui-même : Il est vrai que ne je crains pas Dieu et que je n'ai peur d'aucun homme. Mais cette veuve m'ennuie ; je vais donc lui rendre justice, car à force de venir, elle finirait par me rompre la tête. »

Le Seigneur ajouta : « Écoutez ce que dit ce juge d'iniquité. Quant à Dieu, ne rendra-t-il pas justice à ses élus, qui crient vers lui le jour et la nuit, et gardera-t-il sa patience à leur égard? Je vous dis qu'il leur fera justice au plus tôt. Et pourtant, quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre? »

S. LUC, **18**, 1-8.

Dieu ne rendra-t-il pas justice à ses élus qui crient vers lui ? Pour se préparer au jugement, il faut prier, avec l'assurance que Dieu traitera ses serviteurs comme il a traité le pauvre Lazare.

Afin d'encourager la prière, le Sauveur raconte une nouvelle parabole. Pour obtenir justice contre ses adversaires, une veuve s'adresse au juge. Mais ce juge ne craint ni Dieu ni les hommes. Il s'en trouvait alors un certain nombre de cette espèce, viveurs sans conscience qui trafiquaient de la justice. La veuve n'avait sans doute pas le moyen de gagner ses bonnes grâces. Elle prit le parti de le harceler de ses requêtes, et, pour s'en débarrasser, le juge fit droit à sa demande. Dans une parabole analogue (101), le Sauveur a déjà montré comment Dieu attend du suppliant même des instances qui pourraient paraître importunes.

Dieu ne sera donc pas insensible aux appels de ses élus, c'est-à-dire de ses disciples choisis, de ceux qui font partie de son petit troupeau d'élite. Il ne tardera pas à les défendre et leur fera justice au plus tôt, sans se laisser harceler longtemps comme le juge inique. Cependant « au plus tôt » ne signifie pas : sitôt la prière entendue, puisque le Sauveur recommande la prière persévérante. Il est certain toutefois que, dès le premier appel, Dieu mettra au

cœur de son serviteur la patience, l'espérance, le courage, la persévérance et la confiance dans la prière elle-même, et que la délivrance viendra toujours bientôt, étant donnée la brièveté de la vie.

Jésus termine par une question troublante. A son premier avènement, il ne trouve guère de foi sur la terre ; à son second, en trouvera-t-il encore ? La réponse n'est pas donnée, mais la forme de la question suffit à insinuer qu'aux derniers jours de l'humanité le nombre des croyants ne sera pas très considérable. L'Église n'aura donc pas de triomphe final sur la terre ; jusqu'à la fin, la religion de Jésus-Christ n'atteindra qu'une minorité d'âmes fidèles, au milieu d'une masse d'indifférents, d'incroyants et d'adversaires acharnés.

126. LE PHARISIEN ET LE PUBLICAIN. — Il dit cette parabole à certains hommes qui, confiants en eux-mêmes parce qu'ils se regardaient comme justes, méprisaient les autres. « Deux hommes montèrent au temple pour prier. L'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien debout priait ainsi en lui-même : Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine, et je donne la dîme de tout ce que je possède. Le publicain, debout au loin, ne voulait même pas lever les yeux au ciel ; mais il se frappait la poitrine et disait : Dieu, ayez pitié de moi, qui suis un pécheur. Je vous le dis, celui-ci descendit justifié dans sa maison, mais non celui-là.

Car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. »

S. LUC, **18**, 9-14.

Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. Notre-Seigneur a récemment rappelé ce principe, au cours d'un repas chez un pharisien (112). Il en fait maintenant le sujet d'une parabole. Il s'adresse à d'autres pharisiens qui se regardent comme des hommes parfaits, à raison de leurs multiples observances, et n'ont que du mépris pour les autres.

Un pharisien et un publicain montent au temple. Dans l'estime des Juifs, le premier est au plus haut, le second au plus bas de l'échelle sociale. Le pharisien prie debout, bien en vue, pour que tous remarquent son attitude édifiante et son air pénétré. C'est le sépulcre blanchi ; qu'y a-t-il au fond du cœur ? La reconnaissance envers Dieu, sans doute, mais une reconnaissance qui comporte une très grande estime de soi et un très grand dédain des autres. Il remercie Dieu d'être un homme à part, dont les hommages doivent être singulièrement glorieux pour le Très-Haut. Il n'est pas comme les autres qui ne sont pas pharisiens : ceux-là sont voleurs, injustes, adultères. Voilà un tableau peu flatté de la société juive de l'époque. Le pharisien ajoute qu'il n'est pas comme ce publicain, qu'il aperçoit à quelque distance. Pour celui-là, il n'a pas à le décrire ; son nom dit tout. Non seulement le pharisien n'est pas comme les autres hommes ; mais encore il fait des œuvres excellentes qui le mettent hors de pair. Il jeûne deux fois la semaine. La loi n'obligeait qu'à un jeûne, le jour de la fête de l'Expiation, à la fin de septembre. Mais à l'époque évangélique, on observait dans le cours de l'année

vingt-sept autres jeûnes, en souvenir de divers anniversaires malheureux. Le sanhédrin prescrivait aussi certains jeûnes de temps en temps. Par dévotion, les pharisiens et des Juifs pieux jeûnaient le second et le cinquième jour de chaque semaine, soit le lundi et le jeudi. Les disciples de Jean jeûnaient les mêmes jours (38). De plus, le pharisien se vante de donner aux pauvres la dîme de tout ce qu'il acquérait, alors que l'obligation de la dîme ne portait que sur certains objets (103). En somme, le pharisien ne trouve aucune grâce à demander, aucun pardon à solliciter. Il est sátisfait de ce qu'il est et de ce qu'il fait, et il en loue Dieu.

Le publicain lui aussi est debout pour prier, puisque c'était l'attitude habituelle ; mais il reste à l'écart, n'ose lever les yeux au ciel et se frappe la poitrine en s'avouant pécheur et en réclamant la pitié divine. Il ne songe ni à se comparer aux autres ni à rappeler ce qu'il peut faire de bien. Il est un pécheur, il le sait, il l'avoue, et il prie en conséquence.

L'appréciation du Sauveur est catégorique : le publicain pécheur s'en retourna chez lui justifié ; le pharisien vertueux n'eut pas la même faveur. Grand à ses propres yeux, il était petit devant Dieu à cause de son orgueil. L'autre, méprisable à ses propres yeux, était juste aux yeux de Dieu à cause de son humilité.

Ici encore, on peut reconnaître le Juif dans le pharisien, et le gentil repentant et converti dans le publicain.

VI

SÉJOUR EN PÉRÉE ET EN JUDÉE

127. GUÉRISONS DIVERSES. — Quand il eut terminé ces discours, Jésus se leva, partit de la Galilée, et vint s'établir sur les frontières de la Judée, de l'autre côté du Jourdain. Les foules se rassemblèrent de nouveau autour de lui et le suivirent ; et, selon sa coutume, il se remit à les instruire et à opérer des guérisons dans cet endroit.

Il arriva où Jean avait commencé à baptiser et il y demeura. Beaucoup vinrent à lui et disaient : « Jean n'a fait aucun miracle. Mais tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. » Beaucoup crurent donc en lui.

S. MATTHIEU, **19**, 1-2 ; S. MARC, **10**, 1 ; S. JEAN, **10**, 40-42.

Les foules se rassemblèrent de nouveau autour de lui. Le Sauveur était arrivé au Jourdain, à une assez longue distance au sud du lac de Tibériade et vers les limites de la Samarie. Entre le lac et la mer Morte, il y avait un bon nombre de gués permettant de passer le fleuve. Le pays situé à l'est s'appelait la Pérée, ou pays « au delà ». La population en était très mélangée, mais on y trouvait encore beaucoup de Juifs. Jésus y continua son ministère au milieu de foules qui ne cessaient de se presser

sur ses pas pour l'entendre et faire guérir des malades.

Il parvint ainsi à l'endroit où Jean avait commencé à baptiser. On s'y rappelait naturellement le souvenir du précurseur. S'il n'avait pas fait de miracles comme Jésus, on se souvenait qu'il lui avait rendu témoignage et l'on reconnaissait que ce témoignage se trouvait justifié par les faits.

128. LE MARIAGE ET LE CÉLIBAT. — Des pharisiens s'approchèrent alors de lui pour le tenter, et lui dirent : « Est-il permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque raison que ce soit? » Il leur répondit : « N'avez-vous pas lu que celui qui a fait l'homme au commencement, a fait un homme et une femme et dit : A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux en une seule chair? Aussi ne seront-ils plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. » Ils lui dirent alors : « Pourquoi donc Moïse a-t-il permis de rédiger un acte de répudiation, et de renvoyer sa femme? » Il leur dit : « Si Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes, c'est à cause de la dureté de vos cœurs. Mais, dans le principe, il n'en a pas été ainsi. Je vous dis donc que celui qui renvoie sa femme, sauf dans le cas d'infidélité, et qui en épouse une autre, commet l'adultère ; et celui qui épouse celle qu'on a renvoyée commet aussi l'adultère. »

Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. Là Jésus fut amené, par une question captieuse des

pharisiens, à s'expliquer clairement sur la grave question du mariage. Il en avait parlé déjà deux fois (46, 117).

On lui demanda s'il était permis de répudier sa femme pour une raison quelconque. La loi de Moïse permettait le divorce pour une cause impliquant une tare, physique ou peut-être morale, chez la femme. On étendait cette cause à bien des cas. A cette époque, il y avait deux tendances contraires parmi les docteurs. Ceux de l'école de Schammaï voulaient rendre le divorce rare et difficile, tandis que les partisans de Hillel permettaient le divorce pour les motifs les plus futiles, un plat mal préparé, une parole indiscrète, une maladresse, parfois même le seul caprice du mari. La question était donc débattue et l'on voulait savoir à quel parti se rangeait Jésus.

Le Sauveur prit la question de plus haut. Il rappela l'institution primitive du mariage par Dieu lui-même, entre un homme et une femme, ne formant plus à eux deux qu'une même chair. Il conclut : « Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni. » C'était la condamnation péremptoire du divorce.

On lui objecta aussitôt la loi de Moïse. Le mari remettait à la femme répudiée un acte par lequel il déclarait qu'elle était libre désormais. Celle-ci pouvait dès lors se remarier légitimement avec un autre ; mais après ce second mariage, elle ne pouvait en aucun cas revenir à son premier mari. Moïse avait été obligé d'introduire le divorce dans sa loi, parce que cette institution était en vigueur chez tous les autres peuples et que les Israélites n'auraient jamais pu se plier à une législation trop rigoureuse en pareille matière.

Le Sauveur explique alors que Moïse avait agi

ainsi à cause de la dureté de cœur de ses compatriotes, c'est-à-dire de leur insoumission prévue à une loi trop sévère. Il ne put que réglementer la tolérance pour prévenir les plus graves abus. Mais c'était une atteinte à l'institution originelle du mariage. Le Sauveur prescrivait le retour à la loi primitive, et il formula ainsi la loi nouvelle : « Celui qui renvoie sa femme, sauf dans le cas d'infidélité, et qui en épouse une autre, commet l'adultère ; et celui qui épouse celle qu'on a renvoyée commet aussi l'adultère. »

Les seuls mots « sauf dans le cas d'infidélité » font ici quelque difficulté. Signifient-ils que, quand il y a infidélité de la femme, on peut divorcer et en épouser une autre ? Non, évidemment, puisque Jésus entend prescrire le retour à la loi primitive, qui ne connaissait pas le divorce. Il faut donc que ces mots ne tombent que sur ce qui précède. On ne peut renvoyer sa femme que dans le cas d'infidélité ; mais, même alors, celui qui l'a renvoyée ne peut en épouser une autre sans commettre l'adultère. L'infidélité de la femme permet donc la séparation de fait, mais non la séparation de droit. Elle ne rend la liberté ni à l'un ni à l'autre des époux. Ce que Dieu a uni reste uni en droit, sinon toujours en fait, et aucune autorité humaine n'a le pouvoir de rompre cette union pour lui en substituer une autre, ce qui serait criminel.

A la maison, les disciples l'interrogèrent de nouveau sur le même sujet. Il leur dit encore : « Quiconque renvoie sa femme et en prend une autre, commet l'adultère avec celle-ci ; et la femme qui renvoie son mari et en épouse un autre, commet l'adultère. » Les disciples lui dirent :

« Si telle est la situation de l'homme vis-à-vis de son épouse, mieux vaut ne pas se marier. » Il leur dit : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux qui en ont reçu le don. Il en est qui, du sein de leur mère, sont nés incapables de mariage ; d'autres qui ont été rendus tels par les hommes ; d'autres enfin qui s'en rendent eux-mêmes incapables à cause du royaume des cieux. Comprenne qui peut comprendre. »

S. MATTHIEU, **19**, 3-12 ; S. MARC, **10**, 2-12.

Tous ne comprennent pas cette parole. Les disciples furent étonnés de cette sévérité de leur Maître. A la maison, ils l'interrogèrent à ce sujet. Le Sauveur formula la loi dans les mêmes termes. Les pharisiens avaient demandé si on pouvait renvoyer sa femme « pour une raison quelconque », et le Sauveur avait répondu que le renvoi n'est légitime que « dans le cas d'infidélité ». Il n'a pas à reproduire cette clause pour satisfaire à la question des disciples ; il se contente de la formule générale : il y a crime d'adultère à épouser le mari dont la femme est encore vivante ou la femme dont le mari vit encore, que cette femme ait d'ailleurs été infidèle ou non.

Les apôtres saisirent parfaitement la portée rigoureuse de la sentence du Maître, qui tranchait si radicalement avec les facilités consacrées par l'ancienne loi. Si le Sauveur avait entendu restreindre au cas d'infidélité l'autorisation du divorce, il n'aurait fait en somme que consacrer les tendances restrictives de l'école de Schammaï. Mais, au jugement des apôtres, il proscrivait absolument le divorce. Il ne les détrompa point, ce qui leur fit tirer cette conclusion désespérée : « Mieux vaut ne pas se marier ».

Jésus observa que cette loi serait comprise et suivie par ceux qui en auraient le don, c'est-à-dire par ceux qui vivraient sous le régime de la grâce. La grâce, en effet, aidera soit à vivre toujours fidèlement dans le mariage, soit à vivre seul et sans nouvelle union, dans le cas où l'infidélité aura motivé une séparation de fait, soit même à renoncer totalement au mariage. Ceux qui, de naissance ou par violence, sont incapables de se marier, sont bien obligés de vivre seuls. La grâce sera aussi puissante que la nature, et ce à quoi plusieurs se résignent par force, beaucoup l'embrasseront par vertu. A côté du mariage rétabli dans l'austérité de sa loi primitive, on verra la virginité perpétuelle pratiquée par amour pour Dieu.

129. BÉNÉDICTION DES ENFANTS. — On lui amenait de petits enfants pour qu'il les touchât, leur imposât les mains et priât sur eux. A cette vue, les disciples faisaient des reproches à ceux qui les amenaient. Jésus s'en aperçut et s'en montra indigné ; il fit approcher ces enfants et dit : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas de m'approcher, car le royaume des cieux est à leurs pareils. Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas. » Alors il les embrassa, leur imposa les mains, les bénit et partit de là.

S. MATTHIEU, **19**, 13-15 ; S. MARC, **10**, 13-16 ; S. LUC, **18**, 15-17.

Laissez venir à moi les petits enfants. Deux questions connexes, celle du mariage et celle des enfants, se trouvent rapprochées l'une de l'autre au milieu

des incidents de ce voyage du Sauveur. On lui amenait les enfants pour qu'il les bénît. Les apôtres trouvaient ces démarches indiscrètes. Jésus se montra indigné de leurs observations. Il exigea que les enfants lui fussent amenés et déclara de nouveau qu'il fallait être comme eux pour entrer dans le royaume des cieux (92). Il donna aux enfants toutes sortes de marques d'affection et il les bénit.

130. CONSEILS PRATIQUES. — Quand il fut sorti sur la route, un des principaux accourut, et, fléchissant le genou devant lui, lui adressa cette demande : « Bon Maître, qu'ai-je à faire de bien pour obtenir la vie éternelle ? » Jésus lui dit : « Pourquoi m'interroges-tu sur le bien ? Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a de bon que Dieu seul. Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. » — « Lesquels ? » dit celui-ci. Jésus repartit : « Tu les connais : tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne feras pas de vol, tu ne profèreras pas de faux témoignage ; honore ton père et ta mère, et aime ton prochain comme toi-même. » Le jeune homme lui répondit : « Maître, j'ai observé toutes ces choses depuis ma jeunesse ; que me manque-t-il encore ? » A ces paroles, Jésus le regarda et l'aima ; puis il lui dit : « Il te manque encore une chose : si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres ; tu auras alors un trésor dans le ciel ; puis viens et suis-moi. » En entendant ce langage, le jeune homme fut affligé et s'en alla tout triste ; car il possédait beaucoup de bien.

Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. Un notable vint demander respectueusement au Sauveur ce qu'il faut faire pour entrer dans la vie éternelle. Il s'adressa à lui en l'appelant « bon Maître ». Jésus semble décliner ce qualificatif de « bon » pour l'attribuer à Dieu seul. Il le mérite lui-même, puisqu'il est Dieu ; mais ayant en face de lui un homme qui n'a aucune idée de sa divinité, il lui répond selon ses croyances. Puisque Dieu seul est le bien par excellence, on n'arrive jusqu'à lui dans la vie éternelle que par l'accomplissement de sa volonté exprimée dans les commandements. Mais les docteurs juifs ont tellement égaré les esprits en ajoutant et même en superposant à la loi leurs propres prescriptions, que le notable en est réduit à demander quels sont ces commandements.

Le Sauveur lui rappelle le décalogue. Son interlocuteur, qui est jeune encore, déclare qu'il a toujours été fidèle à l'observer. Jésus se prend alors d'affection pour cette âme généreuse, et il lui fait entendre les conseils dont la pratique mène à la perfection. Il s'agit de tout abandonner aux pauvres et de le suivre. Le jeune homme est riche ; il s'afflige de voir que la perfection demande de lui un si grand sacrifice, et il s'en va.

Jésus, le voyant tout attristé, jeta les yeux autour de lui et dit à ses disciples : « En vérité, je vous le dis, qu'il est difficile à ceux qui possèdent des richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! » Ses disciples étaient stupéfaits de ces paroles. Mais Jésus se reprit à leur dire : « Je vous le répète, mes chers fils, qu'il est difficile à

ceux qui mettent leur confiance dans les richesses d'entrer dans le royaume de Dieu ! Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. » Encore plus étonnés, les disciples se disaient entre eux : « Et qui donc peut être sauvé ? » Jésus, les regardant, leur dit : « Pour les hommes, c'est impossible, mais non pour Dieu ; car tout est possible à Dieu. »

S. MATTHIEU, **19**, 16-26 ; S. MARC, **10**, 17-27 ; S. LUC, **18**, 18-27.

Il est difficile à ceux qui possèdent des richesses d'entrer dans le royaume des cieux. Dans une de ses paraboles, le Sauveur a comparé les richesses aux épines qui étouffent le bon grain de la parole de Dieu (59). La comparaison trouve ici sa justification. Le départ du jeune homme attriste Jésus, qui signale encore une fois la richesse comme un obstacle à l'entrée dans son royaume. A ses disciples étonnés, il explique que l'obstacle vient, non pas de la richesse en elle-même, mais de la confiance que l'on met en elle.

La comparaison tirée du chameau est une hyperbole orientale, dont le Sauveur se servira plus loin quand il parlera des pharisiens qui « avalent le chameau » (156). Inutile donc de chercher à la diminuer en substituant le « câble » au chameau, comme le font quelques manuscrits grecs, ou en attribuant à une poterne de Jérusalem le nom de « trou de l'aiguille », qu'elle n'a porté qu'au moyen-âge. Le chameau qui passe par le trou d'une aiguille est une chose impossible ; mais, comme le Sauveur le dit aux apôtres étonnés, les choses impossibles sont possibles à Dieu. Aidé de la grâce, un riche peut

donc dégager son cœur de ses richesses, entrer dans le royaume de Dieu, s'y comporter dignement et mériter le ciel.

131. RÉCOMPENSE PROMISE. — Pierre prit alors la parole et lui dit : « Et nous, qui avons tout quitté et vous avons suivi, qu'aurons-nous donc?» Jésus leur dit : « En vérité, je vous le dis, vous qui m'avez suivi, à la résurrection, quand le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa majesté, vous aussi serez assis sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël; et quiconque aura quitté sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de moi et de l'Évangile, maintenant, dans le temps présent, il recevra cent fois autant, en maisons, en frères, en sœurs, en mères, en enfants, en champs, avec des persécutions, et dans le siècle futur la vie éternelle. Mais beaucoup des premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers. »

S. MATTHIEU, **19**, 27-30; S. MARC, **10**, 28-31; S. LUC, **18**, 28-30.

Nous, qui avons tout quitté et vous avons suivi, qu'aurons-nous donc? Les apôtres avaient entendu le Sauveur promettre au jeune homme un trésor dans le ciel, s'il abandonnait tous ses biens pour le suivre. Pour eux, ils n'étaient pas riches ; cependant ils avaient tout quitté pour le suivre. « Qu'aurons-nous donc ? » dit Pierre au nom de tous.

Ils auront deux récompenses. La première se rapportera à leur dignité d'apôtres. Constitués chefs de l'Église sur la terre, et à ce titre, persécutés,

jugés et condamnés par les hommes, au jour du grand jugement, ils seront associés à la puissance du Christ. Assis sur douze trônes de gloire, ils jugeront avec lui les douze tribus d'Israël, de cet Israël nouveau qui se composera de toute l'humanité appelée à la régénération par le Sauveur. Ils jugeront, c'est-à-dire qu'ils seront associés à la gloire triomphale du Christ comme ils l'ont été à son action régénératrice, à ses travaux, à ses souffrances et à sa mort.

La seconde récompense leur sera commune avec ceux qui, pour le Christ et son évangile, auront tout quitté, maison, parents et biens terrestres. Ici-bas, ils recevront déjà cent fois plus ; la satisfaction qu'ils auraient pu tirer de leurs parents et de leurs biens sera cent fois compensée par le bonheur qu'ils auront au service de Dieu (45). Ils auront en plus les persécutions qui, bien loin d'atténuer ce bonheur, ne contribueront qu'à l'augmenter, ainsi qu'il a été formellement promis. Enfin, ils auront plus tard la félicité de la vie éternelle, d'autant plus grande pour eux que leur générosité et leur fidélité auront été plus parfaites en ce monde.

Alors, pour beaucoup, les rôles seront renversés. Les premiers sur la terre par la dignité, la puissance, la noblesse, la richesse et tous les avantages qui peuvent séduire les hommes, seront les derniers, relégués dans le séjour du malheur éternel, comme Judas et les puissants qui ont combattu contre Dieu et son Christ ; ou moins favorisés dans le ciel que ne le seront de plus humbles, s'ils n'ont pas répondu assez généreusement à l'appel de Dieu, comme le jeune homme riche qui se contente d'observer les commandements sans vouloir aller plus loin. Les derniers seront les premiers, comme les apôtres partis de si bas pour devenir les princes de l'Église,

les pécheurs et les gentils méprisés des Juifs et les précédant dans le royaume de Dieu (110).

132. LES OUVRIERS A LA VIGNE. — « Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sortit de bon matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Quand il fut convenu avec les ouvriers d'un denier pour la journée, il les envoya dans sa vigne. Sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui se tenaient sur la place à ne rien faire. Il leur dit : Et vous aussi, allez à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera juste. Ils s'y en allèrent. Il sortit encore vers la sixième et la neuvième heure, et fit de même. Sorti enfin vers la onzième heure, il en vit d'autres qui étaient là et leur dit : Pourquoi restez-vous ici tout le jour à ne rien faire? — Parce que, dirent-ils, personne ne nous a loués. Il leur dit : Et vous aussi, allez à ma vigne. Quand le soir fut arrivé, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelle les ouvriers, et donne-leur le salaire, en commençant par les derniers jusqu'aux premiers. Lorsque vinrent ceux qui étaient arrivés vers la onzième heure, ils reçurent chacun un denier. Les premiers vinrent à leur tour et supposèrent qu'ils allaient recevoir davantage ; mais ils ne reçurent aussi que chacun un denier. En le recevant, ils murmuraient contre le père de famille : ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous les traitez de la même manière que nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais s'adressant à l'un deux : Mon ami, dit le maître, je ne te fais pas d'injustice. N'es-tu pas

convenu avec moi d'un denier? Prends ce qui est à toi et va-t-en. Je veux donner à celui qui est venu le dernier autant qu'à toi ; ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux ? Est-ce parce que je suis bon que ton œil est mauvais ? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers les derniers ; car il y a beaucoup d'appelés mais peu d'âmes d'élite. »

S. MATTHIEU, **20**, 1-16.

Je vous donnerai ce qui sera juste. Pour obtenir la vie éternelle, il ne suffit pas d'entrer dans le royaume de Dieu, il faut y travailler.

Le père de famille a une vigne à cultiver. Il va sur la place publique dès la première heure, il y loue des ouvriers et leur promet le salaire normal d'une journée de travail, un denier, soit environ 95 centimes. Comme il n'a pas trouvé autant d'ouvriers qu'il lui en fallait, il retourne à la place à la troisième, à la sixième, à la neuvième et même à la onzième heure, soit 9 heures, midi, trois heures et même cinq heures du soir, et il envoie d'autres ouvriers à sa vigne, en leur promettant un juste salaire.

Le soir, après la journée, il charge son intendant de payer un denier à chaque ouvrier, en commençant par les derniers. En voyant donner à ceux-ci un denier, les ouvriers de la première heure s'imaginent qu'ils recevront bien davantage. A leur grande surprise, ils ne reçoivent eux aussi qu'un denier et murmurent.

Le maître est dans son droit en agissant ainsi et il le leur fait remarquer. Il est juste envers eux, pourquoi lui serait-il interdit d'être généreux envers les autres ? Il a le cœur bon, pourquoi certains

ouvriers ont-ils l'œil mauvais, c'est-à-dire pourquoi sont-ils jaloux et voient-ils avec dépit le bien fait aux autres ? Finalement, tous s'en vont après un travail inégal mais avec le même salaire.

Beaucoup d'appelés, mais peu d'âmes d'élite. Ce salaire identique pour tous ceux qui ont travaillé, c'est la vie éternelle. Les derniers venus précèdent les premiers dans le ciel quand, par l'ardeur de leur foi et la génésosité de leur amour, ils ont plus fait, en quelques années ou en quelques jours, que ceux qui ont passé une longue vie de tiédeur au service de Dieu. Les premiers deviennent les derniers quand la ferveur de leur vie n'a pas répondu à sa longueur. Dieu peut donc attribuer à tous ses disciples la même récompense céleste, quelle que soit la durée de leur service, sans qu'il y ait en cela la moindre atteinte à la justice. D'ailleurs il ne s'en suit nullement que, dans la même vie éternelle accordée à tous, le bonheur et la gloire soient au même degré pour toutes les âmes.

C'est la conclusion qu'indique le Sauveur dans la sentence qui termine la parabole, sentence qui manque dans quelques manuscrits importants, mais qui est assez autorisée par tous les autres pour qu'on ne la supprime pas. En français, on appelle « élus » les bienheureux du ciel. Mais le mot ainsi traduit n'a pas ce sens exclusif dans les langues anciennes. La conclusion ainsi entendue ne cadrerait nullement avec l'enseignement de la parabole, dans laquelle tous les ouvriers reçoivent le salaire. Les âmes ainsi désignées sont des âmes choisies, des âmes de choix ou d'élite, c'est-à-dire des âmes qui ont été l'objet du choix divin et qui ont généreusement répondu à ce choix.

Dès lors, le sens de la parabole s'éclaire de lui-même. Parmi les ouvriers, il en est qui sont allés

au travail dès le matin, mais qui le soir se sont montrés mécontents et jaloux. D'autres ont été négligents pour venir au travail et n'y sont allés que plus ou moins tard. Tous appelés, ils ont tous répondu et ont tous reçu le salaire ; mais combien parmi eux se sont montrés généreux ? Il en est ainsi parmi les hommes. Beaucoup sont appelés, répondent à l'appel et arrivent à la vie éternelle ; mais parmi eux combien peu sont des âmes d'élite, des âmes vraiment généreuses qui viennent à Dieu dès le matin de la vie et le servent jusqu'au soir avec un dévouement qui ne se dément jamais, ou des âmes pénitentes qui rachètent le retard de leur arrivée par une ferveur extraordinaire et une intense application à la pratique du bien ?

La parabole ne porte donc pas sur l'ensemble des hommes, parmi lesquels il y aurait beaucoup d'appelés et peu de sauvés, mais seulement sur les sauvés, parmi lesquels il y en a peu qui aient donné toute satisfaction à Dieu. Par conséquent, la sentence finale ne peut être légitimement invoquée comme argument en faveur de la thèse du petit nombre des élus.

133. RÉSURRECTION DE LAZARE. — A Bethanie, le village de Marie et de Marthe, sa sœur, se trouvait malade Lazare. (Marie était celle qui avait oint le Seigneur de parfum, et lui avait essuyé les pieds avec ses cheveux ; Lazare, le malade, était son frère). Ses sœurs envoyèrent donc dire à Jésus : « Seigneur, celui que vous aimez est malade. A cette nouvelle, Jésus leur dit : « Cette maladie ne doit pas aboutir à la mort, mais à la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié. » Or Jésus aimait Marthe, sa sœur

Marie et Lazare. Mais quand il eut appris la maladie de ce dernier, il demeura encore deux jours dans le même endroit. Il dit ensuite à ses disciples : « Retournons en Judée. » Les disciples lui dirent : « Maître, naguère les Juifs cherchaient à vous lapider et vous y retournez encore ! » Jésus répondit : « N'y a-t-il pas douze heures de jour ? Celui qui marche pendant le jour ne se heurte pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde ; mais s'il marche pendant la nuit, il se heurte, parce que la lumière n'est pas en lui. » Après avoir ainsi parlé, il ajouta : « Notre ami Lazare dort, mais je vais pour le réveiller de son sommeil. » — « Seigneur », dirent les disciples, « s'il dort, il sera sauvé.» Mais Jésus avait parlé de sa mort, tandis qu'eux pensèrent qu'il parlait d'un sommeil ordinaire. Jésus leur dit alors clairement : « Lazare est mort, et je me réjouis, à cause de vous, de n'avoir pas été là, afin que vous croyiez. Mais allons à lui. » Thomas, surnommé Didyme, dit à ses compagnons : « Allons, nous aussi, pour mourir avec lui. »

Cette maladie ne doit pas aboutir à la mort, mais à la gloire de Dieu. Jésus était encore sur la rive gauche du Jourdain quand de Bethanie, où étaient retournées Marthe et Marie-Madeleine, il reçut un message : Lazare, son ami, était bien malade. De même qu'à l'occasion de l'aveugle-né (87), le Sauveur se contenta d'observer que cette maladie devait tourner à la gloire de Dieu, et il resta encore deux jours dans le même endroit.

Après ce délai, il annonça aux disciples qu'il allait reprendre le chemin de la Judée. Ceux-ci

furent effrayés, car ils connaissaient les projets homicides des Juifs. Mais Jésus, comme il l'avait déjà fait naguère (111), leur déclara qu'il lui fallait aller jusqu'au terme de sa mission, sans qu'aucun complot pût l'empêcher. De même que le voyageur qui marche pendant les heures du jour ne craint pas de se heurter et de tomber, ainsi il n'avait rien à redouter tant que la puissance des ténèbres n'aurait pas vu arriver son heure.

Il ajouta que Lazare dormait et qu'il allait le réveiller, appelant la mort un sommeil, comme autrefois dans la maison de Jaïre (63). Les apôtres prirent l'expression à la lettre et augurèrent bien de la guérison du malade. Jésus leur annonça alors la mort de son ami et se réjouit à la pensée qu'elle allait devenir pour eux l'occasion de fortifier leur foi.

Voyant la résolution du Sauveur, Thomas exhorta ses compagnons à le suivre jusqu'au bout et même à mourir avec lui.

Jésus arriva donc et le trouva dans le tombeau déjà depuis quatre jours. Bethanie n'était qu'à environ quinze stades de Jérusalem, et beaucoup d'entre les Juifs d'étaient rendus auprès de Marthe et de Marie, pour les consoler au sujet de leur frère.

Sitôt qu'elle apprit que Jésus était arrivé, Marthe accourut à lui. Marie était restée assise à la maison. Marthe dit donc à Jésus : « Seigneur, si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort. Toutefois, je sais bien maintenant que tout ce que vous demanderez à Dieu, Dieu vous l'accordera. » Jésus lui dit : « Ton frère ressuscitera. » — « Je sais », reprit Marthe, « qu'il ressuscitera

à la résurrection, au dernier jour. » Jésus lui dit : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais. Le crois-tu ? » — « Oui, Seigneur », dit-elle, « je le crois déjà, vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde. » Quand elle eut ainsi parlé, elle s'en alla, et appela tout bas sa sœur, en disant : « Le Maître est là, et il t'appelle. »

A cette annonce, celle-ci se leva sur-le-champ et vint à lui. Car Jésus n'était pas encore arrivé dans le village, mais il était resté dans l'endroit où Marthe l'avait rencontré. Lors donc que les Juifs, qui étaient dans la maison avec Marie et qui la consolaient, la virent se lever subitement et sortir, ils la suivirent en disant : « Elle va au tombeau pour y pleurer. » Mais Marie, parvenue à l'endroit où était Jésus, l'aperçut, tomba à ses pieds et lui dit : « Seigneur, si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort. » Quand Jésus vit qu'elle pleurait, et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, il frémit en son âme et se troubla lui-même. « Où l'avez vous mis? » dit-il. On lui répondit : « Seigneur, venez et voyez. »

Ton frère ressuscitera. Quand Jésus arriva à Bethanie, Lazare était mort et mis au tombeau depuis quatre jours. L'œuvre de la mort était donc beaucoup plus avancée que pour la fille de Jaïre et pour le jeune homme de Naïm. Bethanie se trouvait seulement à quinze stades, soit trois kilomètres de Jérusalem, et les Juifs pourraient être témoins du miracle accompli aux portes de leur ville, comme

ils l'avaient été des guérisons du paralytique de Bethesda et de l'aveugle-né.

Beaucoup d'entre eux venaient en effet, durant ces premiers jours, pour s'associer au deuil des deux sœurs, dont la famille avait une situation considérable qui lui assurait de nombreuses relations.

Sitôt qu'elle apprit l'arrivée de Jésus, Marthe, toujours empressée, se porta à sa rencontre et manifesta les pensées de foi qui l'animaient. Jésus présent, Lazare ne serait pas mort ; mais, malgré la mort, tout est possible au Sauveur, auquel son Père ne refuse rien. La prière est discrète, mais elle indique clairement l'espoir de Marthe.

Le Sauveur lui assure que son frère ressuscitera ; mais elle n'ose conclure que cette résurrection va être immédiate. Jésus lui fait faire un acte de foi en sa puissance de vie et de résurrection, et Marthe proclame, dans les termes déjà employés par Pierre (80), qu'elle reconnaît en lui le Christ, le Fils du Dieu vivant. Cependant, sa pensée ne conclut pas encore à autre chose qu'à la résurrection future de son frère.

Marie, avertie à son tour, accourt près de Jésus, resté à distance, et lui redit la réflexion que les deux sœurs ont dû bien souvent échanger ensemble : « Si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort. »

A la vue de la douleur des deux sœurs qu'il aimait, le Sauveur fut vivement ému, et, après s'être fait indiquer où était le tombeau, il pleura lui aussi sur celui qui avait été son ami. Les Juifs remarquèrent sa douleur. Ils firent une réflexion analogue à celle des deux sœurs : lui, qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, ne pouvait-il empêcher Lazare de mourir ? Jésus allait faire bien plus qu'ils n'imaginaient.

Alors Jésus pleura. Aussi les Juifs dirent-ils : « Voilà comme il l'aimait ! » Mais plusieurs d'entre eux reprirent : « Ne pouvait-il pas, lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, faire en sorte que celui-ci ne mourût pas ? » Jésus, frémissant de nouveau en lui-même, vint au tombeau. C'était une grotte, et une pierre était placée par devant. Jésus dit : « Otez la pierre. » Marthe, la sœur du mort, lui dit : « Seigneur, il sent déjà mauvais, car c'est son quatrième jour. » Jésus reprit : « Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? » On ôta donc la pierre. Jésus leva les yeux en haut et dit : « Père, je vous rends grâce de m'avoir exaucé. Je savais bien que toujours vous m'exaucez, mais j'ai parlé à cause du peuple qui m'entoure, afin qu'on croie que c'est vous qui m'avez envoyé. » Après ces paroles, il s'écria d'une voix forte : « Lazare, viens dehors ! » Aussitôt apparut celui qui avait été mort, les pieds et les mains liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : « Déliez-le et laissez-le aller. »

Beaucoup d'entre les Juifs, qui étaient venus auprès de Marie et de Marthe, et qui avaient vu ce que fit Jésus, crurent en lui. Mais quelques autres allèrent trouver les pharisiens et leur dirent ce qu'avait fait Jésus.

S. JEAN, **11**, 1-46.

Lazare, viens dehors ! On se rendit près du tombeau. C'était une excavation creusée dans le flanc de la colline rocheuse. La chambre sépulcrale contenait un lit de pierre sur lequel on avait étendu le

cadavre, enveloppé de bandelettes et le visage recouvert d'un suaire qu'on avait rabaissé définitivement le jour où il avait fallu fermer le sépulcre. La fermeture était assurée par une grande dalle, assez épaisse et peut-être de forme ronde, qui se plaçait devant l'ouverture et la fermait hermétiquement.

Jésus commanda d'ôter cette pierre. Marthe fit remarquer que le mort était là depuis quatre jours et que l'œuvre de la décomposition était déjà assez avancée pour incommoder beaucoup. Peut-être pensait-elle que le Sauveur voulait pénétrer dans le sépulcre pour revoir le visage de son ami. Mais il lui rappela ce qu'elle n'avait pas compris d'abord, qu'il s'agissait d'une manifestation de la gloire de Dieu. La pierre fut ôtée.

Jésus s'adressa alors à son Père pour le remercier de ce qu'il allait lui permettre de faire et notifier à l'assistance que ce serait une preuve de sa mission divine.

A l'ordre de Jésus, Lazare apparut à la porte du sépulcre dans son costume funèbre. Le Sauveur ordonna de le délier de ses bandelettes et de le laisser aller.

Si Jean, qui raconte ce miracle, ne dit rien de la vive émotion qui dut saisir les témoins du miracle, ni de la joie et de la reconnaissance de Lazare et de ses deux sœurs. Jésus a opéré son œuvre merveilleuse : c'est tout ce qu'il importait de noter.

Parmi les assistants venus de Jérusalem, beaucoup crurent en Jésus, qui venait de démontrer avec tant d'éclat la divinité de sa mission. D'autres allèrent raconter aux pharisiens de la ville ce qu'avait fait Jésus, les uns peut-être pour essayer de les convaincre, mais la plupart pour avertir les ennemis du Sauveur d'aviser aux mesures à prendre contre

lui. Ces derniers étaient de ceux que la résurrection d'un mort n'arriverait pas à convaincre.

134. COMPLOT CONTRE LE SAUVEUR. — Alors les pontifes et les pharisiens réunirent le conseil et dirent : « Que faire? Car voici que cet homme opère quantité de miracles. Si nous le laissons aller ainsi, tous croiront en lui. Les Romains viendront alors, et ruineront notre ville et notre nation. » Or l'un deux, nommé Caïphe, qui était le pontife de cette année-là, leur dit : « Vous n'y entendez rien, et vous ne songez pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas ! »

Il ne parlait pas ainsi de lui-même ; mais comme il était le pontife de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation, et non seulement pour la nation, mais afin de réunir ensemble les fils de Dieu qui étaient dispersés. De ce jour donc ils songèrent à le mettre à mort.

C'est pourquoi Jésus n'allait plus en public au milieu des Juifs ; mais il se retira dans une région voisine du désert, dans la ville nommée Éphrem, et il y restait avec ses disciples.

La Pâque des Juifs était proche. Aussi beaucoup montèrent-ils du pays à Jérusalem avant la Pâque, afin de se purifier.

Ils cherchaient Jésus, et pendant qu'ils étaient dans le temple, ils se disaient l'un à l'autre : « Qu'en pensez-vous? Ne viendra-t-il pas pour le jour de la fête? » Quant aux pontifes et aux pharisiens, ils avaient donné ordre à quiconque savait

où il était de le faire connaître, afin qu'on le saisît.

S. JEAN, **11**, 47-56.

Il est de votre intérêt qu'un homme seul meure pour le peuple. A la suite du miracle de Bethanie, il se produisit un phénomène inexplicable, qui montre jusqu'où peut aller la déraison des incrédules. Jésus faisait des miracles surprenants, qui supposaient en lui une puissance surhumaine à laquelle rien ne faisait obstacle. Des hommes se trouvèrent cependant qui entreprirent d'arrêter l'exercice de cette puissance.

Le sanhédrin se réunit en effet pour en délibérer. Jésus opérait quantité de miracles. Le laisser continuer, c'était s'exposer à ce que tout le monde crût en lui. Si tout le monde croit en lui, on le prendra pour le Messie. Or, pour les Juifs, dire Messie, c'est dire roi temporel, assurant l'indépendance de la nation et triomphant des étrangers. Mais, dans le sanhédrin, les sadducéens ne veulent pas de Messie temporel, parce qu'ils sont satisfaits du régime sous lequel ils vivent et prospèrent, et les pharisiens ne veulent pas de Jésus comme Messie, parce qu'il ne répond aucunement à l'idée qu'ils se font du libérateur attendu. Jésus, en effet, ne perd pas une occasion de proclamer le caractère purement spirituel de sa mission.

Les deux partis s'accordent donc pour trouver le Sauveur fort gênant et pour chercher à le supprimer. Les sadducéens, parmi lesquels se rangeaient tous les princes des prêtres, mettent en avant la crainte d'une intervention romaine, crainte imaginaire, comme le montrera la conduite de Pilate envers Jésus, et les pharisiens acceptent ce prétexte, pour se débarrasser d'un rival détesté.

Le grand-prêtre Caïphe, avec la gravité haineuse d'un personnage qui veut passer pour être uniquement préoccupé des intérêts de la nation, dit le mot de la situation : pour que le peuple ne périsse pas, écrasé par la supériorité romaine, mieux vaut que périsse un homme, qui menace d'attirer sur le pays la vengeance de cette puissance étrangère. Le mot était prophétique sur les lèvres d'une grand-prêtre en exercice. Jésus devait mourir, non seulement pour la nation, mais pour tous les hommes, fils de Dieu dispersés à travers le monde entier.

La condamnation et la mort du Christ furent dès lors arrêtées définitivement par l'autorité religieuse. Jésus le savait, mais les événements ne devaient se produire qu'à son heure. Il s'abstint donc momentanément de paraître en public à Jérusalem ; il se retira à Éphrem, petite ville située sur le sommet d'une montagne, à une vingtaine de kilomètres au nord de Jérusalem.

Cependant la Pâque approchait. Déjà, de tous côtés, les pèlerins arrivaient à la ville sainte, pour avoir le temps de s'acquitter de différentes obligations religieuses avant le commencement de la solennité. Beaucoup étaient encore sous le coup d'impuretés légales dont ils avaient à se purifier par des sacrifices.

A Jérusalem on parlait beaucoup de Jésus. La résurrection de Lazare, aux portes mêmes de la ville, avait surexcité les sympathies et les antipathies de tous. On se demandait s'il n'allait pas venir pour la Pâque, puisqu'il était dans les environs, et l'on discutait beaucoup à son sujet. Quant au sanhédrin, il se tenait prêt à exécuter son arrêt. Ordre avait été donné de saisir Jésus, dès qu'on pourrait savoir où il était.

135. PROXIMITÉ DE LA PASSION. — Jésus prit avec lui les douze, et ils se mirent en route pour monter à Jérusalem. Jésus les précédait. Quant à eux, ils étaient tout consternés, et c'est avec crainte qu'ils le suivaient.

Les prenant donc encore tous les douze, il se mit à leur dire en particulier ce qui allait lui arriver : « Voici que nous montons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit par les prophètes au sujet du Fils de l'homme sera accompli. Il sera livré aux princes des prêtres, aux scribes et aux anciens, et ils le condamneront à mort. Ensuite ils le livreront aux païens, qui se moqueront de lui, lui cracheront au visage, le flagelleront et le feront mourir sur la croix. Mais le troisième jour, il ressuscitera. » Ils ne comprirent rien à ces choses ; c'était pour eux un mystère impénétrable, et ils n'entendaient rien à ce qui leur était dit.

S. MATTHIEU, **20**, 17-19 ; S. MARC, **10**, 32-34 ; S. LUC, **18**, 31-34.

Tout ce qui a été écrit par les prophètes au sujet du Fils de l'homme sera accompli. Après un assez court séjour, Jésus descendit d'Éphrem pour se rendre dans les parages de Jéricho, et monter de là à Jérusalem. Les disciples le suivaient, consternés à la pensée de ce que la haine tramait contre lui.

Loin de les rassurer, le Sauveur renouvela aux apôtres l'annonce qu'il leur avait déjà faite deux fois au sujet de sa passion (81, 90). Il ajouta même des détails plus précis : la condamnation à mort par le sanhédrin, la livraison de la victime aux païens, les moqueries, les crachats, la flagellation,

le supplice de la croix, puis la résurrection le troisième jour.

Les apôtres furent stupéfaits. De pareils événements entraient si peu dans leurs idées que saint Luc, pour marquer leur inintelligence, se sert de trois phrases successives qui disent la même chose. Du reste, les apôtres n'étaient pas seuls à ne pas croire au Messie souffrant. Malgré les prophéties les plus formelles, auxquelles Notre-Seigneur fait allusion dans sa prédiction, les Juifs et leurs docteurs n'y croyaient pas davantage. Il n'en est fait mention dans leurs anciens écrits que postérieurement à la prédication évangélique.

Ce qui paraît plus extraordinaire, c'est que l'annonce de la résurrection, qui aurait dû éclairer et encourager les apôtres, demeure pour eux tout à fait non avenue. La résurrection de Lazare eût dû appeler leur attention sur ce point. Ils n'y prirent point garde.

136. AMBITION DES FILS DE ZÉBÉDÉE. — C'est alors que la mère des fils de Zébédée s'approcha de lui, avec ses fils Jacques et Jean, l'adora et lui adressa une demande.

Eux-mêmes dirent à leur tour : « Maître, nous voudrions que vous nous accordiez tout ce que nous avons à vous demander. » — Jésus dit *à la mère* : « Que veux-tu? » Elle répondit : « Dites que mes deux fils que voici soient assis l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche, dans le royaume de votre gloire. » Mais Jésus répondit : « Vous ne savez pas ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que j'ai à boire, et recevoir le baptême que je dois recevoir? » — « Nous le

pouvons », dirent-ils. Jésus reprit : « Vous boirez le même calice que moi et vous serez baptisés du même baptême ; mais vous asseoir à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de vous l'accorder : c'est pour ceux auxquels mon Père l'a destiné. »

En les entendant, les dix s'indignèrent contre Jacques et Jean. Mais Jésus les fit venir auprès de lui et dit : « Vous le savez, ceux qui paraissent régner sur les nations les dominent, et les princes exercent sur elles leur pouvoir. Il n'en sera pas ainsi parmi vous. Mais celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous devra être votre serviteur, et celui qui voudra être le premier parmi vous devra être l'esclave de tous. C'est ainsi que le Fils de l'homme n'est point venu pour qu'on le serve, mais afin de servir lui-même, et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre. »

S. MATTHIEU, **20**, 20-28 ; S. MARC, **10**, 35-45.

Vous boirez le même calice que moi. Les apôtres sentaient que le dénouement approchait. Le grand royaume allait être inauguré, sans qu'ils sussent comment, mais dans les conditions temporelles qu'ils rêvaient, pensaient-ils. C'était le moment de préparer chacun son avenir. Déjà Pierre avait été pourvu de la première place. Jacques et Jean, qui lui avaient été associés chez Jaïre et à la transfiguration, se crurent en droit de compter sur une situation privilégiée. N'osant demander eux-mêmes, ils chargèrent leur mère, qui approuvait sûrement leurs vues ambitieuses, d'adresser en ce sens une requête au Sauveur. Puis, s'enhardissant mutuelle-

ment, les deux apôtres intervinrent directement et leur mère formula la demande : il s'agissait de leur attribuer les deux premières places, figurées par la droite et la gauche du Maître, dans le royaume qui allait se fonder.

« Vous ne savez pas ce que vous demandez », leur répondit le Sauveur. Leur requête en effet s'inspirait de plusieurs idées fausses, sur la nature du royaume et sur le genre de fonctions qu'on devait y remplir. Sans doute, pour adresser une telle demande, ils se croyaient capables de boire la même coupe et de recevoir le même baptême que leur Maître. Les écrivains bibliques parlent de la colère de Dieu comme d'un breuvage qu'il donne à boire aux coupables. La coupe que doit boire le Sauveur est une coupe de souffrances et le baptême qu'il doit recevoir est celui de son sang versé pendant sa passion. Les deux apôtres ne s'en doutent pas, quand ils se font forts de pouvoir affronter le baptême et la coupe auxquels Jésus fait allusion. Sans le prévoir maintenant, ils auront un jour part aux souffrances de leur Maître. Quant à la place qu'ils demandent si inconsidérément, c'est le Père seul qui en dispose.

Celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous devra être votre serviteur. Les autres apôtres furent indignés de la démarche de leurs deux compagnons, soit qu'elle leur parût inconvenante vis-à-vis de leur Maître, soit qu'elle contrariât leur propre ambition. Jésus remit tout au point, en leur expliquant combien sa royauté différerait des royautés humaines. Les rois de ce monde dominent et commandent. Dans le royaume de Dieu, la primauté comporte le service très humble de tous les autres ; on n'y est en haut que pour travailler à l'avantage et au salut de ceux d'en bas. C'est dans ces termes que le Christ comprend et exerce sa fonction : il ne se fait pas

servir, il sert et il va se donner lui-même pour la rédemption des hommes.

137. L'AVEUGLE DE JÉRICHO. — Comme il approchait de Jéricho, il y avait un aveugle qui était assis sur le bord de la route et mendiait. En entendant la foule qui passait, il demanda ce que c'était. On lui dit que Jésus de Nazareth s'avançait. Alors il s'écria : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. » Ceux qui passaient le pressaient vivement de se taire ; mais il n'en criait que plus fort : « Fils de David, ayez pitié de moi. » Jésus s'arrêta et ordonna qu'on le lui amenât. Quand l'aveugle fut près de lui, il l'interrogea en ces termes : « Que veux-tu que je te fasse ? » — « Seigneur », dit-il, « que je voie ! » Jésus lui dit : « Vois, ta foi t'a sauvé. » Aussitôt il vit, et le suivit en glorifiant Dieu. Tout le peuple, à cette vue, rendit gloire à Dieu.

S. LUC, **18**, 35-43.

Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Près de Jéricho, un mendiant aveugle, entendant passer une grande foule, s'informa de ce qui arrivait et apprit qu'on entourait ainsi Jésus de Nazareth. Il se mit aussitôt à réclamer son secours, en l'appelant d'un nom qui désignait le Messie, « Fils de David ». On voulait le faire taire ; il n'en cria que plus fort ; et Jésus, le faisant approcher, lui demanda ce qu'il voulait de lui. Le cri si confiant de l'aveugle, « que je voie ! », lui attira sa guérison, et tout le peuple rendit gloire à Dieu.

138. JÉSUS CHEZ ZACHÉE. — Ensuite il entra

et traversa Jéricho. Il se trouva qu'un homme nommée Zachée, chef des publicains et riche, cherchait Jésus, pour voir comme il était. Mais il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il avait une très petite taille. Courant donc en avant, il monta sur un sycomore pour le voir ; car Jésus devait passer par là. Quand il fut arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux, le vit et lui dit : « Zachée, hâte-toi de descendre, car il faut qu'aujourd'hui je demeure dans ta maison. » Zachée se hâta de descendre et le reçut avec joie. A cette vue, tous murmuraient en disant que Jésus allait prendre son repas chez un pécheur. Mais Zachée, debout devant le Seigneur, lui dit : « Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends le quadruple. » Jésus lui dit : « Aujourd'hui le salut a été accordé à cette maison, parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham. Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri. »

s. luc, **19**, 1-10.

Il faut qu'aujourd'hui je demeure dans ta maison. Zachée était le chef des publicains de Jéricho. Le transit étant considérable à cet endroit, le poste avait grande importance et Zachée s'y enrichit. Comme sa situation le rendait responsable de la rentrée des impôts, sa richesse le mettait à même de parer aux déficits, quitte à trouver sa compensation quand les affaires allaient mieux. Car, d'après le système fiscal en vigueur dans l'empire romain, les impôts devaient rapporter une somme déterminée pour chaque district. Il appartenait aux préposés de prendre leurs mesures afin d'assurer cette somme

qui, une fois versée, laissait le reste du produit à leur bénéfice.

Zachée était juif et désireux de voir Jésus, dont il avait entendu beaucoup parler. Mais, petit de taille et incapable de satisfaire son désir à travers la foule, il courut en avant et, sans se soucier de ce qu'on pouvait penser de son acte, il monta sur un sycomore, du haut duquel il était sûr de voir Jésus. Le Sauveur ne fut pas insensible au désir de Zachée ; arrivé près de l'arbre, il dit à Zachée de descendre, parce que son intention était de loger chez lui. Le publicain obtenait beaucoup plus qu'il n'avait osé souhaiter. Mais les murmures accoutumés reprirent leurs cours, quand on vit le Sauveur prendre son repas chez lui, c'est-à-dire chez quelqu'un que les pharisiens traitaient de pécheur.

Zachée comprit très bien de quelle manière il pouvait se rendre agréable à son hôte. Il s'engagea à donner la moitié de ses biens aux pauvres, ce que le Sauveur avait en vain conseillé aux pharisiens (103). Le sacrifice était considérable, puisque Zachée était riche. Mais comme il serait inutile de faire la charité si en même temps on ne satisfaisait à la justice, le publicain s'engage à dédommager au quadruple ceux dont il a pu léser les droits. D'après la loi, on n'était obligé à restituer que le double du tort causé, Exod., **22**, 7, et quelquefois même la somme volée avec une majoration d'un cinquième, Lev., **6**, 5. Zachée allait donc bien au delà de l'obligation qui pouvait peser sur lui, d'autant que le tort auquel il fait allusion est hypothétique et paraît avoir été involontaire. En tous cas, il ne devait pas être considérable, pour que le publicain parlât de le réparer dans une telle proportion après le don de la moitié de sa fortune.

Le Sauveur récompensa Zachée en saluant en lui

un vrai fils d'Abraham et en assurant que le salut était descendu sur sa maison. Quant aux autres fils d'Abraham, moins justes et moins charitables que lui, qui avaient vu son hospitalité de mauvais œil, Jésus renouvela à leur intention les remarques qu'il avait faites jadis chez le publicain Matthieu (38).

Par ses désirs, sa foi, son empressement, son humilité, son obéissance, sa joie, sa charité, sa justice et les bénédictions dont il est comblé, Zachée est le modèle de ceux qui ont à recevoir Jésus dans leur cœur par la sainte communion.

139. PARABOLE DES MINES. — Lors donc qu'on eut entendu ce que Jésus avait dit, il ajouta une parabole, parce qu'on était près de Jérusalem et qu'on s'imaginait que le royaume de Dieu allait se manifester sur-le-champ.

Il dit donc : « Un homme de haut rang s'en alla dans un pays lointain pour y recevoir la royauté et revenir ensuite. Mais il appela auparavant dix de ses serviteurs, leur donna dix mines et leur dit : Faites-les valoir jusqu'à mon retour. »

Faites-les valoir jusqu'à mon retour. A la suite de cette réception, et devant ceux qui en avaient été les témoins, le Sauveur raconta une parabole dont le sens est indiqué par l'évangéliste. On était près de Jérusalem, Jésus s'y rendait et tous s'attendaient à un grave événement, la manifestation immédiate du royaume de Dieu. Jésus allait sans doute rétablir le trône de David avec la puissance et la gloire que tous rêvaient. Il tint à les déprendre de cette idée fausse et dangereuse.

Un homme de haut rang s'en va au loin pour se

faire investir de la royauté et revenir ensuite. C'est ainsi que les choses se passaient depuis que les Romains avaient étendu leur domination sur le pays. Hérode, Archélaüs, Hérode Antipas et les autres princes d'Asie avaient dû faire le grand voyage pour obtenir de l'empereur le droit de régner. L'allusion à ces faits était claire pour tous les auditeurs.

Avant de partir, le prince appelle dix de ses serviteurs et confie à chacun d'eux dix mines à faire valoir pendant son absence. La mine était une monnaie de compte valant à peu près 90 francs. La somme ainsi confiée n'était donc pas très considérable. Le Sauveur met ici en scène des banquiers, comme il y a mis déjà des cultivateurs, des pêcheurs et d'autres hommes de métier de son temps. Il y avait en effet à cette époque des banquiers juifs qui avançaient de l'argent, moins pour les exploitations agricoles, peu considérables à cause de la division de la propriété rurale, que pour les entreprises commerciales qui avaient pris une assez grande extension. Des commerçants recueillaient dans des magasins le surplus des récoltes, afin de le revendre à bénéfice, soit aux localités qui en manquaient, soit surtout à l'étranger, particulièrement dans les grands ports à trafic comme Tyr et Sidon. Il leur fallait des fonds pour acheter au comptant aux paysans, entreposer les marchandises, pourvoir à leur transport sur les grands marchés et les faire escorter en cours de route par des forces capables de les défendre contre les troupes de maraudeurs. Les banquiers leur avançaient ces fonds, que les commerçants leur rendaient ensuite avec un bénéfice proportionnel. Pour se procurer l'argent nécessaire, les banquiers recevaient en dépôt les sommes disponibles provenant soit de l'épargne des plus riches paysans, soit

des bénéfices réalisés par les commerçants eux-mêmes. Ainsi le profit résultant d'une vente en gros, allait en parts inégales au commerçant qui avait fait l'opération, au banquier qui avait avancé les fonds et au prêteur qui avait déposé son argent à la banque et en retirait un intérêt très appréciable. Les dix serviteurs avaient donc à placer chacun leurs 900 francs dans une banque, dans les meilleures conditions possibles, à en surveiller l'emploi et à en toucher l'intérêt.

« Or ses concitoyens le haïssaient. Ils envoyèrent une députation pour dire : Nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous. Il revint cependant, après avoit été investi de la royauté, et il fit appeler les serviteurs auxquels il avait confié de l'argent, afin de savoir dans quelle mesure chacun l'avait fait valoir. Le premier vint et dit : Seigneur, votre mine a rapporté dix mines. Le roi lui dit : C'est bien, bon serviteur ; puisque tu as été fidèle dans cette petite chose, tu exerceras l'autorité sur dix villes. Un autre vint et dit : Seigneur, votre mine a produit cinq mines. Le roi lui dit : Pour toi, sois préposé à cinq villes. Un autre vint et dit : Seigneur, voici votre mine ; je l'ai tenue enveloppée dans un linge. J'ai, en effet, eu peur de vous, parce que vous êtes un homme sévère, qui prenez ce que vous n'avez pas placé et qui moissonnez ce que vous n'avez pas semé. Le roi lui dit : Je te juge sur tes propres paroles, mauvais serviteur. Tu savais que je suis un homme sévère, qui prends ce que je n'ai pas placé et qui moissonne ce que je n'ai pas semé. Pourquoi donc n'as-tu pas mis

mon argent en banque, afin qu'à mon retour je le retire avec intérêt? Il dit alors à ceux qui étaient là : Otez-lui sa mine, et donnez-la à celui qui en a déjà dix. — Mais, Seigneur, lui dit-on il en a déjà dix. — Je vous le dis, c'est à celui qui a déjà qu'on donnera, et il sera dans l'abondance. Quant à celui qui n'a rien, on lui ôtera même ce qu'il a. Et maintenant, qu'on amène ici mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je règne sur eux, et qu'on les mette à mort devant moi. »

S. LUC, **19**, 11-27.

Nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous. Pendant que le prince est en instance pour obtenir la dignité royale, ses concitoyens, qui le haïssent, envoient une députation pour demander que sa requête soit écartée, car ils ne veulent pas de lui pour régner sur eux. Il a néanmoins gain de cause et revient dans son pays avec le droit d'y régner. Le fait s'était produit pendant qu'Archélaüs était à Rome pour obtenir l'autorisation de succéder à son père Hérode. Les Juifs avaient envoyé une députation à l'empereur pour faire écarter sa candidature ; ils n'avaient pas réussi et Archélaüs était revenu régner en Judée, mais seulement avec un titre diminué, celui d'ethnarque ou « chef de peuple ». A Jéricho se trouvait un palais qu'Archélaüs avait relevé et magnifiquement embelli. Le souvenir de ce prince s'imposait donc assez, en cette ville où passait Jésus, pour qu'une allusion y pût être faite naturellement, sans aucune idée politique, et pour la seule ressemblance des situations entre le prince dont les Juifs repoussent la royauté et le Sauveur dont ils ne veulent pas comme Messie et comme roi.

Il fit appeler les serviteurs auxquels il avait confié de l'argent. A son retour, le prince se fait rendre des comptes. L'un des serviteurs a réalisé de si habiles placements qu'il a doublé les fonds qu'on lui avait confiés. En récompense de sa fidélité à faire valoir une petite somme, le roi le charge du gouvernement de dix villes. Aux mains d'un second, les dix mines en ont rapporté cinq autres ; celui-ci reçoit en récompense le gouvernement de cinq villes. Sept autres, dont il n'est pas fait mention, ont sans doute réalisé un bénéfice moins important et sont récompensés en proportion.

L'un des serviteurs cependant ne rapporte que la mine que le prince lui avait remise, et il s'excuse en propos assez insolents. Au lieu de la faire valoir, il a eu peur des risques ; car il arrivait que l'argent placé en banque était employé en opérations malheureuses et alors il était perdu totalement ou au moins en partie. Le serviteur n'a pas voulu s'exposer à pareille perte ; car il sait que son maître est sévère et qu'après tout il attend des profits sans travailler lui-même à se les procurer, laissant toute la peine aux autres. Alors il a enveloppé dans un linge la somme confiée et il la rapporte intacte.

Le roi le réprimande de son inertie d'autant plus coupable que le serviteur était au courant de ses exigences. Il lui fait retirer sa mine pour la mettre aux mains de celui qui avait le mieux su faire valoir les siennes. Il convenait en effet que l'argent allât à celui qui savait en tirer le meilleur profit et qu'il fût retiré des mains du négligent et de l'inhabile.

Les comptes réglés, le roi fait amener ceux qui avaient tenté de s'opposer à son règne, et il ordonne de les mettre à mort sous ses yeux.

Les idées suivantes se dégagent de la parabole.

1° Le Christ doit partir pour la région lointaine

du ciel, où il sera investi de sa glorieuse royauté. Pendant son absence, ses ennemis, les Juifs d'abord et ensuite les persécuteurs et les impies de l'univers, proclameront qu'ils ne veulent pas de lui pour roi et agiront en conséquence. Mais il reviendra les châtier, à l'heure de la mort pour chacun d'eux, à la ruine de Jérusalem pour la nation déïcide et enfin au jour du grand jugement pour toute l'humanité rebelle. C'est alors seulement que commencera le règne glorieux dont on escompte à tort l'imminence.

2° Pendant la vie présente, chacun a l'obligation de faire valoir, pour le compte de Dieu, c'est-à-dire pour sa gloire, les dons reçus de lui, dons de nature et dons de grâce. Ces dons, quelle que soit leur abondance, sont uniformément représentés par les dix mines. Les uns les font valoir beaucoup, les autres moins, et la récompense finale sera proportionnée aux mérites.

3° Celui qui néglige de faire valoir les dons reçus est coupable. Ce dont il ne tire aucun parti lui sera ôté, tandis que celui qui profite de la grâce la recevra de plus en plus abondamment. Les Juifs, qui ont eu les grâces de l'Ancien Testament et ne les ont pas fait fructifier, s'en verront privés ; les gentils qui répondent fidèlement à l'appel du Sauveur recevront les grâces du Nouveau Testament. Quant aux disciples qui ne feront pas valoir les grâces reçues et qui en seront dépossédés, ils courront risque de prendre rang parmi les révoltés ou parmi ceux qui emploient malhonnêtement à leur profit personnel les bienfaits que Dieu leur accorde pour une toute autre fin. La parabole ne parle pas de ceux qui ont gaspillé l'argent confié à leurs soins. Le sort des négligents dit assez celui qui attend les prévaricateurs.

140. UN AUTRE AVEUGLE. — Quand il eut ainsi parlé, Jésus marcha en avant pour monter à Jérusalem.

Comme il partait de Jéricho, avec ses disciples et une foule très considérable, un aveugle, Bartimée (fils de Timée), était assis au bord de la route et mendiait. Quand celui-ci eut appris que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier et à dire : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. » Beaucoup lui adressaient des menaces pour le faire taire ; mais il n'en criait que plus fort : « Fils de David, ayez pitié de moi. » Jésus s'arrêta et commanda de l'appeler. On appela alors l'aveugle en lui disant : « Aie bon courage, lève-toi, il t'apppelle. » Jetant son manteau, celui-ci s'élança et vint à lui. Jésus prit la parole et lui dit : « Que veux tu que je te fasse? » L'aveugle lui répondit : « Maître, que je voie ! » Jésus lui dit : « Va, ta foi t'a sauvé. » Aussitôt il vit, et il le suivit sur la route.

S. LUC, **19**, 28 ; S. MATTHIEU, **20**, 29-34 ; S. MARC, **10**, 46-52.

Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Saint Matthieu parle de deux aveugles guéris à la sortie de Jéricho, saint Luc d'un aveugle guéri à l'entrée et saint Marc d'un aveugle, nommé Bartimée, guéri au départ. Il est probable que le premier évangéliste groupe ici en un seul épisode deux miracles analogues, mais distincts. En réalité, il y aurait eu deux guérisons, dont saint Luc mentionne la première et saint Marc la seconde. Ce dernier évangéliste donne le nom de l'infirme et ajoute quelques détails particuliers. Après avoir voulu faire taire l'aveugle, la

foule lui dit d'avoir bon courage parce que Jésus l'appelle. Il jette alors son manteau et vient tout joyeux auprès du Sauveur. Enfin, une fois guéri, il suit Jésus sur le chemin.

Les autres circonstances sont identiques dans les trois récits. Mais on ne peut guère s'étonner que le second aveugle ait su par le détail, pendant la journée que Jésus passa à Jéricho, de quelle manière avait procédé son compagnon pour être guéri. Il s'applique donc à faire comme lui, appelle Jésus « fils de David » et lui répond que ce qu'il demande, c'est de voir. La grâce espérée lui est en effet accordée dans les mêmes conditions.

141. LE FESTIN A BETHANIE. — Six jours avant la Pâque, Jésus arriva à Bethanie où avait été mort Lazare, que Jésus ressuscita. Là on lui fit un repas, dans la maison de Simon le lépreux. Marthe servait et Lazare était un des convives.

Pendant qu'on soupait, Marie prit dans un vase d'albâtre une livre de nard très pur et très précieux, et brisant le vase, elle répandit le contenu sur la tête de Jésus qui était couché, en parfuma ses pieds et les essuya avec ses cheveux. La maison fut remplie par l'odeur du parfum.

A cette vue, quelques-uns des disciples s'indignèrent en eux-mêmes et dirent : « A quoi bon perdre ainsi ce parfum ? On aurait pu le vendre très cher, plus de trois cents deniers, et en donner le prix aux pauvres. » Et ils murmuraient contre elle. L'un des disciples, Judas Iscariote, celui qui devait le trahir, dit aussi : « Pourquoi ce parfum n'a-t-il pas été vendu trois cents deniers et donné aux malheureux? » Il parla ainsi, non

par intérêt pour les malheureux, mais parce qu'il était voleur, et qu'ayant la bourse il gardait ce qu'on y mettait.

Marthe servait et Lazare était un des convives. Six jours avant la Pâque, le vendredi soir, Jésus arriva à Bethanie, sur la route de Jéricho à Jérusalem. Le lendemain, jour du sabbat, il y eut un repas offert au Sauveur, non dans la maison de Lazare et de ses sœurs, mais dans celle d'un ami, Simon le lépreux, qui avait eu la lèpre et peut-être avait été guéri par Jésus. Lazare était au nombre des convives. Marthe et Marie apparaissent ici avec le même rôle que précédemment. La première s'occupe du service de la table ; la seconde ne pense qu'à Jésus.

En effet, pendant le festin, elle renouvelle, mais avec plus d'amour et d'abandon, l'acte accompli jadis chez le pharisien appelé aussi Simon (53). L'hôte du jour a été plus prévenant ; il a rendu au Sauveur tous les bons offices que réclame une respectueuse et cordiale hospitalité. Marie-Madeleine y ajoute une délicatesee qu'on se permettait volontiers envers un personnage respectable et qui était tout à fait dans les mœurs de l'Orient. Elle se présenta au cours du repas avec un vase d'albâtre renfermant une livre de nard très pur, parfum précieux et coûteux, et venant derrière le divan sur lequel Jésus était à demi couché, elle versa le parfum sur la tête du Maître, et de ce qui restait, elle oignit ses pieds qu'elle essuya ensuite avec ses cheveux. La première fois, elle s'était contentée de parfumer les pieds ; elle ose maintenant parfumer la tête elle-même, en témoignage d'un amour moins craintif et d'une reconnaissance plus profonde. L'odeur agréable et pénétrante du nard remplit toute sa maison.

Un certain nombre de disciples se montrèrent choqués de cette prodigalité. Ils estimaient à plus de trois cents deniers, environ 250 francs, le prix du vase que Marie-Madeleine avait brisé et du parfum qu'il renfermait ; on aurait pu, disaient-ils, en donner le prix aux pauvres. Judas s'associa ouvertement à cette remarque, mais dans un esprit différent. Les pauvres n'excitaient pas son intérêt ; mais comme il était chargé de tenir la bourse qui servait à l'entretien et aux aumônes de Jésus et des apôtres, il aurait préféré qu'on y versât le prix du parfum et son avarice en eût fait son profit. C'est à ce degré de forfaiture et de honte qu'en était arrivé le malheureux apôtre, malgré tout ce qu'il voyait et entendait tous les jours. Il ne saisissait dans l'attitude de Jésus que son renoncement au royaume temporel ; il voulait au moins tirer d'une situation qui lui paraissait sans issue tout le profit réalisable. Depuis longtemps, il ne servait plus Dieu, mais l'argent.

Jésus, connaissant toutes ces choses, dit alors : « Pourquoi faire de la peine à cette femme ? Laissez-la, car ce qu'elle a fait à mon égard a été bien fait. Vous avez toujours des pauvres avec vous, et quand vous voudrez, vous pouvez leur faire du bien ; mais moi, vous ne m'avez pas toujours. Ce que cette femme a pu faire, elle l'a fait. En répandant ce parfum sur mon corps, elle a préludé à ma sépulture. En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet évangile dans le monde entier, on racontera à sa louange ce qu'elle a fait. »

Un très grand nombre de Juifs apprirent que Jésus était là, et ils vinrent, non pas à cause de

Jésus seulement, mais aussi pour voir Lazare qu'il ressuscita d'entre les morts. De leur côté, les princes des prêtres songèrent à faire périr Lazare, parce que beaucoup d'entre les Juifs s'en allaient à cause de lui et croyaient en Jésus.

S. MATTHIEU, **26**, 6-13 ; S. MARC, **14**, 3-9 ; S. JEAN, **12**, 1-11.

Vous avez toujours des pauvres avec vous. Le Sauveur ne laissa pas ces reproches sans réponse. Il justifia Marie-Madeleine et commanda qu'on la laissât en paix. Outre les sentiments honorables et pieux qu'il exprimait, son acte avait une signification dont personne ne se doutait : c'était un prélude à l'événement qui se préparait : sept jours encore et le corps du Sauveur, détaché de la croix, serait entouré de parfums et mis dans le tombeau. Au blâme des disciples succéderait ensuite la louange de l'univers ; car l'acte de Marie-Madeleine sera raconté partout où sera prêché l'évangile.

Quant aux pauvres, observe le Sauveur, « vous en avez toujours avec vous ». Il ne dit pas : « vous en aurez toujours », comme si la pauvreté était une nécessité sociale contre laquelle il serait impossible et inutile de réagir. Il dit seulement : « vous en avez », constatant ainsi une situation de fait qui appelle l'attention et la générosité des disciples. La pauvreté n'est pas l'apanage nécessaire d'une classe quelconque de la société, c'est un accident qui peut frapper tous les hommes sans exception, et ce sera, dans le christianisme, un état qu'embrasseront des âmes de choix.

Ce qu'on fait pour Jésus, quand on a la faveur de sa présence, bien loin de nuire aux pauvres, leur est souverainement profitable. Les Maries-Made-

leines, prodigues envers le divin Maître, sont plus généreuses envers leurs frères malheureux que qui que ce soit. Les Judas qui réclament pour les pauvres, non seulement ne leur donnent rien, mais encore pillent impudemment ce que les âmes chrétiennes ont consacré à l'honneur et au service de Dieu présent parmi les hommes. Les choses se passent ainsi et se passeront peut-être toujours comme au temps du divin Maître.

Les princes des prêtres songèrent à faire périr Lazare. La présence de Jésus à Bethanie fut vite connue à Jérusalem. Beaucoup de Juifs accoururent pour le voir. Ils étaient aussi attirés par le désir de voir Lazare le ressuscité, dont on parlait tant. L'arrivée des nombreux pèlerins de la Pâque augmentait encore la foule des visiteurs curieux et sympathiques. La foi en Jésus augmentait parmi eux et gagnait sans cesse de nouveaux adeptes.

Le sanhédrin était aux abois. Comment arrêter ce mouvement ? Les princes des prêtres en vinrent à projeter de faire mourir Lazare, témoin trop proche et trop gênant de la puissance de Jésus. Les événements ne leur permirent pas d'exécuter ce fol et odieux attentat.

VII

LA DERNIÈRE SEMAINE

142. L'ENTRÉE A JÉRUSALEM. — Le lendemain, il se mit en route pour Jérusalem. Quand il fut arrivé à Bethphagé, non loin de Bethanie, sur la montagne des Oliviers, il envoya deux disciples, en disant : « Allez à la ferme qui est en face de vous. Sitôt entrés, vous y trouverez attachés une ânesse et son ânon, sur lequel personne n'est jamais monté ; détachez-le et amenez-le moi. Si l'on vous dit : Que faites-vous là ? pourquoi le détachez-vous ? répondez que le Seigneur en a besoin, et aussitôt on les laissera aller. »

Les envoyés partirent, et, comme il leur avait dit, ils trouvèrent un ânon attaché dehors à la porte entre deux chemins. Pendant qu'ils le détachaient, ses maîtres qui étaient là leur dirent : « Qu'avez-vous à détacher l'ânon ? » Ils répondirent, comme Jésus le leur avait commandé : « C'est parce que le Seigneur en a besoin. » Alors on le leur laissa.

Ils amenèrent à Jésus l'ânesse et l'ânon, jetèrent leurs manteaux sur celui-ci, et y firent monter Jésus. Tout ceci fut fait pour l'accomplissement de ce qui avait été dit par le prophète : « Dites à la fille de Sion : Ne crains pas ; voici ton Roi qui t'arrive plein de douceur, assis sur

une ânesse et sur l'ânon de celle qui porte le joug. » Les disciples ne s'en aperçurent pas sur le moment ; mais quand Jésus fut glorifié, ils se rappelèrent que ces choses avaient été écrites à son sujet. Voilà donc ce qu'ils lui firent.

Il se mit en route pour Jérusalem. Le lendemain du repas, premier jour de la semaine, le Sauveur partit de Bethanie pour Jérusalem. A mi-chemin se trouvait le petit village de Bethphagé. Arrivé là, Jésus envoya deux disciples à une ferme voisine, dont il est probable que les habitants le connaissaient bien, à cause du voisinage de Bethanie. Les deux disciples devaient y trouver attachés une ânesse et son ânon que personne n'avait encore monté ; ils les détacheront pour les lui amener. Si on les interpelle, ils diront que le Seigneur en a besoin et on les laissera aller.

Les choses se passèrent comme il avait dit.

Saint Matthieu, suivant ici encore un procédé qui lui est familier, joint l'ânesse et l'ânon, comme si les deux animaux servaient à la fois de monture. Les trois autres évangélistes notent avec plus de précision que le Sauveur monta sur l'ânon. C'est pour cela que, d'après saint Marc et saint Luc, Notre-Seigneur prend la peine d'observer que personne n'est encore monté sur l'ânon, détail qui serait oiseux si le jeune animal n'avait qu'à accompagner sa mère.

Une pareille monture, d'usage ordinaire en Orient, n'avait rien de vulgaire ni de ridicule. Le Sauveur pouvait parfaitement l'employer pour se présenter à Jérusalem avec une sorte d'apparat triomphal. Les disciples mirent des manteaux sur l'animal, pour servir de housse d'honneur. Saint Matthieu observe qu'à ce modeste cortège s'appliquaient les paroles

du prophète : d'abord d'Isaïe, **62**, 11 : « Dites à la fille de Sion : Ton Sauveur vient », et ensuite de Zacharie, **9**, 9 : « Voici que ton roi vient à toi ; il est juste et protégé de Dieu, humble et monté sur un âne, sur un poulain, petit d'une ânesse. » Les apôtres ne s'aperçurent que plus tard de la relation qui existait entre ces paroles et la marche de Jésus vers Jérusalem. Après sa résurrection, en effet, le Sauveur ouvrit leur esprit à l'intelligence des Écritures (208), et ils s'habituèrent à recueillir dans les saints Livres ce qui à l'avance se rapportait à leur Maître.

La foule nombreuse qui était arrivée pour le jour de la fête, apprenant que Jésus venait à Jérusalem, se porta à sa rencontre. Pendant qu'il s'avançait en descendant le mont des Oliviers, beaucoup étendirent leurs manteaux sur le chemin ; d'autres coupaient des branches d'arbres et en jonchaient la route ; un très grand nombre avaient en main des rameaux de palmiers. Les multitudes de ses disciples, toutes joyeuses, se mirent à louer Dieu à haute voix, de toutes les merveilles dont elles avaient été témoins, et, tant ceux qui marchaient devant que ceux qui suivaient, s'écriaient : « Hosanna au Fils de David, Roi d'Israël ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni l'avènement du règne de notre père David ! Hosanna ! Paix dans le ciel, gloire au plus haut des cieux ! » La foule qui était avec lui quand il rappela Lazare du tombeau et le ressuscita d'entre les morts, lui rendait témoignage, et la multitude s'était portée à sa rencon-

tre, parce qu'elle avait entendu parler des miracles qu'il avait opérés.

Quelques-uns des pharisiens, qui étaient au milieu de la foule, lui dirent : « Maître, faites donc taire vos disciples. » Il leur répondit : « Je vous le dis, s'ils se taisent, les pierres crieront. »

S. MATTHIEU, **21**, 1-9 ; S. MARC, **11**, 1-10 ; S. LUC, **19**, 29-40 ; S. JEAN, **12**, 12-18.

Hosanna au Fils de David. La nouvelle de l'approche de Jésus remua toute la ville. Une foule d'habitants et de pèlerins se porta au devant de lui. Pendant qu'il descendait les pentes du mont des Oliviers, l'enthousiasme populaire éclata. On tapissait le chemin avec des manteaux, on le jonchait de feuillages, pendant que d'autres agitaient des branches de palmiers. La joie se manifestait par des cris de louange et des exclamations de toutes sortes ; la multitude qui encadrait Jésus, le précédait et le suivait, semblait n'avoir qu'un cœur et qu'une voix pour l'acclamer. L'ovation était aussi spontanée que magnifique en l'honneur du triomphateur sur lequel se concentraient toutes les espérances. On le saluait de tous les noms qui convenaient au Messie : Fils de David, roi d'Israël, envoyé du Seigneur pour rétablir le trône de David, et l'on ponctuait tous ces cris de la formule antique *hoschiah-na*, « sauve » ! Ps. **117**, 25, contractée en « hosanna » et devenue une acclamation de joie.

La principale cause qui provoquait cet enthousiasme et ces espérances, c'était le souvenir de tant de miracles opérés. On se les racontait et l'on insistait surtout sur le dernier, la résurrection de Lazare, dont les nombreux témoins se trouvaient parmi la foule.

Des pharisiens s'y mêlèrent également. Les cris qu'on poussait les scandalisèrent et ils interpellèrent le Sauveur pour qu'il fît taire ses disciples. « S'ils se taisent, les pierres crieront », leur répondit-il. Les pierres couvraient les flancs de la vallée du Cédron. Ces pierres, dont Dieu aurait pu faire surgir des fils d'Abraham (17), auraient acclamé le Messie à défaut des disciples, tant il était indispensable qu'il fût reconnu comme l'envoyé de Dieu.

143. PLEURS SUR JÉRUSALEM. — Quand il fut près de la ville, en la voyant, il pleura sur elle et dit : « Si toi aussi tu avais reconnu, même encore en ce jour, ce qui peut te donner la paix ! Mais à présent c'est caché à tes yeux. Aussi des jours viendront pour toi où tes ennemis t'environneront d'un retranchement ; ils t'entoureront, te presseront de toutes parts, t'abattront jusqu'à terre avec les enfants qui sont dans ton sein, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu as été visitée. »

Lorsqu'il fut entré à Jérusalem, toute la ville fut en émoi : « Quel est celui-ci? » disait-on, et les gens du peuple répondaient : « C'est Jésus, le prophète de Nazareth en Galilée. »

Il se rendit dans le temple, et après avoir tout examiné, comme on était déjà au soir, il s'en retourna à Bethanie avec les douze.

De leur côté, les pharisiens se dirent les uns aux autres : « Vous voyez que nous n'avançons à rien : voici que tout le monde s'est mis à sa suite ! »

S. LUC, **19**, 41-44 ; S. MATTHIEU, **21**, 10-11 ; S. MARC, **11**, 11 ; S. JEAN, **12**, 19.

Si toi aussi tu avais reconnu ce qui peut te donner la paix ! En remontant la pente occidentale de la vallée, Jésus se trouva en face de l'immense muraille qui soutenait de ce côté l'esplanade du temple et servait de rempart à la ville. A cette vue, il pleura sur Jérusalem, qui n'avait pas su reconnaître celui qui lui apportait le salut ; la malheureuse cité allait persévérer dans son aveuglement.

Le Sauveur pleurait sur la ville qu'il aimait, parce qu'il voyait dans un avenir prochain le sort qui la menaçait et qu'il décrit avec une terrible précision : la circonvallation romaine, l'investissement, les assauts, le carnage, la ruine totale, maux effroyables que la méconnaissance volontaire de son Messie attirera sur la cité.

Voici que tout le monde s'est mis à sa suite. Jésus pénétra dans le grand parvis du temple par la porte de Suse, plus tard porte Dorée, qui ouvrait sur la vallée du Cédron et donnait accès à un plan incliné qui passait sous le portique de Salomon. L'émoi redoubla dans la ville quand on apprit qu'il était là. Les étrangers demandaient quel était ce personnage autour duquel se produisait tant de mouvement, et le peuple les renseignait.

C'était déjà le soir. Jésus se contenta d'examiner tout ce qui était dans l'enceinte sacrée, et il repartit pour Bethanie.

Quant au sanhédrin, il ne put que constater l'inanité de ses efforts : tout le monde semblait avoir embrassé le parti de Jésus de Nazareth.

144. LE FIGUIER MAUDIT. — Le lendemain, comme on était parti de Bethanie pour revenir à la ville, il eut faim. Il vit de loin, le long du chemin, un figuier qui avait des feuilles, et il s'en

approcha afin d'y trouver peut-être quelque chose. Mais quand il fut arrivé auprès, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figues. Il prit la parole et dit : « Qu'il ne naisse plus jamais de toi aucun fruit qu'on puisse manger ! » Ses disciples l'écoutaient. Sur-le-champ, le figuier se dessécha.

S. MATTHIEU, **21**, 18-19 ; S. MARC, **11**, 12-14.

Ce n'était pas la saison des figues. Le lendemain, le Sauveur repartit de Bethanie pour revenir à Jérusalem. En route, il eut faim et chercha des fruits sur un figuier. Il y avait beaucoup de figuiers dans la vallée ; ils donnaient leur nom à Bethphagé, « maison des figues vertes ». Le figuier fait apparaître ses fruits avant ses feuilles. On n'était pas encore à la saison des figues, dont les premières ne mûrissent qu'à la fin du printemps. En voyant un figuier qui portait déjà des feuilles au début du printemps, le Sauveur était donc en droit d'y chercher quelques fruits précoces. N'en trouvant pas, il maudit l'arbre, qui aussitôt se dessécha.

Jésus n'entendait nullement tirer vengeance de la déception que lui causait le figuier. Son acte n'était autre chose qu'une parabole racontée aux yeux. Le figuier représente le peuple juif. Comme un arbre qui a des feuilles, ce peuple a les apparences de la vie religieuse ; mais il ne produit aucun fruit de foi et de salut. Ceux qui viennent à ce peuple, dépositaire des promesses divines, pour chercher un aliment à leurs espérances, ne trouvent rien qui puisse les rassasier ; il n'y a plus guère en Israël que formalisme et apparence de religion véritable. Pour que cette apparence ne trompe plus le monde, la malédiction divine va la faire disparaître.

145. MARCHANDS CHASSÉS DU TEMPLE. — On arriva à Jérusalem, Jésus entra dans le temple, et se mit à en chasser les vendeurs et les acheteurs. Il renversa les tables des changeurs et les sièges des vendeurs de colombes, et il ne souffrit pas que personne portât quelque ustensile à travers le temple. Il leur faisait entendre cet enseignement : « N'est-il pas écrit : Ma maison est une maison de prière, c'est ainsi qu'on l'appellera parmi toutes les nations, et vous, vous en avez fait une caverne de voleurs ! »

Des aveugles et des boiteux s'approchèrent alors de lui dans le temple, et il les guérit.

Les princes des prêtres et les scribes, voyant les merveilles qu'il accomplissait, et les enfants qui s'écriaient dans le temple : « Hosanna au Fils de David ! » s'indignèrent et lui dirent : « Entendez-vous ce qu'ils disent ? » — « Certainement », répondit Jésus. « Ne l'avez-vous pas lu : C'est de la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle, que vous avez reçu une louange parfaite ? »

En l'entendant, les princes des prêtres, les scribes et les chefs du peuple cherchaient comment le perdre ; mais ils n'arrivaient pas à savoir que lui faire. Ils le craignaient en effet, parce que la multitude était suspendue pour l'entendre et admirait son enseignement.

Le soir venu, il les laissa, sortit de la ville, s'en alla à Bethanie et y demeura. Mais chaque jour il était à enseigner dans le temple.

S. MATTHIEU, **21**, 12-17 ; S. MARC, **11**, 15-19 ; S. LUC, **19**, 45-48.

Ma maison est une maison de prière. En examinant la veille ce qui se passait dans le temple, le Sauveur vit que les abus qu'il avait corrigés trois ans auparavant (24) avaient reparu. On s'était remis à y vendre et à y acheter les animaux nécessaires aux sacrifices, sinon peut-être les quadrupèdes, du moins les oiseaux. Les changeurs avaient réinstallé leurs comptoirs, toujours avec la connivence des grands prêtres, qui tiraient profit de cette tolérance sacrilège. Car non seulement ce commerce était illicite dans le temple, il était de plus malhonnête par l'exploitation éhontée qu'on y faisait des Israélites venus de la province ou de l'étranger.

Le Sauveur chassa de nouveau vendeurs et acheteurs, renversant les tables et les sièges. Il avait de plus remarqué que ceux qui voulaient se rendre par un chemin plus court d'un endroit de la ville à un autre, ne se gênaient pas pour traverser les parvis du temple avec toutes sortes de fardeaux. Il interdit expressément cet autre abus, et, en présence de tout le peuple qui l'approuvait, il rappela aux prêtres responsables que le temple devait être uniquement la maison de la prière aux yeux de tous, et il les accusa d'en avoir fait une caverne de voleurs.

Il guérit ensuite les infirmes qui se présentèrent à lui, ce qui contribua à donner plus d'autorité encore à son intervention vengeresse.

La foule continuait à s'empresser autour de lui, et les enfants ne cessaient de faire retentir dans le temple l'hosanna de la veille. Aux membres du sanhédrin qui s'en indignaient, il se contenta de citer la parole du psaume **8**, 3 : « De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle, tu as reçu une louange parfaite. »

Ses ennemis auraient bien voulu le saisir et le faire disparaître ; il n'y avait pas à y songer, à

cause de la multitude sympathique qui entourait Jésus et qui n'eût pas permis un attentat. Cette multitude se composait en grande partie de Galiléens enthousiastes, témoins de merveilles sans nombre opérées par le Sauveur. Il resta donc à enseigner dans le temple toute la journée du lundi et n'en repartit que le soir pour Bethanie.

146. LE FIGUIER DESSÉCHÉ. — Le lendemain matin, en passant, les disciples virent le figuier desséché jusqu'aux racines, et ils s'en étonnèrent. « Comment », dirent-ils, « s'est-il desséché tout d'un coup ? » Pierre se ressouvenant lui dit : « Maître, voici que le figuier que vous avez maudit s'est desséché. » Jésus prit la parole et leur dit : « Ayez foi en Dieu. Je vous le dis en vérité, si vous aviez la foi, sans aucune hésitation en vous-mêmes, non seulement vous en feriez autant pour un figuier, mais vous diriez à cette montagne : Ote-toi, et jette-toi dans la mer, et cela se ferait. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez par la prière, croyez que vous le recevrez, et cela vous arrivera. Toutefois, lorsque vous vous lèverez pour prier, si vous avez quelque grief contre un autre, remettez-le lui, afin que votre Père qui est dans les cieux vous remette vos péchés. Car si vous ne remettez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous remettra pas non plus vos péchés. »

S. MATTHIEU, **21**, 20-22 ; S. MARC, **11**, 20-26.

Ayez foi en Dieu. Le mardi matin, quand on reprit le chemin de Jérusalem, les apôtres remarquèrent avec étonnement que le figuier maudit la veille

était tout desséché. Le Sauveur saisit l'occasion pour leur rappeler la nécessité de la foi et de la prière. Avec une foi sans hésitation, on pourrait dire, non seulement à un arbre (122), mais même à une montagne (83), de se jeter dans la mer, et l'on serait obéi. La montagne représente toute difficulté qui paraît insurmontable. Le prophète Zacharie, **4**, 7, disait, en parlant d'une difficulté de ce genre, surmontée avec le secours du Seigneur : « Qui es-tu, grande montagne ? Tu n'es plus rien qu'une plaine. »

Le Sauveur insista de nouveau sur l'efficacité de la prière (101) et sur l'obligation où l'on est de pardonner à ses frères avant de s'adresser à Dieu (46).

147. DISCUSSION DANS LE TEMPLE. — Ils vinrent de nouveau à Jérusalem. Pendant qu'il se promenait dans le temple, enseignant le peuple et l'évangélisant, les princes des prêtres, les scribes et les anciens s'approchèrent de lui et lui dirent : « En vertu de quelle autorité agissez-vous ainsi? Dites-le nous. Quel est celui qui vous a donné ce pouvoir ? »

Jésus prit la parole et leur dit : « Et moi aussi, je vais vous poser une question. Répondez-moi, et je vous dirai en vertu de quelle autorité j'agis ainsi. D'où venait le baptême de Jean, du ciel ou des hommes ? » Mais ceux-ci réfléchissaient en eux-mêmes et disaient : « Si nous répondons : Il vient du ciel, il nous dira : Pourquoi donc ne croyez-vous pas en lui ? Si nous disons : Il vient des hommes, nous avons le peuple à redouter ; car tous s'uniront pour nous lapider, certains qu'ils sont que Jean était vraiment un prophète. »

Ils répondirent donc à Jésus : « Nous n'en savons rien. » Et Jésus repartit : « Ni moi non plus, je ne vous dirai pas en vertu de quelle autorité j'agis ainsi. »

En vertu de quelle autorité agissez-vous ainsi ? Dans le temple, où Jésus se remit à enseigner, les membres du sanhédrin s'approchèrent de lui pour lui demander de qui il prétendait tenir l'autorité qu'il exerçait ainsi dans leur propre domaine.

Le Sauveur avait déjà déclaré très nettement par qui il était envoyé, et il ne cessait de prouver par des miracles la légitimité de sa mission. Les grands-prêtres avaient le droit d'en connaître, sans nul doute ; mais ils avaient le devoir de se rendre aux preuves qui leur étaient fournies. Ils ne le faisaient pas pour Jésus, ils ne l'avaient pas fait pour Jean-Baptiste. Pour montrer à tout le peuple leur parti-pris contre tous ceux qui venaient de Dieu, il leur posa donc une question préalable, à laquelle leur situation les obligeait de répondre catégoriquement : « D'où venait le baptême de Jean, de Dieu ou des hommes ? »

Répondre qu'il venait de Dieu, c'était se mettre en contradiction avec eux-mêmes, puisqu'ils ne croyaient ni à la mission divine de Jean, ni à celle de Jésus, que Jean avait présenté comme le Messie. Répondre qu'il ne venait que des hommes, c'était contredire tout le peuple, qui vénérait Jean comme un prophète, et s'exposer à être lapidés.

Ils préférèrent dire qu'ils n'en savaient rien. En avouant publiquement leur ignorance, ils se reconnaissaient incapables de porter un jugement sur les questions les plus graves pour la vie religieuse d'Israël. De quel droit alors se permettaient-ils de demander des comptes au Sauveur ?

« Que vous en semble? Un homme avait deux fils. Il alla au premier et lui dit : Mon fils, va-t-en aujourd'hui travailler à ma vigne. — Je ne veux pas, répondit celui-ci ; mais ensuite, touché de repentir, il y alla. S'approchant de l'autre, le père parla de même. — J'y vais, Seigneur, répondit celui-là, et il n'y alla pas. Lequel des deux a fait la volonté de son père? » — « Le premier », lui dirent-ils. Jésus reprit : « Je vous dis en vérité que les publicains et les courtisanes arriveront avant vous dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu à vous par le chemin de la justice, et vous n'avez pas cru en lui, tandis que les publicains et les courtisanes ont cru en lui. Vous en avez été témoins, et ensuite vous ne vous êtes pas repentis pour croire en lui. »

S. MATTHIEU, **21**, 23-32 ; S. MARC, **11**, 27-33 ; S. LUC, **20**, 1-8.

Mon fils, va aujourd'hui travailler à ma vigne. S'adressant à la foule, Jésus leur dit une parabole. Les deux fils reçoivent l'ordre d'aller travailler à la vigne de leur père. L'un répond non et y va, l'autre oui, et il n'y va pas. Évidemment, le premier seul accomplit la volonté du père.

Le Sauveur fait l'application de la parabole. Le premier fils représente les publicains, les courtisanes, les pécheurs, qui, au lieu d'obéir à Dieu, l'ont gravement offensé. Ils se repentent maintenant et entrent en foule dans son royaume. Le second fils est la figure des Juifs et de leurs docteurs, qui se vantent de faire la volonté de Dieu et qui lui résistent sur les points les plus importants (110).

D'une manière plus générale, le premier fils représente les gentils, qui ont commencé par s'écarter de Dieu, mais vont maintenant venir en foule pour le servir dans le nouveau royaume ; le second fils, c'est Israël qui, d'abord fidèle, va se montrer rebelle à l'action du Messie.

Jean-Baptiste est venu par le chemin de la justice, c'est-à-dire avec l'autorité de sa vertu et celle de la mission reçue de Dieu. Ce sont les petits et non les grands qui ont cru en lui ; ces derniers n'ont pas su reconnaître leur erreur ni se repentir pour assurer leur salut en rentrant dans la bonne voie.

148. LES VIGNERONS HOMICIDES. — Il se mit alors à parler en paraboles. « Écoutez cette autre parabole », dit-il au peuple.

« Un père de famille planta une vigne, l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, y bâtit une tour, la loua à des vignerons et partit pour un très long voyage. Quand le temps des fruits arriva, il envoya un de ses serviteurs auprès des vignerons, pour recevoir d'eux le fruit de la vigne. Mais ceux-ci le saisirent, le blessèrent et le renvoyèrent les mains vides. Il leur envoya alors un autre serviteur ; mais ils le frappèrent à la tête, l'accablèrent d'outrages et le renvoyèrent les mains vides. Il en envoya encore un autre, et ils le tuèrent ; d'autres enfin en grand nombre, qu'ils blessèrent et chassèrent, qu'ils lapidèrent et mirent à mort. A la fin, le maître se dit : Que ferai-je ? Je vais leur envoyer mon fils bien-aimé. Il le leur envoya donc après tous les autres, en se disant : Quand ils le verront, peut-être le respecteront-ils.

« Lorsque les vignerons l'aperçurent, ils se dirent entre eux : C'est l'héritier ; allons, tuons-le, et l'héritage sera à nous. Ils le saisirent alors, le jetèrent hors de la vigne et le mirent à mort. Quand donc le Maître de la vigne viendra, que fera-t-il à ces vignerons ? » Ils lui dirent : « Ce sont des méchants qu'il fera périr violemment ; puis il louera sa vigne à d'autres vignerons, qui lui rapporteront du fruit à la saison. » — « Il viendra en effet », reprit Jésus, « il fera périr ces vignerons et donnera la vigne à d'autres. »

C'est l'héritier, tuons-le, et l'héritage sera à nous. La parabole des vignerons homicides est des plus saisissantes par son caractère tragique. Elle trace en même temps un résumé historique et prophétique des rapports d'Israël avec son Dieu.

Le père de famille plante une vigne et la munit de tout ce qui est nécessaire pour la protéger et l'exploiter : une haie contre les bêtes sauvages, un pressoir pour écraser le raisin sur place, une tour de garde en pierres sèches pour abriter celui qui défendra la récolte et la vendange contre les maraudeurs. Il la loue à des vignerons qui, moyennant un salaire pour leur travail, remettront au maître le produit de la récolte. Celui-ci part ensuite pour un très long voyage.

Le père de famille, c'est Dieu, qui a établi son peuple dans la terre de Chanaan comme une vigne de choix. Isaïe, **5**, 7. Il lui a donné par Moïse des institutions religieuses et civiles capables de le protéger et de le faire prospérer. Il l'a confié à des hommes qui devaient le gouverner, l'instruire et le maintenir dans la fidélité, les rois, les prêtres, les docteurs et dans les derniers temps, le sanhédrin.

Puis, après les grandes manifestations du Sinaï, il s'est tenu comme à l'écart, laissant le peuple aux mains de ses guides.

Le père de famille envoie successivement différents serviteurs pour recueillir les fruits de sa vigne. Les vignerons les saisissent, les blessent, les renvoient les mains vides ; ils en outragent d'autres en grand nombre, les lapident et les font périr. Les chefs du peuple, au lieu de rendre à Dieu ce qu'il avait droit d'attendre d'eux, ont mal reçu ses envoyés, les prophètes ; ils les ont outragés et mis à mort (103, 111).

Le père se décide alors à envoyer son propre fils aux vignerons, dans l'espoir qu'au moins ils le respecteront ; mais ceux-ci, à sa vue, n'en deviennent que plus furieux ; ils le saisissent, le jettent hors de la vigne et le tuent, en s'imaginant follement que la suppression de l'héritier leur assurera la possession de l'héritage. Ici, la parabole emprunte aux circonstances une émouvante signification que tous peuvent saisir. Les prophètes n'ont pas été écoutés et plusieurs ont été mis à mort, comme récemment Jean-Baptiste. Dieu alors a envoyé son Fils, Jésus, qui a fréquemment revendiqué ce titre devant les Juifs. On pouvait croire que ce Fils serait respecté ; c'est le contraire qui a lieu. On a déjà cherché à le saisir et on est à la veille d'y réussir ; on l'a jeté hors de la vigne en l'excommuniant et en le traitant comme un blasphémateur, un samaritain et un possédé du démon ; quatre jours encore, et on le crucifiera. Le sanhédrin s'est plaint que « tout le monde s'est mis à sa suite » (143) ; il sent que l'influence lui échappe ; il va mettre à mort celui qui porte ombrage à son ambition et il s'imagine qu'ensuite il sera le maître de l'héritage, sans que personne puisse se soustraire à sa domination.

Que fera-t-il à ces vignerons ? Jésus pose la question et on lui fait une réponse qu'il approuve : le maître de la vigne punira de mort ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres plus fidèles, qui lui en remettront les fruits. Les Juifs déicides subiront en effet le grand châtiment : en 70, leur ville sera ruinée et leur nation dispersée. A la place du sanhédrin, les apôtres et l'Église seront chargés de la culture de la vigne, devenue toute l'humanité, et ils lui feront produire des fruits.

A ces paroles, quelques-uns dirent : « A Dieu ne plaise ! » Mais Jésus les regardant ajouta : « N'avez-vous donc pas lu ceci dans les Écritures : La pierre que les constructeurs ont rejetée est devenue la pierre angulaire ; c'est là l'œuvre du Seigneur, c'est une merveille à nos yeux ? C'est pourquoi je vous le dis : le royaume de Dieu vous sera enlevé, et sera donné à une nation qui lui fera produire ses fruits. Et quiconque tombera sur cette pierre se brisera, et si elle tombe sur quelqu'un, elle l'écrasera. »

En entendant cette parabole, les princes des prêtres, les pharisiens et les scribes reconnurent qu'il y parlait d'eux. Aussi cherchaient-ils en ce moment à mettre la main sur lui ; mais ils craignaient la foule, parce qu'on le regardait comme un prophète. Ils le laissèrent alors et s'en allèrent.

S. MATTHIEU, **21**, 33-46 ; S. MARC, **12**, 1-12 ; S. LUC, **20**, 9-19.

Le royaume de Dieu vous sera enlevé. Les auditeurs comprirent qu'il s'agissait là du sort réservé à Israël et à ses chefs. Plusieurs protestèrent en disant :

« A Dieu ne plaise ! » Alors le Sauveur leur cita une parole du psaume **117**, 22, 23. Les constructeurs de l'édifice rejettent une pierre, le Sauveur Fils de Dieu, et cette pierre devient le fondement de tout l'édifice, non par le hasard des évènements, mais par la volonté formelle de Dieu. Comme le royaume de Dieu est fondé sur cette pierre angulaire, qui est le Christ, les Juifs qui ne veulent pas du Christ n'auront pas non plus le royaume ; il leur sera enlevé pour passer aux gentils, qui en tireront profit.

Bien plus, les Juifs rebelles n'échapperont pas à la vengeance. Ils se heurteront à cette pierre, ils tomberont sur elle en voulant l'écarter et la détruire, et ils s'y briseront. A son tour, la pierre tombera sur eux, et elle les écrasera, quand Dieu exercera son jugement contre eux.

L'allusion était claire et menaçante. Les membres du sanhédrin la comprirent ; dans leur colère, ils voulaient mettre la main sur Jésus. La crainte de la foule les en empêcha encore une fois.

149. LES INVITÉS AUX NOCES. — Jésus reprit la parole, et, se servant encore de paraboles, s'exprima ainsi : « Le royaume des cieux est semblable à un roi qui célébra les noces de son fils. Il envoya ses serviteurs appeler les invités aux noces, mais ils ne voulaient pas venir. Il envoya de nouveau d'autres serviteurs, avec cet ordre : Dites aux invités : Voici que j'ai préparé mon festin ; mes taureaux et mes animaux gras sont tués ; tout est prêt ; venez aux noces. Mais ils n'en tinrent aucun compte, et s'en allèrent l'un à sa ferme, l'autre à son commerce. D'autres se saisirent de ses serviteurs, les accablèrent d'ou-

trages et les mirent à mort. A cette nouvelle, le roi entra en colère ; il envoya ses armées, fit périr ces homicides et brûla leur ville. Puis il dit à ses serviteurs : Les noces sont prêtes, mais ceux qui étaient invités n'en ont pas été dignes. Allez donc aux carrefours des chemins, et invitez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ses serviteurs sortirent sur les routes, et rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, bons et mauvais ; et aux noces il y eut affluence de convives. Or le roi entra pour voir les convives, et il aperçut un homme qui n'était pas revêtu de la robe nuptiale. Il lui dit : Ami, comment es-tu entré ici sans la robe nuptiale? Celui-ci resta muet. Le roi dit alors à ses exécuteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures, là où seront les pleurs et les grincements de dents. Car beaucoup sont appelés, peu sont des âmes d'élite. »

S. MATTHIEU, **22**, 1-14.

Les noces sont prêtes, mais ceux qui étaient invités n'en ont pas été dignes. Dans le même ordre d'idées le Sauveur raconta une autre parabole, analogue à celle du festin (113), mais avec des traits particuliers.

Le roi qui célèbre les noces de son fils, c'est le Père, qui va unir sur la terre le Christ avec l'Église, son épouse. Les premiers invités sont les Juifs, qui refusent de venir. Des instances leur sont adressées par les serviteurs, qui sont les apôtres et les prédicateurs de l'évangile : tout est prêt dans la maison de l'époux et de l'épouse ; les grâces de lumière et de vie, les dons de l'Esprit divin, les sacrements,

tous les biens de la loi nouvelle sont à la disposition des convives. Les Juifs persistent dans leur entêtement et déclinent à nouveau l'invitation pour se consacrer aux soins de leurs intérêts matériels ; l'exploitation de leurs terres et la prospérité de leur commerce sont pour eux la grande et l'unique affaire. Ils vont même jusqu'à se saisir des envoyés du Seigneur, à les outrager et à les mettre à mort. Le châtiment va suivre de près : les armées du Seigneur, les soldats romains de Titus, feront périr les homicides et détruiront leur ville par le feu. La prophétie contenue dans la parabole est devenue de l'histoire.

Aux Juifs sont substitués les gentils. Sur l'ordre du Seigneur, on va les chercher sur tous les chemins du monde, et, pour remplacer les invités indignes, on les fait entrer aux noces, bons et mauvais, de sorte qu'il y a affluence de convives.

Il va de soi que pour prendre part à un tel festin, il fallait avoir un costume de fête. C'était à chacun de se le procurer. Il ne suffit pas en effet d'entrer dans le royaume de Dieu, de se faire admettre dans l'Église, pour être un digne serviteur. Il faut encore y mener une vie de foi, d'obéissance et d'amour et assurer à son âme la parure de la grâce qui sanctifie. Quand le roi entre dans la salle des noces et y fait son inspection, il trouve, parmi tant de convives, un homme qui n'a pas le vêtement désirable. Il l'interpelle, et comme le malheureux n'a aucune excuse à faire valoir, il le fait jeter dans les ténèbres extérieures. Ainsi, même dans son Église, le Sauveur trouvera des âmes qui vivront en dehors de sa grâce ; quand il fera son inspection, au jugement particulier de chacune d'elles, il sera obligé de les condamner.

La parabole se termine par la même sentence que

celle des ouvriers envoyés à la vigne (132) : « beaucoup d'appelés, peu d'âmes d'élite ». Ici, les appelés pourraient être tous les invités, aussi bien les Juifs qui refusent que les gentils qui acceptent. Cependant, par analogie avec la parabole des ouvriers, ce sont plutôt ceux qui sont invités et qui répondent à l'invitation. Mais parmi eux, il y a peu d'âmes d'élite, peu d'âmes vraiment généreuses. Il en est qui, comme le convive indigne, se font jeter dehors et se perdent. Parmi ceux qu'on a recueillis sur les chemins, il y a aussi des bons et des mauvais ; dans l'Église, il y a le mélange des uns et des autres. Chez les bons, qui entrent dans le royaume et y font leur salut, il y a peu d'âmes d'élite et généreuses ; beaucoup ont plus de souci de leur intérêt personnel que de la gloire de Dieu ; chez beaucoup l'amour est loin de commander toute la vie, et la tiédeur, les défaillances, les vues humaines enlèvent à Dieu la plus grande partie d'une existence qui devrait être toute à lui. En un mot, beaucoup de chrétiens qui arrivent au salut, peu qui soient des saints.

150. LE TRIBUT A CÉSAR. — Les pharisiens s'en allèrent tenir conseil sur les moyens de le prendre en défaut dans ses paroles, afin de le livrer ensuite aux princes des prêtres et au tribunal du procurateur. Après y avoir réfléchi, ils lui envoyèrent des espions, qui devaient se donner les apparences d'hommes justes. C'étaient quelques-uns des pharisiens et des hérodiens. Ceux-ci vinrent à lui et lui posèrent cette question : « Maître, nous savons que vous dites la vérité, sans souci de personne ; car vous n'avez de partialité pour aucun homme, et vous enseignez en

toute vérité la voie de Dieu. Dites-nous donc ce que vous en pensez : est-il permis de payer le tribut à César, ou faut-il le refuser ? »

Jésus connaissait bien leur malice. « Pourquoi me tentez-vous, hypocrites ? » leur dit-il. « Faites-moi voir la monnaie du tribut? » Ils lui présentèrent un denier. Jésus leur dit : « De qui est cette image et cette inscription ? » — « De César », lui dirent-ils. Jésus reprit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

En entendant cette réponse, ils furent dans l'étonnement et ne purent lui adresser aucun reproche devant le peuple. Ils se turent, le laissèrent et s'en allèrent.

S. MATTHIEU, **22**, 15-22 ; S. MARC, **12**, 13-17 ; S. LUC, **20**, 20-27.

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Le Sauveur avait mis les docteurs en mauvaise posture par sa question sur le baptême de Jean. Ils voulurent lui rendre la pareille en lui posant un cas délicat dont la solution devait le compromettre, pensaient-ils, soit devant le peuple, soit devant l'autorité romaine.

Des pharisiens et des hérodiens furent chargés de demander publiquement à Jésus s'il fallait payer le tribut à César. Prenant l'air de gens recommandables qu'embarrasse une grave difficulté de conscience, ils commencèrent par faire des compliments au Sauveur et ensuite posèrent leur question. Répondre oui, c'était reconnaître le droit d'une autorité étrangère et odieuse aux Juifs, et ainsi se rendre impopulaire. Répondre non, c'était faire acte de révolte contre l'autorité de Rome.

Jésus, qui connaissait les pensées de ces hypocrites interrogateurs, les obligea à donner eux-mêmes la réponse. Il leur demanda de lui montrer la pièce de monnaie qui servait à payer le tribut à l'administration romaine. On lui présenta une pièce qui portait l'effigie de Tibère avec ses noms en exergue. La monnaie de l'empereur avait donc cours chez eux ; c'est avec elle qu'ils payaient le tribut auquel ils étaient astreints depuis la réduction de la Palestine en province romaine par Pompée, c'est-à-dire depuis près d'un siècle. Bon gré, mal gré, ils se reconnaissaient donc sujets de l'empereur de Rome. Le Sauveur n'avait pas à traiter la question politique dans laquelle on tentait de l'engager. Sa réponse fut à la fois péremptoire et déconcertante pour ceux qui l'interrogeaient. S'avouant eux-mêmes sujets de César, ils avaient à rendre à César ce qui était à lui, par conséquent le tribut et l'obéissance. Mais il ajouta : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu ». Il y a là un principe qui, tout en respectant les droits légitimes des pouvoirs humains, met au-dessus les droits de Dieu, le Maître souverain des rois et des sujets. Or Dieu veut, sans nul doute, qu'on obéisse aux princes temporels, mais il veut qu'on lui obéisse à lui-même avant tout, même dans les cas où la volonté du prince se mettrait en contradiction avec la sienne. A Rome et dans tous les autres pays, le souverain commandait tout, dans l'ordre religieux et dans l'ordre civil. Notre-Seigneur lui enlève l'autorité dans les choses qui intéressent la religion et la conscience. Il libère ainsi l'âme humaine d'un joug que faisait peser sur elle le paganisme, et établit sur un principe indiscutable les droits de l'autorité spirituelle, en séparant radicalement les deux pouvoirs

151. LA RÉSURRECTION. — Ce même jour, se présentèrent aussi à lui des sadducéens, qui prétendaient qu'il n'y aura pas de résurrection, et ils l'interrogèrent en ces termes : « Maître, voici ce que Moïse nous a écrit : Si quelqu'un vient à mourir, en laissant sa femme, mais point d'enfants, son frère doit s'unir à cette femme, afin de procurer une descendance à son frère. Or il y avait parmi nous sept frères. Le premier se maria, puis mourut sans enfants. Le second prit la femme, et mourut à son tour, sans laisser de postérité. Le troisième fit de même, ainsi que les autres jusqu'au septième, mais sans laisser d'enfants. La femme mourut enfin après tous les autres. A la résurrection, duquel sera-t-elle la femme, puisqu'il y en a sept qui ont été mariés avec elle? »

Jésus leur répondit : « Vous êtes dans l'erreur, et vous ne comprenez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu. Les enfants de ce monde prennent femme et se donnent en mariage ; maix ceux qui seront jugés dignes de l'autre vie et de la résurrection d'entre les morts, ne se donneront plus en mariage et ne prendront plus femme, puisqu'ils ne pourront plus mourir. Ils sont alors pareils aux anges et les fils de Dieu, parce qu'ils sont les fils de la résurrection.

« Quant à la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans les livres de Moïse ce que Dieu lui dit auprès du buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Or Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu

des vivants ; car pour lui tous sont vivants. Vous êtes donc gravement dans l'erreur. »

Quelques-uns des scribes prirent la parole et dirent : « Maître, vous avez bien dit. » Les foules qui l'entendaient étaient dans l'admiration de sa science.

S. MATTHIEU, **22**, 23-33 ; S. MARC, **12**, 18-27 ; S. LUC, **20**, 27-39.

Ils sont alors pareils aux anges. Les pharisiens et les hérodiens n'ayant rien pu objecter à la décision relative au tribut, des sadducéens se présentèrent à leur tour, avec l'espérance de mieux réussir à embarrasser Jésus. Les sadducéens n'admettaient ni l'existence des anges, ni la survivance de l'âme, ni la résurrection. Ils ne croyaient qu'à un seul esprit, Dieu, et encore lui déniaient-ils toute influence sur la conduite des hommes. Ils occupaient toutes les situations les plus importantes du sacerdoce, si bien qu'à l'époque de Notre-Seigneur les principales fonctions du temple étaient exercées par des hommes qui ne croyaient à peu près à rien.

Des sadducéens posèrent au Sauveur un cas imaginaire par lequel ils croyaient démontrer l'impossibilité de la résurrection. D'après une loi de Moïse, appelée loi du lévirat, Deut., **25**, 5, 6, quand un homme marié mourait sans enfants, le frère de cet homme, s'il n'était pas marié lui-même, devait épouser la veuve, et le premier enfant issu de ce second mariage appartenait légalement au mari défunt, afin qu'aucun homme ne disparût sans postérité.

Dans le cas imaginé par les sadducéens, il y a sept frères dans une famille. Le premier se marie et meurt sans enfants. La veuve passe alors succes-

sivement aux six autres frères, qui meurent aussi sans postérité. De là, une difficulté pour le jour de la résurrection, s'il y en a une : duquel des sept frères la veuve sera-t-elle la femme ?

Le Sauveur répondit en montrant que l'objection des sectaires portait à faux. Elle supposait, en effet, que dans l'autre vie les relations entre mari et femme sont de même nature que sur la terre. Jésus en appela, pour les réfuter, aux Écritures, dont les sadducéens ne contestaient pas l'autorité, et à la puissance de Dieu qu'ils ne pouvaient pas nier.

On se marie ici-bas pour perpétuer la race humaine. Les hommes meurent, il faut qu'ils en laissent d'autres après eux. Dans l'autre vie, on ne meurt plus ; les relations terrestres n'ont donc plus de raison d'être. Il y a dans le ciel des anges, purs esprits qui n'ont pas de corps. Après la résurrection, les hommes admis dans le ciel retrouveront leurs corps ; mais, par la puissance de Dieu, ces corps deviendront comme spirituels ; ils se dépouilleront de ce qu'ils avaient ici-bas de matériel et de périssable. En vertu de la résurrection, les bienheureux ne seront donc plus que des fils de Dieu, semblables aux anges et délivrés de tous les assujettissements de la nature corporelle.

La résurrection elle-même est attestée par les Écritures. Le Sauveur en emprunte un témoignage aux livres de Moïse, les plus anciens et les plus révérés de tous, auxquels d'ailleurs les sectaires avaient emprunté la loi qui servait de prétexte à leur objection. Dieu s'y présente à son serviteur comme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Exod., **3**, 6. Il n'est pas seulement leur Dieu dans le passé, mais encore dans le moment où il parle à Moïse, car « il n'est pas le Dieu des morts, mais le Dieu des vivants », et pour lui, « tous sont vivants »,

aussi bien ceux qui ont quitté la terre que ceux qui l'habitent encore.

Les âmes survivent donc aux corps. Mais, dans la pensée des Juifs, les deux doctrines de la survivance des âmes et de la résurrection des corps, niées par les sadducéens, étaient intimement liées l'une à l'autre. Ils croyaient avec raison que la personne humaine, une fois entrée dans la vie éternelle, se retrouverait complète un jour par la réunion du corps à l'âme. II Mach., **7**, 11 ; **12**, 43. En affirmant la vie future de l'âme, le Sauveur affirmait donc la résurrection des corps, et il pouvait dire aux sadducéens incroyants : « Vous êtes gravement dans l'erreur. »

Des docteurs de la loi assistaient à cette discussion. Adversaires des idées sadducéennes, ils jugèrent que Jésus avait répondu comme il le fallait. Quant au peuple, il ne pouvait assez admirer la science et l'à-propos avec lesquels il traitait les questions captieuses qu'on ne cessait de lui poser.

152. LE PREMIER COMMANDEMENT. — Les pharisiens, apprenant qu'il avait imposé silence aux sadducéens, se rassemblèrent, et l'un des docteurs de la loi qui avait entendu la question de ces derniers, et avait été témoin de la bonne réponse de Jésus, s'approcha à son tour pour le mettre à l'épreuve, et lui demanda : « Maître, quel est le premier et le plus grand commandement dans la loi ? » Jésus lui répondit : « Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu. Tu aimeras donc le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force. C'est là le plus grand et le premier

commandement. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements découlent toute la loi et les prophètes, et il n'y a pas de précepte plus grand que ceux-là. »

Le scribe lui dit : « Maître, vous êtes tout à fait dans la vérité en disant qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre en dehors de lui ; qu'on doit l'aimer de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme et de toute sa force, et qu'aimer le prochain comme soi-même vaut mieux que tous les holocaustes et les sacrifices. »

Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. »

Dès lors, personne n'osa plus lui poser de questions.

S. MATTHIEU, **22**, 34-40 ; S. MARC, **12**, 28-34 ; S. LUC, **20**, 40.

Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. Un docteur lui adressa à son tour une question, toujours pour le mettre à l'épreuve. Il demanda quel était le premier et le plus important, parmi tous les commandements et tous les préceptes que renfermait la loi. Le Sauveur cita en première ligne celui qui prescrit l'amour de Dieu. Deut., **6**, 5. Puis, il en cita un second concernant l'amour du prochain. Lev., **19**, 18. Il ajouta que de ces deux préceptes découlent tout le reste de la loi et les prophètes. Tout en effet se ramène à ces deux préceptes, et le second est semblable au premier, parce que tous deux commandent l'amour, et que l'amour du prochain a pour cause et pour fin l'amour de Dieu.

Le docteur goûta cette réponse. Il observa même

que l'amour du prochain comme soi-même avait plus de valeur aux yeux de Dieu que tous les sacrifices.

C'était là l'esprit de la loi nouvelle (46). Le Sauveur félicita le docteur de la sagesse dont il faisait preuve, en dépit de ses sentiments peu sympathiques pour lui, et il lui dit, comme pour l'inviter à faire le dernier pas vers la vérité : « Tu n'es pas loin du royaume de Dieu. »

153. LE CHRIST, FILS DE DAVID. — Les pharisiens se trouvant rassemblés, pendant que Jésus enseignait dans le temple, il leur demanda : « Que pensez-vous du Christ ? De qui est-il fils? » — « De David, » lui dirent-ils. Il reprit : « Comment les docteurs disent-ils que le Christ est fils de David? Car David lui-même, sous l'influence de l'Esprit-Saint, dans les Psaumes, l'appelle son Seigneur, quand il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, en attendant que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. David l'appelle donc son Seigneur. Comment dès lors est-il son fils? » Personne ne fut capable de lui répondre un seul mot, et personne n'osait plus l'interroger ; mais une foule très grande l'écoutait volontiers.

S. MATTHIEU, **22**, 41-46 ; S. MARC, **12**, 35-37 ; S. LUC, **20**, 41-44.

Personne n'osait plus l'interroger. Jésus avait répondu de telle manière à tous les interrogateurs que personne ne se hasardait plus à lui poser des questions devant tout le peuple. Il prit alors les devants, et à de nombreux pharisiens qui l'écou-

taient pendant qu'il enseignait dans le temple, il demanda ce qu'ils pensaient du Christ et de qui il était fils. La question du Christ occupait anxieusement tous les esprits ; Jésus voulait faire préciser les idées à son sujet.

On lui répondit que le Christ était fils de David, c'est-à-dire son descendant. On avait raison ; c'est pour cela que ceux qui voulaient reconnaître en Jésus le Messie l'appelaient souvent « fils de David ». Mais de cet aveu, il fallait tirer une autre conclusion. Le Sauveur en appela alors au texte du psaume **109**, 1, 2, dans lequel David appelle le Christ son Seigneur. Il fallait donc que le Christ fût à la fois descendant de David et supérieur à David, ayant David pour père, mais étant Fils d'un autre Père de qui lui venait sa grandeur.

Il était difficile de répondre à la question sans aboutir à une conclusion que les pharisiens se refusaient à admettre, la divinité du Messie, incompatible, à leur sens, avec l'unité de Dieu. Ils préférèrent laisser la question sans réponse, et ne plus se commettre avec quelqu'un qu'ils ne réussissaient pas à embarrasser, alors qu'il les embarrassait si fort.

154. GLORIFICATION DU SAUVEUR. — Quelques étrangers, parmi ceux qui étaient montés pour adorer au jour de la fête, s'approchèrent de Philippe, qui était de Bethsaïde en Galilée, et lui ils adressaient cette demande : « Seigneur, nous voulons voir Jésus. » Philippe alla le dire à André ; André à son tour et Philippe le dirent à Jésus.

Jésus répondit en leur disant : « Voici venue l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié. En vérité, en vérité, je vous le dis, si le grain de

blé qui tombe sur la terre ne meurt point, il reste seul ; mais s'il meurt, il produit beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie, la perdra, et celui qui déteste sa vie en ce monde, la garde pour la vie éternelle. Que celui qui est mon serviteur me suive, et là où je suis, sera aussi mon serviteur. Celui qui aura été mon serviteur, mon Père le traitera avec honneur.

« En ce moment mon âme est troublée. Que dirai-je donc? Père, délivrez-moi de cette heure-là. Mais c'est pour cette heure-là que je suis venu. Père, glorifiez votre nom. »

Seigneur, nous voulons voir Jésus. Parmi les pèlerins venus au temple pour la Pâque, il se trouva des étrangers, n'appartenant pas à la nationalité juive, mais qui cependant avaient fait le voyage pour adorer le vrai Dieu. Les étrangers avaient le droit de pénétrer dans les grands parvis du temple afin d'y prier ; mais une barrière leur fermait l'accès des parvis intérieurs des femmes, d'Israël et des prêtres ; l'entrée leur en était interdite sous peine de mort. Ces étrangers étaient probablement des prosélytes.

On appelait prosélytes des hommes qui n'appartenaient pas à la nationalité juive, mais qui adoptaient les croyances et les pratiques des Juifs, dans la mesure qui leur était possible. Ils demeuraient pour les Juifs des étrangers. Les prosélytes complets n'étaient agrégés à la nationalité juive qu'à trois conditions : se soumettre à la circoncision, recevoir un baptême ou ablution qui conférait la pureté légale et offrir un sacrifice spécial.

L'évangéliste ne dit pas ce qu'étaient les étrangers dont il parle. Venus de loin, ils désiraient voir Jésus

qu'ils ne connaissaient pas, mais dont ils avaient entendu parler. Philippe et André leur ménagèrent ce qu'ils souhaitaient.

Le Sauveur prit occasion de cet incident pour faire allusion à sa mort imminente. Le moment de sa glorification va venir, et son nom sera connu parmi toutes les nations, dont ces étrangers sont comme les prémices. Mais il lui faut auparavant passer par la souffrance et la mort. Le grain ne donne son fruit que s'il tombe en terre et y meurt. A son exemple, ses disciples devront savoir sacrifier leur vie présente, pour gagner la vie éternelle (67). Ceux qui l'imiteront ainsi partageront un jour sa glorieuse demeure du ciel et seront traités avec honneur par le Père.

A la pensée de sa passion, l'âme du Sauveur fut troublée, comme elle devait l'être bientôt au jardin de l'agonie. Il demanda à son Père d'être délivré de cette heure terrible ; mais, se reprenant par un effort de volonté généreuse, il rappela que cette heure était le but de toute sa vie, et il acquiesça de tout cœur à l'ordre de son Père, en lui disant : « Père, glorifiez votre nom », tirez votre gloire de mon obéissance, de mes souffrances acceptées pour l'expiation des péchés du monde, et ensuite de la propagation et du triomphe de l'évangile.

Alors une voix vint du ciel : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » La foule qui était debout à écouter disait que c'était un coup de tonnerre. D'autres disaient : « Un ange lui a parlé. » Jésus prit la parole et dit : « Ce n'est pas à cause de moi que cette voix s'est faite entendre, mais à cause de vous. C'est maintenant le jugement du monde ; c'est maintenant que le prince

de ce monde va être jeté dehors. Et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Il parlait ainsi pour signifier de quelle mort il allait mourir.

La foule lui répondit : « Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement. Comment dites-vous donc : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé? Quel est ce Fils de l'homme? » Jésus leur dit : « La lumière est encore parmi vous pour un peu de temps. Marchez pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous saisissent pas ; car celui qui marche dans les ténèbres ne sait où aller. Pendant que vous avez la lumière, croyez à la lumière, pour que vous soyez les fils de la lumière. »

Après avoir ainsi parlé, Jésus s'en alla et se déroba à leur vue.

S. JEAN, **12**, 20-36.

Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. Comme aux jours du baptême et de la transfiguration, la voix du Père se fit alors entendre pour rendre témoignage à son Fils. Dieu a déjà été glorifié par les vertus, la prédication et les miracles du Sauveur ; il le sera encore par sa passion, sa mort et sa résurrection.

La foule entendit le bruit de cette voix puissante, mais sans saisir le sens de ce qu'elle disait. Les uns crurent à un coup de tonnerre, les autres à la parole d'un ange. Jésus expliqua ce qu'il en était.

Cette voix avait retenti, non pas pour lui, qui n'ignorait rien des volontés de son Père, mais pour l'assistance. Elle signifiait que Dieu se tenait attentif aux événements qui allaient suivre. Le

monde va établir les éléments de son jugement, par la manière dont il se comportera à l'égard de l'envoyé de Dieu. Le prince de ce monde, Satan, sera rejeté hors du domaine qu'il a usurpé. Quant au Sauveur, il sera élevé de terre et attaché à la croix : de là, il attirera tout à lui, et ce qui semble devoir anéantir son action servira au contraire à la répandre et à la rendre plus efficace.

Le sens de l'expression « être élevé de terre » (25) n'échappa pas à l'assistance. Elle comprit que le Sauveur voulait parler de sa mort. Mais comme les prophètes annonçaient le règne éternel du Messie, elle se trouvait déroutée : si Jésus est le Messie, comment se fait-il qu'il parle de sa propre mort ?

Ici encore, les prophéties étaient mal comprises. L'explication devait en être donnée par les événements. On n'avait qu'à écouter Jésus et à croire en lui : tout alors s'éclairerait. Il n'était plus là que pour très peu de temps ; il importait donc de marcher à sa lumière, si l'on voulait devenir fils de la lumière.

155. INCRÉDULITÉ DES JUIFS. — Bien qu'il eût fait un si grand nombre de miracles devant eux, ils ne croyaient pas en lui. C'était pour l'accomplissement de l'oracle du prophète Isaïe, qui a dit : « Seigneur, qui a cru à ce qu'il a entendu de nous? A qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? » Ils ne pouvaient croire parce qu'Isaïe a dit encore : « Il a aveuglé leurs yeux et endurci leurs cœurs, afin que leurs yeux ne voient pas, que leurs cœurs ne comprennent pas, pour se convertir et pour que je les guérisse. » C'est ce qu'a dit Isaïe quand il a vu sa gloire et qu'il a parlé de lui.

Toutefois, même parmi les Juifs, beaucoup crurent en lui ; mais à cause des pharisiens, ils ne se déclaraient pas, afin de n'être pas chassés de la synagogue. Ainsi ils préférèrent la gloire de l'homme à la gloire de Dieu.

Jésus s'écria donc et dit : « Celui qui croit en moi, croit non pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé, et celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. Je suis la lumière : je suis venu en ce monde afin que quiconque croit en moi ne reste pas dans les ténèbres. Si quelqu'un écoute mes paroles et ne les observe pas, ce n'est pas moi qui le juge ; car je ne suis pas venu pour juger le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me méprise et ne reçoit pas mes paroles a ce qui doit le juger : c'est la parole que j'ai fait entendre qui le jugera au dernier jour. Car ce n'est pas de moi-même que j'ai parlé. Le Père, qui m'a envoyé, m'a commandé ce que je dois dire et ce dont j'ai à parler, et je sais que son ordre, c'est la vie éternelle. Lors donc que je parle, je parle comme mon Père m'a dit de parler. »

S. JEAN, **12**, 37-50.

Je suis venu en ce monde afin que quiconque croit en moi ne reste pas dans les ténèbres. Saint Jean note en cet endroit l'attitude des Juifs vis-à-vis de Jésus-Christ. Pour lui, les Juifs sont surtout les personnages qualifiés par leur situation ou leur science, les membres du sanhédrin, les docteurs, les principaux prêtres. En majorité, ils ne tenaient aucun compte des miracles du Sauveur et ne croyaient pas à sa mission divine.

Cette incrédulité avait été prédite par le prophète

Isaïe, **53**, 1 ; **6**, 10 (59). « Ils ne pouvaient croire », non que la lumière, la grâce et les preuves leur fissent défaut, mais parce qu'ils avaient mauvaise volonté, s'en tenaient à leur parti-pris et justifiaient ainsi l'oracle prophétique.

Cependant, un bon nombre croyaient en Jésus, mais ils n'avaient pas le courage de le montrer. Le sanhédrin avait excommunié tous ceux qui se rallieraient à Jésus de Nazareth (87). Pour éviter de tomber sous le coup de cette sentence, les croyants timides ne se déclaraient pas : la crainte des hommes les influençait plus que celle de Dieu.

Le Sauveur leur fit entendre une dernière fois comme un résumé des enseignements donnés à Jérusalem, dans ses précédentes visites, au sujet de sa mission (25, 40, 84). Il est l'envoyé du Père et parle en son nom. Il est la lumière et chacun sera jugé selon la manière dont il la reçoit. L'écouter, c'est écouter le Père, dont il ne fait que reproduire la parole.

156. CONTRE LES SCRIBES ET LES PHARISIENS. — Jésus se mit alors à dire aux foules et à ses disciples : « Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse ; observez et faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne conformez pas votre conduite à la leur, car ce qu'ils disent, ils ne le font pas. Ils attachent des fardeaux lourds et insupportables et les mettent sur les épaules des autres ; mais ils se gardent bien de les remuer, même du bout du doigt. Défiez-vous des scribes, car ils accomplissent toutes leurs actions pour être vus des hommes. Ils se font de larges phylactères et des franges démesurées. Ce qu'ils aiment, ce sont

les premières places dans les festins, les premiers sièges dans les synagogues, c'est qu'on les salue sur la place publique et qu'on les appelle maîtres.

« Pour vous, ne vous faites pas appeler maîtres, car vous n'avez qu'un Maître et vous êtes frères. Ne donnez à personne le nom de père sur la terre ; vous n'avez qu'un Père, qui est dans les cieux. Ne vous appelez pas non plus docteurs, car vous n'avez qu'un Docteur, le Christ. Celui qui est le plus grand parmi vous sera votre serviteur ; mais celui qui s'élève sera humilié, tandis que celui qui s'humilie sera élevé.

« Malheur donc à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux : vous n'y entrez pas, et vous ne permettez pas qu'on y entre.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui dévorez les maisons des veuves, sous prétexte d'y prier longuement ; votre jugement en sera plus étendu et votre condamnation plus grande.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous parcourez la mer et le désert pour faire un seul prosélyte, et quand il l'est devenu, vous en faites un fils de l'enfer deux fois pire que vous.

« Malheur à vous, guides aveugles qui dites : Jurer par le temple, ce n'est rien ; mais quand on jure par l'or du temple, on est obligé. Insensés et aveugles ! lequel est donc le plus important, de l'or ou du temple qui sanctifie l'or ? Jurer par l'autel, ce n'est rien ; mais quand on jure par

l'offrande qui est placée dessus, on est obligé. Aveugles ! lequel est le plus important, de l'offrande ou de l'autel qui sanctifie l'offrande ? Jurer par l'autel, c'est jurer par lui, et par toutes les choses qui sont dessus ; jurer par le temple, c'est jurer par lui, et par celui qui y habite ; et jurer par le ciel, c'est jurer par le trône de Dieu et par celui qui y siège.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et qui négligez ce qu'il y a de plus grave dans la loi : la justice, la miséricorde et la fidélité. Il fallait faire l'un et ne pas omettre l'autre, guides aveugles, qui filtrez le moucheron et avalez le chameau.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui purifiez l'extérieur de la coupe et du plat, mais qui à l'intérieur êtes pleins de rapine et d'impureté. Aveugles pharisiens ! purifiez donc d'abord l'intérieur de la coupe et du plat, afin que l'extérieur devienne pur aussi.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui ressemblez à des sépulcres blanchis, de belle apparence au dehors, mais au dedans pleins d'ossements de morts et de toutes les pourritures. Vous aussi, du dehors, vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au dedans vous êtes remplis d'hypocrisie et d'iniquité.

« Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui bâtissez les sépulcres des prophètes et embellissez les tombeaux des justes en disant: Si nous avions été au temps de nos pères, nous

ne nous serions pas associés à eux pour verser le sang des prophètes. Mais par là vous témoignez vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Mettez le comble à la mesure de vos pères. Serpents, engeance de vipères ! comment vous soustrairez-vous au jugement de l'enfer ?

« En effet, je vous envoie des prophètes, des sages, des scribes. Vous tuez et crucifiez les uns, vous flagellez les autres dans vos synagogues et vous les poursuivez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout le sang des justes qui a été versé sur la terre, depuis le sang du juste Abel jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez mis à mort entre le temple et l'autel. Je vous le dis, en vérité, toutes ces choses retomberont sur cette génération.

« Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu n'as pas voulu ! Aussi votre maison vous sera laissée déserte ; car je vous le dis, vous ne me verrez plus désormais, jusqu'à ce que vous disiez : Béni celui qui vient au nom du Seigneur ! »

S. MATTHIEU, **23**, 1-39 ; S. MARC, **12**, 38-40 ; S. LUC, **20**, 45-47.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites. Puisque Jésus parle au nom du Père, il est le vrai docteur qu'il faut écouter et suivre. Donc les pharisiens et les scribes, qui lui font une opposition acharnée, sont des docteurs de mensonge, qui

égarent le peuple et qu'il faut discréditer à ses yeux. C'est pourquoi Jésus, dans le temple même, renouvelle les malédictions qu'il a déjà proférées contre eux en Galilée (103).

Ces hommes sont assis sur la chaire de Moïse, c'est-à-dire qu'ils ont autorité pour enseigner, expliquer et faire pratiquer la loi. Mais ils ne font pas ce qu'ils disent et ils chargent les autres de fardeaux auxquels ils ne mettent même pas le bout du doigt. Il faut se garder de les imiter.

Ils sont hypocrites et ne cherchent qu'à paraître. Pour marquer que la loi devait être connue et pratiquée, le législateur avait dit qu'il fallait l'avoir présente comme un signe dans la main et devant les yeux. Exod., **13**, 9, 16. Les Juifs du temps de Notre-Seigneur, prenant ces recommandations à la lettre, écrivaient des textes sacrés sur des bandes qu'ils attachaient à leur front et dans leurs mains, au moins pendant la prière. Ces bandes s'appelaient « phylactères » ou moyens de garder. Les scribes et les pharisiens leur donnaient des dimensions exagérées, pour faire parade de zèle et attirer l'attention de tous. Ils allongeaient, dans le même but, les franges prescrites par la loi (63).

Ils recherchaient partout les premières places et les honneurs, et se faisaient appeler maîtres, pères et docteurs. Mais tous les hommes sont frères vis-à-vis du seul Père qui est dans les cieux, vis-à-vis du seul maître et du seul docteur, qui est le Christ. Ces appellations sont vaines et condamnables, quand elles sont inspirées par l'orgueil, et cet orgueil aura son châtiment (126).

Les pharisiens et les scribes ont la clef de la science ; ils devraient reconnaître le royaume de Dieu, y entrer et le montrer aux autres ; par leur puéril attachement à leurs traditions humaines et leur

fausse idée du Messie, ils s'éloignent de ce royaume et en écartent les autres.

Cupides et hypocrites, ils fréquentent les maisons des veuves, gagnent leur confiance par des apparences de piété et la récitation de longues prières et arrivent ainsi à se faire attribuer leurs biens, pratique odieuse qui sera sévèrement châtiée.

Ils font de longs voyages pour gagner un seul prosélyte (154). Les prosélytes étaient alors en grand nombre en Asie-Mineure, en Grèce et en Italie. Mais ce zèle n'aboutissait qu'à engager les âmes dans une mauvaise voie, en leur faisant adopter des préjugés et des pratiques qui seront un obstacle à leur acceptation de la loi nouvelle.

Les docteurs avaient introduit des distinctions subtiles et captieuses dans les serments. Jurer par le temple et par l'autel n'obligeait à rien ; on n'était tenu que si on jurait par l'or du temple ou l'offrande placée sur l'autel. Ce qui donne la valeur au serment, c'est uniquement l'appel au Dieu qui est adoré dans le temple, auquel sont offertes les victimes de l'autel et qui réside dans le ciel. Mais, par leurs distinctions arbitraires, les pharisiens induisaient en erreur les étrangers et ceux qui n'étaient pas au courant de leur casuistique ; ils se dégageaient ainsi à leur profit des obligations les plus formelles (46, 74).

Ils affectaient de payer la dîme des moindres herbes et transgressaient les préceptes les plus graves de la loi divine (103). Ils filtraient l'eau, de peur que le cadavre d'un moucheron la rendît impure, et ils avalaient le chameau (130), c'est-à-dire se permettaient sans scrupule la violation des commandements les plus importants. On pouvait s'astreindre à des pratiques minutieuses, si on le voulait, mais il fallait commencer par obéir à la

volonté de Dieu. En agissant autrement, les docteurs étaient des guides aveugles qui trompaient le peuple.

Ils se livraient à une foule de purifications purement extérieures, mais ils négligeaient de purifier leurs cœurs (74). Ils n'étaient que des sépulcres blanchis, et leur zèle pour embellir les tombeaux des prophètes ne faisait que les associer aux crimes de leurs pères (103). Reprenant la parole de Jean, le Sauveur les appela « race de vipères » (17).

Il termina ses invectives en répétant douloureusement la menace déjà adressée à Jérusalem en Galilée (111).

157. OFFRANDE DE LA VEUVE. — Jésus s'assit auprès du trésor. Il regardait la foule qui mettait de l'argent dans les troncs, et un grand nombre de riches qui y versaient des dons considérables. Survint une pauvre veuve qui y mit deux petites pièces valant le quart d'un as. Il la vit et, appelant ses disciples, il leur dit : « Je vous le dis, en vérité, cette pauvre veuve a mis dans le trésor beaucoup plus que tous les autres n'y ont versé. Car tous les autres ont pris, pour l'offrir à Dieu, de ce qu'ils possédaient en abondance ; mais celle-ci a pris sur son indigence tout ce qu'elle avait, et ce qui lui était nécessaire pour vivre, elle l'a versé totalement. »

Durant le jour il enseignait dans le temple ; la nuit il s'en allait et demeurait sur la montagne appelée des Oliviers. De bon matin, le peuple l'attendait au temple pour l'entendre.

S. MARC, **12**, 41-44 ; S. LUC, **21**, 1-4, 37-38.

Cette pauvre veuve a mis dans le trésor beaucoup plus que tous les autres. Le Sauveur entra alors dans le parvis des femmes et s'assit près du trésor (86). Il y avait là treize troncs pour recevoir les offrandes destinées aux différents services du temple. On y versait l'argent par des orifices appelés « trompettes », à cause de leur forme. Jésus considérait ceux qui apportaient leurs offrandes, profitant de leur pèlerinage pour s'acquitter de leurs promesses. Beaucoup de riches versaient de grosses sommes ; une pauvre veuve y mit seulement une petite pièce valant un peu plus d'un centime. Le Sauveur fit remarquer cette humble offrande à ses disciples. Les riches donnaient beaucoup, mais de leur superflu ; la pauvre femme donnait très peu, mais de son nécessaire. Ce qui fait le prix de l'offrande aux yeux de Dieu, ce n'est pas son importance, mais l'esprit de générosité et de sacrifice qui l'inspire.

Pendant ces derniers jours, le Sauveur se rendait dès le matin dans le temple, et il y enseignait le peuple qui l'attendait pour l'entendre. Le soir, il partait du côté de la montagne des Oliviers et de Bethanie, pour y passer la nuit. La sympathie des foules le protégeait contre les entreprises homicides du sanhédrin ; mais, par dessus tout, sa volonté dominait les hommes et les évènements et il ne devait être saisi qu'à l'heure marquée par lui.

Au temple, il se tenait d'ordinaire dans le grand parvis, et parfois pénétrait dans le parvis des femmes, interdit aux étrangers. Comme il n'était pas de race lévitique, il n'entra jamais dans le parvis des prêtres ni dans le sanctuaire proprement dit. La partie la plus sacrée de la maison de son Père lui resta toujours fermée.

158. RUINE DU TEMPLE. — Après être sorti du temple, Jésus s'en allait, quand ses disciples se rapprochèrent de lui pour lui faire remarquer comme le temple était construit en belles pierres, et enrichi de dons. « Maître », dit l'un d'eux, « voyez donc quelles pierres et quelles constructions. »

Mais Jésus leur répondit : « Vous voyez toutes ces constructions gigantesques? Je vous le dis, en vérité, des jours viendront où l'on n'en laissera pas pierre sur pierre, sans qu'elle soit renversée. »

S. MATTHIEU, **24**, 1-2 ; S. MARC, **13**, 1-2 ; S. LUC, **21**, 5-6.

Voyez donc quelles pierres et quelles constructions ! Après l'incident de la pauvre veuve, Jésus quitta le temple pour n'y plus revenir. C'était le mardi ou le mercredi, sans que les textes permettent de le déterminer. Au départ, les disciples lui firent admirer la superbe construction d'Hérode, les pierres de bel appareil qui formaient les murs du hiéron, ou enceinte sacrée, hauts de 18 mètres au-dessus du grand parvis et percés de portes monumentales. Tout autour de ces murs, à l'extérieur, étaient suspendus des trophées pris par Hérode sur les nations étrangères et de riches ex-voto.

Jésus se contenta d'annoncer que, de toutes ces constructions gigantesques, il ne resterait plus pierre sur pierre en des jours qui allaient venir. La prophétie fut réalisée en 70, quand les Romains assiégèrent le temple et le détruisirent par le fer et le feu. Deux cents ans plus tard, Julien l'Apostat tenta bien de le relever ; mais il ne réussit qu'à renverser les quelques débris qui avaient échappé au grand désastre.

159. MALHEURS PROCHAINS. — Quand il fut sur le mont des Oliviers, en face du temple, il s'assit. Ses disciples s'avancèrent alors sans témoins auprès de lui, et Pierre, Jacques, Jean et André l'interrogèrent en particulier : « Maître », dirent-ils, « dites-nous quand ces choses arriveront. A quel signe reconnaîtra-t-on le commencement de leur accomplissement, votre avènement et la fin du monde ? »

Jésus, pour leur répondre, commença ainsi : « Prenez garde qu'on ne vous séduise. Il y en a beaucoup, en effet, qui viendront en mon nom et diront : C'est moi le Christ, le temps est arrivé ; et ils en séduiront un grand nombre. Ne vous mettez pas à leur suite. Vous entendrez parler de combats, de bruits de guerres et de révoltes : ne vous effrayez pas. Il faut d'abord que ces choses arrivent ; mais la fin ne suivra pas immédiatement. On verra, ajoutait-il, s'élever nation contre nation et royaume contre royaume. Il y aura de grands tremblements de terre par endroits, des pestes, des famines, des signes terrifiants dans le ciel et de grands prodiges. Mais ce ne sera que le commencement des calamités.

« Prenez bien garde à vous ; car, avant que ces choses n'arrivent toutes, on mettra la main sur vous, on vous persécutera, on vous traduira devant les tribunaux, on vous traînera en prison, on vous flagellera dans les synagogues, on vous fera comparaître à cause de moi devant les procurateurs et les rois, afin de rendre témoignage devant eux, on vous mettra à mort. Or, quand on

vous mènera pour vous faire comparaître, retenez bien ceci dans vos cœurs : Vous ne penserez à l'avance ni à ce qu'il faudra dire, ni à la manière de répondre. Vous direz ce qui vous sera inspiré sur le moment même ; car je vous communiquerai une parole et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront ni résister, ni contredire. Ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit Saint.

« Alors un grand nombre seront portés au mal, se livreront et se détesteront mutuellement ; le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils ; les enfants s'élèveront contre leurs parents et les feront périr. Vous mêmes, vous serez livrés par vos parents, vos frères, vos alliés, vos amis, et ils en feront périr d'entre vous. Vous serez en haine à tous à cause de mon nom. Mais il ne périra pas un seul cheveu de votre tête, et c'est par votre patience que vous garderez vos âmes.

« Il s'élèvera alors beaucoup de faux prophètes, qui en séduiront un grand nombre, et à cause de la recrudescence de l'iniquité, la charité de beaucoup se refoidira. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

« Cet Évangile du royaume sera prêché dans tout l'univers, parmi toutes les nations, et c'est seulement alors qu'arrivera la fin. »

S. MATTHIEU, **24**, 3-14 ; S. MARC, **13**, 3-13 ; S. LUC, **21**, 7-19.

Vous serez en haine à tous à cause de mon nom. L'annonce faite par le Sauveur intrigua vivement les apôtres. Quand on fut sur le mont de Oliviers

et qu'ils se trouvèrent seuls avec lui, ils demandèrent des explications sur l'avenir auquel Jésus avait fait allusion, et en même temps sur son avènement et sur la fin du monde. Il leur expliqua alors ce qui devait arriver.

Il commence par les renseigner sur les événements qui doivent se produire dans la période la plus prochaine.

1° Les faux Messies. — Tous attendent le Messie. Quand le vrai Messie aura été méconnu et mis à mort, d'autres se présenteront qui se prétenderont envoyés pour la délivrance du peuple. L'histoire a, en effet, conservé le nom de plusieurs imposteurs de ce genre, Simon le magicien, Dosithée et Ménandre, ses disciples, Theudas, un Égyptien, Act., **21**, 38, et une vingtaine d'autres qui promettaient le salut et ameutaient le peuple contre Rome. Les disciples du Sauveur se garderont de les suivre.

2° Les révoltes. — Une agitation continuelle régna en Palestine sous l'administration des procurateurs romains, et ceux-ci eurent à réprimer bon nombre de séditions. Mais ce ne devait être là que le commencement.

3° Les guerres. — Il y aura des soulèvements de nation contre nation. Les Romains eurent à entreprendre à cette époque des guerres importantes contre des royaumes orientaux, l'empire lui-même fut disputé à main armée par divers compétiteurs et les Juifs furent victimes de massacres effroyables en différentes villes, surtout à Alexandrie et à Damas.

4° Les cataclysmes. — Le Sauveur prédit des tremblements de terre, des pestes, des famines en divers endroits, des signes terrifiants dans le ciel et des prodiges. Ces divers fléaux se produisirent en Palestine et dans les régions environnantes. L'his-

torien Josèphe en note plusieurs et parle assez longuement des signes qui apparurent dans le ciel et jetèrent l'épouvante dans les cœurs. Mais ce n'est encore là que le prélude de plus grands maux.

5° Les persécutions. — Au cours de ces évènements, les apôtres seront traînés en prison, flagellés, condamnés et mis à mort, à cause de Jésus-Christ dont ils propageront la doctrine. Il leur renouvelle la promesse déjà faite de l'assistance de l'Esprit-Saint, qui leur suggérera ce qu'ils auront à dire devant les tribunaux (67, 104).

6° Les haines. — Beaucoup se laisseront entraîner au mal et la haine présidera aux rapports des hommes entre eux, jusqu'au sein des familles. Les prédicateurs de l'évangile seront détestés de tous, à cause de leur Maître ; Juifs et gentils s'acharneront contre eux. Mais la Providence veillera sur eux. Pas même un seul de leurs cheveux ne périra (67), et s'ils sont patients au milieu des tribulations, ils assureront le salut de leurs âmes.

7° Les faux prophètes. — Les docteurs hérétiques se multiplieront. Il en est sans cesse question dans les épîtres de saint Paul et des autres apôtres. Beaucoup se laisseront prendre à leurs doctrines, et la baisse de la foi amènera le refroidissement de la charité. Ni Dieu, ni le prochain ne seront plus aimés et servis comme ils devraient l'être.

Malgré tous ces obstacles, le salut sera assuré à tous ceux qui le voudront, à condition qu'ils persévèrent jusqu'à la fin. L'évangile poursuivra son expansion. Il sera prêché dans tout le monde romain et les contrées voisines avant la ruine de Jérusalem, et dans le monde tout entier avant la fin des temps.

160. RUINE DE JÉRUSALEM. — « Quand vous verrez l'abomination de la désolation, qui a été

prédite par le prophète Daniel, établie dans le lieu saint, là où elle ne devrait pas être (que celui qui lit, comprenne), quand vous verrez Jérusalem entourée par une armée, sachez alors que sa ruine est prochaine. Qu'à ce moment ceux qui sont en Judée s'enfuient dans les montagnes. Que ceux qui sont dans la ville s'en éloignent, et que ceux qui sont dans les campagnes n'y entrent pas. Que celui qui est sur son toit, se garde, en descendant, de pénétrer dans sa maison pour en enlever quoi que ce soit, et que celui qui est dans les champs n'y revienne pas pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes enceintes et à celles qui nourriront dans ces jours-là ! Priez pour que vous n'ayez à fuir ni en hiver, ni le jour du sabbat.

« Car ce sont les jours de la vengeance, pour l'accomplissement de tout ce qui a été écrit. Les calamités seront si grandes, qu'il n'y en a pas eu de pareilles depuis que Dieu a créé le monde, et qu'il n'y en aura jamais. Il y aura une affreuse détresse dans le pays, et l'on s'acharnera contre ce peuple. Si le Seigneur n'avait pas abrégé ces jours, personne n'eût pu échapper. Mais à cause des élus qu'il s'est choisis, il abrégera ces jours-là. Néanmoins les uns tomberont sous le tranchant du glaive, les autres seront emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les païens, jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis. »

S. MATTHIEU, **24**, 15-22 ; S. MARC, **13**, 14-20 ; S. LUC, **21**, 20-24.

Ce sont les jours de la vengeance, pour l'accomplissement de tout ce qui a été écrit. Il s'agit maintenant de la ruine de Jérusalem, à laquelle le Sauveur a déjà fait allusion avec grande émotion (143). L'abomination de la désolation, c'est-à-dire la désolation abominable établie dans le lieu saint, désigne les désordres sacrilèges et les meurtres qui devinrent fréquents dans le temple et dans la ville, à partir de l'an 65. Le parti des zélateurs, acharnés contre l'administration romaine, avait à sa tête Éléazar, capitaine du temple. Celui-ci trouvait un antagoniste en Manahem, fils d'un révolté, qui s'établit avec ses partisans dans les parvis du temple. De là, des hostilités fratricides et en même temps des combats sanglants et victorieux contre la garnison romaine. Le légat de Syrie, Cestius Gallus, accouru pour réprimer les désordres, put s'emparer d'un faubourg de Jérusalem, et paraître ainsi dans la ville sainte avec les enseignes idolâtriques de son armée. Puis, il battit en retraite sans raison apparente et fut poursuivi avec acharnement par les Juifs.

Le temple profané et Jérusalem entourée d'une armée ennemie, ce furent les signes auxquels les chrétiens reconnurent que la prophétie du Sauveur allait s'accomplir. Conformément à ses indications, ils quittèrent Jérusalem et la Judée pour se retirer dans les montagnes de la Pérée, à Pella, petite ville qui ne fut pas inquiétée par les Romains. Jésus avait recommandé de fuir rapidement et sans tergiverser. Si l'on était sur son toit ou dans les champs, il ne fallait pas s'attarder à rentrer dans sa maison pour y prendre quelque chose (124). La fuite serait pénible pour les femmes enceintes ou nourrices que leur fardeau devait naturellement ralentir. Elle le serait pour tous, si le danger éclatait en hiver, pendant la saison des pluies, ou le jour du sabbat, où

le chemin qu'il était permis de parcourir n'excédait pas cinq stades, environ un kilomètre.

La vengeance de Dieu devait alors s'exercer contre Jérusalem, conformément aux prophéties. Daniel, **9**, 26, 27, en effet, avait écrit : « Un Oint sera retranché et personne pour lui. Le peuple d'un chef qui viendra détruira la ville et le sanctuaire, et sa fin sera dans cette inondation, et jusqu'à la fin guerre, dévastation décrétée... Il fera cesser le sacrifice et l'oblation, et sur l'aile des abominations viendra un dévastateur, et cela jusqu'à ce que la destruction qui a été décrétée se répande sur le dévasté. » C'est à cette prophétie que se référait le divin Maître.

La guerre de Judée justifia les prédictions menaçantes du Sauveur, bien que celles-ci trouvent une application encore plus complète dans les événements qui précéderont la fin du monde.

En 67, Vespasien, à la tête de 50.000 hommes, réduisit toutes les places importantes de la Palestine. Pendant ce temps, les luttes fratricides ensanglantaient Jérusalem et les plus abominables excès se commettaient dans le temple et dans la ville. Les événements politiques retardèrent le siège de la cité sainte. Ce répit ne servit qu'à y multiplier les calamités de tout ordre. Titus commença enfin le siège en avril 70, à une époque où la Pâque y avait rassemblé de nombreux pèlerins, comme au moment de la passion du Sauveur. Après l'investissement, une famine atroce se déclara dans la ville ; le boisseau de froment atteignit un prix équivalent à six mille francs, et une mère alla jusqu'à dévorer son enfant. La peste fut la conséquence de la famine. La faim, la peste, les suicides, les combats firent des victimes par centaines de mille. Le temple fut enfin pris et incendié le 5 août et le reste de la ville ruiné

bientôt après. Dans toute la campagne, les Romains firent près de cent mille captifs qui furent vendus sur tous les marchés du monde.

La calamité fut donc effroyable et le déïcide vengé comme il le méritait. Cependant Dieu n'alla pas jusqu'au bout des exigences de sa justice. Il y eut des Juifs qui échappèrent, pour rester les témoins de la vengeance exercée contre leur nation, et les jours de détresse furent abrégés, en considération des serviteurs fidèles que Dieu conservait encore dans ce malheureux pays.

161. AVÈNEMENT DU FILS DE L'HOMME. — « Si à ce moment quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou : Il est là, n'en croyez rien. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes. Ils produiront de grands signes et des prodiges qui feraient tomber dans l'erreur même des élus s'il était possible. Prenez-y donc garde, car je vous ai averti de tout à l'avance. Si l'on vous dit encore : Le voici dans le désert, ne sortez pas ; le voilà dans le secret des maisons, n'en croyez rien. Mais de même que l'éclair jaillit de l'orient et paraît jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. Partout où sera le corps, les aigles se rassembleront.

« En ces jours-là, à la suite de cette tribulation, il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles. Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière et les étoiles tomberont du ciel. Sur la terre, les nations seront dans l'effroi, au bruit confus de la mer et des flots, et les hommes sècheront de frayeur, dans l'attente de tout ce qui devra se passer dans tout

l'univers. Car les puissances mêmes des cieux seront ébranlées.

« On verra apparaître sur les nuées du ciel le Fils de l'homme, avec son signe, dans la grandeur de sa puissance et la majesté de sa gloire. Il enverra ses anges, avec la trompette et une voix éclatante, pour rassembler ses élus des quatre vents, du sommet des cieux jusqu'aux profondeurs de la terre. A cette vue, toutes les tribus de la terre se rassembleront.

« Quand ces choses commenceront à se produire, regardez et levez la tête, parce que votre délivrance est proche. » Il leur proposa alors cette comparaison : « Comprenez-le par l'exemple du figuier et des autres arbres. Quand leurs branches s'attendrissent, que leurs feuilles poussent et qu'ils commencent à produire du fruit, vous savez que l'été est proche. De même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le royaume de Dieu est là tout près, aux portes mêmes.

« Je vous le dis, en vérité, cette génération ne passera pas sans que toutes ces choses n'arrivent. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. »

S. MATTHIEU, **24**, 23-35 ; S. MARC, **13**, 21-31 ; S. LUC, **21**, 25-33.

Il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes. Le châtiment de Jérusalem n'est qu'une figure atténuée du dernier avènement du Christ.

1° Les imposteurs. — A cette époque-là encore, des imposteurs se présenteront comme les envoyés de Dieu. Il ne faudra pas les croire (124). Ils auront

la puissance d'opérer des prodiges tels, que les plus fidèles serviteurs de Dieu s'y tromperaient, s'il était possible.

2º Les signes précurseurs. — Il y aura un bouleversement dans la création toute entière, et les hommes en seront saisis de frayeur. Les puissances des cieux qui seront ébranlées représentent les forces de la nature dont l'action sera alors modifiée par la volonté de Dieu. En tous cas, il y a dans cette partie de la prophétie du Sauveur des images dont la signification symbolique ne peut guère être fixée. Beaucoup de traits sont empruntés aux anciens prophètes ; ils servent ici à figurer les phénomènes grandioses qui précéderont l'apparition du souverain Juge.

3º L'apparition du Fils de l'homme. — Le signe du Fils de l'homme, c'est sa croix. Il apparaîtra alors avec autant de puissance et de gloire qu'il a accepté d'infirmité et d'humiliation en mourant sur la croix. Les anges rassembleront, de toutes les parties de la terre, les morts qui ressusciteront pour subir leur jugement solennel.

Le Sauveur ne dit pas en quel endroit se fera ce rassemblement. On a cru que ce serait dans la vallée de Josaphat, que l'on a identifiée avec celle du Cédron, et l'on a appuyé cette opinion sur un texte de Joel, **3**, 2, où il est dit que le Seigneur rassemblera les nations dans la vallée de Josaphat pour entrer en jugement avec elles. Mais il ne s'agit là que d'une vallée symbolique, à laquelle est donné le nom de Josaphat parce qu'il signifie : « Iahvé juge ».

Regardez et levez la tête, parce que votre délivrance est proche. Les feuilles qui poussent sur les arbres annoncent la proximité de l'été. De même, en considérant avec attention les signes précurseurs du

châtiment de Jérusalem et du dernier jugement, on sera averti de l'approche de ces événements. Les signes du premier ont été reconnus ; les signes du second le seront également.

La génération à laquelle s'adressait le Sauveur n'a point passé sans voir la ruine de la cité coupable. La génération qui ne passera pas sans avoir vu le jugement final n'est sans doute pas le genre humain ; il serait inutile en effet de donner cette assurance. Cette génération désigne plutôt la race juive, appelée à se convertir toute entière à la fin des temps. Rom., **11**, 25-31.

Le Sauveur assure que ses paroles s'accompliront. L'événement les a justifiées en ce qui concernait Jérusalem ; elles se justifieront de même à la fin des temps.

162. NÉCESSITÉ DE LA VIGILANCE. — « En ce qui concerne ce jour et l'heure, personne n'en sait rien, ni les anges du ciel, ni le Fils ; le Père seul le connaît. Ouvrez les yeux, veillez et priez. Prenez garde à vous, afin que vos cœurs ne soient pas appesantis par les excès du manger et du boire et par les soucis de cette vie, de sorte que ce jour-là fonde sur vous à l'improviste. Car il s'abattra comme un filet sur tous ceux qui vivent à la surface de la terre entière.

« Il en sera de l'avènement du Fils de l'homme comme aux jours de Noé. Dans les jours qui précédèrent le déluge, on mangeait et on buvait, on prenait femme et on se donnait en mariage, jusqu'au moment où Noé entra dans l'arche. On ne s'aperçut de rien jusqu'à ce qu'arrivât le déluge, qui emporta tous les hommes. Il en sera

ainsi de l'avènement du Fils de l'homme. De deux qui sont dans le champ, l'un sera pris et l'autre laissé ; de deux qui font tourner la meule, l'une sera prise et l'autre laissée.

« Veillez donc, puisque vous ne savez pas à quelle heure votre Maître doit venir. Remarquez-le bien, si le père de famille connaissait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait certainement et ne laisserait pas percer sa maison. Aussi vous, soyez prêts, puisque vous ne savez pas à quelle heure le Fils de l'homme doit venir.

« Quand un homme part pour un long voyage et laisse sa maison, il donne pouvoir à ses serviteurs pour chacune de leurs fonctions, et commande au portier de veiller. De même veillez, puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison doit venir, le soir, au milieu de la nuit, au chant du coq ou le matin, afin que, quand il reviendra à l'improviste, il ne vous trouve pas endormis.

« Où est, pensez-vous, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi à la tête de sa maison, pour donner à chacun la nourriture au moment voulu? Heureux le serviteur que le maître, à son retour, trouvera occupé de ce soin ! Je vous le dis, en vérité, il le mettra à la tête de tous ses biens. Mais si ce serviteur est mauvais et dit en son cœur : mon maître tarde à venir ; et s'il se met à frapper ses compagnons, à manger et à boire avec les débauchés, le maître de ce serviteur arrivera au jour où il ne l'attend pas et à l'heure qu'il ignore ; il le mettra de côté et

lui assignera sa place avec les hypocrites. C'est là que seront les pleurs et les grincements de dents.

« Veillez donc et priez en tout temps, afin d'être jugés dignes d'échapper à tout ce qui doit arriver, et de vous présenter devant le Fils de l'homme. Et ce que je vous dis à vous, je le dis à tous : veillez. »

S. MATTHIEU, **24**, 36-51 ; S. MARC, **13**, 31-37 ; S. LUC, **21**, 34-36.

Ouvrez les yeux, veillez et priez. Les apôtres avaient demandé à connaître les signes et l'époque des grands événements futurs. Après leur avoir répondu sur le premier point, le Sauveur passe au second. Mais ici, il ne peut les renseigner. Ni les anges du ciel, ni même le Fils ne connaissent l'époque de la fin du monde ; seul le Père la connaît, parce que seul il l'ordonne.

Il y a ici une manière de parler qui marque seulement une ignorance relative, ou plutôt une impossibilité de révéler le secret. Le Fils sait évidemment tout ce que sait le Père ; même en tant qu'homme, il ne peut ignorer l'époque du jugement, puisqu'il est lui-même constitué souverain Juge. Mais cette connaissance n'est pas utile aux hommes ; ils n'ont pas à être instruits sur ce point. En tant qu'envoyé du Père pour les instruire, il peut donc dire qu'il ignore ce qu'ils lui demandent de révéler.

L'important, c'est qu'on se tienne prêt à paraître à ce jugement, qui arrivera à l'improviste et tombera sur l'humanité comme le filet sur une proie. Il faut veiller et prier, sans se laisser dominer par les soucis et les jouissances de la vie matérielle.

Le Sauveur répète ici des réflexions qu'il a déjà faites sur le caractère inopiné du dernier avènement

(124, 106). Ces réflexions s'appliquent à chacun en vue de la mort. Voulà pourquoi les recommandations du divin Maître s'imposent à tous sans exception, et non pas seulement à ceux qui l'écoutent et à ceux qui vivront à la fin du monde.

163. PARABOLE DES DIX VIERGES. — « Le royaume des cieux sera alors semblable à dix vierges, qui prirent leurs lampes et sortirent pour aller au-devant de l'époux et de l'épouse. Mais parmi elles cinq étaient folles et cinq étaient sages. Les cinq folles prirent leurs lampes, sans se munir d'huile : mais les cinq sages prirent, avec leurs lampes, de l'huile dans des vases. Comme l'époux se faisait attendre, toutes s'assoupirent et enfin dormirent. Mais au milieu de la nuit, un grand cri retentit : Voici l'époux qui arrive, allez au-devant de lui. Toutes ces vierges se levèrent donc et garnirent leurs lampes. Les vierges folles dirent alors aux sages : Donnez-nous de votre huile, parce que nos lampes s'éteignent. Les sages leur répondirent : Nous n'en aurions probablement pas assez pour nous et pour vous. Allez donc plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-vous en. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva, celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces et la porte fut fermée. Bien après les autres vierges arrivèrent en disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit : En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas.

« Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure. »

S. MATTHIEU, **25**, 1-13.

Veillez, puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure. Le Sauveur appuie cette recommandation par une parabole. Chez les Orientaux, toujours très portés aux démonstrations éclatantes, la cérémonie des noces commençait par le simulacre d'un enlèvement de la jeune fille par son fiancé. L'affaire se passait la nuit, à la lueur des flambeaux. La fiancée se tenait toute parée dans sa maison, avec ses compagnes auprès d'elle. Son fiancé, accompagné de ses amis, arrivait à l'improviste, quelquefois au milieu de la nuit, se saisissait de celle qui lui était destinée, et les deux cortèges partaient joyeusement pour la salle du festin.

Une fiancée attendait donc chez elle son époux. Dix compagnes se tenaient auprès d'elle, prêtes à partir quand l'époux surviendrait. Chacune avait sa lampe allumée. Mais l'époux se fit attendre et, pendant ce temps, l'huile des lampes se consumait d'autant plus rapidement qu'on voulait donner plus d'éclat à la lumière pour le défilé nocturne. Le moment vint où, l'huile s'épuisant, il fallut garnir à nouveau les lampes. Cinq des jeunes filles avaient eu la précaution d'apporter avec elles une provision d'huile, pour le cas où le fiancé arriverait très tard ; les autres, comptant sur un départ plus rapide, avaient négligé ce soin. Elles prièrent donc leurs compagnes de leur donner de leur huile parce que leurs lampes s'éteignaient. Mais partager la petite provision d'huile, suffisante pour toute la nuit, c'était s'exposer à ce que toutes les lampes fussent éteintes, si le cortège ne se mettait en marche qu'aux dernières heures. On répondit donc sagement aux emprunteuses : Faites mieux, allez en acheter.

En pleine nuit, la démarche demandait un certain temps, et ceux qui dormaient ne se relevaient pas volontiers (101). Les imprudentes auraient au

moins dû s'y prendre plus tôt ; mais, pendant la longue attente, elles s'étaient endormies avec leurs compagnes. Elles allèrent donc, et voici justement que, pendant leur absence, l'époux vint, partit avec sa fiancée et celles qui se trouvaient là, arriva à la salle du festin et en ferma les portes. Lorsqu'ensuite survinrent les retardataires, il leur signifia qu'il ne les connaissait pas et refusa de leur ouvrir.

Quand le Fils de l'homme viendra chercher son disciple au moment de la mort, il faudra donc que celui-ci, quelle qu'ait été sa vie, se tienne prêt avec sa lampe allumée, c'est-à-dire avec la foi qui éclaire son âme et l'amour de Dieu qui y brûle. Sinon, il sera pour lui un inconnu, auquel il n'ouvrira pas la porte du ciel (110). Si l'époux était arrivé dès les premières heures de la nuit, toutes auraient été prêtes à le recevoir ; il est venu à l'heure qui lui convenait et il n'a pris que celles qui étaient là. Il faut vivre dans la grâce de Dieu et attendre sa venue. Si on la perd et que la mort survienne alors, il n'est plus possible de la retrouver et de se sauver.

164. PARABOLE DES TALENTS. — « Il en est comme d'un homme qui, partant pour un lointain voyage, appela ses serviteurs et leur confia ses biens. A l'un, il donna cinq talents, à l'autre deux, à un autre un, à chacun selon sa capacité. Il partit aussitôt après. Celui qui avait reçu cinq talents s'en alla, les fit valoir et en gagna cinq autres. De même, celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres. Celui qui n'en avait reçu qu'un, s'en alla creuser la terre et y enfouit l'argent de son maître.

« Après un long temps, le maître de ces servi-

teurs revint, et leur fit rendre leurs comptes. Celui qui avait reçu cinq talents s'avança et en présenta cinq autres en disant, : Maître, vous m'aviez confié cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés en plus. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur, puisque tu as été fidèle en de petites choses, je te mettrai à la tête de grandes. Entre dans la joie de ton maître. Celui qui avait reçu deux talents s'approcha et dit : Maître, vous m'aviez confié deux talents, en voici deux autres que j'ai gagnés. Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur, puisque tu as été fidèle en de petites choses, je te mettrai à la tête de grandes. Entre dans la joie de ton maître.

« Celui qui avait reçu un talent s'approcha à son tour et dit : Maître, je sais que vous êtes un homme exigeant ; vous moissonnez où vous n'avez pas semé, et vous recueillez où vous n'avez rien mis. Aussi j'ai eu peur et je suis allé cacher votre talent dans la terre. Tenez, voici ce qui est à vous. Son maître prit la parole et lui dit : Méchant et paresseux serviteur, tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé, et que je recueille où je n'ai rien mis ; il fallait donc confier mon argent aux banquiers, et, à mon retour, j'aurais retrouvé avec intérêt ce qui est à moi. Otez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui a dix talents. Car à quiconque a déjà, on donnera encore, et il sera dans l'abondance ; mais à celui qui n'a rien, on ôtera même ce qu'il paraît avoir.

« Quant au serviteur inutile, qu'on le jette dans

les ténèbres extérieures, là où il y aura des pleurs et des grincements de dents. »

S. MATTHIEU, **25**, 14-30.

Un homme appela ses serviteurs et leur confia ses biens. Il ne suffit pas d'attendre la venue du Sauveur en dormant, comme les compagnes de l'épouse ; il faut travailler activement pour faire valoir les grâces reçues de Dieu. Le Sauveur le montre en reproduisant avec quelques variantes, la parabole des mines (139).

L'homme qui part pour un long voyage ne confie plus à ses serviteurs une faible somme de dix mines, mais des sommes beaucoup plus considérables évaluées en talents. Le talent vaut 5.820 francs. Du reste, il confie à chacun des valeurs différentes, proportionnées à leurs capacités. La parabole ne s'adresse plus à tous, comme celle des mines, mais aux apôtres qui, à raison de leur vocation, ont reçu beaucoup plus de grâce que les autres.

Les serviteurs font valoir, l'un cinq talents, l'autre deux, et ils doublent la somme. Celui qui n'a reçu qu'un talent l'enfouit en terre, pour ne pas le perdre.

A la reddition des comptes, les deux premiers sont félicités et entrent dans la joie de leur maître, c'est-à-dire reçoivent dans le ciel une récompense proportionnée à leurs mérites. Le troisième s'excuse en prétextant la rigueur de son maître. Mais il est dépouillé de ce qu'il avait reçu et jeté dans les ténèbres extérieures, non pas qu'il ait commis de grands forfaits, mais parce qu'il a été un serviteur inutile.

Il ne suffit pas de vivre ici-bas dans l'honnêteté et sans rien faire de mal ; il faut faire valoir ce qu'on

a reçu de Dieu et se sanctifier par le bon emploi de ses grâces.

165. LE JUGEMENT DERNIER. — « Quand le Fils de l'homme sera venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs. Il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.

« Le Roi dira alors à ceux qui seront à sa droite : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; prisonnier, et vous êtes venus me voir. Les justes lui répondront alors : Seigneur, quand donc nous est-il arrivé de vous voir affamé, et de vous nourrir ; altéré, et de vous donner à boire ; de vous voir sans asile, et de vous recueillir ; nu, et de vous couvrir ; de vous voir malade ou en prison et d'aller à vous? Le Roi alors leur répondra : Je vous le dis, en vérité, quand vous l'avez fait pour l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

Venez, les bénis de mon Père. Le Sauveur avait annoncé l'apparition du souverain Juge devant tous les hommes rassemblés par ses anges. Dans les deux paraboles précédentes, il montrait que chacun

devait se tenir prêt à subir au préalable son jugement particulier. Il fait maintenant connaître ce qui se passera au dernier jugement, pour confirmer et rendre publiques toutes les sentences individuelles.

Quand tous les hommes seront réunis devant son trône de gloire, le Roi, Fils de l'homme, les séparera en deux camps, aussi facilement que le berger sépare les boucs d'avec les brebis ; les bons, représentés par les brebis, seront mis à sa droite, les méchants représentés par les boucs, à sa gauche.

Aux premiers, qu'il appellera les bénis, les bien-aimés de son Père, il attribuera le royaume de gloire et de bonheur préparé dès l'origine du monde. Il les récompensera ainsi de l'avoir traité lui-même avec grande charité quand il était dans le besoin. Étonnés de ses paroles, les justes demanderont quand il leur est arrivé de le traiter ainsi, et il répondra qu'il tient pour fait à lui-même ce qu'ils ont fait aux petits qui sont ses frères.

Plusieurs conclusions importantes sont à tirer de cette sentence.

1° Le Christ ne mentionne, comme motif de la récompense, que les œuvres de miséricorde. Ce n'est pas qu'il suffise de s'y livrer pour être assuré du salut et qu'il soit loisible de négliger les autres préceptes de la loi divine. Mais la charité corporelle suppose l'amour du prochain, et l'amour du prochain ne va guère sans l'amour de Dieu. Ce sont justement là les deux grands commandements de la loi nouvelle, ceux qui comprennent tous les autres (152). Il se peut que l'amour du prochain ne soit pas toujours accompagné de l'amour de Dieu ; mais, si cet amour est sincère et désintéressé, il finira toujours par attirer la grâce qui ramène à Dieu et dispose à l'accomplissement de toute la loi.

2° La pratique de tous les préceptes de la loi ne mènerait pas au salut, si elle n'inspirait la charité effective envers le prochain. Ce serait alors une pratique égoïste dont Dieu ne pourrait se contenter. Tous, sans doute, ne peuvent pas nourrir, désaltérer, recueillir, vêtir ou visiter leur prochain malheureux ; mais tous doivent l'aimer et traduire par leurs actes, autant qu'il leur est possible, l'amour qui est au fond de leur cœur.

3° Pour inspirer cet amour du prochain malheureux, le Sauveur se substitue à lui et déclare fait à lui-même tout ce qu'on a fait à celui qui est dans le besoin. Cette déclaration est le fondement solide de l'éminente dignité des pauvres.

4° En mettant seul en avant un tel motif de récompense, le Sauveur indique le rôle social et nécessaire de la charité. Les rapports entre les hommes ne peuvent pas être tous réglés par les règles rigides de la justice. On peut et on doit être juste, même envers celui que l'on n'aime pas. La nature ne porte pas à être charitable à son égard, mais la loi du Christ l'exige, et de fait il y a des problèmes sociaux qui restent insolubles sans l'intervention de la charité.

« Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais sans asile, et vous ne m'avez pas recueilli ; nu, et vous ne m'avez pas couvert ; malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité. Alors ils prendront la parole eux aussi pour dire : Seigneur, quand nous est-il arrivé de

vous voir affamé, ou altéré, ou sans asile, ou nu, ou malade, ou en prison, sans vous assister? Il leur répondra : Je vous le dis, en vérité, quand vous ne l'avez pas fait pour l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait.

« Ceux-ci s'en iront au suppplice éternel, et les justes à la vie éternelle. »

S. MATTHIEU, **25**, 31-46.

Retirez-vous de moi, maudits, au feu éternel. Pour les mêmes motifs, mais dans le sens contraire, les méchants seront envoyés à la damnation. Si les bons étaient étonnés d'avoir eu affaire au Christ lui-même dans la personne du malheureux, les méchants le seront bien davantage. Peut-être ont-ils pratiqué la justice et d'autres vertus. Ils ont négligé la charité ou l'ont exercée, comme les pharisiens (47, 126), dans des conditions qui excluaient l'amour de Dieu, pour lui substituer l'amour d'eux-mêmes. Ils n'ont pas reconnu le Christ dans la personne des pauvres et l'ont gravement offensé par leur dureté, comme a fait le mauvais riche (118).

La sentence prononcée contre eux est terrible ; elle comprend l'éloignement de Dieu, sa malédiction et le feu éternel. C'est le Christ qui parle. Il est infiniment bon, mais infiniment juste. Il ne sert de rien de récriminer contre sa parole ; elle est et restera éternellement vraie.

Il est à remarquer que le royaume de la béatitude date de l'origine du monde. En créant des êtres intelligents, anges et hommes, Dieu les a destinés à entrer dans ce royaume. Au contraire, l'établissement du séjour de la damnation ne date que du péché de Satan et de ses anges. Il n'entrait pas dans le plan primitif de Dieu. Il n'est donc pas destiné

aux hommes, et ceux-là seuls y vont qui, sur la terre, se sont associés à la révolte des anges, soit en commettant le mal, soit en ne faisant pas le bien que Dieu leur donnait la grâce d'accomplir.

Vie éternelle, supplice éternel : l'un ou l'autre sort sera nécessairement, après le dernier jugement, le partage de tous les hommes.

166. TRAHISON DE JUDAS. — La fête des azymes, qu'on appelle la Pâque, était proche. Quand il eut achevé tous ces discours, Jésus dit à ses disciples : « Vous savez que c'est la Pâque dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. »

Alors en effet, les princes des prêtres, les scribes et les anciens du peuple se réunirent dans la grande salle du prince des prêtres, qui s'appelait Caïphe, et ils tinrent conseil sur les moyens de se saisir de Jésus par ruse, et de le mettre à mort. Mais ils redoutaient le peuple et disaient : « Que ce ne soit pas un des jours de la fête, de peur qu'il ne se produise du tumulte parmi le peuple. »

Satan entra dans l'un des douze, Judas, surnommé Iscariote. Celui-ci s'en alla trouver les princes des prêtres et les magistrats, et il leur dit : « Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai ? » Il s'entretint ensuite avec eux sur la manière de le leur livrer. En l'entendant, ils furent dans la joie, et promirent de lui donner trente pièces d'argent. Il s'engagea, puis cherchait l'occasion favorable de le leur livrer en dehors des foules.

S. MATTHIEU, **26**, 1-5 ; 14-16 ; S. MARC, **14**, 1-2, 10-11 ; S. LUC, **22**, 1-6.

Que voulez-vous me donner, et je vous le livrerai. La Pâque était appelée fête des azymes, parce que pendant les huit jours de sa durée les Israélites ne pouvaient manger que du pain azyme, c'est-à-dire sans levain. Cette pratique rappelait la hâte des Hébreux à leur sortie d'Égypte, quand ils durent faire leur pain avec la pâte non levée qu'ils avaient emportée. Dès la veille de la fête, le père de famille inspectait sa maison et recueillait, pour le brûler, tout ce qu'il trouvait de levain ou de pain levé.

On était au mardi soir quand le Sauveur parla à ses apôtres de la Pâque qui devait venir dans deux jours.

De son côté, le sanhédrin se préoccupait activement de l'exécution du projet arrêté depuis longtemps, la condamnation et l'exécution de Jésus. Jusque-là les foules l'avaient empêché d'aboutir. Il fallait donc procéder par ruse. Toutefois, on ne devait rien tenter pendant la fête, de peur que la multitude des pèlerins ne se soulevât et ne prît parti pour Jésus. A l'encontre de cette décision, c'était la volonté du divin Maître qui allait tout régler : il sera mis en croix le jour de la fête et personne ne se soulèvera en sa faveur. Le sanhédrin s'était réuni pour délibérer, non dans le lieu ordinaire de ses séances, au temple, mais dans une salle du palais du grand-prêtre, sans doute pour que la séance ne fût pas officielle et que les quelques amis que Jésus comptait dans l'assemblée n'y fussent pas convoqués.

Les grands-prêtres allaient être tirés d'embarras, car Satan travaillait pour eux en même temps que pour lui. Depuis que Jésus avait choisi ses apôtres, l'esprit du mal avait entrepris de gagner l'un des douze. Son emprise sur Judas, aux côtés mêmes du Sauveur, était le chef-d'œuvre de sa ruse et de sa

haine. Jésus savait ce qui se tramait dans l'âme du malheureux apôtre. Il y avait fait allusion un an auparavant, après l'entretien sur le pain de vie, en dénonçant la présence d'un démon parmi les douze (73). Il avait supporté Judas, dans l'espoir de toucher son cœur déjà endurci ou de se servir de sa malice pour l'excéution de ses desseins. Au repas de Béthanie, le traître avait manifesté la honteuse cupidité qui devait le conduire à la pire des infamies (141). Sans doute, les autres apôtres avaient aussi leurs défauts ; mais ils aimaient loyalement leur Maître et se montraient dociles et généreux à son service. Judas n'avait pas la foi, en dépit de tout ce dont il avait été témoin. Ne comptant plus sur aucun avantage temporel s'il restait à la suite du Sauveur, il résolut de passer du côté de ceux qui lui paraissaient les plus forts, et Satan l'affermit dans sa résolution.

Le traître alla donc trouver les membres du sanhédrin pour faire marché avec eux. Il proposait de livrer son Maître, dont il voyait bien qu'on ne pouvait s'emparer facilement ; mais la première pensée qu'il formula fut une pensée de lucre : « Que voulez-vous me donner ? » Ce n'était donc pas la haine qui le poussait, mais l'avarice, sordide passion qui dominait en lui ce qu'il pouvait avoir d'estime et d'attachement pour Jésus. Les grands-prêtres ne voulaient rien verser qu'à bon escient. La proposition de l'apôtre répondait à leurs désirs, mais comment pourrait-il la mettre à exécution ? Judas s'expliqua ; son projet parut réalisable et fut accepté. Pour son salaire, on promit de lui verser trente pièces d'argent valant chacune près de quatre francs, ce qui mettait à peu près à cent vingt francs le prix du sang. A partir de ce moment, Judas chercha l'occasion favorable pour livrer Jésus à ses ennemis.

VIII

LE JEUDI-SAINT

167. PRÉPARATION DE LA PAQUE. — Le premier jour des azymes, jour auquel, d'après la loi, on immolait la Pâque, les disciples s'approchèrent de Jésus et lui dirent : « Où voulez-vous que nous allions faire les préparatifs pour que vous mangiez la Pâque ? »

Alors il envoya Pierre et Jean, en leur disant : « C'est vous qui irez nous préparer la Pâque que nous devons manger. » Ils lui dirent : « Où voulez-vous que nous la préparions? » — « Allez à la ville », leur répondit-il ; « dès que vous y entrerez, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le jusqu'à la maison où il entrera, et vous direz au père de famille de cette maison : Voici ce que dit le Maître : Mon temps est proche ; c'est chez toi que je fais la Pâque avec mes disciples. Où est la salle où je pourrai manger la Pâque? Il vous montrera alors une salle à manger vaste et décorée ; c'est là que vous nous ferez les préparatifs. » Les disciples firent comme Jésus leur avait ordonné ; ils s'en allèrent, vinrent à la ville, trouvèrent celui dont il leur avait parlé et préparèrent la Pâque.

S. MATTHIEU, **26**, 17-19 ; S. MARC, **14**, 12-16 ; S. LUC, **22**, 7-13.

Mon temps est proche, c'est chez toi que je fais la Pâque avec mes disciples. Le premier jour des azymes tombait cette année-là un jeudi. Comme les Juifs comptaient les jours d'un soir à un autre, dès le jeudi à six heures du soir commençait le vendredi, jour de la Pâque. Dans la journée du jeudi, on immolait au temple les agneaux et les chevreaux qui devaient servir pour le festin pascal.

Ces agneaux, apportés au temple par les représentants de chaque groupe de convives, étaient égorgés et dépouillés de leur peau par n'importe quel Israélite, pourvu qu'il fût en état de pureté légale. Les prêtres se contentaient de recueillir le sang dans des vases qu'ils se passaient ensuite de main en main pour qu'on en versât le contenu sur l'autel. Ces opérations s'exécutaient avec la plus grande rapidité, à l'heure du sacrifice du soir ; car le nombre des agneaux à immoler ainsi se montait au moins à une centaine de mille.

Le jeudi, les apôtres demandèrent au Sauveur où il voulait qu'on préparât la Pâque. Il chargea Pierre et Jean de s'en occuper et il leur indiqua l'endroit où aurait lieu le festin. Seulement, il prit soin que Judas ne pût être renseigné : il eût été trop facile au traître d'indiquer au sanhédrin le lieu de la réunion et d'y faire prendre Jésus. Les renseignements que le Sauveur donna à Pierre et à Jean furent énigmatiques ; ils ne devaient devenir clairs qu'à l'expérience. Partis de Bethanie ou des environs, les deux apôtres devaient naturellement entrer à Jérusalem par la porte de la Fontaine, à l'angle sud-est de la ville et dans le voisinage immédiat de la piscine de Siloé. Là, ils rencontreraient un homme, venant de la fontaine et portant une cruche d'eau. Ils le suivraient jusqu'à la maison où il entrerait. Cette maison se trouvait à environ six

cents mètres de distance, vers l'angle sud-ouest des remparts.

Le maître de la maison avait dû être prévenu d'avance par les soins du Sauveur. Quand les deux apôtres se présentèrent et demandèrent la salle destinée au festin, on la leur indiqua. Elle était vaste et bien décorée, comme pour une réunion solennelle. Les apôtres se mirent aussitôt en devoir de tout préparer : l'agneau, qu'ils allèrent immoler au temple, les pains azymes, le vin pour les coupes, les herbes amères et tout ce qu'il était d'usage d'ajouter aux éléments primitifs du festin pascal. La maison était d'ailleurs munie de divans, de tables et de tous les ustensiles nécessaires au service.

168. DISPUTE SUR LA PRÉSÉANCE. — Quand le soir fut arrivé, il vint avec les douze apôtres et se mit à table.

Mais il s'éleva parmi eux une discussion, sur celui d'entre eux qui était le plus grand. Alors Jésus leur dit : « Les rois des nations les dominent, et ceux qui ont le pouvoir sur les hommes sont appelés bienfaiteurs. Qu'il n'en soit pas ainsi de vous, mais que celui qui est le plus grand parmi vous en soit comme le plus petit, et que celui qui préside soit comme le serviteur. Qui est le plus grand, en effet, de celui qui est couché, ou de celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est couché ? Or moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert. Quant à vous, vous êtes restés avec moi au milieu de mes épreuves ; aussi je vous prépare le royaume comme mon Père me l'a préparé, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis

sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. »

S. MATTHIEU, **26**, 20 ; S. MARC, **16**, 17 ; S. LUC, **22**, 14, 24-30.

Je suis au milieu de vous comme celui qui sert. Le soir du jeudi, qui à partir de six heures appartenait à la journée de la Pâque, Jésus vint au cénacle avec les douze apôtres et se mit à table. Autour de cette table étaient disposés des divans sur lesquels les convives s'étendaient, à demi-couchés sur le côté gauche. Le divan d'honneur était au milieu, et la première place était celle de gauche en regardant la table. C'est là qu'était le Sauveur. Il avait Jean à sa droite. Le second divan était à gauche du premier et le troisième à droite.

Il est à croire que le placement réveilla chez les apôtres les idées d'ambition et de préséance que le divin Maître avait déjà dû réprimer chez les fils de Zébédée (136), car une discussion s'éleva entre eux à ce sujet.

Le Sauveur leur rappela alors ce qu'il avait déjà enseigné sur le rôle de ceux qui exerceraient l'autorité dans le royaume de Dieu. Ils ne se comporteront pas à la manière des rois de la terre. Ceux-ci dominent les peuples et prennent des surnoms qui font croire à leur bienfaisance, comme Ptolémée Évergète ou « bienfaiteur », Antiochus Soter ou « sauveur ». Quant à Jésus, il se fait le serviteur de tous.

Les apôtres ont partagé et partageront encore les épreuves de leur Maître sur la terre. S'ils sont fidèles, l'honneur leur sera décerné, non pas en ce monde, mais dans le royaume des cieux, où ils seront associés au bonheur et à la puissance de celui qu'ils auront imité.

Le Sauveur va confirmer cette leçon par un grand exemple.

169. LAVEMENT DES PIEDS. — Avant le jour de fête de la Pâque, Jésus, sachant que son heure était arrivée de passer de ce monde à son Père, après avoir aimé les siens qui étaient en ce monde, voulut les aimer jusqu'à la fin. Au cours du repas, quand déjà le démon avait mis au cœur de Judas Iscariote, fils de Simon, l'idée de le trahir, sachant que le Père lui a tout remis entre les mains, qu'il est venu de Dieu et qu'il retourne à Dieu, il se leva de table, déposa ses vêtements, et après avoir pris un linge, il se ceignit.

Il mit ensuite de l'eau dans un bassin, et commença à laver les pieds de ses disciples, et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. Lorsqu'il fut arrivé à Simon Pierre : « Vous, Seigneur », lui dit celui-ci, « me laver les pieds ! » Jésus lui répondit : « Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras plus tard ». Pierre lui dit : « Jamais vous ne me laverez les pieds. » Jésus reprit : « Si je ne te lave, tu n'auras point part avec moi ». — « Alors, Seigneur », lui dit Simon Pierre, « non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête ». Jésus lui dit : « Celui qui sort du bain n'a plus besoin que de se laver les pieds, et il est pur tout entier. Pour vous, vous êtes purs, mais non pas tous. » Car il savait celui qui allait le trahir ; c'est pourquoi il dit : « Vous n'êtes pas tous purs. »

Lors donc qu'il leur eut lavé les pieds, il reprit ses vêtements, se recoucha de nouveau et leur dit :

« Savez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné l'exemple afin que, ce que je vous ai fait, vous le fassiez à votre tour. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, pratiquez-les et vous serez bienheureux. »

S. JEAN, **13**, 1-17.

Je vous ai donné l'exemple, afin que, ce que je vous ai fait, vous le fassiez à votre tour. Saint Jean est seul à raconter le lavement des pieds. Par contre, il ne dira rien de l'institution de la sainte Eucharistie, déjà racontée par les synoptiques. Il a d'ailleurs rapporté, dans le discours de Capharnaüm (73), ce qu'il jugeait à propos de dire à ce sujet.

« Avant le jour de fête de la Pâque » désigne le jeudi. Saint Jean compte ici non plus à la manière des Juifs, mais à celle du monde romain qui faisait commencer le jour au lever du soleil.

Le mot Pâque signifie « passage », à cause du passage du Seigneur en Égypte pour épargner les Hébreux et châtier les Égyptiens. Jésus lui aussi va passer de ce monde à son Père, mais il tient à marquer ce passage par un témoignage d'amour incomparable, par lequel il ira au delà de tout ce qu'il a fait jusqu'à ce jour. Il n'est point arrêté par la pensée de la trahison qui se trame contre lui et de toutes ses suites.

Les événements qui suivent vont s'encadrer dans

le rituel suivi pour le festin pascal. Il est donc utile de savoir comment les choses se passaient.

Il fallait être de dix à vingt pour manger l'agneau pascal. Le père de famille faisait d'abord passer une première coupe de vin mêlée d'un peu d'eau. Un bassin d'eau et une serviette étaient ensuite présentés à tous pour qu'on se lavât les mains. — On approchait alors la table chargée de divers mets, et entre autres d'une sauce épaisse, appelée *charoseth*, dont la couleur rappelait celle du mortier que les Hébreux employaient en Égypte, pendant qu'ils travaillaient pour le pharaon. On commençait par manger un peu d'herbes amères trempées dans cette sauce. — Pendant qu'une seconde coupe passait, le père expliquait la signification de tous ces rites et l'on chantait des psaumes de louange ; on mangeait ensuite le pain azyme et l'agneau. — Une troisième coupe circulait ; c'était la « coupe de bénédiction », après laquelle on entonnait d'autres psaumes d'allégresse. — Une quatrième coupe terminait le repas.

Quand tous eurent pris place, le Sauveur récita les prières d'usage et fit passer la première coupe. Puis, au lieu de laisser circuler le bassin où l'on se lavait les mains, il se leva, déposa son vêtement de dessus, se ceignit d'un linge, remplit d'eau le bassin et se mit à laver et à essuyer les pieds de ses apôtres. Quand il fut arrivé à Pierre, celui-ci s'indigna de voir son Maître s'abaisser à lui rendre un tel service. Le Sauveur eut beau lui dire qu'il comprendrait plus tard ce qui l'étonnait maintenant, l'apôtre déclara, avec son irréflexion coutumière, que jamais Jésus ne lui laverait les pieds. La menace d'être séparé de son Maître le fit passer de suite à l'autre extrémité.

Jésus expliqua le sens de ce qu'il venait de faire.

1° C'était d'abord une leçon de pureté. Les Juifs se purifiaient par de grandes ablutions avant de manger la Pâque. Les apôtres l'avaient fait, et, tenant compte des leçons de leur Maître, ils avaient aussi purifié leur âme par la pénitence. Mais, pour ce qui se préparait, il fallait une pureté encore plus parfaite. Même en revenant du bain, on peut se souiller les pieds de poussière. En lavant ceux de ses apôtres, le Sauveur leur demandait de purifier leur âme des moindres taches. Malgré tout, il y en avait un parmi eux qui n'était pas pur.

2° C'était ensuite une leçon d'humilité. Le Maître se faisait le serviteur de ses disciples ; eux, ses serviteurs, devaient apprendre à s'humilier comme lui. Il s'abaissait des hauteurs de la divinité, ils pouvaient bien se faire petits, puisqu'ils l'étaient déjà par nature.

3° C'était enfin une leçon de charité. Ils auront à rendre à leurs frères le service que Jésus leur rend, c'est-à-dire à se sacrifier en toutes manières pour le bien de leurs frères.

170. DÉNONCIATION DE JUDAS. — Comme on s'était remis à table, et qu'on mangeait, Jésus dit : « Je ne parle pas de vous tous, car je connais ceux que j'ai choisis : mais il faut que l'Écriture s'accomplisse : Celui qui mange le pain avec moi lèvera le talon contre moi. Je vous le dis maintenant, avant que la chose n'arrive, afin que, quand elle arrivera, vous ayez foi en moi.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé, me reçoit moi-même, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. »

Quand il eut ainsi parlé, Jésus se troubla dans son esprit et fit entendre cette déclaration : « En vérité, en vérité, je vous le dis, il y en a un de vous qui me trahira, et celui-là mange avec moi ». Profondément attristés, les apôtres se regardaient les uns les autres, se demandant avec anxiété de qui il parlait. Chacun se mit à lui dire : « Est-ce moi, Seigneur? » — « C'est l'un des douze », reprit-il ; « quelqu'un qui met la main au plat avec moi me trahira. Quant au Fils de l'homme, il s'en va, suivant ce qui est écrit de lui. Mais malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera trahi ! Il eût été préférable pour lui de ne naître jamais ». Pendant que tous cherchaient entre eux quel était celui qui devait agir ainsi, Judas, qui le trahit, prenant la parole, dit aussi : « Est-ce moi, Maître ? » — « Tu l'as dit », répondit Jésus.

Il y en a un de vous qui me trahira, et celui-là mange avec moi. Après ces avis, on commença à manger ce qui était servi. Revenant sur l'allusion qu'il venait de faire, le Sauveur fit remarquer qu'il connaissait le fond des cœurs et savait ce qui allait arriver. Il était nécessaire qu'ils en fussent avertis, afin que, se rappelant que leur Maître avait tout prévu, ils ne fussent pas scandalisés de ce qu'ils verraient. Jésus révéla sa pensée en empruntant les paroles du Psaume **40**, 10 : « Celui qui mange le pain avec moi lèvera le talon contre moi », c'est-à-dire se fera mon ennemi.

Pourtant, il y a grand honneur à rester son apôtre, car celui qui reçoit l'apôtre reçoit Jésus, et celui qui reçoit Jésus reçoit le Père qui l'a envoyé (67). La fidélité était donc plus profitable et plus

glorieuse que tous les avantages temporels rêvés par le traître.

Judas restant sourd et insensible à toutes les allusions, le Sauveur parla plus clairement de la trahison. Cette annonce attrista profondément les onze autres. Chacun demandait avec anxiété s'il s'agissait de lui. Malgré le témoignage de leur conscience, ils doutaient d'eux-mêmes et n'imaginaient pas tout ce que comportait de forfaiture la trahison dont Jésus parlait.

Le Sauveur ne désigna encore personne ; quelqu'un qui met la main au plat avec lui, c'est seulement un des convives. La trahison allait servir à mener le Fils de l'homme jusqu'au bout de sa mission, conformément aux prophéties qui annonçaient la mort violente du Messie. Mais la trahison serait le malheur du traître : mieux eût valu pour lui ne naître jamais !

Cette malédiction terrible eût dû émouvoir Judas ; il resta impassible, et, pour faire comme les autres, il paya d'audace, et demanda si c'était lui que Jésus désignait. « Tu l'as dit », lui fut-il répondu, sans que la réponse fût entendue des autres apôtres qui cherchaient entre eux à percer le mystère.

Jean, couché à la droite du Sauveur, appuyait familièrement la tête sur la poitrine du Maître. Pierre, qui occupait un autre divan, lui fit signe de demander le nom du coupable. Jésus dit qu'il allait lui tendre un morceau de pain trempé. C'était une attention que le chef de famille se permettait vis-à-vis de quelqu'un de ses hôtes qu'il voulait honorer. Le Sauveur trempa alors un morceau de pain, probablement dans le *charoseth*, et le tendit à Judas. Jean était fixé ; les autres apôtres ne surent pas la signification de cet acte, et Judas, au lieu d'être sensible à cette prévenance, ne s'en affermit

que davantage dans son projet pervers. Avec cette bouchée, Satan entra en lui, c'est-à-dire prit plus complètement encore possession de son âme.

Jésus lui dit alors à haute voix : « Ce que tu fais, fais-le vite ». Les autres convives crurent que Judas, ordinairement chargé des dépenses, recevait l'ordre de faire quelque emplette ou de donner une aumône aux pauvres. Ils ne s'étonnèrent donc pas quand ils virent Judas partir aussitôt.

Il était nuit. Les ténèbres étaient arrivées au cours du repas. L'heure devenait propice aux attentats.

L'un des disciples, celui que Jésus aimait, était appuyé sur la poitrine de Jésus. Simon Pierre lui fit signe et lui dit : « De qui parle-t-il ? » Celui-ci, se replaçant sur la poitrine de Jésus, lui dit : « Seigneur, qui est-ce ? » Jésus répondit : « C'est celui à qui je vais tendre le pain trempé. » Et quand il eut trempé le pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. A la suite de cette bouchée, Satan entra en lui. Jésus lui dit « : Ce que tu fais, fais-le vite. » Aucun des convives ne sut pourquoi il lui disait cette parole. Plusieurs pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus lui avait dit : « Achète ce qui nous est nécessaire pour le jour de fête », ou bien : « Il faudra donner une aumône aux pauvres ». Quand donc il eut pris la bouchée, il sortit sur-le-champ. Or il faisait nuit.

S. MATTHIEU, **26**, 21-25 ; S. MARC, **14**, 18-21 ; S. LUC, **22**, 21-23 ; S. JEAN, **13**, 18-30.

Quand il eut pris la bouchée, il sortit sur-le-champ. Cette bouchée, trempée dans une sauce, n'est très

certainement pas la sainte Eucharistie, et dans le récit précis et circonstancié que vient de faire saint Jean, il n'y a aucune place pour l'institution du sacrement. Dans saint Matthieu et saint Marc, l'annonce de la trahison précède le récit de l'institution eucharistique, et ensuite il n'est plus parlé de Judas qu'au moment de la trahison elle-même. Saint Jean ajoute donc une précision à leur texte, en disant que Judas, une fois dénoncé, partit sur-le-champ.

L'embarras vient de saint Luc qui, aussitôt après avoir raconté l'institution du sacrement et la communion des apôtres, mentionne successivement l'annonce de la trahison, la discussion des apôtres sur la préséance et l'annonce du reniement de saint Pierre.

Mais cet ordre ne s'impose aucunement et s'explique par un procédé de composition familier à saint Luc. L'évangéliste, méthodique dans sa narration, épuise ordinairement un sujet avant de passer à un autre, quitte à revenir sur ses pas pour reprendre son récit. On en peut constater les exemples suivants dans son évangile, **1**, 64-67 ; **2**, 17-20 ; **3**, 18-21 ; **4**, 36-38 ; **8**, 34-37 ; **33**, 33, 44, 45, et dans les Actes, **7**, 1, 2 ; **20**, 10-12 ; **22**, 27-29 ; etc. On s'explique ainsi la suite anormale des épisodes dans saint Luc. Il raconte d'abord tout d'un trait ce qui concerne l'institution de la sainte Eucharistie ; puis il groupe ensemble les divers incidents défavorables aux apôtres, la trahison, la dispute et le reniement, en rattachant les deux premiers à ce dernier. En tous cas, le récit postérieur de saint Jean, témoin oculaire, ne permet pas de suivre l'ordre artificiel de Saint Luc.

On peut observer d'ailleurs que les apôtres ne font jamais allusion à une communion sacrilège de

Judas, et qu'ils l'appellent uniquement « le traître ». Saint Paul, I Cor., **11**, 29, 30, parlant des communions indignes et des châtiments qui les suivent, ne cite pas Judas en exemple, comme il eût été si naturel si l'apôtre avait communié.

171. INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE. — Lorsqu'il fut sorti, Jésus dit : « A présent, le Fils de l'homme a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui ; et comme Dieu a été glorifié en lui, Dieu le glorifiera à son tour en lui-même, et il va le glorifier sans délai. »

Il ajouta : « J'ai eu le plus ardent désir de manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir. Car, je vous le déclare, je ne la mangerai plus désormais jusqu'à sa consommation dans le royaume de Dieu. » Puis, prenant la coupe, il rendit grâces et dit : « Prenez, et partagez entre vous, car, je vous le déclare, je ne boirai plus de ce produit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai un nouveau dans le royaume de Dieu mon Père ».

Enfin, pendant le repas, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et mangez, ceci est mon corps, qui est livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » Puis, prenant la coupe à la fin du repas, il rendit grâces et la leur donna en disant : « Buvez-en tous : ceci est mon sang, celui de la nouvelle alliance, qui sera versé pour vous et pour un grand nombre, afin de remettre les péchés. »

S. JEAN, **13**, 31-32 ; S. MATTHIEU, **21**, 26-29 ; S. MARC, **14**, 22-25 ; S. LUC, **22**, 15-20.

J'ai eu le plus ardent désir de manger cette Pâque avec vous. Judas parti, Jésus se rasséréna et s'épancha plus librement avec ses apôtres. Il leur annonça que le moment de sa glorification était arrivé, et que son Père allait lui rendre gloire comme il avait rendu gloire à son Père. Cette glorification, c'était tout d'abord sa passion et sa mort, par lesquelles il allait assurer plus d'honneur à son Père, en lui obéissant affectueusement, que tous les hommes ne lui causaient de deshonneur par leurs révoltes et leurs crimes. C'étaient ensuite sa résurrection, son ascension et le triomphe de son évangile, par lesquels le Père attesterait la divinité de son Fils.

Il manifesta ensuite sa joie de manger cette Pâque avec ses apôtres avant de souffrir. Il avait ardemment désiré cette heure, parce qu'il se proposait d'y donner aux hommes la plus grande marque de son amour, alors qu'ils s'apprêtaient à exercer contre lui la haine la plus odieuse.

Il mangeait cette Pâque avec eux pour la dernière fois avant la Pâque du ciel à laquelle il venait de convier ses apôtres (168). Prenant alors la seconde coupe, il leur répéta le même avertissement ; il ne boirait plus de ce vin jusqu'au jour où il serait dans le royaume de son Père et où il boirait un vin nouveau, celui de la gloire et de la félicité éternelles.

Le festin pascal touchait à sa fin. Jésus prend alors du pain, le bénit, le rompt et le donne à ses apôtres en leur ordonnant de le manger et en disant : « Ceci est mon corps ». Il prend ensuite la coupe, probablement celle qu'on appelait la « coupe de bénédiction », il rend grâces et leur ordonne d'en boire tous en disant : « Ceci est mon sang », ou : « Ceci est le calice de mon sang ».

Ces paroles sont proférées avec une clarté et une simplicité admirables. Ce sont « les paroles de la

vie éternelle » auxquelles Pierre a jadis rendu hommage (73). Elles établissent l'identité absolue de ce que Notre-Seigneur présente à manger et à boire et de la réalité qu'il révèle. Ce qui paraît être encore du pain et du vin, c'est vraiment, par l'effet de la parole toute-puissante du Fils de Dieu, son corps et son sang.

Pour mieux marquer l'identité, Jésus ajoute que ce corps, tel qu'il le donne, c'est celui qui est livré pour les hommes, celui qui va être attaché à la croix et mourir ; ce sang, tel qu'il le présente, c'est celui qui va être versé pendant la passion, pour les apôtres et pour beaucoup d'autres, c'est-à-dire pour tous les hommes. Le Sauveur a promis de se donner comme un « pain vivant » ; il donne donc son corps et son sang tels qu'ils sont réellement, c'est-à-dire animés par sa sainte âme et unis à sa divinité.

Les apôtres comprennent alors le vrai sens des paroles de la promesse. Les Juifs s'imaginaient que Jésus voulait donner son corps à manger et son sang à boire sous leur forme naturelle, et ils avaient refusé de croire. Les apôtres, au contraire, avaient cru, mais en attendant que le Sauveur exécutât lui-même son dessein de la manière qu'il jugerait convenable. Leur foi et leur confiance trouvaient en ce jour leur justification.

Ce que le Sauveur leur présentait, ce n'était pas une figure ou une image, car un morceau de pain ne peut pas représenter un homme, surtout un homme qui est le Fils de Dieu ; il n'y aurait aucun rapport entre la représentation et le personnage représenté. Ce n'est pas non plus un simple souvenir, que ferait revivre un repas commémoratif ; car alors le Fils de Dieu, qui avait opéré tant de merveilles, se fût montré bien à court de puissance et de générosité, en ne laissant à ses disciples qu'un

simple morceau de pain, et pas même celui qu'il tenait alors entre ses mains et qu'il commanda à ses apôtres de manger.

D'ailleurs il a dit simplement et clairement, en ce moment solennel : « Ceci est mon corps » ; il n'a pas dit : « Ceci représente mon corps », ni : « Ceci rappelle mon corps ». Quand il avait promis de donner son corps en nourriture, il avait mis cette merveille en parallèle avec celle de son ascension (73). Le parallèle ne se justifie que si Jésus se donne vraiment lui-même dans l'Eucharistie ; il n'a pas de sens, s'il ne laisse qu'un simple souvenir matériel.

Le Sauveur appelle son sang « celui de la nouvelle alliance ». Il scelle en effet la réconciliation des hommes avec Dieu, comme autrefois le sang des victimes immolées avait scellé l'ancienne alliance de Dieu avec les Hébreux. Exod., **24**, 8.

Les paroles : « Faites ceci en mémoire de moi » confèrent aux apôtres le pouvoir et le devoir de renouveler ce que le Seigneur vient d'accomplir sous leurs yeux. Prenant à leur tour le pain et le vin, ils prononceront sur ces éléments naturels les paroles mêmes du Christ, qui, en passant par leurs lèvres, garderont toute leur efficacité divine, et le pain et le vin deviendront comme au premier jour et dans les mêmes conditions le corps et le sang du Christ.

Ainsi est institué le sacrifice eucharistique, en relation étroite avec le sacrifice de la croix. Car, dans ce sacrifice, Jésus-Christ renouvelle et continue le don qu'il a fait au cénacle et l'offrande qu'il a faite sur la croix. Il n'a souffert qu'une fois, mais il ne cesse pas d'offrir ses souffrances en hommage d'amour à son Père et en témoignage d'amour pour les hommes, auxquels il se livre tout entier dans son Eucharistie.

172. FUTUR RENIEMENT DE PIERRE. — Après avoir récité l'hymne d'actions de grâces, Jésus dit : « Mes petits enfants, je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps. Vous me chercherez ; mais de même que j'ai dit aux Juifs : Là où je vais, vous ne pouvez venir, je vous le dis à vous à présent.

« Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés ; c'est ainsi que vous vous aimerez mutuellement. Tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples à l'affection que vous aurez les uns pour les autres. »

Je vous donne un commandement nouveau. Quand les dernières hymnes d'actions de grâces eurent été récitées, Jésus s'entretint affectueusement avec ses apôtres. Il annonça son départ imminent ; il s'en allait là où personne, pas même ses apôtres, ne pouvait le suivre. Il retournait à son Père.

En partant, il leur laissait un commandement nouveau, celui de s'aimer les uns les autres comme lui-même les avait aimés. L'amour du prochain était commandé par l'ancienne loi (152), mais il n'était que fort imparfaitement pratiqué, même parmi les Juifs. Jésus en faisait un précepte nouveau, essentiel à la loi nouvelle, et il voulait que cet amour fût porté aux dernières limites, à l'exemple de l'amour qu'il avait lui-même pour les hommes. L'amour que les disciples auront les uns pour les autres sera même la marque à laquelle on reconnaîtra quel est leur maître. Ne pas pratiquer cet amour, c'est donc s'exclure du nombre des disciples de Jésus-Christ.

Simon Pierre lui dit : « Seigneur, où allez-vous ? » Jésus répondit : « Là où je vais, tu ne peux me suivre à présent, mais tu me suivras plus tard. Simon, Simon, ajouta le Seigneur, voici que Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le froment. Mais moi, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Et toi, une fois converti, affermis tes frères. Quant à vous tous, cette nuit même vous serez en butte au scandale à mon sujet ; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais, quand je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée ». Pierre reprit : « Pourquoi ne puis-je pas vous suivre à présent ? Alors même que tous seraient scandalisés à votre sujet, je ne le serai pas. Je suis prêt à aller avec vous en prison et à la mort ; je donnerai ma vie pour vous ». — « Tu donneras ta vie pour moi ? » répondit Jésus. « En vérité, en vérité, je te le dis, cette nuit même, le coq n'aura pas chanté deux fois que tu m'auras renié trois fois ». Mais Pierre n'en répétait que davantage : « Je ne vous renierai pas ». Tous les autres disciples parlaient de même.

Il leur dit encore : « Quand je vous ai envoyés sans bourse, ni besace, ni chaussures, avez-vous manqué de quelque chose ? » — « De rien », lui dirent-ils. Il ajouta alors : « Maintenant que celui qui a une bourse la prenne, ainsi que sa besace, et que celui qui n'en a point vende sa tunique et achète une épée. Car, je vous le dis, il faut que s'accomplisse à mon sujet ce qui a encore été écrit : Il a été mis au rang des scélérats.

En effet, tout ce qui me concerne, touche à sa fin. » Ils lui dirent : « Seigneur, voilà ici deux épées. » — « Assez ! » leur répondit-il.

S. MATTHIEU, **26**, 30-35 ; S. MARC, **14**, 26-31 ; S. LUC, **22**, 31-38 ; S. JEAN, **13**, 33-38.

Le coq n'aura pas chanté deux fois que tu m'auras renié trois fois. Pierre, pas plus que les autres apôtres, ne comprenait ce que pouvait être le départ dont Jésus parlait. Le Sauveur lui dit qu'en effet il ne pouvait le suivre maintenant là où il allait, mais qu'il le suivrait plus tard.

Il lui révéla alors ce qui le concernait. Satan a voulu s'en prendre aux onze apôtres, comme il l'a fait pour Judas, en leur ôtant la foi à force d'inquiétudes et de persécutions. Il voudrait les agiter comme on agite au crible le froment. Mais Jésus a prié, spécialement pour Pierre, le chef de son Église, afin que sa foi ne défaille point ; et du moment que le Christ a prié pour obtenir une chose aussi nécessaire, il l'a obtenue. Pierre, sans doute, va faiblir lamentablement ; mais, en vertu de la prière du Christ, sa défaillance ne sera que passagère. Une fois revenu à lui et à son Maître, il sera chargé d'affermir ses frères dans la foi. La triste expérience qu'il aura faite ne servira ainsi qu'à le rendre plus apte à défendre les autres.

Ses frères, en effet, en auront besoin, et Dieu se servira de Pierre pour les établir inébranlablement dans la fidélité à leur mission. Tous, cette nuit même, vont être en butte à une terrible tentation au sujet de leur Maître. Une parole du prophète va s'accomplir : « Frappe le berger et que les brebis soient dispersées. » Zach., **13**, 7. Mais le Christ ressuscitera, et ses disciples le retrouveront un jour en Galilée, dans ce pays où, à l'abri des menaces

des Juifs, ils vivaient avec lui dans une si intime familiarité.

Pierre, auquel le Sauveur accordait de si éminents privilèges, eut à honneur de mettre tout son zèle au service de Jésus. Pourquoi ne le suivrait-il pas, non plus tard, mais tout de suite ? Les autres agiront comme ils l'entendront. Pour lui, rien ne pourra le détacher de son Maître ; décidé à le suivre, il ira en prison et à la mort, s'il le faut. C'était grande présomption. Le Sauveur le lui fait comprendre, en lui annonçant que, loin d'affronter la prison et la mort, il le reniera, et jusqu'à trois fois, et cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois.

Pierre s'entêta à n'en vouloir rien croire. Sans tenir compte des assurances du Sauveur, il continua ses protestations de fidélité. Les autres apôtres eurent à cœur d'en faire autant, pauvres âmes dévouées, mais téméraires, qui tenaient tête au danger de loin et croyaient qu'il leur serait aisé d'être aussi fermes quand le danger serait présent.

Sans s'arrêter à ces assurances, le Sauveur leur demanda si rien ne leur avait manqué, quand jadis il les envoya en mission, dépourvus de toute ressource humaine (67). « Rien », répondirent-ils. Les temps vont maintenant changer. Personne ne viendra plus à leur secours et ils se heurteront à l'antipathie générale. Qu'ils se pourvoient donc eux-mêmes d'une bourse pour acheter des provisions, d'une besace pour les conserver, et, même au prix d'un vêtement nécessaire comme la tunique, d'une épée pour se défendre. Car va s'accomplir pour leur Maître la prophétie d'Isaïe, **53**, 12 : « Il a été mis au rang des malfaiteurs », et ses disciples ne seront pas mieux traités que lui (159).

Les apôtres prirent au sens strict ce que Jésus avait dit du glaive. Ils songèrent à se défendre les

armes à la main. « Voilà ici deux épées », dirent-ils en montrant deux glaives ou deux instruments pouvant en tenir lieu. Il est possible que les apôtres les aient apportés avec eux, selon la coutume des Galiléens toujours batailleurs. « Assez ! » répondit Jésus, pour couper court à une interprétation inintelligente de ses paroles.

173. DISCOURS APRÈS LA CÈNE. — « Que votre cœur ne se trouble pas. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Pére, il y a beaucoup de demeures. S'il en était autrement, je vous l'aurais dit. Je vais donc vous préparer une place, et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je viendrai de nouveau et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi. »

Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. L'entretien du Sauveur après la Cène est rapporté par saint Jean. Notre-Seigneur y exprime, avec l'abandon et la gravité de celui qui va quitter des amis très chers, différentes idées destinées à consoler et à instruire ses apôtres. C'est comme son testament.

1° Les espérances éternelles. — Les apôtres ne doivent se troubler de rien, mais avoir foi en Dieu et en leur Maître. Les demeures ne manquent pas dans le royaume de son Père. Il y en a pour eux, comme pour une multitude d'autres, en proportion des mérites de chacun. Le Sauveur s'en va dans ce royaume et là il leur préparera une place. Puis, à l'heure de la mort, il reviendra les prendre, afin qu'ils soient éternellement avec lui.

« Vous savez où je vais, et vous en connaissez le chemin. » Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne

savons pas où vous allez ; comment pouvons-nous en connaître le chemin ? » Jésus lui dit : « Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne vient à mon Père que par moi. Si vous m'aviez connu, vous auriez aussi connu mon Père ; mais dès ce moment même, vous le connaissez et vous l'avez vu. » Philippe lui dit : « Seigneur, montrez-nous le Père, et cela nous suffit. » Jésus lui dit : « Je suis avec vous depuis si longtemps, et vous ne m'avez pas connu ! Philippe, celui qui me voit, voit aussi mon Père. Comment donc dis-tu : Montrez-nous le Père ? Ne croyez-vous pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même. Le Père, qui demeure en moi, fait lui-même les œuvres. Ne croyez-vous pas que je suis dans le Père, et que le Père est en moi ? Croyez-le du moins à cause des œuvres elles-mêmes. »

2º Le chemin de l'éternité. — Thomas observa que ni lui ni ses compagnons ne savaient où allait Jésus, et que par conséquent le chemin leur était inconnu. Le Sauveur répondit qu'il était lui-même la voie, la vérité et la vie. Il en avait donné la démonstration aux Juifs par les trois grands miracles opérés sous leurs yeux à Jérusalem. Voie, il avait fait marcher le paralytique (39), et faisait marcher dans le chemin du ciel les âmes qui consentaient à le suivre. Vérité, il avait fait voir l'aveugle-né (87) et illuminait les âmes dociles à son enseignement. Vie, il avait tiré Lazare du tombeau (133) et rendait la vie pour l'éternité aux âmes qui s'attachaient à lui, et se nourrissaient de lui. Par cette triple

forme de son action surnaturelle, il conduit les âmes à son Père ; il est le guide indispensable sans lequel personne n'arrive au Père.

3° L'union du Père et du Fils. — Connaître le Fils, c'est connaître le Père. Les apôtres ont, bien qu'imparfaitement encore, cette double connaissance. Le Sauveur affirme à Philippe que le voir lui-même, c'est voir son Père ; car le Père est dans le Fils et le Fils est dans le Père ; les personnes sont distinctes, mais elles ne font qu'un. C'est pourquoi le Père parle par le Fils et agit par le Fils. Cette action, que le Sauveur ne revendique pas pour lui même, mais pour le Père, est une action miraculeuse qui doit convaincre ceux qui en sont les témoins.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui aussi les œuvres que je fais, et même en fera de plus grandes, parce que je m'en vais vers le Père. Tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils : je ferai aussi ce que vous me demanderez à moi-même en mon nom.

« Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Alors je prierai le Père, et il vous donnera un autre Inspirateur, pour qu'il soit toujours avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut pas recevoir, parce qu'il ne le voit pas et ne le connaît pas. Mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avec vous et sera en vous.

« Je ne vous laisserai pas orphelins, je viendrai à vous. Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus ; mais vous, vous me verrez, parce que je vis et que vous vivrez. Ce jour-là, vous

connaîtrez que je suis dans mon Père, et vous en moi, et moi en vous. Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime. Celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi-même je l'aimerai et je me manifesterai à lui. »

Jude, différent de l'Iscariote, lui dit : « Seigneur, comment se fait-il que vous vous manifesterez à nous et non au monde ? » Jésus lui répondit : « Celui qui m'aime gardera ma parole ; alors mon Père l'aimera, nous viendrons à lui et nous établirons notre demeure en lui.

« Celui qui ne m'aime pas ne garde pas mes paroles. Quant à la parole que vous avez entendue, elle n'est pas de moi, mais de Celui qui m'a envoyé, du Père. Je vous ai dit ces choses pendant mon séjour parmi vous. Mais l'Inspirateur, l'Esprit-Saint que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous aurai dit. »

4° L'action des croyants. — L'action du Père par le Fils va se continuer. Ceux qui croient au Fils en seront les instruments, et ils feront même de plus grandes choses que le Sauveur. La prédication du Christ ne semble avoir eu qu'un succès médiocre et restreint ; celle des apôtres convertira le monde. Ils n'auront qu'à demander au Père, au nom du Sauveur, tout ce qui sera nécessaire au succès de leur apostolat ; ils pourront directement le demander au Fils, et tout leur sera accordé pour la gloire du Père et celle du Fils.

5° L'amour des disciples pour le Sauveur et du Sauveur pour les disciples. — Le disciple qui aime le Sauveur garde ses commandements. Le Sauveur

qui aime ses disciples ne veut pas les laisser orphelins ; il priera son Père de leur envoyer son Esprit-Saint, qui sera avec eux et en eux. Bien plus, le Père les aimera et, avec le Fils, viendra établir en eux sa demeure. Le Sauveur énonce ici ce que sera la vraie vie nouvelle, la vie surnaturelle pour le chrétien. Dieu sera uni à son âme par une grâce telle, qu'elle sera comme une habitation de Dieu en lui.

Pour ne pas laisser ses disciples orphelins, Jésus promet de venir à eux. Il le fera par ses apparitions, à la suite de sa résurrection, et par l'union intime avec lui qui résultera de la vie de la grâce. Encore quelques heures et le monde ne le verra plus, parce qu'après sa résurrection, il ne se montrera qu'à ses amis ; mais eux, ils le verront vivant, parce qu'ils vivront d'une vie qu'ignore le monde, la vie de la foi. Ce sera la raison pour laquelle il ne se manifestera pas au monde, mais à ses seuls disciples. Ceux-ci alors reconnaîtront les rapports intimes qui unissent le Fils au Père et à ses amis fidèles.

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix : je vous la donne, mais non comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble pas, qu'il ne craigne point. Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais et je viens à vous. Si vous m'aimiez, vous ne manqueriez pas de vous réjouir de ce que je vais au Père, parce que le Père est plus grand que moi. Je vous en ai parlé à présent avant que la chose n'arrive, afin que, quand elle sera arrivée, vous croyiez. Je ne m'entretiendrai plus longuement avec vous désormais, car voici qu'arrive le prince de ce monde, bien qu'en moi rien ne soit à lui. Mais afin que le monde sache

que j'aime le Père, j'agis selon l'ordre que le Père m'a donné.

« Levez-vous, allons-nous en d'ici. »

Il sortit, pour aller suivant sa coutume à la montagne des Oliviers, et ses disciples le suivirent.

S. JEAN, **14**, 1-31 ; S. MATTHIEU, **26**, 30 ; S. MARC, **14**, 26 ; S. LUC, **22**, 39.

6° Le don de la paix. — Jésus laisse sa paix à ses disciples, non comme la paix du monde qui est superficielle et éphémère, mais la paix profonde de l'âme, la paix avec Dieu et avec soi-même. Le départ du Maître ne doit pas troubler cette paix. Les apôtres ont plutôt à se réjouir de ce qu'il retourne à son Père. Jésus dit que son Père est plus grand que lui, parce que, s'il lui est égal par sa divinité qui n'a pas quitté le ciel, il lui est inférieur par son humanité qu'il va bientôt amener auprès du Père. La paix ne doit pas non plus être troublée par les tragiques événements qui vont suivre. Les apôtres en sont avertis à l'avance ; ils doivent donc garder leur foi en celui qui les a prévus et voulus.

Le prince de ce monde, Satan, arrivait en ce moment contre lui, bien qu'il n'eût aucun droit sur le Fils de Dieu. Si le Sauveur paraît succomber sous ses coups, ce n'est pas impuissance de sa part, mais pure obéissance à la volonté d'un Père qu'il aime. La seule conclusion que le monde devra tirer de son supplice et de sa mort sera que le Christ aime son Père.

Le Sauveur se leva alors avec ses apôtres et prit lentement le chemin de la montagne des Oliviers, où il avait coutume de se retirer chaque soir.

« Je suis la vraie vigne, et mon Père est le

vigneron. Toute branche qui ne porte pas du fruit en moi, il la retranchera, et toute branche qui porte du fruit, il l'émondera, afin qu'elle porte davantage de fruit. Déjà vous êtes purs, à cause des paroles que je vous ai dites : demeurez donc en moi, et moi en vous. De même que la branche ne peut porter du fruit par elle-même, si elle ne demeure sur la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, vous êtes les branches. Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire. Celui qui ne demeure pas en moi sera jeté dehors, comme le sarment ; il se desséchera, on le ramassera, on le mettra au feu et il brûlera. Si vous demeurez en moi et si mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous voudrez, et cela vous arrivera. Mon Père trouve sa gloire à ce que vous portiez beaucoup de fruit, et que vous vous fassiez mes disciples. »

Demeurez dans mon amour. En quittant le cénacle et la ville, le Sauveur continua son entretien.

7° Nécessité de la grâce. — Pour porter des fruits de salut, il faut être uni au divin Maître comme la branche de vigne l'est au cep. Par cette union, il communique à l'âme la vie surnaturelle, qui est une participation à sa vie divine. Sans lui, on ne peut rien faire dans cet ordre ; si capable que l'on soit d'accomplir de grandes choses de l'ordre naturel, on est radicalement impuissant à accomplir le moindre acte surnaturel. En union avec lui, au contraire, on n'a qu'à demander la grâce, et, avec ce secours, on devient capable de suivre Jésus,

d'écouter sa parole et de faire des actes qui glorifient le Père et conduisent au ciel.

« De même que mon Père vous a aimés, je vous ai aimés. Demeurez dans mon amour. C'est en gardant mes commandements que vous demeurerez dans mon amour, de même qu'en gardant les commandements de mon Père, je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit complète.

« Voici mon commandement : c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. On ne peut avoir de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. Vous, vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous ai commandé. Désormais je ne vous appellerai plus serviteurs, parce que le serviteur ignore ce que fait son maître. Je vous ai donné le nom d'amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis, et qui vous ai établis pour que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure, afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. Je vous prescris ces choses, afin que vous vous aimiez les uns les autres. »

8º La vie d'amour. — Il faut aimer Jésus, mais on ne l'aime que si on obéit à ses commandements, comme lui-même obéit à la volonté de son Père. Alors, c'est au fond de l'âme la joie complète. Or son commandement à lui, celui dont il fait la carac-

téristique de la loi nouvelle, c'est l'amour des uns pour les autres, porté jusqu'à donner sa vie pour ceux qu'on aime. Si les disciples vivent ainsi, ils ne seront plus les serviteurs, mais les amis de leur Maître, et il leur fera connaître ce que son Père lui a révélé. Il a lui-même choisi ses apôtres afin qu'ils réalisent cette vie supérieure, et qu'obtenant du Père tout ce qu'ils demanderont, ils produisent des fruits permanents et s'aiment les uns les autres.

« Si le monde vous déteste, sachez qu'il m'a détesté avant vous. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis en vous tirant du monde, à cause de cela, le monde vous déteste. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son Maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront ; comme ils ont gardé ma parole, ils garderont la vôtre. Mais tout ce qu'ils feront contre vous sera à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. Si je n'étais pas venu, et si je ne leur avais pas parlé, ils ne seraient point coupables ; mais à présent, ils n'ont pas d'excuse à leur péché. Me détester, c'est détester mon Père. Si je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que personne autre n'a faites, ils ne seraient pas coupables. Mais à présent, ils ont vu, et ils m'ont détesté, moi et mon Père. C'est pour l'accomplissement de la parole qui est écrite dans leur loi : Ils m'ont haï sans raison. »

9° L'opposition du monde. — Le monde hait

Jésus, il haïra naturellement ses disciples et la haine dont ils seront l'objet n'aura d'autre cause que le Maître lui-même. Il ne sait pas que Jésus est l'envoyé du Père ; mais son ignorance est coupable et ne l'excuse pas, parce que, pour prouver sa mission divine, le Sauveur a accompli des œuvres incomparables qui auraient dû convaincre tous ceux qui en ont été les témoins. C'est donc Jésus que l'on détestera et que l'on persécutera dans la personne de ses disciples, et en Jésus c'est Dieu le Père lui-même que l'on détestera. Ainsi se vérifiera la parole du Psaume **68**, 5 : « Ils me haïssent sans cause ».

Mais le témoignage rendu à Jésus n'en sera pas moins continué, d'abord par l'Esprit-Saint, ensuite par les apôtres eux-mêmes qui publieront ce qu'ils ont vu et entendu pendant qu'ils vivaient avec le Sauveur. De son côté, le monde ne cessera pas de manifester sa haine ; il croira même remplir un devoir envers Dieu en mettant à mort les envoyés de Jésus. Les Juifs, en particulier, les traiteront comme des impies et des blasphémateurs, et ils penseront défendre le dogme de l'unité de Dieu en poursuivant ceux qui prêcheront la divinité de Jésus-Christ.

Le Sauveur avertit les apôtres de toutes ces choses, afin qu'ils ne soient pas surpris et ne sentent pas faiblir leur confiance quand elles arriveront.

« Mais quand sera venu l'Inspirateur que je vous enverrai de mon Père, l'Esprit de vérité qui procède du Père, il rendra témoignage de moi. Et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez pas scandalisés : ils vous chasseront des synagogues,

et voici l'heure où quiconque vous mettra à mort croira rendre hommage à Dieu. Ils en agiront ainsi avec vous, parce qu'ils ne connaissent ni le Père, ni moi.

« Je vous ai dit ces choses afin que, quand leur heure sera venue, vous vous souveniez que je vous les ai dites. Je ne vous les ai pas dites dès le commencement, parce que j'étais avec vous. Maintenant, je vais à celui qui m'a envoyé, et personne de vous ne me demande : Où allez-vous ? Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur. Pourtant c'est la vérité que je vous dis ; il vous est avantageux que je m'en aille, parce que si je ne m'en vais pas, l'Inspirateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.

« Lorsqu'il sera venu, il montrera que le monde a tort au sujet du péché, de la justice et du jugement : au sujet du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; au sujet de la justice, parce que je vais à mon Père, et que désormais vous ne me verrez plus ; au sujet du jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

« J'ai encore bien des choses à vous dire ; mais vous ne pouvez les porter en ce moment. Quand cet Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité ; car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il entendra, et il vous annoncera ce qui doit arriver. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. Tout ce qu'a le Père est à moi ; c'est pourquoi j'ai dit qu'il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. »

10° L'œuvre du Saint-Esprit. — La nouvelle du départ de Jésus a attristé les apôtres. Mais son départ leur sera avantageux, parce que du ciel il leur enverra le Saint-Esprit. Le Sauveur donne à l'Esprit divin le nom de « Paraclet ». Ce mot désigne « celui qu'on appelle auprès de soi », pour en recevoir conseil, secours ou consolation. Le Paraclet est donc à la fois l'inspirateur, le protecteur, l'intercesseur, le consolateur, en un mot celui qui assure aux âmes tous les biens spirituels qu'elles peuvent attendre de Dieu.

Quand le Saint-Esprit viendra, il convaincra et condamnera le monde au sujet du péché, de la justice et du jugement. — On a accusé le Sauveur d'avoir péché en prétendant être le Fils de Dieu ; le péché a consisté au contraire à ne pas croire en lui, malgré toutes les preuves qu'il a fournies de sa mission divine. — Les Juifs ont voulu faire prévaloir leur justice, celle qu'ils établissaient d'après leurs traditions humaines, en laissant de côté les plus graves préceptes de la loi divine, comme le Sauveur le leur a souvent reproché. La vraie justice est celle qu'a prêchée Jésus, avec une autorité qu'atteste le fait de son retour au Père par sa résurrection et son ascension. — Le jugement de condamnation va être porté contre Jésus par le monde ; mais ce jugement doit être infirmé par Dieu, et la mort du Christ sera la condamnation du prince de ce monde, Satan, et par conséquent de ceux qui se sont faits ses adeptes.

C'est là ce que fera comprendre le Saint-Esprit. Il y a si bien réussi que, sur ces trois points, la prétention des Juifs n'a trompé personne. Le Saint-Esprit ne fera d'ailleurs que dire ce qu'il aura appris du Père et du Fils. Il enseignera aux apôtres ce que leur Maître ne peut leur enseigner maintenant,

parce qu'ils ne seraient pas capables de le porter ; il révèlera l'avenir et glorifiera le Fils. En un mot, son action sera commune en tout avec celle du Père et du Fils. En disant que le Saint-Esprit recevra de ce qui est à lui, le Sauveur fait entendre que, dans la Sainte Trinité, le Saint-Esprit procède éternellement du Fils aussi bien que du Père, et que, dans le temps, il continue et complète l'œuvre que Jésus, Fils de Dieu, a commencée.

« Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais au Père ». Quelques-uns de ses disciples se dirent alors entre eux : « Que nous dit-il ainsi : Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais au Père ? » Ils disaient donc : « Que dit-il là, un peu de temps ? Nous ne savons ce dont il parle ». Jésus savait qu'ils voulaient l'interroger, et il leur dit : « Vous vous demandez entre vous pourquoi j'ai dit : Un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et encore un peu de temps, et vous me verrez. En vérité, en vérité, je vous dis que vous gémirez et que vous pleurerez, tandis que le monde se réjouira ; vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse sera changée en joie. Quand une femme enfante, elle a de la tristesse, parce que son heure est venue ; mais quand elle a mis au monde un enfant, elle ne se souvient plus de la souffrance, dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est venu au monde. Ainsi pour vous, vous avez maintenant de la tristesse ; mais je vous verrai de nouveau ; alors

votre cœur se réjouira, et personne ne vous enlèvera votre joie. En ce jour-là, vous ne me ferez plus de questions. »

11° Le départ et le retour du Sauveur. — Jésus répète aux apôtres que bientôt ils ne le verront plus, mais que peu après ils le reverront, parce qu'il s'en va à son Père. Il disparaîtra à sa mort, il reparaîtra à sa résurrection. Les apôtres ne comprenaient pas. Jésus insista sur la même pensée, et se servant de la comparaison de la femme qui enfante, il leur annonça pour eux une grande tristesse qui sera bientôt changée en joie, tandis que la joie du monde sera changée en tristesse. Ils le reverront donc de nouveau ; leur cœur sera rempli alors d'une joie que personne ne pourra leur ravir, et ils comprendront ce qui maintenant leur inspire toutes sortes de questions.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, si en mon nom vous demandez quelque chose au Père, il vous le donnera. Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit complète. Je vous ai dit ces choses en paraboles. Voici l'heure où je ne vous parlerai plus en paraboles, mais où je vais m'exprimer clairement au sujet du Père. Ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai le Père en votre faveur ; car le Père vous aime, parce que vous m'avez aimé, et que vous avez cru que je suis sorti de Dieu. Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde ; et maintenant je quitte le monde et je m'en vais au Père. »

Ses disciples lui dirent : « Voici qu'à présent vous parlez clairement, et vous ne dites plus de parabole. Nous savons bien maintenant que vous connaissez toutes choses, et que vous n'avez pas besoin qu'on vous interroge : aussi croyons-nous que vous êtes sorti de Dieu. »

Jésus leur répondit : « Vous croyez maintenant ? L'heure vient, la voici même, où vous allez être dispersés chacun de votre côté, et où vous me laisserez seul. Je ne suis pas seul cependant, parce que le Père est avec moi. Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi. Dans le monde, vous souffrirez persécution : mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. »

S. JEAN, **15**, 1-27 ; **16**, 1-33.

12° Le dernier mot. — Jésus termine l'entretien en assurant de nouveau à ses apôtres que le Père les aime et leur accordera tout ce qu'ils demanderont en son nom. Qu'ils demandent donc, et ils auront la joie d'être exaucés. Le Fils les aime aussi ; mais il n'aura pas besoin de prier pour eux, car le Père les aime d'autant plus qu'ils ont cru fidèlement à la mission de son envoyé.

Le Sauveur, sorti du Père, est venu en ce monde ; à présent, il quitte le monde et retourne au Père. Cette fois, les apôtres comprennent, et ils assurent qu'ils croient que leur Maître est venu du Père.

Jésus observe que cette foi ne les empêchera pas, dans quelques instants, de l'abandonner seul : son Père n'en restera pas moins avec lui. Tout ce qu'il leur a dit ne tend qu'à les maintenir, eux aussi, unis avec lui, pour la paix et la joie de leur âme.

A leur tour, ils seront persécutés dans le monde ;

ils auront confiance malgré tout, car le Christ a vaincu le monde. Tout ce qu'il lui laisse encore de pouvoir contre ses disciples ne servira qu'à accuser sa défaite.

174. PRIÈRE DU SAUVEUR. — Après avoir ainsi parlé, Jésus leva les yeux vers le ciel et dit : « Père, voici l'heure : glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie, vous qui lui avez donné puissance sur toute chair, pour qu'à tous ceux que vous lui avez confiés, il assure la vie éternelle : cette vie éternelle qui consiste à vous connaître, vous le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. Je vous ai glorifié sur la terre ; j'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez assignée à faire. Et maintenant, Père, glorifiez-moi en vous-même, par cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde existât.

« J'ai fait connaître votre nom aux hommes que vous avez pris en ce monde pour me les donner. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés. Ils ont gardé votre parole ; ils savent maintenant que tout ce que vous m'avez donné vient de vous ; car les paroles que vous m'avez confiées, je les leur ai transmises. Ils les ont reçues ; ils ont connu en toute vérité que je suis sorti de vous, et ils ont cru que vous m'avez envoyé. »

Qu'ils ne soient qu'un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. Jésus a fini ses recommandations aux apôtres. Dans la solitude, par cette nuit sereine qu'éclaire la pleine lune de la Pâque, le Sauveur s'adresse alors à son Père et le

prie pour lui-même et pour tous ses disciples du présent et de l'avenir.

1° Prière pour lui-même. — Jésus demande à son Père de le glorifier, c'est-à-dire de le faire reconnaître comme son Fils. C'est à lui, en effet, qu'il a donné toute puissance pour conduire tous les hommes à la vie éternelle, cette vie qu'assure la foi au vrai Dieu et en son envoyé, Jésus-Christ.

Lui-même s'est acquitté de la tâche que le Père lui avait confiée, et en retour il attend de lui qu'il assure à son humanité la gloire éternelle dont il jouit déjà par sa divinité. Il a fait connaître le Père aux hommes, et, parmi eux, il en est que le Père lui a donnés et qui croient en celui qu'il a envoyé. Sa mission bien remplie, il mérite donc que le Père lui accorde ce qu'il demande.

« Je vous prie pour eux. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont à vous, que tout ce qui est à vous est à moi, et ce qui est à moi est à vous, et que j'ai été glorifié en eux. Voici que je cesse d'être dans le monde, tandis qu'eux sont dans le monde, pendant que je viens à vous. Père saint, gardez-les dans votre nom, eux que vous m'avez donnés, afin qu'ils soient un comme nous. Quand j'étais avec eux, c'est moi qui les gardais dans votre nom ; ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et nul d'entre eux n'a péri, si ce n'est le fils de perdition, pour l'accomplissement de l'Écriture. Mais maintenant je viens à vous, et, en ce monde où je suis encore, je dis ces choses pour qu'ils aient en eux ma joie dans sa plénitude.

« Je leur ai transmis votre parole, et le monde les ai pris en haine, parce qu'ils ne sont pas du monde, pas plus que je ne suis moi-même du monde. Je ne vous demande pas de les ôter du monde, mais de les préserver du mal ; car ils ne sont pas du monde, pas plus que je ne suis moi-même du monde. Sanctifiez-les dans la vérité, dans cette vérité qui est votre parole. De même que vous m'avez envoyé dans le monde, je les ai envoyés dans le monde, et c'est pour eux que je me sanctifie moi-même, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés dans la vérité. »

2º Prière pour les apôtres. — Jésus ne prie pas en ce moment pour le monde, bien qu'il soit sur le point de donner sa vie pour lui. Il prie spécialement pour ses apôtres, qui d'ailleurs, avec les grâces reçues, travailleront à la conversion du monde.

Jésus, qui les a reçus du Père, les laisse dans le monde. Il les a gardés jusqu'à ce jour, et aucun n'a péri, sinon le fils de perdition, l'infidèle Judas, comme l'ont annoncé les Écritures. Que désormais le Père les garde, parce qu'ils vont être l'objet des persécutions du monde. Qu'il les maintienne ensemble dans une unité parfaite, qu'ils aient au cœur la joie de leur Maître, qu'ils soient sanctifiés dans cette vérité qu'ils vont avoir à prêcher.

Bien qu'ils ne soient pas du monde, il ne peut être question de les ôter du monde qu'ils ont à convertir. Qu'ils soient seulement défendus contre tout ce qui est mauvais, le péché d'abord et ses conséquences dans l'autre vie, puis Satan et tous les persécuteurs, ennemis de l'évangile.

Pour qu'ils soient saints, le Sauveur se sanctifie,

c'est-à-dire se sacrifie, s'immole lui-même, afin de leur mériter la grâce de la sanctification.

« Je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi sur leur parole. Que tous ne soient qu'un, et, de même que vous, Père, vous êtes en moi, et moi en vous, qu'ils ne soient qu'un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé. Si je les ai associés à la gloire que vous m'avez attribuée, c'est pour qu'ils ne soient qu'un, comme nous-mêmes nous sommes un. Je suis en eux et vous en moi, pour qu'ils soient consommés dans l'unité, et que le monde connaisse que vous m'avez envoyé, et que vous les avez aimés, comme vous m'avez aimé moi-même.

« Père, ceux que vous m'avez donnés, je veux que là où je suis, ils soient avec moi, et qu'ils contemplent la gloire que vous m'avez attribuée à cause de l'amour que vous avez eu pour moi avant que le monde fût créé. Père juste, le monde ne vous a pas connu ; mais moi, je vous ai connu, et ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. C'est à eux que j'ai fait connaître, et que je ferai encore connaître votre nom : que l'amour dont vous m'avez aimé soit donc en eux, que moi-même je sois en eux. »

S. JEAN, **17**, 1-26.

3° Prière pour tous les disciples. — Le Sauveur, jetant un regard sur l'avenir, prie encore pour toutes les âmes fidèles qui croiront à la parole des apôtres et le serviront dans toute la suite des temps.

Ce qu'il demande instamment pour eux, c'est l'union entre eux, une union qui a pour modèle celle du Père et du Fils. Cette union sera pour le monde une prédication irrésistible ; celui qui aura procuré un pareil résultat parmi les hommes, ne pourra être aux yeux du monde qu'un être surhumain, un envoyé de Dieu, le Fils de Dieu lui-même. L'unité entre les chrétiens est donc, dans l'intention de Jésus-Christ, une démonstration de sa divinité. En conséquence, tout ce qui divise les chrétiens a son contre-coup sur la foi en Jésus-Christ. C'est pourquoi le Sauveur réclame avec tant d'insistance cette union parfaite entre tous ses enfants.

Il demande encore pour eux la récompense céleste ; il l'exige même, car il dit « je veux ». Il veut qu'ils soient un jour témoins de l'amour que son Père a pour lui et de la gloire dont il l'entoure. Ils le méritent parce qu'ils ont cru en lui, et ils le mériteront toujours s'ils ont pour leur Maître quelque chose de l'amour que le Père a pour lui et si Jésus vit vraiment en eux.

C'est là la grâce suprême, celle que le Sauveur leur souhaite avec ardeur.

175. L'AGONIE A GETHSÉMANI. — Quand il eut ainsi parlé, Jésus s'en alla avec ses disciples au delà du torrent du Cédron, dans un enclos appelé Gethsémani, où il y avait un jardin : il y entra avec ses disciples.

Lorsqu'il fut arrivé, il dit à ses disciples : « Asseyez-vous ici, pendant que je vais aller là-bas pour prier. » Puis prenant avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean, il commença à être saisi de tristesse, d'angoisse et d'épouvante. Il leur dit alors : « Mon âme est

triste jusqu'à la mort. Demeurez ici, veillez avec moi et priez, pour ne point entrer en tentation. » S'étant ensuite éloigné d'eux, à la distance d'un jet de pierre, il s'agenouilla, se prosterna la face contre terre et pria en disant : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Père, si vous le voulez bien, éloignez de moi ce calice ; toutefois, que ce ne soit pas ma volonté qui s'accomplisse, mais la vôtre ! »

Un ange du ciel apparut alors et le fortifia. Pour lui, tombé en agonie, il pria avec plus d'instance, et une sueur pareille à des gouttes de sang coula de son corps jusqu'à terre.

Il vint alors à ses disciples et les trouva endormis, accablés par la tristesse, et il dit à Pierre : « Simon, tu dors ? Vous n'avez donc pu veiller une heure avec moi ! Levez-vous, veillez et priez, afin de ne pas entrer en tentation ; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible. »

Il s'en alla une seconde fois et pria en disant : « Mon Père, si ce calice ne peut passer sans que je le boive, que votre volonté soit faite ! » Il vint à eux de nouveau et les trouva endormis, car leurs yeux étaient appesantis et ils ne savaient que lui répondre.

Il les laissa donc, s'en retourna encore et pria pour la troisième fois, en répétant les mêmes paroles.

Il vint alors vers ses disciples et leur dit : « Dormez maintenant et reposez-vous. »

S. MATTHIEU, **26**, 36-45 ; S. MARC, **14**, 32-41 ; S. LUC, **22**, 39-46 ; S. JEAN, **18**, 1.

Que ce ne soit pas ma volonté qui s'accomplisse, mais la vôtre. Jésus passe alors le torrent du Cédron, et entre avec ses disciples dans le jardin clos de Gethsémani.

Gethsémani veut dire « pressoir à huile ». Il y avait là un enclos planté d'oliviers, dont on pressurait les fruits sur place au moment de la récolte. Cet emplacement appartenait probablement à quelque disciple, car Jésus s'y rendait souvent. Au nord de l'enclos se trouvait une grotte, encore appelée « grotte de l'Agonie ».

Jésus laissa huit de ses apôtres à l'entrée de l'enclos et prit seulement avec lui ses trois témoins privilégiés, Pierre, Jacques et Jean. A partir de ce moment, le Sauveur parut abdiquer toute sa puissance, pour n'être plus que la victime dévouée, sans nulle résistance, à la plus effrayante des immolations. A la pensée de tout ce qui allait se succéder jusqu'à l'après-midi de ce vendredi, son âme fut saisie d'angoisse et d'épouvante. Il le signifia aux trois apôtres en leur disant que son âme était triste jusqu'à la mort, jusqu'à en mourir. Comme le spectacle qu'ils allaient avoir sous les yeux devait surprendre les apôtres, il leur recommanda de veiller et de prier avec lui, pour que sa crainte du supplice ne mette pas leur foi en péril.

S'éloignant alors à quelque distance, probablement jusque dans la grotte, il se mit à conjurer son Père, la face contre terre. Il demandait que l'épouvantable calice de la passion fût éloigné de lui, tant sa nature humaine s'effrayait de cette perspective. Mais, toujours soumis à son Père, il ajoutait « si c'est possible » et se soumettait d'avance à sa volonté.

Le Père l'exauça, non de la manière qu'il demandait, mais en lui envoyant un ange qui lui apporta

la grâce de la force. Il tomba alors en agonie, c'est-à-dire qu'il y eut en lui une lutte intime et poignante entre le corps et l'âme, entre la sensibilité qui redoutait la douleur, et la volonté qui l'acceptait. La prière devenait plus instante et l'effort que Jésus s'imposait fut tel, que, comme dans les émotions extraordinairement violentes, une sueur de sang s'échappa de son corps et tomba en grosses gouttes jusqu'à terre.

Le Sauveur alla près des trois apôtres. Accablés de tristesse, ils s'étaient endormis. Il le leur reprocha et leur renouvela son premier avertissement. En eux, l'esprit avait été prompt à promettre de suivre le Maître jusqu'à la mort ; mais, dès le début, la chair faiblissait.

Jésus retourna prier. Il ne demandait plus l'éloignement du calice, mais se résignait vaillamment à l'accepter, si telle était la volonté du Père. Après une longue prière, une seconde visite aux apôtres eut le même résultat. Encore surpris dans le sommeil, ils ne savaient que répondre.

Une troisième fois, le Sauveur redit sa prière. Quand il eut terminé et que le sacrifice eût été délibérément et affectueusement accepté, il revint aux apôtres, et, prenant pitié d'eux, il leur dit de dormir maintenant et de se reposer.

176. L'ARRESTATION DU SAUVEUR. — Judas, qui le trahissait, connaissait bien l'endroit, parce que Jésus s'y était rendu très souvent avec ses disciples. Judas était accompagné d'une cohorte ; de plus, les pontifes, les pharisiens, les scribes et les anciens avaient envoyé des serviteurs munis de lanternes, de falots et d'armes, et il s'y était joint une foule nombreuse armée d'épées et de

bâtons. Le traître leur avait donné ce signe : « Celui que j'embrasserai », avait-il dit, « c'est celui-là. Saisissez-le, et prenez vos précautions pour l'emmener. »

Celui que j'embrasserai, c'est celui-là. En sortant du cénacle, Judas s'était rendu chez le grand-prêtre, dont le palais n'était qu'à quelques centaines de mètres, et il avait annoncé que le moment propice était arrivé. A la suite du repas pascal, Jésus ne manquerait pas d'aller passer la nuit dans le voisinage, hors de la ville, probablement dans l'enclos de Gethsémani, où il aimait à se retirer. On le suivrait d'ailleurs, pour en avoir la certitude.

Quand cette certitude fut acquise, pendant que Jésus subissait son agonie, Judas partit pour guider ceux qui devaient procéder à l'arrestation. Le sanhédrin avait demandé au procurateur un renfort de soldats. Saint Jean parle en effet d'une cohorte et du tribun qui la commandait. La cohorte se composait de cinq cents hommes. Peut-être Pilate n'en avait-il envoyé qu'une partie. Il ne fallait pas tant de soldats pour arrêter le Sauveur. Mais on voulait mêler l'autorité romaine à l'attentat, afin de lui donner une allure officielle, et pour l'exécuter sûrement, il convenait d'être en forces, afin de parer à une résistance possible de la part de tant de pèlerins de Galilée venus à la Pâque et sympathiques à Jésus. Les soldats romains n'étaient là d'ailleurs que pour protéger l'opération. Le soin de l'arrestation avait été commis par le sanhédrin à des serviteurs du grand-prêtre. Ceux-ci furent munis de lanternes, de falots et d'armes. Malgré la clarté de la pleine lune, il fallait pouvoir explorer l'ombre épaisse des oliviers, de la grotte et des divers refuges où pourrait se cacher Jésus. Une foule nombreuse

de malfaiteurs volontaires, comme il s'en trouve toujours dans les grandes villes, se joignit aux soldats et aux serviteurs. Elle était armée d'épées et de bâtons. Les grands-prêtres ne dédaignaient aucun concours.

Ces hommes ne connaissaient pas Jésus, assez du moins pour le distinguer des autres, quand le voile de son turban lui couvrirait une partie du visage. Judas était là pour le leur indiquer. Il avait trouvé un moyen sûr pour faire connaître celui qu'on cherchait : « Celui que j'embrasserai, c'est celui-là ». Il n'ignorait pas la puissance miraculeuse du Sauveur et prévoyait qu'il s'en servirait. Aussi il ajouta : « Saisissez-le et prenez vos précautions pour l'emmener. » L'important pour lui était de gagner son salaire. Une fois Jésus désigné à ceux qui devaient le saisir, son rôle était terminé, et si ensuite son Maître échappait par quelque moyen, il n'en serait pas autrement fâché, pourvu qu'on le payât. C'est même ainsi, pouvait-il croire, que les choses s'arrangeraient.

A leur approche, Jésus dit à ses apôtres : « Pourquoi dormez-vous ? C'est assez. Voici venue l'heure où le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs. Levez-vous et allons. Celui qui doit me trahir est tout près d'ici. » Il parlait encore que parut Judas avec la foule qui l'accompagnait. Judas s'avança aussitôt auprès de Jésus et dit : « Salut, Maître ! » et il l'embrassa. Jésus lui dit : « Ami, voilà donc pourquoi tu es venu ? Judas, c'est par un baiser que tu trahis le Fils de l'homme ! »

Cependant Jésus savait bien tout ce qui devait

arriver. Il se porta donc en avant et leur dit : « Qui cherchez-vous ? » Ils lui répondirent : « Jésus de Nazareth ». — « C'est moi », leur dit Jésus. Avec eux se tenait alors Judas, qui le trahissait. Dès qu'il leur eut dit : « C'est moi », ils s'en allèrent à la renverse et tombèrent à terre. Il leur demanda de nouveau : « Qui cherchez-vous ? » Ils dirent : « Jésus de Nazareth ». Jésus répondit : « Je vous l'ai dit, c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci ». C'était afin que s'accomplît cette parole de l'Écriture : « De ceux que vous m'avez donnés, je n'ai perdu personne. »

C'est par un baiser que tu trahis le Fils de l'homme ! Quand la troupe fut près de l'enclos, Jésus réveilla ses apôtres et s'avança avec eux en leur disant que celui qui devait le trahir était là. Judas s'avançait en effet et les apôtres reconnurent alors celui d'entre eux que leur Maître avait dénoncé pendant le repas. Il salua Jésus en l'embrassant, comme il était d'usage quand on revoyait un ami. C'est le nom que lui donne encore le Sauveur, en lui reprochant doucement sa démarche et le baiser qu'il lui donnait pour le désigner à ses ennemis.

Se portant alors en avant, il dit à la troupe : « Qui cherchez-vous ? — Jésus de Nazareth. — C'est moi. » A ce mot, ceux qui l'interrogeaient et Judas qui se tenait auprès d'eux reculèrent et tombèrent à la renverse. Le Sauveur montrait ainsi que, s'il eût voulu se servir de sa puissance, il les eût fait périr, comme fit autrefois Élie pour les hommes envoyés contre lui par le roi Ochozias. II Reg., 1, 10-12. Ou du moins, eût-il pu aisément se dérober

à leur atteinte, comme à Nazareth (30) et si souvent depuis dans le temple.

A une seconde réponse, le Sauveur ajoute l'ordre de laisser en liberté ceux qui l'accompagnent. C'était l'accomplissement d'une parole qu'il avait dite dans sa prière à son Père (174).

Ils s'avancèrent alors, mirent les mains sur Jésus et se saisirent de lui. Ceux qui étaient à ses côtés, voyant ce qui allait se passer, lui dirent : « Seigneur, si nous frappions de l'épée ? » Au même moment, Simon-Pierre portant la main à l'épée qu'il avait, la tira, en frappa le serviteur du grand-prêtre et lui coupa l'oreille droite. Ce serviteur s'appelait Malchus. Jésus dit à Pierre : « C'en est assez. Remets ton épée au fourreau, car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée. Crois-tu donc que je ne puisse prier mon Père, qui m'enverrait aussitôt plus de douze légions d'anges ? Mais comment alors s'accompliraient les Écritures qui marquent que tout doit se passer ainsi ? Ne faut-il pas que je boive le calice que m'a présenté mon Père ? » Puis il toucha l'oreille de Malchus et le guérit.

Seigneur, si nous frappions de l'épée ? Pendant qu'on se saisit de Jésus, Pierre, se souvenant de ses promesses, demande si le moment de se servir de l'épée n'est pas venu, et, sans attendre la réponse, il prend le glaive qu'il avait apporté avec lui, en frappe un serviteur du grand-prêtre et lui coupe l'oreille droite. Il visait à la tête, mais le serviteur avait eu le temps de se détourner. Personne n'osa s'attaquer à Pierre ; mais le Sauveur lui dit de re-

mettre son épée au fourreau, parce que se servir des armes, quand on n'a pas mission de le faire, c'est s'exposer à périr par les armes. De fait, Pierre en eût fait aussitôt l'expérience, si son Maître n'eût été là pour le couvrir. Le Sauveur ajouta qu'à sa prière, son Père pouvait le faire protéger par des légions d'anges, mais qu'alors les Écritures ne seraient pas accomplies, ni la volonté de son Père obéie.

Se tournant alors vers le serviteur Malchus, il lui toucha l'oreille et le guérit. L'incident n'eut ainsi pas de suite, grâce à cette puissance miraculeuse que le Sauveur possédait toujours, mais dont il se refusait à faire usage pour lui-même.

Reprenant la parole, Jésus dit alors à ceux qui étaient venus vers lui, princes des prêtres, fonctionnaires du temple et anciens : « Vous êtes venus vers moi comme vers un brigand, armés d'épées et de bâtons pour m'arrêter. Pourtant j'étais chaque jour au milieu de vous, à enseigner dans le temple, et vous n'avez pas mis la main sur moi pour m'arrêter. Mais en ce moment c'est votre heure et les ténèbres ont tout pouvoir. Tout ceci s'est fait pour l'accomplissement de ce qui a été écrit par les prophètes. »

Alors tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent. Un jeune homme s'était mis à sa suite, couvert seulement d'un drap. On se saisit de lui. Mais rejetant le drap, il s'échappa tel quel de leurs mains.

S. MATTHIEU, **26**, 46-56 ; S. MARC, **14**, 43-52 ; S. LUC, **22**, 47-55 ; S. JEAN, **18**, 2-11.

C'est votre heure et les ténèbres ont tout pouvoir. Des membres du sanhédrin s'étaient joints à la troupe qui venait arrêter le Sauveur. Ces représentants de la plus haute autorité religieuse du pays descendaient ainsi au rôle de policiers pour s'assurer que leur haine aurait satisfaction.

Jésus les interpella pour leur faire remarquer qu'ils procédaient à son arrestation comme à celle d'un vulgaire brigand. C'était là tout ce qu'ils savaient faire. Dans le temple, où il enseignait en se mettant, pour ainsi dire, entre leurs mains, ils ne l'avaient pas saisi, parce qu'une puissance supérieure à la leur s'y opposait. Maintenant, cette puissance leur laissait le champ libre. Les prophéties avaient annoncé le supplice et la mort du Messie. L'heure de l'accomplissement était arrivée. C'est pourquoi toute latitude était désormais accordée au prince des ténèbres, Satan, et à ses complices.

Les assistants ne répliquèrent rien, mais se contentèrent d'entraîner leur victime. Pierre avait épuisé tout son courage dans son malencontreux coup d'épée. Il avait pris à la lettre les paroles de son Maître recommandant de se munir d'une épée (172). Il avait cru obéir et s'était attiré un désavœu. Il n'y comprenait rien, les autres apôtres non plus. Le plus pressant était donc d'échapper au danger d'être pris avec leur Maitre. Ce danger n'existait pas, puisque le Sauveur avait donné ordre de les laisser libres. Ils ne le redoutaient pas moins, et, pour plus de sûreté, ils s'enfuirent.

Pendant que le cortège traversait la vallée du Cédron, un jeune homme qui dormait dans sa maison fut réveillé par le bruit insolite, et, se couvrant d'un drap à la hâte, il sortit et suivit la troupe. On ne le connaissait pas, et on voulut lui faire payer sa curiosité en se saisissant de lui. Mais, laissant son

drap aux mains de ceux qui le retenaient, il put s'échapper. Saint Marc est seul à raconter cet épisode, d'où il ressort qu'on n'était pas en sûreté en se mêlant au cortège. On a pensé que Marc lui-même était le héros de cette rapide aventure.

177. CHEZ ANNE ET CAIPHE. — La cohorte et son tribun avec les Juifs s'emparèrent donc de Jésus et le garrottèrent.

Ils le conduisirent d'abord chez Anne. C'était le beau-père de Caïphe, pontife de cette année-là, de ce Caïphe qui avait donné aux Juifs ce conseil : « Il est avantageux qu'un homme meure pour le peuple. »

Le pontife interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : « J'ai parlé publiquement au monde ; j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple, où tous les Juifs se réunissent, et je n'ai jamais parlé en secret. Pourquoi m'interrogez-vous? Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit ; ils savent bien ce que je leur ai dit ».

Quand il eut ainsi parlé, un des serviteurs, debout près de lui, donna un soufflet à Jésus, en disant : « Est-ce ainsi que tu réponds au pontife? » Jésus lui répondit : « Si j'ai mal parlé, fournis la preuve que j'ai tort : mais si j'ai bien dit, pourquoi me frappes-tu ? » Alors Anne l'envoya garotté au pontife Caïphe.

Interrogez ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit. Après avoir quitté Gethsémani, le cortège se dirigea à la hâte vers la ville, remonta les pentes

occidentales de la vallée, et se rendit, au sud de la cité, au palais des grands-prêtres, peu distant du cénacle.

Jésus, étroitement garrotté, fut d'abord conduit chez Anne. Le vieux pontife avait exercé sa charge de l'an 6 à l'an 15. Mais depuis lors, il conservait une influence prépondérante sur le pontificat et sur le sanhédrin. Un de ses fils, Éléazar, avait été grand-prêtre en l'an 16, et quatre autres devaient occuper ce poste dans la suite. De l'an 18 à l'an 36, ce fut son gendre, Caïphe, qui fut investi de la haute fonction.

Anne s'était tenu éveillé pour attendre le résultat de l'arrestation. Pendant le temps nécessaire à la réunion du sanhédrin chez Caïphe, Anne se mit à interroger le Sauveur sur ses disciples et sur sa doctrine. Sur ses disciples, Jésus ne dit rien. Chacun était libre de le suivre comme il l'entendait, et Anne n'avait pas à en connaître. Quant à sa doctrine, il l'avait prêchée en public, dans les synagogues et même dans le temple. On n'avait donc qu'à interroger ceux qui l'avaient entendu parler ; c'est à eux qu'il fallait demander ce qu'on trouvait de répréhensible dans cette doctrine, d'autant plus que, parmi les auditeurs de Jésus, il ne manquait pas de Juifs fort peu sympathiques à ses idées.

En somme, le Sauveur déclinait la compétence de l'ancien grand-prêtre et insinuait l'irrégularité de son interrogatoire.

On le comprit. Un des valets, pour venger le dépit du vieux pontife, donna un soufflet à Jésus. Ce procédé servile et brutal ne fut pas désavoué. Le Sauveur se contenta de répliquer au valet, en laissant de côté celui dont il dépendait. Puisqu'on prétendait le citer devant un tribunal, il fallait, avant de le châtier, prouver la réalité du méfait, sinon, s'abstenir

de sévir. C'était une nouvelle leçon à l'adresse du juge improvisé.

Chez le grand-prêtre Caïphe s'étaient réunis tous les prêtres, les scribes et les anciens. Or les grands-prêtres et tout le conseil cherchaient un faux témoignage contre Jésus, afin de le livrer à la mort ; ils n'en trouvaient pas. Beaucoup de faux témoins s'étaient pourtant présentés, mais leurs témoignages ne concordaient pas. A la fin cependant deux faux témoins apportèrent leur témoignage contre lui : « Il a dit : Je puis détruire le temple de Dieu et le reconstruire en trois jours. » — « Nous l'avons entendu dire : Je détruirai ce temple fait de main d'homme, et en trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme ». Leurs témoignages ne concordaient pas.

Le grand-prêtre se leva alors au milieu de l'assemblée et demanda à Jésus : « Tu ne réponds donc rien aux témoignages que ceux-ci portent contre toi? » Mais Jésus se taisait et ne fit aucune réponse.

Leurs témoignages ne concordaient pas. Le sanhédrin se trouva bientôt réuni, presque au complet, chez Caïphe. Ce n'était pas le lieu régulier de ses séances, qui se tenaient d'habitude dans une salle du temple. Mais on était en pleine nuit, le temps pressait, et l'on eût jugé imprudent de faire circuler le prisonnier à travers une ville encombrée d'étrangers dont on n'était pas sûr.

Le sanhédrin, comprenant soixante et onze membres ordinairement présidés par le grand-prêtre

en exercice, se recrutait alors dans l'aristocratie sacerdotale, qui était sadducéenne, et parmi les scribes ou docteurs de la loi, qui étaient pharisiens. Il y entrait un troisième élément, les anciens ou chefs de familles notables, pouvant appartenir à l'une ou l'autre secte, ou même se tenir en dehors d'elles. La très grande majorité était opposée à Jésus, pour des raisons qui différaient (134), mais qui aboutissaient à la même conclusion.

Pour procéder juridiquement, on eut d'abord recours à des témoins, comme du reste Jésus lui-même en avait rappelé l'obligation à Anne. D'après les règles en vigueur, le témoignage n'était valable que si les témoins étaient en parfait accord, même sur les détails. Il leur fallait en outre répondre uniformément sur plusieurs questions concernant l'année, le mois, le jour, l'heure, le lieu, la personne, et il était fort malaisé aux faux témoins les mieux stylés de tomber d'accord sur tous les points.

Les témoins subornés se présentèrent nombreux devant le sanhédrin ; mais il n'y avait pas de concordance entre leurs dires. Deux faux témoins apportèrent cependant un même témoignage concernant le temple. Saint Matthieu et saint Marc transcrivent probablement chacun l'un de ces témoignages ; mais ce n'est point certain. Ces deux témoignages ne concordent littéralement ni entre eux, ni surtout avec les paroles du Sauveur (24), dont ils dénaturent la forme et le sens. Il est vrai que les Juifs n'étaient pas obligés de comprendre qu'alors le Sauveur parlait de son corps. Il était manifeste néanmoins qu'on ne pouvait incriminer très gravement les paroles de Jésus, telles qu'elles étaient rapportées ; car, s'il se vantait de pouvoir détruire le temple, il se faisait fort de le rebâtir en trois jours, par d'autres mains que celles des hommes.

Il pouvait y avoir présomption et folie à parler ainsi, mais non sacrilège. Hérode n'avait-il pas détruit et rebâti le temple ?

De fait, Caïphe passa outre aux dépositions de tous ces témoins de rencontre, quand il vit Jésus refuser de répondre à des allégations qui ne tenaient pas debout et s'effondraient d'elles-mêmes.

Le grand-prêtre l'interpella de nouveau et lui dit : « Je t'en adjure par le Dieu vivant, dis-nous si tu es le Christ, le Fils du Dieu béni. » Jésus lui dit : « Oui, je le suis. J'ajoute même : Un jour vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la majesté de Dieu et venant sur les nuées du ciel ». Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements et dit : « Il a blasphémé ! Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre le blasphème ; que vous en semble ? » Tous proférèrent cette sentence : « Il est digne de mort ».

S. MATTHIEU, **26**, 57-66 ; S. MARC, **14**, 53-64 ; S. LUC, **22**, 54 ; S. JEAN, **17**, 12-14, 19-24.

Dis-nous si tu es le Christ, le Fils du Dieu béni. Il devenait nécessaire d'interroger le Sauveur lui-même sur le point capital qu'on avait à lui reprocher. Caïphe avait le droit de le faire, en vertu de ses fonctions. Il procéda à cet interrogatoire avec solennité, en adjurant Jésus par le Dieu vivant, c'est-à-dire par le Dieu qui voit, qui entend et qui châtie le mensonge.

Le titre de Messie, Fils du Dieu béni, doit être pris ici avec toute sa valeur. Le Messie, c'est celui que tous attendent, celui que Dieu doit envoyer pour sauver Israël, celui que les prophètes ont an-

noncé. Le nom de Fils de Dieu ne désigne pas seulement un personnage pieux, ami de Dieu, objet de ses faveurs, dépositaire d'une partie de sa puissance, comme l'ont été bon nombre de saints Israélites. Caïphe et le sanhédrin n'admettent qu'un seul et unique Dieu, Iahvé, dont l'unité est si rigoureusement définie dans les livres de Moïse, et auprès duquel on n'en peut concevoir un autre, pas même un Fils. Or Jésus s'attribue cette qualité de Fils, dans un sens complet, très supérieur à celui que cette appellation peut avoir quand on l'applique à des hommes. C'est là ce que les Juifs lui ont reproché un jour : « N'étant qu'un homme, vous vous faites Dieu » (89). En se disant Fils de Dieu, Jésus affiche donc des prétentions à la nature même de Dieu, il se met à côté de Iahvé, sur un même rang que lui, il se fait son égal (40). Caïphe demande donc à Jésus s'il en est bien ainsi. La réponse est brève, nette, catégorique. Le Sauveur y ajoute même une affirmation qui en confirme le sens : un jour, ceux qui sont là le verront assis glorieusement à la droite de Dieu. Pour lui se réalisera ce qui est dit dans le Psaume **109**, 1 : « Iahvé a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite ». Il atteste sa divinité en évoquant l'idée de sa place à la droite de Iahvé, comme jadis il a attesté sa présence eucharistique en évoquant l'idée de son ascension (73).

Caïphe n'en demanda pas davantage. Il cria au blasphème en déchirant ses vêtements, non par indignation spontanée, mais par formalisme pharisaïque. Quand on entendait un blasphème, on devait déchirer son vêtement en signe de deuil. Les docteurs avaient réglé que la déchirure serait d'une palme, soit 7 à 8 centimètres de long, toujours par devant, de bas en haut pour le grand-prêtre, de haut en bas pour les autres. Tous les vêtements

étaient ainsi déchirés, sauf celui de dessous et le manteau.

Le grand-prêtre demanda ensuite l'avis des membres du sanhédrin. A l'unanimité des présents, Jésus fut déclaré digne de mort. Ainsi, de tous les griefs formulés ou à formuler contre le Sauveur, un seul était retenu et le faisait condamner à mort par la suprême autorité religieuse : Jésus s'était dit Messie et Fils de Dieu.

178. LE RENIEMENT DE PIERRE. — De loin, Simon-Pierre avait suivi Jésus avec un autre disciple. Ce disciple, qui était connu du pontife, entra à la suite de Jésus dans la cour du grand-prêtre, tandis que Pierre se tenait dehors, à la porte. L'autre disciple, qui était connu du pontife, parla à la portière et fit entrer Pierre. On avait allumé du feu au milieu de la cour, parce qu'il faisait frais ; tout autour avaient pris place, assis ou debout, les serviteurs et les gardes, et ils se chauffaient. Pierre vint au milieu d'eux, afin de voir comment se terminerait l'affaire.

Quand il fut assis à la lumière, la servante du grand-prêtre, chargée de la porte, l'aperçut et dit en le regardant : « En voici un qui était avec lui. N'es-tu pas, toi aussi, des disciples de cet homme-là ? Tu étais avec Jésus de Nazareth ? » Mais Pierre le nia devant tout le monde et dit : « Femme, je n'en suis pas, je ne le connais pas, je ne sais pas seulement ce que tu dis ». Puis il sortit dehors, devant la cour, et le coq chanta.

Une autre servante le vit alors, et dit à ceux qui étaient là : « Celui-ci était aussi avec Jésus

de Nazareth ». — « Oui », dit un autre, « tu es l'un de ceux-là. » Mais Pierre lui dit : « Homme, je n'en suis pas » ; puis il nia de nouveau avec serment : « Non, je ne connais point cet homme ».

Une heure environ s'écoula, Simon-Pierre était là debout et se chauffant, quand on lui dit : « N'es-tu pas de ses disciples ? » Il nia et dit : « Je n'en suis pas ». — « Mais si, vraiment », assura un autre, « tu es de ceux-là, car tu es galiléen, ton langage te fait reconnaître. » — « Homme, je ne sais pas ce que tu dis », répondit Pierre. Un des serviteurs du grand-prêtre, parent de celui dont Pierre avait coupé l'oreille, lui dit : « Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui ? » Pierre se mit à faire des protestations et des serments, en disant : « Je ne connais pas cet homme dont vous parlez ». Lui-même parlait encore que soudain le coq chanta pour la seconde fois. Le Seigneur se retourna et jeta un regard sur Pierre. Pierre se souvint alors de la parole que lui avait dite le Seigneur : « Avant que le coq ne chante deux fois, tu me renieras trois fois. » Pierre sortit dehors et se mit à pleurer amèrement.

S. MATTHIEU, **26**, 58, 69-75 ; S. MARC, **14**, 54, 66-72 ; S. LUC, **22**, 54-62 ; S. JEAN, **18**, 15-18, 25-27.

Je ne connais pas cet homme dont vous parlez. Pendant la comparution du Sauveur devant le sanhédrin, une scène lamentable se passait au dehors. Après l'arrestation de leur Maître, Pierre et Jean, d'abord en fuite, étaient revenus sur leurs pas, et de loin avaient suivi le cortège jusqu'au palais des

grands-prêtres. Jean, qui était connu du pontife Anne, entra sans difficulté dans la cour de la maison, pendant que Pierre restait au dehors. Sur un mot de Jean, la portière le laissa entrer aussi. Par cette nuit sereine et fraîche, on avait allumé du feu dans la cour et tout le monde s'y réchauffait. En Palestine, surtout dans les régions montagneuses comme Jérusalem, la température descend souvent au-dessous de 0° pendant la nuit.

A la lumière du foyer, Pierre, qui s'était approché, fut vite reconnu comme un des disciples de Jésus. On l'interpella en conséquence, il nia très haut, puis sortit dehors. Le coq chanta. Les coqs chantent plusieurs fois, à des heures régulières, pendant la nuit. A Jérusalem, un premier chant se faisait entendre vers minuit, un second vers deux ou trois heures, un troisième au point du jour. Pierre entendit-il le coq chanter ? Il eût été étonnant qu'en l'entendant cette première fois, il n'eût pas songé à la prédiction de son Maître.

Un autre groupe aperçoit alors l'apôtre et fait à son sujet la même remarque. Pierre répond : « Je ne connais pas cet homme », celui qu'il a salué jadis comme le « Fils du Dieu vivant » (80).

Les propos s'étant calmés, Pierre rentra dans la cour. Une heure après son second reniement, il se retrouvait auprès du feu et les interpellations recommencèrent, d'autant plus vives qu'on venait d'apprendre la sentence portée par le sanhédrin. Un parent de Malchus reconnut Pierre. Celui-ci ne put se tirer d'embarras qu'à force de protestations et de serments, toujours pour assurer qu'il ne connaissait pas cet homme dont on parlait. En refusant de répondre à Anne au sujet de ses disciples, Jésus ne savait que trop quel témoignage il pouvait alors attendre d'eux.

Au moment où Pierre venait de proférer ses serments, le coq chanta pour la seconde fois et Pierre l'entendit. En même temps, Jésus, qu'on venait de condamner, était conduit de la salle du sanhédrin au lieu où il devait passer le reste de la nuit. En apparaissant dans la cour, il jeta du côté de l'apôtre un regard, non de colère, mais de pitié et de miséricorde. Pierre aussitôt rentra en lui-même, se rappela la prédiction de Jésus, sortit dehors et pleura amèrement. C'en était fait. La présomption de l'apôtre était corrigée. Il avait péché par faiblesse, et non par incrédulité ni méchanceté. Chef futur de l'Église, il saura désormais, par sa propre expérience, combien les hommes sont fragiles et combien les plus grands pécheurs sont souvent dignes de compassion.

179. MOQUERIES DES VALETS. — Ceux qui gardaient Jésus se moquaient de lui et le frappaient. Plusieurs se mirent à lui cracher au visage et à le souffleter. Ils lui jetèrent ensuite un voile sur la tête, et de la main ils le frappaient au visage, en disant : « Devine, Christ, quel est celui qui t'a frappé ! » Les valets l'accablaient de soufflets et proféraient contre lui une foule d'autres blasphèmes.

S. MATTHIEU, **26**, 67-68 ; S. MARC, **14**, 65 ; S. LUC, **22**, 63-65.

Devine, Christ, quel est celui qui t'a frappé. Les serviteurs chargés de garder le Sauveur jusqu'au matin ne le laissèrent pas en repos. Il était dit que toutes les classes de la société devaient s'acharner contre sa personne sacrée. Après les maîtres, les valets. Ceux-ci se font un jeu de l'accabler de

moqueries, de soufflets, de coups, de crachats, suprême injure en Orient. Ils savent qu'en se comportant ainsi, ils ne déplaisent pas à leurs maîtres. D'ailleurs quels égards mérite un condamné à mort ?

Pour se distraire en se moquant, ils vont même jusqu'à lui voiler la tête et à le frapper au visage en lui disant de deviner qui a donné le coup. Les outrages et les blasphèmes se multiplient ainsi jusqu'au point du jour.

IX

LE VENDREDI-SAINT

180. SENTENCE DU SANHÉDRIN. — Sitôt que le matin fut arrivé, dès la première heure, tous les grands-prêtres, les anciens du peuple et les scribes se réunirent en conseil, au grand complet, afin de livrer Jésus à la mort. Ils le firent comparaître et dirent : « Si tu es le Christ, dis-le-nous. » Il répondit : « Si je vous le dis, vous ne me croirez pas. Si d'autre part je vous interroge, vous ne me répondrez pas et ne me renverrez pas. Le Fils de l'homme ne s'en assiéra pas moins à la droite de la majesté de Dieu. » Ils lui dirent tous : « Tu es donc le Fils de Dieu ? » — « Vous l'avez dit », répondit-il, « je le suis ». Ils dirent alors : « Qu'avons-nous encore besoin de témoignage ? Nous venons de l'entendre nous-mêmes de sa bouche. »

S. MATTHIEU, **27**, 1 ; S. MARC, **15**, 1 ; S. LUC, **22**, 66-71.

Si tu es le Christ, dis-le-nous. Une séance de nuit était illégale et, d'après le droit juif, la sentence portée en pareil cas était dépourvue de toute valeur juridique. Le sanhédrin le savait. Aussi, pour garder dans l'injustice même les apparences de la justice, il se réunit à nouveau de grand matin pour reprendre tout le procès.

L'expérience de la séance de nuit avait montré qu'on ne pouvait compter sur de sérieux témoins à charge. On s'en passa et Caïphe en vint de suite à l'interrogation qui lui avait si bien réussi.

Jésus répondit en faisant entendre aux juges que leur parti était arrêté d'avance, et que quoi qu'il dît, quoi qu'il demandât, on ne tiendrait nul compte de ses paroles. Il ajouta cependant qu'ils auraient beau faire, ils n'empêcheraient pas le Fils de l'homme de prendre place à la droite de Dieu. C'était répéter l'affirmation de la nuit. Jésus la confirma d'ailleurs en se déclarant à nouveau Fils de Dieu.

Le sanhédrin trouva alors justifiée l'absence de témoins et il renouvela la condamnation à mort.

Ce jugement était entaché de plusieurs vices de forme, sans parler de l'iniquité du fond. Car, d'après la jurisprudence reçue, on ne pouvait juger ni un jour de sabbat ou de fête, ni la veille de ces jours. On ne devait siéger ni la nuit, ni avant le sacrifice du matin. Il fallait au moins deux témoins, interrogés séparément devant l'accusé et parfaitement d'accord. Un jugement entraînant la peine de mort ne pouvait être définitif en un seul jour ; il fallait le reprendre le lendemain. Enfin une sentence de mort n'était valable que si elle était prononcée dans la salle officielle du sanhédrin, au temple.

Qu'importaient aux juges ces violations secondaires, du moment que le but principal était atteint ?

Mais le plus difficile restait à obtenir. Depuis l'occupation romaine, le sanhédrin ne pouvait plus rendre exécutoire une sentence capitale. Le droit de vie et de mort n'appartenait qu'au procurateur. Il fallait donc que le sanhédrin se soumît à l'humiliation de recourir à un païen, pour obtenir la ratification d'une sentence portée en une cause éminemment religieuse. Dans les desseins de Dieu, il fallait

que l'autorité romaine concourût elle aussi à la mort du Sauveur de tous les hommes.

181. JÉSUS DEVANT PILATE. — Dès le matin, toute la multitude se mit en route et mena Jésus garrotté de chez Caïphe jusqu'au prétoire du procurateur Ponce Pilate.

Toutefois, ils ne pénétrèrent pas eux-mêmes dans le prétoire, afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la Pâque.

Pilate sortit donc dehors, jusqu'auprès d'eux et dit : « Quelle accusation apportez-vous contre cet homme? » — « S'il n'était pas un malfaiteur », lui répondirent-ils, « nous ne vous l'aurions pas livré. » Pilate leur dit : « Prenez-le vous-mêmes, et jugez-le selon votre loi ». Les Juifs lui répliquèrent : « Il ne nous est pas permis de mettre à mort qui que ce soit ». Ainsi s'accomplissait la parole que Jésus avait dite pour marquer de quelle mort il devait mourir.

Ils se mirent alors à accuser Jésus en disant : « Nous l'avons trouvé agitant notre nation, défendant de payer le tribut à César et disant qu'il est le Christ roi. »

Tu es donc le roi des Juifs ? Pilate habitait la forteresse Antonia, vaste construction qui s'élevait à l'angle nord-ouest du temple, et dans laquelle était casernée la garnison romaine. De l'une de ses quatre tours, on pouvait surveiller ce qui se passait dans l'enceinte sacrée. En cas de troubles, comme dans l'affaire des Galiléens (107), les soldats descendaient directement par de grands escaliers de la

forteresse jusque dans le grand parvis. L'Antonia renfermait également un palais qui servait de résidence au procurateur. Pilate préférait le séjour de Césarée ; mais il ne manquait pas de venir à Jérusalem, à l'époque des grandes fêtes, surtout de la Pâque, afin de parer à tout événement.

De grand matin, à la suite de leur courte séance, les représentants du sanhédrin se rendirent auprès de Pilate, averti sans nul doute de leur arrivée à une heure insolite. Ils conduisaient avec eux leur prisonnier, et se faisaient accompagner d'une multitude de gens prêts à défendre leur proie contre toute tentative d'enlèvement et à peser sur le procurateur pour en obtenir la ratification du jugement de mort.

Arrivés à l'Antonia, les Juifs ne pénétrèrent pas dans la cour qui servait de prétoire au procurateur. C'est là en effet que d'ordinaire il rendait la justice. Mais l'Antonia était une demeure païenne et l'on n'y pouvait entrer sans contracter une grave souillure, qui eût empêché de manger la Pâque. Il est vrai qu'après les ablutions convenables, cette souillure ne persistait que jusqu'au soir et ne pouvait empêcher de manger la Pâque après le soleil couché. Mais les règles pharisaïques avaient souvent tant d'arbitraire et d'exagération, qu'on ne peut s'étonner du scrupule des Juifs en cette circonstance.

Il suit également de ce détail, consigné par saint Jean, que les Juifs ne firent la Pâque cette année-là que le vendredi soir au lieu du jeudi soir. Le Sauveur l'avait célébrée la veille, conformément à la loi (167), et d'autres sans doute en avaient fait autant. Mais le sanhédrin, plus préoccupé des traditions humaines que des prescriptions divines, ne se gênait pas pour interpréter ces dernières et les mettre ainsi d'accord avec ses idées. Le transfert

officiel de la Pâque du jour légal au lendemain n'était donc pas chose bien surprenante.

Les scrupules des Juifs obligèrent Pilate à se présenter lui-même à l'entrée de l'Antonia. Il lui importait assez peu que le sanhédrin regardât sa maison comme impure ; mais, en un pareil jour, avec l'énorme affluence qui encombrait la ville, il ne voulait donner prétexte à aucune agitation.

Il commença par demander quelle accusation on portait contre le prisonnier. Les princes des prêtres comptaient que le procurateur leur ferait la faveur de ratifier purement et simplement leur sentence. Or voici qu'il avait la prétention d'examiner lui-même l'affaire. Les princes des prêtres lui répondirent avec humeur que cet homme était un malfaiteur ; autrement ils ne le lui auraient pas livré. Il fallait donc les en croire sur parole. Cette réponse était à la fois une impertinence et une maladresse. Pilate avait sa police. Si Jésus, dont l'action était assez retentissante dans tout le pays pour que le procurateur en eût entendu parler, était réellement un malfaiteur, il l'aurait fait lui-même arrêter par sa police, comme son devoir le lui prescrivait. On semblait donc l'accuser lui-même d'avoir été négligent.

Pilate, qui savait à quoi s'en tenir, vit de suite qu'il s'agissait d'une question d'ordre religieux. Il dit donc aux accusateurs de prendre eux-mêmes l'accusé et de le juger selon leur loi. C'était déjà fait ; mais la compétence du sanhédrin excluait une sentence de mort. Les Juifs le rappelèrent à Pilate. On ne pouvait rien sans lui. C'est pour cela que le Sauveur avait lui-même prédit que les Juifs le livreraient aux gentils (135).

Il fallait des motifs juridiques pour déterminer Pilate à condamner Jésus. On en improvisa trois :

Jésus de Nazareth a été trouvé par le sanhédrin agitant la nation ; il a défendu de payer le tribut à César, et il s'est dit le Christ roi. Le premier motif ne pouvait se justifier. Le Sauveur, par sa prédication et ses miracles, avait causé grand émoi dans le pays, il est vrai. Mais il n'y avait pas là d'agitation politique et dangereuse. Autrement Pilate y aurait mis bon ordre. Le second motif constituait une pure calomnie, d'autant plus odieuse que, trois jours auparavant, dans le temple même, Jésus avait déclaré qu'il faut rendre à César ce qui est à César (150). Le troisième motif avait seul un réel fondement. Jamais le Sauveur n'avait pris le titre de roi ; mais il se disait le Christ, et, dans l'idée des Juifs, le Christ était le Fils de David, le roi de la nation.

Pilate rentra dans le prétoire et il fit comparaître Jésus devant lui : « Tu es donc le roi des Juifs? » lui dit-il. Jésus répondit : « Le dites-vous de vous-même, ou d'autres vous l'ont-ils dit de moi ? » — « Est-ce que je suis juif ? » repartit Pilate ; « ta nation et les pontifes t'ont traduit devant moi : qu'as-tu fait? » Jésus répondit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, j'aurais des officiers qui combattraient pour que je ne sois pas livré aux Juifs ; mais en ce moment mon royaume n'est pas d'ici. » Pilate lui dit alors : « Tu es donc roi ? » Jésus répondit : « Vous l'avez dit, je suis roi. Je suis né et je suis venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité, et quiconque procède de la vérité écoute ma voix. » Pilate lui dit : « Qu'est-ce que la vérité? » Et sitôt qu'il eut dit ces paroles, il sortit de nou-

veau vers les Juifs, les princes des prêtres et la foule, et il dit : « Je ne trouve en cet homme aucun sujet de condamnation.» Alors les princes des prêtres et les anciens portèrent contre lui une foule d'accusations, sans qu'il répondît rien. Pilate l'interrogea de nouveau et dit : « Tu ne réponds rien? N'entends-tu donc pas toutes les accusations qu'ils portent contre toi ? » Mais Jésus ne lui répondit pas même un seul mot, si bien que le procurateur en fut dans un profond étonnement. Cependant, les Juifs s'acharnaient de plus en plus à dire : « Il soulève le peuple par son enseignement dans toute la Judée, à commencer par la Galilée jusqu'ici. »

Pilate entendant nommer la Galilée, demanda si cet homme était de Galilée, et dès qu'il apprit qu'il appartenait à la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui se trouvait lui-même à Jérusalem pendant ces jours.

S. MATTHIEU, **27**, 2, 11-14 ; S. MARC, **15**, 2-5 ; S. LUC, **23**, 2-7 ; S. JEAN, **18**, 28-38.

Pilate, fixé sur la valeur des deux premiers motifs, ne retint que le troisième et interrogea Jésus à ce sujet. Le Sauveur alors lui demanda s'il parlait de roi des Juifs de lui-même ou sur l'indication d'autres personnes. Dans ce second cas, le procurateur eût pu être informé que le titre de roi des Juifs était un de ceux qui désignaient le Messie, et que ce roi des Juifs ne menaçait en rien la puissance temporelle des rois de la terre. Parlant au contraire de lui-même, Pilate eût pu prendre ce titre de roi dans son sens ordinaire et y voir une menace d'insurrection contre la domination romaine.

Le procurateur répondit qu'il n'était pas Juif, que par conséquent il ne comprenait rien aux griefs que le sanhédrin pouvait avoir contre celui qu'il accusait. Il demanda donc à Jésus de s'expliquer.

Le Sauveur lui dit que le royaume qu'il avait prêché n'était pas de ce monde, c'est-à-dire qu'il ne tirait pas son origine et sa puissance des hommes. Si, en effet, ce royaume ressemblait aux autres, son chef aurait des troupes et des officiers qui l'eussent défendu contre les attentats des Juifs. Mais son royaume n'était point d'ici-bas ; il n'avait ni le même but ni les mêmes moyens d'action que les royaumes ordinaires.

Pilate en conclut qu'alors Jésus était roi. Jésus lui dit qu'il en était ainsi, que sa royauté consistait à rendre témoignage à la vérité et que ses sujets n'étaient autres que ceux qui croyaient à la vérité. « Qu'est-ce que la vérité ? » repartit Pilate, en sceptique qui n'attache aucune importance aux spéculations de ce genre et ne comprend guère qu'on puisse en faire l'occupation de sa vie. En tous cas, celui qui prétendait être roi dans le royaume de la vérité ne pouvait être un homme dangereux.

Je ne trouve en cet homme aucun sujet de condamnation. Sans attendre la réponse à sa question sur la vérité, le procurateur retourna vers les accusateurs et leur signifia qu'il n'y avait pas lieu à condamnation. Il fallait trouver d'autres motifs. Les meneurs en alléguèrent de toutes sortes, sans que Jésus fît aucune réflexion. Interrogé à ce sujet par Pilate, il ne répondit pas davantage, à la stupéfaction du procurateur, peu habitué à rencontrer un accusé aussi indifférent à sa propre défense.

Les Juifs insistaient avec acharnement sur l'agitation que son enseignement produisait dans tout le pays, de la Galilée à Jérusalem. La mention de

la Galilée fut un trait de lumière pour Pilate. Puisqu'il était de Galilée, Jésus appartenait à la juridiction d'Hérode ; or ce prince résidait à Jérusalem pendant les fêtes de la Pâque. Pilate lui renvoya l'accusé, ce qui lui procurait le double avantage de se dessaisir d'une cause embarrassante et de paraître montrer de la déférence vis-à-vis d'un prince avec lequel il n'était pas en bons termes.

182. DÉSESPOIR DE JUDAS. — Judas, qui le trahit, voyant alors qu'il était condamné, fut saisi de repentir, et rapporta les trente pièces d'argent aux princes des prêtres et aux anciens, en disant : « J'ai péché en livrant le sang innocent. » Mais ils lui dirent : « Que nous importe ? C'est ton affaire.» Il jeta alors les pièces d'argent dans le temple, se retira et alla se pendre.

Ils ramassèrent l'argent et dirent : « Il ne nous est pas permis de le mettre dans le trésor, parce que c'est le prix du sang. » S'étant concertés, ils en achetèrent le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers. C'est pourquoi ce champ fut appelé Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang, jusqu'à ce jour. Alors fut accompli ce qui avait été dit par le prophète Jérémie : « Ils ont reçu trente pièces d'argent, prix de celui qu'ils ont estimé et acheté des enfants d'Israël, et ils les ont données pour le champ d'un potier, ainsi que le Seigneur me l'a ordonné. »

S. MATTHIEU, **27**, 3-10.

J'ai péché en livrant le sang innocent. Pendant que les grands-prêtres accusaient Jésus d'un crime digne

de mort, un témoin inattendu proclamait son innocence. Une fois Jésus livré par son baiser, Judas avait touché les trente pièces d'argent qui lui revenaient. A sa grande surprise, le Sauveur s'était laissé garrotter et emmener sans rien faire pour se défendre. Bien plus, voici qu'il avait été condamné à mort par le sanhédrin, et qu'on était en instance devant le procurateur pour obtenir que la sentence fût exécutée.

Cette suite inattendue de sa trahison fit enfin rentrer Judas en lui-même. Il comprit l'horreur de son forfait. L'argent qu'il avait tant désiré lui pesa si lourdement sur la conscience, qu'il courut au temple et, interpellant les membres du sanhédrin qui s'y trouvaient, proclama l'innocence de celui qu'il avait livré. Les princes des prêtres se moquèrent de ses remords ; ils lui répondirent que c'était son affaire, et non la leur. Comme ils refusaient de reprendre l'argent, et bien plus encore d'intervenir pour arrêter une condamnation imminente, Judas jeta les trente pièces d'argent dans le temple et se retira.

C'était le repentir, mais un repentir tout humain et sans confiance en celui qui seul aurait pu pardonner. Le malheureux pouvait obtenir ce pardon aussi aisément que Pierre, plus coupable que lui à certains égards. Mais Judas ne savait ni aimer, ni pleurer, ni s'humilier, ni prier. Il courut se pendre. Saint Pierre raconte que le misérable, « étant tombé en avant, se rompit par le milieu, si bien que toutes ses entrailles se répandirent. » Act., I, 18. La branche de l'arbre ou la corde avaient cédé, et le cadavre, déjà atteint par la décomposition, n'avait pu résister à la chute.

L'argent d'origine infâmante ne pouvait entrer dans le trésor du temple. Deut., **23**, 18. Les prêtres

se concertèrent pour assurer un emploi au prix du sang, et ils achetèrent un champ de potier pour y inhumer les étrangers.

La prophétie dont saint Matthieu signale ici l'accomplissement et qu'il attribue à Jérémie, appartient à la fois à ce prophète et à Zacharie. Dans Jérémie, **32**, 7-10, il est question de l'acquisition d'un champ par le prophète. Zacharie, **11**, 12, 13, met en scène le pasteur qui réclame son salaire. « Ils pesèrent mon salaire, trente sicles d'argent. Iahvé me dit : Jette-le au potier ce prix magnifique auquel ils m'ont estimé. Je pris les trente sicles d'argent et je les jetai dans la maison de Iahvé au potier. » L'évangéliste combine les idées renfermées dans les deux textes pour en faire l'application au fait qu'il raconte.

183. JÉSUS DEVANT HÉRODE. — A la vue de Jésus, Hérode fut transporté de joie. Depuis longtemps il désirait le voir, parce qu'il avait entendu parler de lui, et qu'il espérait lui voir accomplir quelque miracle.

Hérode l'interrogeait donc avec grande abondance de paroles, mais Jésus ne répondait rien. D'autre part, les princes des prêtres et les scribes étaient là debout et l'accusaient avec acharnement. Hérode, avec sa garde, le méprisa. Par dérision, il le revêtit d'une robe blanche et le renvoya à Pilate. De ce jour, Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

S. LUC, **23**, 8-12.

Jésus ne répondait rien. Hérode vit avec plaisir le Sauveur comparaître devant lui. Il eût été heureux

de lui voir opérer quelqu'un de ces miracles qu'il multipliait en Galilée.

Le Sauveur n'était pas justiciable d'Hérode sur une question d'ordre religieux ; le sanhédrin seul avait compétence pour l'interroger à ce sujet. En dépit des questions multipliées du prince et des accusations acharnées des membres du sanhédrin, Jésus ne daigna pas adresser une parole au meurtrier de Jean-Baptiste.

Déçu dans son attente, Hérode n'eut que du mépris pour le Sauveur, et toute sa cour partagea servilement son sentiment. Pour se venger de la silencieuse victime, il lui fit mettre une belle robe blanche. C'était insinuer qu'il avait affaire à un homme atteint de la folie des grandeurs, mais qui ne méritait aucun châtiment notable. Les remords que lui avait laissés le meurtre du précurseur ne le disposaient pas à porter une sentence rigoureuse contre celui qu'il était tenté de regarder comme Jean-Baptiste revenu à la vie.

184. JÉSUS ET BARABBAS. — Pilate fit alors approcher les princes des prêtres, les magistrats et le peuple, et il leur dit : « Vous m'avez présenté cet homme comme un séducteur du peuple, et voici que, l'interrogeant devant vous, je n'ai trouvé dans cet homme aucun des chefs d'accusation que vous apportez contre lui. Hérode non plus. Car je vous ai renvoyés devant lui, et on ne l'a convaincu de rien qui mérite la mort. Je vais donc le faire châtier et le renvoyer. »

Au jour de la fête de la Pâque, la coutume obligeait le procurateur à délivrer au peuple un des prisonniers, celui qu'on voulait. Or il y avait en

ce moment dans les fers un prisonnier fameux, qui s'appelait Barabbas. C'était un voleur, qui, au cours d'une émeute dans la ville, avait commis un homicide, et avait été pris avec les révoltés. Quand donc la foule fut montée, elle se mit à réclamer ce qu'on avait coutume de lui accorder. Pilate prit la parole et leur dit : « Lequel voulez-vous que je vous délivre, Barabbas ou Jésus, qui est appelé le Christ ? Voulez-vous que je vous délivre le roi des Juifs ? » Il savait en effet que les princes des prêtres l'avaient livré par jalousie.

Je n'ai rien trouvé en lui qui mérite la mort. Au retour de Jésus, Pilate fut obligé de reprendre le procès, puisqu'Hérode n'avait porté aucune sentence. Il fit remarquer que le chef d'accusation mis en avant, la séduction du peuple, ne résultait nullement de l'interrogatoire, et que les autres motifs allégués ne répondaient à aucune réalité. Hérode en avait jugé de même.

Il allait donc châtier Jésus et ensuite le libérer. Le châtiment proposé était la flagellation. Pilate reconnaissait que Jésus n'était nullement coupable, mais qu'il avait le tort de déplaire souverainement au sanhédrin. Il fallait donner à celui-ci quelque satisfaction. Il réclamait la mort ; Jésus était innocent. La flagellation, semblait-il au procurateur, était un moyen terme qui donnerait satisfaction à la fois à la justice et aux accusateurs.

Après avoir fait cette proposition, Pilate se souvint qu'on était à la fête de Pâque, et qu'à cette occasion il avait la coutume d'accorder aux Juifs la délivrance d'un prisonnier, celui qu'ils désignaient eux-mêmes. Plusieurs attendaient la croix dans les prisons de l'Antonia. Il y avait entre autres un révolté, du

nom de Barabbas, qui avait commis un homicide. Pilate crut ingénieux de proposer la délivrance de celui-là, en le mettant en parallèle avec Jésus, bien convaincu que les Juifs n'oseraient pas hésiter entre les deux et réclameraient la délivrance de Jésus. Sa proposition faite, il laissa les Juifs délibérer.

*

Pendant que Pilate était assis sur son tribunal, sa femme lui envoya dire : « Ne faites rien contre ce juste, car aujourd'hui, dans une vision, j'ai été très tourmentée à son sujet. »

Pendant ce temps, Pilate reçut un message de sa femme. Elle le suppliait de ne rien faire contre ce juste, au sujet duquel un songe l'avait tourmentée pendant la nuit. L'ancienne loi romaine qui défendait aux gouverneurs d'emmener avec eux leur femme dans leur province, était tombée en désuétude depuis Auguste. La femme de Pilate, que d'anciens auteurs appellent Claudia Procula ou Procla, avait entendu parler du Sauveur et de ses miracles ; elle ressentait pour lui de la sympathie et le regardait comme un saint personnage. Elle voulait être pour sa délivrance, auprès de son mari, le contraire de ce qu'avait été Hérodiade auprès d'Hérode pour la perte de Jean-Baptiste. La veille au soir, elle avait entendu parler probablement de l'envoi de la cohorte pour coopérer à l'arrestation de Jésus. Troublée dans son sommeil à la pensée de ce qui pouvait arriver de fâcheux pour Jésus de Nazareth, elle avait eu un de ces songes auxquels les anciens attachaient tant d'importance et elle le transmettait au procurateur comme une indication providentielle. Pilate en fut certainement affermi dans sa conviction

de l'innocence de Jésus et dans sa résolution de ne pas condamner l'innocent.

De leur côté, les princes des prêtres et les anciens agitèrent le peuple, et lui persuadèrent de réclamer Barabbas et de perdre Jésus. Reprenant donc la parole, Pilate leur dit : « Lequel des deux voulez-vous qu'on vous délivre ? » — « Barabbas », s'écrièrent-ils tous ensemble ; « ôtez celui-ci, et délivrez-nous Barabbas. » — « Que voulez-vous donc », leur dit Pilate, » que je fasse de Jésus qui est appelé le Christ? » Tous s'écrièrent : « Crucifiez-le ! » — « Mais enfin, » reprit pour la troisième fois Pilate, « quel mal a-t-il fait? Je n'ai rien trouvé en lui qui mérite la mort. Je vais donc le châtier et je le renverrai. » Mais ceux-ci criaient encore plus fort : « Crucifiez-le ! Qu'il soit crucifié ! » Et leurs cris devenaient de plus en plus violents.

S. MATTHIEU, **27**, 15-23 ; S. MARC, **15**, 6-14 ; S. LUC, **23**, 13-23 ; S. JEAN, **18**, 39-40.

Quand il jugea la délibération suffisante, Pilate proposa le choix à faire entre Jésus et Barabbas. Les membres du sanhédrin s'étaient beaucoup agités au milieu de la foule pour faire réclamer la délivrance de Barabbas. Le nom de l'odieux criminel fut donc acclamé. Pilate, surpris, demanda ce qu'on voulait alors faire de Jésus, appelé le Christ, et non le brigand et l'assassin, comme Barabbas. En rappelant ce nom de Christ, Pilate fait entendre aux accusateurs que, dans le pays, les multitudes ont de Jésus une toute autre idée qu'eux, et qu'il serait bon d'en tenir compte. Mais la foule entassée sur l'étroite

place qui s'étend devant l'Antonia ne représente pas ces masses populaires qui ont vu Jésus à l'œuvre en Galilée et même en Judée, et qui, à son entrée à Jérusalem, lui ont fait un cortège triomphal. Cette foule est en majeure partie à la dévotion des grands-prêtres. Ils l'ont si bien travaillée que, d'une seule voix, elle demande que Jésus soit crucifié.

Pour la troisième fois, Pilate déclare qu'il ne trouve rien en lui de condamnable et qu'il va se contenter de le châtier. Mais les cris redoublent de violence pour réclamer que Jésus soit crucifié. Le procurateur, indigné et décidé à ne pas tenir compte de ces cris sauvages, fait prendre Jésus pour qu'il soit flagellé. Le traitement est cruel et injuste ; mais Pilate juge que c'est un moyen d'épargner la vie de la victime et de contenter la fureur de ses ennemis ; quand ceux-ci le verront en sang, ils n'oseront plus réclamer davantage.

185. FLAGELLATION ET CONDAMNATION. — Pilate voyant qu'il n'avançait à rien, mais que le tumulte ne faisait que grandir, donna ordre de saisir Jésus et le fit flageller. Puis, s'étant fait apporter de l'eau, il se lava les mains devant le peuple en disant : « Je suis innocent du sang de ce juste ; c'est votre affaire. » Et le peuple tout entier répondit : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants. »

Je suis innocent du sang de ce juste. La flagellation était en usage chez les Juifs pour châtier les transgresseurs de la loi ; mais, comme il était défendu de donner plus de quarante coups, on s'arrêtait à trente-neuf, afin de ne pas risquer d'en donner trop. II Cor., **11**, 24. Les Romains réservaient la

flagellation, de même que le supplice de la croix, aux esclaves et aux criminels qui n'étaient pas citoyens romains. Le fouet qu'ils employaient était formé de lanières minces et tranchantes, dont chaque coup entamait la chair quand on retirait le fouet brusquement. Le condamné, dépouillé de ses vêtements, était attaché à une colonne. Le nombre des coups qu'il pouvait recevoir était illimité, et parfois le patient mourait au cours du supplice. Les évangélistes ne donnent aucun détail sur la flagellation du Sauveur, et Pilate l'ordonne sans rien spécifier. C'est donc qu'elle fut administrée dans les conditions ordinaires, assez durement pour que la pitié des Juifs fût excitée, mais cependant de manière que le condamné ne succombât pas sous les coups. Telle n'était pas en effet l'intention du procurateur.

Pendant qu'à distance les Juifs contemplaient leur victime ruisselante de sang sous la morsure du fouet, Pilate, pour manifester sa pensée d'une manière expressive et symbolique, se fit apporter de l'eau et se lava publiquement les mains en disant qu'il était innocent du sang de ce juste. Pour désigner Jésus, il employait le qualificatif dont sa femme venait de se servir, et il rendait ainsi un nouvel hommage à son innocence. Mais cet hommage même le condamnait ; car, si Jésus était un juste, pourquoi avait-il la lâcheté de lui infliger un tel supplice ? En se lavant les mains, il ne lavait pas sa conscience, et cette première capitulation allait en amener une autre encore plus grave.

Quant aux Juifs, ils revendiquent pour eux la responsabilité du sang versé et demandent que ce sang retombe sur eux et sur leurs enfants. Ils ne seront que trop exaucés au moment de la grande guerre de l'an 70.

Alors les soldats du procurateur emmenèrent Jésus dans le prétoire, et réunirent autour de lui la cohorte tout entière. Ils l'enveloppèrent d'un manteau écarlate. Puis, tressant une couronne avec des épines, ils la placèrent sur sa tête et mirent un roseau dans sa main droite ; et fléchissant le genou devant lui, ils lui adressaient cette salutation ironique : « Salut, roi des Juifs ! » Ensuite, crachant sur lui, ils prenaient le roseau, frappaient sur sa tête et lui donnaient des soufflets.

Salut, roi des Juifs. Pilate n'était pas si pressé que les Juifs d'en finir avec Jésus. Il prenait son temps, dans l'espoir de les décourager. Aussi, après la flagellation, laissa-t-il la victime aux mains de ses soldats. Ceux-ci, recrutés parmi les Syriens, ennemis des Juifs, se plurent à tourmenter le roi des Juifs comme l'avaient fait les valets des grands-prêtres pendant la nuit. Un condamné était alors une proie sur laquelle toutes les cruautés individuelles pouvaient s'acharner sans pitié. Les valets s'étaient moqués du Christ, les soldats entreprirent de bafouer le roi.

Dans la cour du prétoire où ils étaient casernés, ils firent asseoir Jésus sur un escabeau et jetèrent sur ses épaules un vieux manteau militaire, de couleur écarlate, en guise de pourpre royale. Ils lui firent une couronne d'épines et lui mirent un roseau à la main, pour figurer le sceptre.

La couronne était formée de branches empruntées au ziziphus ou jujubier de Syrie ; ces branches sont tortueuses et armées d'épines accouplées, dont l'une est droite et l'autre recourbée en crochet ; elles font de cruelles blessures. La couronne conservée à

Paris est tressée avec un jonc commun dans les pays chauds. Elle a 210 millimètres de diamètre intérieur.

Pour leurs besoins culinaires, les soldats de l'Antonia allaient chercher dans les campagnes environnantes des branches d'arbres et des buissons. Ils en faisaient des bottes qu'ils liaient avec des joncs du pays. Ils avaient donc sous la main tous ces éléments dans la caserne même. Avec les branchages épineux, ils couvrirent la tête du Sauveur et assujettirent ce diadème improvisé par plusieurs tours de jonc.

Tout ce qui était disponible dans la garnison vint prendre part à la sanglante moquerie. Chacun venait fléchir le genou devant Jésus, le saluait « roi des Juifs », le soufflettait, crachait sur lui et, avec le roseau, enfonçait sur sa tête le diadème épineux. Les païens ne traitaient pas le Sauveur mieux que les Juifs.

Pilate vint de nouveau dehors, et dit aux Juifs : « Voici que je vous le ramène dehors, afin que vous sachiez bien que je ne trouve rien à condamner en lui. » Jésus sortit alors portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre. Pilate leur dit : « Voilà l'homme. » En le voyant, les grands-prêtres et les fonctionnaires crièrent : « Crucifiez-le ! Crucifiez-le ! » — Prenez-le vous-mêmes », reprit Pilate, « et crucifiez-le. Quant à moi, je ne le trouve pas condamnable. » Les Juifs lui répondirent : « Nous avons une loi, et d'après cette loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. » En entendant ces paroles, Pilate fut encore plus effrayé.

Je ne trouve rien à condamner en lui. Pilate revint enfin devant les accusateurs, et, comme s'il avait fait un nouvel examen et de plus sérieuses réflexions, il répéta encore une fois qu'il ne trouvait rien à condamner en Jésus. Il le présenta en même temps à la foule, dans le lamentable état où l'avaient mis la flagellation et les tragiques outrages de la soldatesque. « Voilà l'homme », leur dit-il. Aussitôt, comme des bêtes féroces que surexcite la vue du sang, les Juifs hurlèrent pour réclamer son supplice. Pilate riposta qu'ils avaient à s'en charger eux-mêmes, mais que, quant à lui, il ne le jugeait pas condamnable. Abandonnant alors tous leurs précédents griefs, impuissants à convaincre le procurateur, les princes des prêtres en appelèrent insolemment à leur loi à eux, qui punissait de mort celui qui se disait Fils de Dieu.

Il rentra dans le prétoire et dit à Jésus : « D'où es-tu ? » Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. Pilate reprit : « Tu ne me dis rien ? Ignores-tu que j'ai le pouvoir de te crucifier, et que j'ai aussi le pouvoir de te délivrer ? » Jésus répondit : « Vous n'auriez aucune puissance contre moi si elle ne vous avait été donnée d'en haut. C'est pour cela que celui qui m'a livré à vous est plus coupable. »

Ignores-tu que j'ai le pouvoir de te crucifier ? Cette mention de Fils de Dieu troubla profondément le procurateur. Ne se trouvait-il pas en face de quelque être surnaturel, qui lui ferait expier terriblement une condamnation imméritée ? Il savait d'ailleurs que Jésus avait fait d'étonnants miracles. Il ne voulait pas condamner un innocent ;

pouvait-il condamner un être supérieur à l'humanité ?

Effrayé et anxieux, il rentra dans le prétoire avec Jésus et l'interrogea sur son origine. N'obtenant pas de réponse, il fit remarquer qu'il disposait du pouvoir de crucifier ou de délivrer. Le Sauveur répondit au procurateur que le pouvoir dont il se vantait lui venait d'en-haut, de Dieu même. Dieu seul en effet avait pouvoir sur un Fils de Dieu. C'est pour cette raison que la responsabilité la plus grande pesait sur Caïphe et le sanhédrin, qui l'avaient livré à l'autorité romaine. Cette autorité décidait que tous les griefs énoncés jusqu'à ce moment n'avaient pas de valeur. L'accusation nouvelle, concernant sa qualité de Fils de Dieu, n'était pas du ressort du procurateur. Ceux qui, compétents sur la question, avaient jugé Jésus digne de mort pour s'être dit Fils de Dieu étaient donc les premiers et les principaux coupables.

Pilate comprit que la situation était plus grave encore qu'il ne pensait d'abord et qu'une condamnation était absolument impossible. Il cherchait donc à renvoyer Jésus. Avec un peu plus de fermeté, il eût signifié aux Juifs qu'il le gardait dans l'Antonia, et il eût dispersé les accusateurs avec d'autant plus de facilité qu'en somme ils n'étaient qu'une minorité violente, et que la ville était remplie de pèlerins favorables à Jésus. Malheureusement, il s'était rendu impopulaire auprès de ces derniers (108), et il ne pouvait guère compter sur leur intervention pour appuyer sa sentence.

A partir de ce moment, Pilate cherchait à le renvoyer.

Mais les Juifs lui crièrent : « Si vous le délivrez,

vous n'êtes pas l'ami de César, car quiconque se fait roi s'élève contre César. »

Dès qu'il eut entendu ces paroles, Pilate fit venir Jésus dehors, et il prit place sur son tribunal, à l'endroit qui est appelé Lithostrotos, et en hébreu Gabbatha. Or c'était le vendredi de la Pâque, et environ la sixième heure.

Pilate dit aux Juifs : « Voici votre roi. » — « Otez-le ! » crièrent-ils, « ôtez-le ! crucifiez-le ! » Pilate leur dit : « Je crucifierai donc votre roi ? » Les pontifes répliquèrent : « Nous n'avons pas d'autre roi que César. »

Pilate, voulant alors contenter le peuple, décida qu'il serait fait droit à leur demande. Il leur délivra Barabbas, qu'ils réclamaient, et leur remit Jésus pour qu'il fût crucifié.

S. MATTHIEU, **27**, 24-30 ; S. MARC, **15**, 15-19 ; S. LUC, **23**, 24-25 ; S. JEAN, **19**, 1-16.

Si vous le délivrez, vous n'êtes pas l'ami de César. Voyant qu'ils ne pouvaient fléchir le juge, les princes des prêtres tentèrent une nouvelle manœuvre : ils intimidèrent le fonctionnaire. En se disant Messie, Jésus pouvait être appelé de tous les titres équivalents à celui-là, et particulièrement du titre de roi des Juifs. Le Sauveur n'entendait prétendre qu'à une royauté spirituelle, comme il venait de l'expliquer au procurateur. Mais le titre de roi sonnait mal aux oreilles de l'empereur de Rome. Tibère était un prince ombrageux, despotique et cruel. Il suffisait qu'on lui rapportât que, dans une province soumise à son autorité, comme la Judée, un Juif avait pris le nom de roi sans que le procurateur fît disparaître le prétendant, pour que le fonction-

naire négligent fût appelé à Rome, disgracié et sévèrement puni. C'est ce dont les Juifs menacèrent Pilate, en lui rappelant que se faire roi constituait un attentat contre César, et qu'on cessait d'être ami de César en tolérant cette usurpation. Le nom de roi suffisait pour compromettre, quelque sens qu'on y attachât.

L'allégation des Juifs suffit pour retourner subitement Pilate. Il entrevit immédiatement une dénonciation du sanhédrin auprès de Tibère, sa place perdue, sa carrière brisée, peut-être pis encore. Il savait qu'à Rome les délateurs avaient beau jeu et que le crime de lèse-majesté déchaînait toutes les colères du prince. Son parti fut pris sans hésitation : mieux valait condamner un innocent que s'exposer soi-même à tant de dangers certains.

Pilate monta alors sur son siège, à un endroit élevé que désigne le nom araméen de Gabbatha, et dont le nom grec Lithostrotos signifie qu'il était dallé. Il était environ la sixième heure, c'est-à-dire qu'on approchait de midi. Il fit avancer Jésus et le présenta aux Juifs comme leur roi. Des cris de fureur lui répondirent pour réclamer le supplice de la croix. — C'est donc votre roi que je vais crucifier, répliqua le procurateur. — Nous n'avons pas d'autre roi que César, crièrent les Juifs. En réalité, la plupart d'entre eux ne détestent rien tant que ce César qu'ils acclament maintenant. Pour échapper à son joug, ils déchaîneront bientôt une insurrection terrible et subiront une guerre atroce, qui causera la ruine de leur patrie. Mais, pour le moment, il faut que Jésus périsse, et aucun mensonge ne coûte pour obtenir ce résultat.

Pilate rendit alors sa sentence, conforme à ce qu'on exigeait de lui. Barabbas fut délivré et Jésus condamné à être crucifié.

186. LE CHEMIN DE LA CROIX. — On lui ôta le manteau de pourpre et on lui remit ses vêtements.

Ils prirent Jésus et l'emmenèrent, et, portant sa croix, il alla jusqu'à l'endroit qui est appelé le Calvaire, en hébreu Golgotha. On conduisait avec lui deux autres malfaiteurs, destinés au supplice.

Ils rencontrèrent, en sortant, un homme de Cyrène qui revenait d'une ferme ; c'ètait Simon, père d'Alexandre et de Rufus. Ils le réquisitionnèrent pour qu'il portât la croix derrière Jésus.

Ils prirent Jésus et l'emmenèrent portant sa croix. On ôta au Sauveur le manteau rouge dont les soldats l'avaient affublé et naturellement le diadème épineux qui couvrait sa tête. On lui remit ses vêtements ordinaires, afin qu'il fût bien reconnu de tous. Des croix étaient préparées à l'avance, car on se proposait ce jour-là de supplicier trois malfaiteurs, Barabbas et deux autres brigands. On choisissait de préférence pour les exécutions les jours de grande affluence, afin que l'exemple fût plus significatif. La croix, en forme de T, était constituée par une poutre surmontée d'une barre transversale à laquelle on fixait les bras du supplicié. Dans le prolongement de la poutre, un morceau de bois recevait l'écriteau sur lequel était écrit le motif de la condamnation et qu'on clouait au-dessus de la tête du supplicié. Jésus hérita de la croix destinée à Barabbas. Les trois croix étaient d'ailleurs semblables. Il fallut plus tard un miracle pour distinguer celle du Sauveur d'avec les deux autres.

Le cortège se mit en route. Un centurion à cheval commandait les quatre soldats chargés de crucifier les condamnés. Les membres du sanhédrin et ceux

qui les avaient aidés à arracher la condamnation à Pilate suivaient, avec une grande foule attirée par des sentiments divers. Beaucoup des innombrables pèlerins de la Pâque se trouvaient là ou sur le passage du cortège, s'inclinant devant le double arrêt du sanhédrin et du procurateur. S'ils avaient conservé quelque foi en Jésus, ils concluaient maintenant qu'ils s'étaient trompés et qu'ils avaient eu affaire à un imposteur. Les âmes sympathiques étaient rares et réduites au silence.

Le trajet à parcourir n'excédait pas 700 mètres, mais les montées et les descentes rendaient le chemin fort pénible pour des condamnés chargés de leur croix. L'état du Sauveur était particulièrement pitoyable. Depuis son dernier repas avec ses apôtres, il avait subi successivement l'agonie et la sueur de sang, les brutalités de l'arrestation, les outrages des valets, une nuit sans sommeil, les allées et venues fatigantes de Caïphe à Pilate et à Hérode, la cruelle flagellation et le couronnement d'épines. Sous le fardeau de la croix, sa faiblesse parut telle qu'on jugea urgent de faire porter sa croix par un autre. On ignorait que le corps et l'âme du divin Maître ne pouvaient être séparés que par un effort de sa volonté.

Le centurion, voyant venir en sens inverse un paysan qui rentrait en ville, le réquisitionna pour porter la croix à la place de Jésus. Cet homme se nommait Simon ; il était originaire de Cyrène, au nord de l'Afrique, où résidait une colonie de Juifs. Ses deux fils furent plus tard bien connus dans la primitive Église.

A sa suite venait une grande foule de peuple et de femmes qui gémissaient et se lamentaient sur lui. Jésus se tourna vers elles et dit : « Filles de

Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants. Car des jours viendront dans lesquels on dira : Heureuses les stériles, et les entrailles qui n'ont pas engendré, et les mamelles qui n'ont point allaité ! C'est alors qu'on se mettra à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Couvrez-nous. Car si on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on pour le bois desséché? »

On arriva au Golgotha, et là ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de myrrhe. Lorsqu'il y eut goûté, il n'en voulut point boire.

S. MATTHIEU, **27**, 31-34 ; S. MARC, **15**, 20-23 ; S. LUC, **22**, 26-32 ; S. JEAN, **19**, 16, 17.

Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes. Dans la foule, des femmes de Jérusalem se lamentaient très fort sur le sort de Jésus. Le divin Maître, s'oubliant lui-même, se tourna vers elles pour leur dire de pleurer plutôt sur elles-mêmes et sur leurs enfants. Des jours malheureux pour les mères doivent bientôt venir ; elles verront leurs enfants en proie à toutes les horreurs de la guerre et de la famine. Les maux seront tels qu'alors il paraîtra moins pénible d'être écrasé par l'écroulement des montagnes et qu'on en viendra à le souhaiter.

Jésus se compare au bois vert qu'on laisse vivre et se développer, tandis qu'on brûle le bois mort. S'il est ainsi traité, lui l'innocent et la source de toute vie, qu'en sera-t-il donc de ceux qui sont morts, c'est-à-dire qui ont commis toutes sortes de crimes, entre autres celui de rejeter et de faire périr leur Messie.

187. JÉSUS EN CROIX. — Alors ils le crucifièrent, et, avec lui, les deux autres, l'un à droite, l'autre à gauche. Jésus était au milieu, et ainsi s'accomplit l'Écriture qui dit : « Il a été mis au rang des scélérats ». C'était environ la troisième heure quand on le crucifia.

Il a été mis au rang des scélérats. On arriva à la porte d'Éphraïm. A cet endroit, le mur de l'enceinte formait un angle rentrant. On rencontrait bientôt à droite le lieu appelé Calvaire. Ce nom de Calvaire, en araméen Golgotha, signifie « crâne ». Il désignait une petite protubérance rocheuse, arrondie et dénudée, haute de quatre à cinq mètres au-dessus du sol environnant. Le lieu convenait pour des exécutions criminelles ; il se trouvait hors de la ville et à proximité d'une route fréquentée, ce qui permettait la vue des suppliciés à de nombreux témoins.

Au Calvaire, on présenta au Sauveur du vin mêlé de myrrhe, ou, d'après saint Matthieu, mêlé de fiel, à cause de la saveur âcre que la myrrhe communiquait au vin. C'était un stupéfiant que des femmes charitables préparaient et donnaient à boire aux condamnés, pour les empêcher de trop souffrir des horribles tourments de la crucifixion. Jésus y goûta, par égard pour l'intention des donatrices, mais il n'en voulut pas boire, afin de garder la pleine possession de lui-même, et de ne rien perdre des souffrances de son supplice.

On procéda alors à la crucifixion. Parfois, le condamné, dépouillé de ses vêtements, était étendu sur la croix posée à plat sur le sol, puis élevée et calée dans le trou destiné à la recevoir. Le plus souvent, la croix était d'abord solidement plantée, et la victime y était hissée avec des cordes. Une

petite pièce de bois, servant de chevalet, était clouée au milieu de la croix, pour permettre au supplicié de s'y asseoir quelque peu et de soulager d'autant l'effort imposé aux mains pour soutenir le corps. Un gros clou traversait chaque main et chaque pied et les assujettissait au bois de la croix. Après Jésus, chacun des deux brigands fut crucifié, l'un à droite, l'autre à gauche, comme pour bien proclamer que le supplicié du milieu ne valait pas mieux que les deux autres. « Il a été mis au nombre des malfaiteurs », avait dit le prophète Isaïe, **53**, 12.

Le supplice de la croix passait, au jugement des anciens, pour le plus douloureux de tous. Les plaies des mains et des pieds, supportant presque tout le poids du corps, devenaient le siège de cuisantes inflammations. Le sang ne circulait plus librement et affluait aux organes vitaux, causant dans tout le corps d'effroyables douleurs. Le supplice pouvait d'ailleurs se prolonger des heures et même des jours, sans amener la mort libératrice.

Le Sauveur fut crucifié aux environs de midi. Saint Jean dit que Jésus fut condamné aux environs de la sixième heure, qui allait de neuf heures à midi. Les deux indications sont approximatives, à la manière des anciens qui ne divisaient pas le temps avec la précision que permettent nos instruments. La journée se composait bien de douze heures, mais on groupait ces douze heures trois par trois, et l'on donnait à chacun des quatre groupes ainsi obtenus les noms de première, troisième, sixième et neuvième heures. D'autres heures n'étaient mentionnées qu'exceptionnellement (132).

Pilate avait écrit le titre et le fit placer sur la croix. On mit donc au-dessus de sa tête la cause

de sa condamnation. Voici ce qui était écrit : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. »

Un grand nombre de Juifs lurent ce titre, parce que le lieu où Jésus était crucifié était voisin de la ville. Il était écrit en hébreu, en grec et en latin. Aussi les pontifes des Juifs disaient-ils à Pilate : « N'écrivez pas : Roi des Juifs, mais ce qu'il a dit lui-même : Je suis le roi des Juifs ». Pilate répondit : « Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. »

Jésus de Nazareth, roi des Juifs. L'écriteau destiné à indiquer le motif de la condamnation du Sauveur avait été rédigé par Pilate. Les synoptiques ne reproduisent qu'une partie de l'inscription ; saint Jean en transcrit le texte entier. Il était peint en lettres rouges sur une planchette de 65 centimètres sur 20, peinte elle-même en blanc. Les lettres avaient à peu près trois centimètres de haut, ce qui permettait de les lire à petite distance, parce que la croix n'était pas haute ; on pouvait en effet atteindre la bouche du supplicié avec une simple branche d'hyssope. L'inscription était répétée trois fois : en haut, en hébreu, à l'usage des gens du pays ; au milieu, en grec, pour ceux qui vivaient hors de Palestine, et en bas, en latin, la langue officielle du gouvernement romain. Comme l'hébreu s'écrit de droite à gauche, on avait écrit dans le même sens le grec et le latin. Tous les passants, en s'approchant un peu, pouvaient lire ce titre.

Pilate l'avait choisi à dessein. Le sanhédrin avait exigé la condamnation de Jésus sous prétexte qu'il se disait roi des Juifs ; le procurateur transcrivait simplement cette appellation. Il prenait en même temps par là ses garanties contre une délation possible auprès de Tibère : on lui avait amené un

roi des Juifs, il l'avait crucifié. Il est à remarquer que le titre qui désigne ainsi Jésus sur la croix est précisément celui sous lequel il avait été révélé autrefois à Hérode par les mages (12).

Les princes des prêtres trouvèrent fort mauvais que le procurateur eût ainsi libellé la cause du supplice. Cette rédaction semblait supposer que Jésus était vraiment roi des Juifs, reconnu comme tel par ses compatriotes. Sitôt qu'ils s'en aperçurent, ils retournèrent chez Pilate pour lui demander de modifier la rédaction, et de mettre : « Je suis le roi des Juifs », formule qui exprimait la prétention du condamné. Mais le procurateur était bien aise de mortifier ceux qui venaient de lui faire peur et de lui arracher une sentence qui répugnait à son idée de justice. Il refusa sèchement toute modification et l'inscription resta.

Quand les soldats l'eurent crucifié, ils se partagèrent ses vêtements. Ils en firent quatre parts, une pour chaque soldat, et ils tirèrent au sort à qui prendrait chaque objet. Restait la tunique, qui était sans couture, et dont l'étoffe de dessus était tissée d'une seule pièce. Ils se dirent donc les uns aux autres : « Ne la déchirons pas, mais tirons au sort à qui elle sera. » C'était afin que fût accompli ce qu'avait dit le prophète : « Ils se sont partagé mes vêtements, ils ont tiré ma robe au sort. » Ainsi firent les soldats.

S. MATTHIEU, **27**, 35-38 ; S. MARC, **15**, 24-28 ; S. LUC, **23**, 33, 34, 38 ; S. JEAN, **19**, 18-24.

Ils se sont partagé mes vêtements. De droit, les dépouilles du condamné appartenaient aux exécuteurs. Leur besogne terminée, les quatre soldats

s'occupèrent de ce qui leur revenait et en firent quatre parts qu'ils tirèrent au sort.

Restait la tunique, tissée tout d'une pièce du cou aux talons ; elle perdait toute valeur si on la coupait en quatre. Les soldats se décidèrent encore à la tirer au sort. Ils n'ignoraient pas que ces divers objets leur seraient rachetés à haut prix par des amis de Jésus.

L'auteur du Psaume **21**, 19, qui décrit à l'avance la passion du Messie, n'a pas oublié ce détail : « Ils se partagent mes vêtements, ils tirent au sort ma tunique. »

188. LES SEPT PAROLES. — Jésus disait alors : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent qu'ils font. »

Père, pardonnez-leur. Sur la croix, le Sauveur prononça quelques paroles qui nous révèlent la perfection de ses sentiments et l'étendue de ses souffrances.

Pendant qu'on le crucifiait, il demanda au Père le pardon pour les auteurs de son supplice. Lui-même avait prescrit à ses disciples de prier pour leurs ennemis et leurs persécuteurs (46). Il voulut donner l'exemple, et sa première parole fut une prière pour ces soldats qui l'attachaient à la croix, pour cette foule hostile qui avait réclamé son supplice, pour ces membres du sanhédrin qui étaient la principale cause de sa mort, pour tous ceux qui avaient contribué à sa condamnation, pour tous les pécheurs qui, dans la suite des temps, devaient s'associer par leur volonté perverse à ses premiers persécuteurs. Personne n'était excepté.

Le Sauveur motive sa demande de pardon par

l'ignorance des coupables. Les bourreaux en effet n'ont vu en Jésus qu'un criminel ordinaire. La foule a été égarée par des meneurs. Pilate, responsable de sa lâcheté, n'était pas apte à reconnaître dans le Sauveur le Fils de Dieu. Les membres du sanhédrin eux-mêmes, gravement dans leur tort et obéissant à leurs préjugés plutôt qu'à un examen consciencieux de la mission de Jésus, prenaient ses affirmations pour des mensonges blasphématoires, et ne croyaient pas crucifier le Fils de Dieu. Saint Pierre dira bientôt aux Juifs de Jérusalem : « Je sais bien que vous avez agi par ignorance, ainsi que vos magistrats. Mais Dieu a accompli de la sorte ce qu'il avait prédit par la bouche de tous les prophètes que son Christ devait souffrir. » Act., **3**, 17. Quelque lourdes que fussent les responsabilités de certains, il y avait donc pour tous des circonstances atténuantes, et le Sauveur fait plus attention à l'ignorance des coupables qu'à leur malice.

Le peuple était debout et regardait. Les passants blasphémaient contre lui et disaient en branlant la tête : « Allons, toi qui détruis le temple de Dieu et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même ! Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix ! » Les princes des prêtres, eux aussi, avec les scribes et les anciens, se moquaient de lui et disaient entre eux : « Il a sauvé les autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu. Mais il n'est pas capable de se sauver. S'il est le Christ, roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et, à cette vue, nous croirons en lui. Il a mis sa confiance en Dieu ; que Dieu le délivre à présent, s'il l'aime ; car il a dit : Je suis le Fils

de Dieu «. Les soldats s'avançaient aussi et, le tournant en dérision, ils disaient : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc. »

Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. La foule qui assistait au supplice du Sauveur regardait debout sans rien dire. Seuls des forcenés insultaient le crucifié. Les paroles qu'ils profèrent montrent qu'ils avaient assisté au jugement du sanhédrin, que du moins ils en connaissaient les incidents et qu'ils étaient à la dévotion des grands-prêtres. Ils rappellent en se moquant le propos prêté à Jésus sur la destruction et la reconstruction du temple en trois jours, propos du reste bien à sa place en la circonstance, puisqu'il se vérifie maintenant dans sa vraie signification. Ils provoquent encore le Sauveur en lui disant : « Si tu es le Fils de Dieu... » Cette formule a déjà été employée par Satan au jour de la tentation (19). N'est-ce pas lui qui l'inspire aux insulteurs, pour s'assurer si celui qu'il a poursuivi jusque-là ne serait pas Fils de Dieu, comme il le dit ? Dites à ces pierres de devenir des pains, jetez-vous en bas, descends de la croix, toutes conditions que Jésus refuse de réaliser, parce qu'il entend prouver sa divinité par des moyens à lui.

Les membres du sanhédrin tenaient à suivre leur victime jusqu'à son dernier soupir. Un certain nombre d'entre eux étaient devant le Golgotha, comme ils avaient été à Gethsémani et à l'Antonia. Ils n'osaient s'adresser à Jésus directement. Mais ils parlaient de lui avec impudence devant la foule, espérant lui faire partager leurs sentiments de mépris et de haine. — « Il a sauvé les autres ». C'est un hommage involontaire aux guérisons et aux résurrections opérées par le Sauveur ; mais on les tourne en dérision, en faisant entendre que Jésus

n'agissait que par un pouvoir emprunté, qu'il tenait de Satan et qui ne peut lui servir à lui-même. — « S'il est le Christ, l'élu de Dieu. » Dieu, leur semble-t-il, devrait maintenant le sauver, s'il était vraiment son envoyé ; il ne le sauve pas ; donc Jésus n'est ni le Christ, ni l'ami de Dieu. Logique superficielle et aveugle ! Dieu a-t-il donc arraché à la main des persécuteurs les anciens prophètes et dernièrement Jean-Baptiste ? — « Qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui. » En descendant de la croix, le Sauveur ne les eût pas plus convaincus que par tous ses autres miracles. Mis au tombeau après sa mort, il en sortira vivant le troisième jour et ils ne croiront pas davantage.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les grands-prêtres, probablement sans s'en douter, se faisaient ici l'écho fidèle de propos tenus par les impies et consignés depuis plus de cent cinquante ans dans le livre inspiré de la Sagesse, **2**, 12-20 :

Traquons le juste, puisqu'il nous est inutile,
Qu'il est contraire à notre manière d'agir,
Et nous reproche de violer la loi...
Il prétend posséder la science divine
Et se proclame fils de Dieu...
Il se vante d'avoir Dieu pour Père.
Voyons donc si ce qu'il dit est vrai,
Examinons ce qui lui arrivera au sortir de cette [vie.
Car si le juste est fils de Dieu, Dieu prendra sa [défense
Et le délivrera des mains de ses adversaires.
Soumettons-le aux outrages et aux tourments :
Nous connaîtrons sa résignation
Et nous éprouverons sa patience.

Condamnons-le à la mort la plus honteuse ;
Dieu, sans doute, aura souci de lui, comme il [s'en vante.

Toute la pensée du sanhédrin est dans ces paroles prophétiques.

Les soldats grossiers, pour faire comme les autres, venaient aussi devant le crucifié et se moquaient du roi des Juifs.

Les voleurs qui étaient crucifiés avec lui lui adressaient les mêmes outrages. L'un d'eux blasphémait contre lui, en disant : « Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même et nous avec toi ». Mais l'autre, prenant la parole, se mit à faire des reproches *à celui qui blasphémait* et lui dit : « Toi non plus, tu ne crains donc pas Dieu, alors que tu partages la même condamnation. Pour nous c'est justice, car nous subissons ce que nous ont mérité nos forfaits ; mais celui-ci n'a rien fait de mal. Et il disait à Jésus : « Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous serez arrivé dans votre royaume. » Jésus lui dit : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. »

Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. Malgré l'horreur de leur supplice, les brigands crucifiés aux côtés de Jésus mêlaient leur voix à ce concert d'insultes. Saint Matthieu et saint Marc les mettent tous les deux en cause, parce qu'ils commencèrent probablement l'un et l'autre à outrager la divine victime. D'après saint Luc, l'un des deux se reprit assez vite et adressa des reproches à son compagnon qui se moquait du Christ. Il lui demanda

si, lui non plus, il ne craignait pas Dieu. Il lui semblait en effet que les autres insulteurs ne le craignaient guère. Quelqu'un qui allait mourir bientôt devait pourtant penser à ce Dieu devant lequel il allait comparaître. Eux deux méritaient leur supplice ; mais leur compagnon ne méritait pas le sien, car il n'avait rien fait de mal, de répréhensible, d'après le texte grec. C'était donc braver Dieu qu'insulter cet innocent.

Ce brigand était, comme son compagnon, un voleur, que quelque mauvais coup avait fait condamner à la croix, mais qui avait une idée juste du caractère surhumain de Jésus et n'ignorait ni son enseignement ni ses miracles. Au lieu de demander, comme l'autre, une délivrance impossible, il fit une prière plus humble et plus sensée. Il demanda à Jésus un souvenir quand il serait dans son royaume. Il voyait donc en Jésus le Messie, et, en dépit de toutes les apparences, il croyait à la réalité et à la proximité de ce royaume que le Messie devait fonder. Il ne demandait rien de précis, mais un simple souvenir, laissant au Sauveur la détermination de ce qu'il voudrait bien faire pour lui. La grâce agissait ainsi dans cette âme, et la prière que Jésus venait de faire pour ses ennemis allait être immédiatement exaucée en faveur du brigand.

Le Sauveur lui donna en effet l'assurance que, le jour même, il serait avec lui dans le paradis, c'est-à-dire dans le séjour des âmes justes que le Sauveur allait bientôt visiter, pour leur annoncer l'accomplissement de la rédemption et leur prochaine entrée dans le ciel.

Depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, les ténèbres s'étendirent sur toute la surface de la terre, et le soleil s'obscurcit.

Il y avait là, debout, à côté de la croix de Jésus, sa Mère, la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Madeleine. Quand donc Jésus eut vu sa Mère, et debout près d'elle le disciple qu'il aimait, il dit à sa Mère : « Femme, voici votre fils. » Ensuite il dit au disciple : « Voici ta mère. » Et à dater de cette heure le disciple la prit avec lui.

Femme, voici votre fils. De la sixième heure à la neuvième, soit de midi à trois heures, le ciel s'obscurcit et d'étranges ténèbres se répandirent sur tout le pays. La lumière du soleil semblait s'éteindre, par miracle, et non par suite d'une éclipse, parce que ce phénomène est impossible à l'époque de la pleine lune. Ces ténèbres ne gagnèrent que peu à peu ; autrement cet avertissement du ciel eût paralysé l'audace des insulteurs. Elles jetèrent bientôt le désarroi autour du Calvaire, dans la ville et surtout dans le temple, où se faisaient les grands préparatifs de la Pâque.

Les spectateurs se firent plus rares autour de la croix, ce qui permit à quelques amis de Jésus de se rapprocher du Sauveur agonisant. Il y avait là Marie, sa mère, qui le suivait depuis le matin aux étapes douloureuses de sa passion ; avec elle, sa parente, Marie, femme de Cléophas, Marie-Madeleine et Jean, l'apôtre bien-aimé, qui avait tout bravé pour suivre son Maître jusqu'à la fin.

Marie se tenait debout, par conséquent vaillante et dévouée, auprès de la croix ; Jean était à côté d'elle. Humainement parlant, Jésus n'aurait-il pas dû dire à sa mère : « Aujourd'hui, vous serez avec moi dans le paradis », et aux brigands, en leur désignant les Juifs déïcides : « Voilà vos pères et vos

frères ? » Le Fils de Dieu parla tout autrement : il légua à Marie Jean pour fils et à Jean, Marie pour mère.

Il confia ainsi sa mère au disciple qu'il aimait, parce que Marie n'avait pas d'autre fils que lui, qui allait la quitter. En même temps, il mit au cœur de Marie des sentiments maternels à l'égard de Jean, et au cœur de Jean des sentiments filiaux à l'égard de Marie. Jésus se dépouillait ainsi de tout, même de sa mère bien-aimée, avant de se dépouiller de la vie. Mais ce renoncement n'ôtait rien à l'incomparable attachement qui unissait le cœur du Fils à celui de la mère.

A partir du XIIe siècle, on commença à dire que saint Jean représentait ici tous les hommes, auxquels Jésus voulait donner Marie pour mère. Les Pères n'ont pas tiré cette conclusion, qui se justifie plus théologiquement par la qualité de frères adoptifs de Jésus reçue au moment du baptême.

A partir de ce jour, Jean traita Marie comme sa propre mère et la recueillit chez lui.

Vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : « Eli, Eli, lamma sabachthani ! » ce qui veut dire : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Quelques-uns de ceux qui se tenaient là disaient en l'entendant : « Voilà qu'il appelle Élie. »

Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné. Un peu avant trois heures, le Sauveur prononça les paroles par lesquelles débute le Psaume **21**. Ces paroles supposent l'abandon de Dieu, c'est-à-dire le délaissement dans lequel se sent une âme en butte à toutes les fureurs des ennemis, à toutes les craintes,

à toutes les angoisses, sans que Dieu intervienne pour la délivrer. Pareille désolation s'était déjà fait sentir au commencement de la passion, pendant l'agonie à Gethsémani (175). Sans doute, l'âme du Sauveur était unie à la divinité et jouissait de la vision béatifique ; mais elle ne cessait pas d'être une âme humaine, capable de s'imposer par amour toutes les peines que peuvent ressentir des âmes humaines, hormis celles qui procèdent du péché personnellement commis.

Les paroles avaient été dites en araméen, la langue populaire du pays. En entendant le mot *Eli*, « mon Dieu », qui d'ailleurs gardait la forme hébraïque, quelques-uns des assistants, peu familiers sans doute avec la connaissance des Écritures, s'imaginerent que Jésus appelait à son secours le prophète Élie. Le peuple croyait en effet qu'Élie venait au secours de ses compatriotes en détresse.

Il est très probable que Jésus, après avoir commencé le psaume le récita tout entier. Ce psaume constitue en effet une des prophéties les plus détaillées de la passion :

Je suis comme de l'eau qui s'écoule,
Et tous mes os sont disjoints.
Mon cœur se fond en moi comme la cire,
Ma force se dessèche comme l'argile,
Ma langue s'attache à mon palais ;
Tu me réduis en poussière de mort.
Voici que des chiens m'environnent,
Une troupe de scélérats m'assiègent ;
Ils ont percé mes mains et mes pieds,
Je pourrais compter tous mes os.
Eux, ils regardent et m'observent ;
Ils partagent entre eux mes vêtements
Et ils tirent au sort ma tunique.

Alors Jésus, sachant que toutes choses ont été accomplies, afin de se conformer à l'Écriture, dit : « J'ai soif ». Il y avait là un vase rempli de vinaigre. L'un deux accourut aussitôt, prit une éponge, la remplit de vinaigre, et, la fixant à une tige d'hyssope, lui donna à boire. Les autres disaient : « Laisse donc, voyons si Élie viendra pour le délivrer ». — « Oui », reprit-il, « attendons et voyons si Élie viendra pour le descendre. »

J'ai soif. Après avoir parcouru ainsi la prophétie, Jésus y remarqua un dernier trait à signaler, la soif ardente qui le desséchait comme l'argile et attachait sa langue à son palais. La soif est d'autant plus brûlante et intolérable que le blessé a perdu plus de son sang. Le Sauveur avait perdu le sien à la flagellation et au crucifiement. Toutes ses plaies étaient enflammées et le feu de la fièvre le dévorait.

Il y avait là un vase rempli de vinaigre, c'est-à-dire de la boisson acidulée qu'on appelait « posca » et qui servait aux soldats. Ceux-ci, devant passer de longues heures auprès des suppliciés, avaient avec eux ce qu'il leur fallait pour manger et boire. Parmi les différents ustensiles nécessaires à la crucifixion se trouvait une éponge, destinée à étancher le sang qui jaillissait sur leurs bras pendant qu'ils clouaient les condamnés. En entendant Jésus dire qu'il avait soif, un des soldats, moitié plaisanterie et moitié peut-être compassion, prit l'éponge, la remplit du liquide acidulé, la fixa à une tige d'hyssope, dont la longueur ne pouvait excéder cinquante centimètres, et l'approcha des lèvres du divin patient.

Les autres lui disaient d'attendre pour voir si Élie viendrait le délivrer. « Attendons », répliqua-t-il,

tout en continuant son geste bienfaisant, car il craignait que Jésus ne succombât avant qu'Élie ne vînt, s'il devait venir. Une autre prophétie se vérifiait alors, pendant que le Sauveur recevait ce breuvage : « Dans ma soif, ils m'abreuvent de vinaigre ». Ps. **68**, 22.

On peut observer ici que, par amour pour les hommes qu'il veut racheter, Jésus souffre à la croix quelque chose des tourments qui leur seraient infligés s'ils tombaient dans la damnation, le tourment de l'âme, l'abandon de Dieu, et le tourment du corps, représenté par la soif dont se plaignait tant le mauvais riche en enfer (118). Mais la dignité de la personne divine donne un prix infini à cette double souffrance de Jésus. Il l'endure avec tant d'amour pour son Père et pour les hommes qu'elle est plus que suffisante pour racheter tous les péchés de l'humanité.

Lorsque Jésus eut reçu le vinaigre, il dit : « Tout est consommé. »

Jésus s'écria de nouveau d'une voix forte, et dit : « Père, je remets mon âme entre vos mains. »

En disant ces mots, il inclina la tête et expira.

s. matthieu, **27**, 39-50 ; s. marc, **15**, 29-37 ; s. luc, **23**, 34-37, 39-46 ; s. jean, **19**, 25-30.

Tout est consommé, c'est-à-dire tout ce que les prophètes ont annoncé sur la vie et les souffrances du Messie est maintenant accompli. La volonté du Père a été obéie, et obéie jusqu'à la mort de la croix. Phil., **2**, 8. L'œuvre pour laquelle le Fils de Dieu était venu sur la terre est donc maintenant terminée.

Père, je remets mon âme entre vos mains. Ce sont

les paroles du Psaume **30**, 6. Personne ne pouvait ôter la vie au Sauveur ; lui seul avait le pouvoir de séparer son âme de son corps, au moment où il le voudrait (88). Il va le faire à présent. Cette âme qui, dès le début de son existence, a été toute entière aux affaires et aux intérêts du Père (15), quitte maintenant le corps de sa propre volonté, et se remet avec le plus filial abandon aux mains de ce Père.

Ces paroles avaient été dites d'une voix forte, pour bien montrer que le Sauveur ne mourait pas d'épuisement, ni selon les lois ordinaires de la nature. Il inclina ensuite la tête en avant, comme quelqu'un qui s'endort, et il expira.

189. APRÈS LA MORT. — A cet instant, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas ; la terre trembla, les rochers se fendirent, les tombeaux s'ouvrirent, et beaucoup de corps des saints qui étaient morts se levèrent, et sortant de leurs sépulcres après leur résurrection, vinrent dans la ville sainte et apparurent à un grand nombre.

Le centurion qui se tenait en face de la croix, voyant qu'il avait expiré en poussant un si grand cri, et témoin de ce qui se passait, glorifia Dieu en disant : « Vraiment, cet homme était un juste, c'était véritablement le Fils de Dieu. » Ceux qui l'accompagnaient pour garder Jésus, à la vue du tremblement de terre et de ce qui arrivait, furent saisis d'épouvante et disaient aussi : « C'était vraiment le Fils de Dieu ». Toute la foule de ceux qui se trouvaient aussi là, assistant

à ce spectacle, et voyant ce qui se passait, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

A distance se tenaient tous ceux qui le connaissaient, ainsi que beaucoup de femmes qui regardaient de loin. Parmi elles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le Mineur et de Joseph, et Salomé, mère des fils de Zébédée. C'étaient les femmes qui allaient à la suite de Jésus en Galilée pour le servir, ainsi que beaucoup d'autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

C'était vraiment le Fils de Dieu. De nouveaux prodiges signalèrent la mort du Sauveur.

Le voile du temple se déchira en deux du haut en bas. Il y avait deux voiles dans le temple. Le Saint des saints, qui avait 9 mètres de haut et autant de large, n'était séparé du Saint que par un double voile, en réalité deux voiles distincts espacés de 50 centimètres. Le Saint, où s'accomplissaient les cérémonies quotidiennes de l'encens, avait une porte donnant sur le parvis des prêtres. Elle était haute de 9 mètres et large de 4 m. 50. Comme elle restait ouverte pendant la journée, un grand voile, formé d'un magnifique tapis de Babylone à quatre couleurs, fermait l'entrée. Il est possible que le voile déchiré ait été celui du Saint des saints ; mais ce sanctuaire reculé ne contenait absolument rien, depuis la disparition de l'Arche d'alliance. Il est beaucoup plus probable que l'évangéliste parle ici du voile extérieur qui fermait le Saint. C'est à l'abri de ce voile que s'accomplissaient des rites périmés par la mort du Christ, et c'était le seul qui se vît du dehors et dont la déchirure pût faire impression sur la foule des prêtres et des Juifs rassemblés à

cette heure dans le temple à l'occasion de la Pâque. Saint Jérôme affirme qu'il s'agit de ce voile extérieur, et rapporte, d'après un évangile apocryphe, qu'en même temps le linteau du temple se brisa. Cette rupture put être la conséquence du tremblement de terre.

La terre trembla en effet et les rochers se fendirent. Le rocher du Golgotha montre encore une fente qui descend assez profondément, avec une longueur de 1 m. 70 et une largeur de 0 m. 25, à environ deux mètres du trou de la croix. Rapprochées, les deux parties de la roche calcaire coïncideraient parfaitement.

Le tremblement de terre ouvrit beaucoup de tombeaux, dont il fit rouler de côté les pierres de fermeture. Après la résurrection du Sauveur, de saints personnages, probablement connus des contemporains, sortirent de leurs tombeaux et apparurent à un grand nombre dans Jérusalem, pour rendre témoignage à Jésus.

Le centurion se tenait en face de la croix pendant que le Sauveur expirait. Les ténèbres, le grand cri poussé par Jésus mourant, le tremblement de terre, la fente du rocher lui parurent des signes manifestes de la divinité du crucifié. Il proclama que c'était vraiment un juste et le Fils de Dieu. Les quatre soldats, épouvantés de tous ces phénomènes, firent la même déclaration que le centurion. L'impression de crainte et de remords saisit également la foule des spectateurs demeurés au Calvaire. Ils s'en allèrent en se frappant la poitrine, comme des hommes qui ont conscience d'avoir participé à l'exécution d'un horrible forfait.

Comme c'était le vendredi, afin que les corps ne restassent pas en croix le jour du sabbat, (car ce

sabbat était un jour très solennel), les Juifs demandèrent à Pilate qu'on leur brisât les jambes et qu'on les enlevât. Les soldats arrivèrent donc, et ils brisèrent les jambes du premier et de l'autre qui avait été crucifié avec lui. Quand ils vinrent à Jésus, et qu'ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes ; mais l'un des soldats lui ouvrit le côté d'un coup de lance, et il en sortit aussitôt du sang et de l'eau. Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est sincère ; il a conscience de dire la vérité, afin que vous croyiez. Ces choses se firent afin que s'accomplît l'Écriture : « Vous ne briserez aucun de ses os », — et l'autre Écriture qui dit encore : « Ils jetteront les yeux sur celui qu'ils ont transpercé. »

S. MATTHIEU, **27**, 51-56 ; S. MARC, **15**, 38-41 ; S. LUC, **23**, 45, 47, 49 ; S. JEAN, **19**, 31-37.

L'un des soldats lui ouvrit le côté d'un coup de lance. A quelque distance du Calvaire se tenaient de saintes femmes, habituées à suivre Jésus, Marie-Madeleine, Marie, mère des apôtres, cousins du Sauveur, et Salomé, mère de Jean et de Jacques. L'évangile ne nomme pas ici la mère de Jésus ni l'apôtre Jean ; c'est qu'ils étaient restés auprès de la croix, dont Marie-Madeleine avait dû s'écarter discrètement pour aller rejoindre un peu plus loin ses compagnes, quand elle avait entendu le Sauveur s'adresser à sa mère et au disciple bien-aimé.

La loi juive exigeait que le cadavre des suppliciés fût enlevé avant la fin de la journée. Deut., **21**, 23. On était au jour de la « préparation », c'est-à-dire au vendredi, pendant lequel on se préparait au

repos du sabbat. Comme, cette année-là, le sanhédrin paraît avoir reculé d'un jour la célébration de la Pâque, qui commençait ainsi le vendredi soir au coucher du soleil, le sabbat suivant avait encore plus de solennité que d'habitude. Les crucifiés pouvaient prolonger leur vie pendant de longues heures et pourtant il fallait qu'ils disparussent rapidement.

Les Juifs demandèrent alors que, conformément à la coutume romaine, on brisât à coups de massue les jambes des crucifiés, afin que ce nouveau supplice hâtât leur mort. On le fit pour les deux larrons. Quant à Jésus, les soldats présents au supplice savaient qu'il était mort ; et, si d'autres vinrent se joindre à eux, ils constatèrent vite que la mort était réelle. Mais, pour plus de sûreté, l'un d'eux ouvrit le côté du Sauveur avec sa lance, et y fit ainsi une assez large ouverture. Il en sortit du sang et de l'eau, probablement de la lymphe incolore, qui est composée d'eau en majeure partie et se trouve dans le péricarde. Saint Jean ne dit pas de quel côté fut donné le coup de lance. Mais le fait qu'il relate avec insistance a son importance figurative : du côté percé sortent le sang et l'eau, figures des deux grands sacrements de l'Église, le baptême et l'eucharistie, qui sont des dons de l'amour de Jésus.

Le traitement réservé par les soldats au corps du Sauveur répondait à deux passages prophétiques. Il était dit de l'agneau pascal : « Vous ne briserez aucun os. » Exod., **12**, 46. Or Jésus était l'Agneau de Dieu, figuré par l'agneau de la Pâque. Zacharie, **12**, 10, avait aussi écrit au sujet du Pasteur d'Israël : « Ils tourneront les yeux vers moi qu'ils ont transpercé. »

190. LA SÉPULTURE. — Il y avait un noble décurion nommé Joseph, d'Arimathie, ville de Judée. C'était un homme riche, bon et juste, disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, et vivant dans l'attente du royaume de Dieu. Il n'avait point donné son consentement à leur complot ni à leurs actes. Pendant la soirée, il se rendit résolument auprès de Pilate, et demanda à enlever le corps de Jésus. Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort. Il fit appeler le centurion et lui demanda s'il était déjà mort. Quand il l'eut appris du centurion, il accorda le corps à Joseph et commanda qu'on le lui remît.

Joseph acheta un linceul et alla prendre le corps de Jésus. Nicodème, celui qui au commencement s'était rendu auprès de Jésus pendant la nuit, arriva aussi, portant un mélange de myrrhe et d'aloès, pesant environ cent livres. Ils prirent le corps de Jésus, l'enveloppèrent dans des linges avec des aromates et dans le linceul blanc, suivant le mode de sépulture des Juifs. A l'endroit où Jésus avait été crucifié se trouvait un jardin ; dans ce jardin, Joseph possédait un sépulcre tout neuf, qu'il avait fait creuser dans le roc, et où personne n'avait encore été mis. C'est là qu'on plaça Jésus, à raison de la proximité du sépulcre ; car c'était le vendredi, et le sabbat des Juifs était sur le point de commencer. A l'entrée du sépulcre, on roula une grosse pierre et l'on s'en alla.

Or Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, assises auprès du sépulcre, ainsi que les autres

femmes qui avaient suivi Jésus, après être venues de Galilée avec lui, considéraient le tombeau, et virent de quelle manière on y plaça son corps. A leur retour, elles préparèrent des aromates et des parfums. Mais pendant le sabbat, elles se tinrent en repos, suivant la loi.

S. MATTHIEU, **27**, 57-61 ; S. MARC, **15**, 42-47 ; S. LUC, **23**, 50-56 ; S. JEAN, **19**, 38-42.

C'est là qu'on plaça Jésus, à raison de la proximité du sépulcre. Joseph d'Arimathie était un notable conseiller, c'est-à-dire un membre du sanhédrin. Riche, bon et juste, il s'était séparé de ses collègues pour ne pas condamner Jésus, en qui il avait foi. Mais, pour ne pas s'attirer d'ennuis et de persécutions, il gardait sa foi secrète et attendait les événements.

Le courage lui vint quand Jésus fut mort sur la croix. Les prodiges qui avaient atterré les autres le décidèrent à donner suite à un projet qu'il avait conçu. Il alla résolument trouver Pilate, auprès duquel sa situation sociale lui ménageait un facile accès, et il lui demanda l'autorisation de prendre le corps de Jésus pour lui donner la sépulture. C'était un peu après trois heures de l'après-midi. Le procurateur, étonné que le crucifié fût déjà mort, fit venir le centurion pour en avoir l'assurance, et il accorda sans difficulté l'autorisation désirée. Cette décision était conforme à la loi romaine, et Pilate, peu satisfait d'avoir tant cédé aux ennemis de Jésus, fut bien aise d'accorder quelque chose à l'un de ses amis.

Joseph se munit à la hâte d'un linceul et retourna au Calvaire, où le corps devait lui être remis, probablement par les soldats chargés de le garder. A

Joseph se joignit un autre membre du sanhédrin, Nicodème, qui était dans les mêmes idées et avait tenu jusque-là, comme lui, sa foi secrète. Ce dernier apportait cent livres d'un mélange de myrrhe et d'aloès.

Tous deux reçurent le corps de Jésus, après avoir aidé à le détacher de la croix. Ils lui rendirent alors les derniers devoirs selon la coutume juive. Après avoir fermé les yeux et la bouche, ils lavèrent le cadavre, l'oignirent de différentes essences et l'enveloppèrent de linges, de bandelettes qui entouraient les membres, d'un suaire qui enveloppait la tête et du linceul qui recouvrait le corps tout entier. Les aromates apportées par Nicodème furent placées entre les linges et ensuite dans le sépulcre.

Tout auprès du Calvaire, Joseph d'Arimathie possédait un jardin qui n'en était séparé que par une route. Il est à croire que le Golgotha n'était pas un lieu spécialement réservé pour les exécutions ; car un membre du sanhédrin n'eût pas conservé un jardin dans un pareil voisinage. Ce jardin renfermait une petite élévation rocheuse, un peu moins haute que le Calvaire. Joseph s'y était fait creuser un tombeau dans le roc vif, mais personne ne l'occupait encore. Il se composait d'un vestibule donnant sur une chambre sépulcrale assez étroite, dans laquelle une banquette rocheuse avait été ménagée pour y déposer le corps. La porte, assez basse, se fermait au moyen d'une grande pierre plate, arrondie en forme de meule, qu'on roulait avec effort, le long de la paroi extérieure, dans une feuillure destinée à la recevoir. Ce tombeau se trouvait à une trentaine de mètres de l'emplacement de la croix.

Joseph fut heureux de mettre ce sépulcre tout neuf à la disposition du Maître qui, pendant sa vie, n'avait pas une pierre où reposer sa tête. La proxi-

mité du lieu permit ainsi de procéder à la sépulture assez rapidement pour que tout fût terminé avant le commencement du sabbat. La pierre de fermeture fut ensuite roulée devant la porte.

Quand plus tard, à l'époque de Constantin, on construisit une basilique au-dessus du tombeau, on abattit tout le rocher de manière à ne conserver debout que la partie où avait reposé le corps du Sauveur.

Pendant qu'on mettait Jésus dans le sépulcre, les saintes femmes, assises à faible distance, se rendaient compte de la manière dont on procédait. L'embaumement leur parut sommaire, et elles prirent la résolution de le compléter. Elles partirent du jardin assez à temps pour pouvoir préparer des aromates et des parfums dont elles se proposaient d'entourer le corps du divin Maître. On sait que Marie-Madeleine ne regardait pas à la dépense, quand elle voulait honorer le Sauveur (141).

191. LA GARDE DU SÉPULCRE. — Le jour suivant, le lendemain même du vendredi, les princes des prêtres et les pharisiens allèrent en corps trouver Pilate et dirent : « Seigneur, nous nous sommes rappelés que ce séducteur a dit, quand il était encore vivant : Je ressusciterai après trois jours. Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent le dérober et ne disent au peuple : Il est ressuscité d'entre les morts. Car cette dernière tromperie serait pire que la première ». Pilate leur dit : « Vous avez une garde ; allez, gardez comme vous savez le faire ». Ils s'en allèrent donc et mirent le sépulcre hors d'at-

teinte, en posant les scellés sur la pierre, et en plaçant des gardes.

S. MATTHIEU, **27**, 62-66.

Gardez comme vous savez le faire. Les prodiges qui avaient ému tant de Juifs ne firent aucun effet sur les membres du sanhédrin. Satisfaits d'en être venus à leurs fins, ils ne manquaient pas de raisons pour expliquer naturellement ce qui s'était produit d'extraordinaire.

Pourtant, ils n'étaient pas encore pleinement rassurés ; ils se souvenaient que leur victime avait promis de ressusciter le troisième jour. C'est ce qu'ils pouvaient conclure du signe de Jonas que le Sauveur avait promis de renouveler (57, 78), et peut-être d'autres paroles répétées par des disciples. L'idée de résurrection les hantait donc plus que les plus intimes compagnons du Sauveur, qui ne s'y arrêtaient même pas. Seulement cette idée représentait pour eux une tromperie. Ils savaient que deux de leurs collègues s'étaient employés activement à procurer au Sauveur une sépulture honorable. Ils conjecturaient que d'autres amis iraient plus loin et tenteraient d'enlever le corps afin de faire croire à sa résurrection. C'est ce qu'il importait d'empêcher à tout prix.

Dès le matin du samedi, des membres du sanhédrin allèrent donc trouver Pilate, au sujet de celui dont il avait proclamé l'innocence, mais qu'ils affectaient d'appeler un séducteur, comme pour justifier la sentence finale du procurateur. Ils le mirent au courant de ce qu'ils redoutaient, en faisant entrevoir le danger d'une nouvelle imposture, capable d'exciter dans le pays des troubles inquiétants.

Une garde de soldats était à la disposition des

grands-prêtres ; elle occupait différents postes près des portiques, afin de maintenir l'ordre dans le grand parvis durant les fêtes. Pilate dit aux membres du sanhédrin de prendre dans cette garde ce qu'il leur fallait, et d'assurer la surveillance du tombeau comme ils savaient le faire, par conséquent sans que lui-même en prît la responsabilité.

Ils s'en allèrent aussitôt, malgré le repos du sabbat, pour prendre les mesures nécessaires. En hommes soupçonneux et avisés, ils durent tout d'abord vérifier si le corps était bien dans le tombeau ; autrement, toutes les précautions qu'ils allaient prendre eussent été vaines et puériles. La constatation dûment faite, ils firent remettre la pierre en place et y apposèrent les scellés, soit au moyen de bandes fixées par de la cire à la pierre et au rocher, soit par des amas de cire reliant l'une à l'autre. Leur cachet fut ensuite imprimé sur la cire. Il faut avouer que, si les membres du sanhédrin exécutèrent eux-mêmes l'opération, il y avait là une violation du repos sabbatique au moins aussi grave que celles qu'ils avaient tant reprochées au Sauveur, quand il guérissait des malades le jour du sabbat.

Quand tout fut terminé, ils postèrent les gardes avec consigne de veiller jour et nuit sur le tombeau, d'en écarter tous ceux qui se présenteraient, et de redoubler de vigilance surtout le troisième jour. Personne ne pouvait donc, même en achetant la connivence des soldats, ouvrir la sépulture, sans que la rupture des scellés trahît une intervention étrangère.

Sans s'en douter, les ennemis de Jésus préparaient ainsi les plus sûrs éléments de la foi à la résurrection. Grâce à leurs précautions, on sait avec la plus complète certitude que Jésus était bien mort, que son

corps reposait vraiment dans le tombeau, et que personne n'avait pu approcher de ce tombeau pour l'ouvrir et en enlever le corps.

L'idée d'une mort simplement apparente du Sauveur a contre elle la constatation du centurion et des soldats, le coup de lance dans le côté, l'attention vigilante apportée à la sépulture par Joseph d'Arimathie, Nicodème et ceux qui les aidaient, enfin l'impossibilité d'éviter l'asphyxie, quand on est étroitement enseveli avec cent livres d'aromates dans un étroit sépulcre ; l'homme le mieux portant ne résisterait pas à un pareil traitement ; comment Jésus y eût-il résisté, dans l'état de faiblesse où l'avaient réduit tant d'horribles tourments, à supposer qu'il n'y eût pas déjà succombé ?

Pendant le sabbat, elles se tinrent en repos, suivant la loi. Du vendredi soir à six heures jusqu'au samedi soir à la même heure, les saintes femmes et les apôtres se tinrent en repos. Ils eussent pu se rendre au tombeau sans violer la loi ; car le Calvaire était tout proche de la porte de la ville, le chemin parcouru dans la ville même ne comptait pas, et celui qu'il était permis de faire au dehors était équivalent à un kilomètre. Mais les saintes femmes songèrent d'autant moins à faire cette visite, qu'elles se proposaient de travailler à compléter l'embaumement.

Déjà, le vendredi soir, elles avaient commencé à préparer ce qui leur était nécessaire. Le samedi soir, dès six heures, elles complètèrent leurs achats d'aromates, et se tinrent prêtes à partir pour le tombeau dès le plus grand matin.

TROISIÈME PARTIE

LA VIE GLORIEUSE

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

LA VIE GLORIEUSE

DE

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

192. PRÉPARATIFS DES SAINTES FEMMES. — Quand le sabbat fut passé, Marie-Madeleine, Marie, Mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates, afin d'aller embaumer Jésus.

S. MARC, **16**, 1.

193. APPARITION DE L'ANGE. — *De grand matin, au sépulcre*, un violent tremblement de terre se produisit soudain ; l'ange du Seigneur descendit du ciel et, s'approchant de la pierre, il la fit rouler de côté et se tint assis dessus. Son aspect était celui de l'éclair et son vêtement avait l'éclat de la neige. Il causa aux gardes un tel effroi qu'ils en furent atterrés et devinrent comme morts.

S. MATTHIEU, **28**, 2-4.

L'ange du Seigneur descendit du ciel. Il n'y avait que les gardes autour du tombeau, plus attentifs encore en ce troisième jour de la sépulture, quand soudain, sur la fin de la nuit, se produisit dans le jardin un violent tremblement de terre, capable de réveiller les soldats les plus pesamment endormis.

L'ange du Seigneur qui apparut avait l'aspect

brillant comme l'éclair et le vêtement blanc comme la neige ; les gardes ne pouvaient se dispenser de le voir. L'ange venait annoncer la résurrection, comme il avait annoncé l'incarnation et la naissance du Sauveur.

Prenant possession du tombeau en maître que n'arrêtent ni les soldats ni les scellés, il s'approcha de la pierre, la fit rouler de manière à dégager l'entrée, et s'assit au sommet.

L'apparition de l'ange frappa d'épouvante les malheureux gardes. Ils tombèrent à terre comme morts. Quand ils purent revenir à eux, leur premier mouvement fut de s'enfuir au plus vite. L'ange suffisait pour veiller sur le tombeau.

194. ARRIVÉE DES SAINTES FEMMES. — Pendant la nuit même du sabbat, de fort bonne heure, alors qu'il faisait encore sombre, et que les premières lueurs du jour commençaient à poindre, Marie-Madeleine et l'autre Marie partirent pour aller voir le sépulcre. Les autres femmes vinrent aussi au tombeau, portant avec elles les aromates qu'elles avaient préparés. Elles arrivèrent quand le soleil était déjà levé. Et elles se disaient l'une à l'autre : « Qui donc nous ôtera le pierre de l'entrée du monument ? » Quand elles aperçurent le tombeau, elles virent que la pierre avait été roulée de côté. C'était une pierre énorme.

S. MATTHIEU, **28**, 1 ; S. MARC, **16**, 1-4 ; S. LUC, **24**, 1-2 ; S. JEAN, **20**, 1.

Qui donc nous ôtera la pierre ? Les saintes femmes se hâtèrent de partir la nuit même du sabbat, de manière à arriver au sépulcre, non pas en pleines

ténèbres, car alors elles n'auraient rien pu faire, mais dès le commencement du jour. La nuit était d'ailleurs encore éclairée par la lune à peu près pleine. Les dernières d'entre elles venaient d'assez loin pour que le soleil fût déjà levé à leur arrivée.

Elles ignoraient absolument ce qui s'était passé la veille au sépulcre ; elles ne savaient pas que le sanhédrin y avait aposté des soldats, autrement elles n'eussent probablement pas osé venir.

Mais, chemin faisant, une crainte les saisit : comment pourraient-elles pénétrer dans le tombeau, si personne d'assez fort n'était là pour écarter l'énorme pierre qui le fermait ? Souvent, en effet, il fallait un levier pour la faire mouvoir.

195. MARIE-MADELEINE ET LES APÔTRES. — A cette vue, Marie-Madeleine s'en alla en courant trouver Simon-Pierre et l'autre disciple que Jésus aimait, et elle leur dit : « Ils ont ôté le Seigneur du monument, et nous ne savons pas où ils l'ont mis. » Aussitôt Pierre se leva, et, avec l'autre disciple, ils coururent à la hâte au tombeau.

S. JEAN, **20**, 1-3.

Ils ont ôté le Seigneur du monument. Quand les femmes arrivèrent au jardin, il n'y avait plus ni gardes autour du tombeau, ni ange assis sur la pierre ; mais elles virent de loin la pierre roulée de côté et la porte ouverte. Sans examiner davantage, Marie-Madeleine conclut immédiatement qu'on avait enlevé le corps et elle courut en ville pour en avertir les apôtres. Pierre et Jean se mirent en route pour se rendre compte de ce qu'il en était.

196. LES SAINTES FEMMES ET LES ANGES. — Pendant ce temps, les autres femmes, entrant dans

le tombeau, ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Elles en étaient toutes consternées en elles-mêmes, quand soudain elles virent apparaître près d'elles deux hommes vêtus d'une robe éclatante. Effrayées elles inclinèrent leur visage vers le sol. Puis, sur la droite, elles virent un jeune homme assis.

Et l'ange, prenant la parole, dit aux femmes : « N'ayez pas peur. Je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié. Pourquoi cherchez-vous un vivant parmi les morts? Il n'est pas ici, il est ressuscité, comme il l'avait dit. Rappelez-vous le langage qu'il vous a tenu, pendant qu'il était encore en Galilée : Il faut, disait-il, que le Fils de l'homme soit livré aux mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et que le troisième jour il ressuscite. » — Elles se rappelèrent en effet ses paroles. — « Venez, voyez l'endroit où le Seigneur avait été placé. Et maintenant allez au plus vite dire à ses disciples et à Pierre qu'il est ressuscité. Il vous précédera en Galilée ; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même. Voilà ce que j'avais à vous annoncer. » Elles sortirent aussitôt du tombeau, saisies de crainte et d'effroi, et coururent porter la nouvelle aux disciples. En même temps leur joie était grande, mais la crainte les empêcha de parler à personne.

S. MATTHIEU, **28**, 5-8 ; S. MARC, **16**, 5-8 ; S. LUC, **24**, 3-9.

Il n'est pas ici, il est ressuscité. Les autres femmes, restées dans le jardin après le départ de Madeleine, s'approchèrent du tombeau ouvert et n'y virent

plus le corps de leur Maître, ce dont elles furent consternées.

Deux anges leur apparurent alors sous la forme humaine et revêtus de robes éclatantes. Saint Luc et saint Jean parlent ici de deux anges, saint Matthieu et saint Marc d'un seul. Les deux premiers mentionnent les deux anges qui apparurent, les deux autres l'ange qui prit la parole. Cet ange, en effet, s'adressa aux femmes, naturellement effrayées de l'apparition, pour leur annoncer la résurrection. Il y a une gradation visible dans l'annonce qu'il leur fait : Vous cherchez Jésus, qui a été crucifié ; — on ne cherche pas un vivant parmi les morts ; — il n'est plus ici ; — il est ressuscité ; — c'est lui-même qui, en Galilée, avait fait savoir qu'il en devait être ainsi. En entendant ces paroles, elles se rappelèrent la prédiction de Jésus, à laquelle jusque-là elles n'avaient pas fait attention.

L'ange leur fit regarder de plus près la banquette de pierre sur laquelle Jésus avait reposé, et il leur commanda d'aller dire aux disciples et à Pierre, mis à part comme chef des apôtres, que leur Maître était ressuscité. Il ajouta que Jésus les devancerait en Galilée, et que là ils le verraient à loisir.

Les futures apparitions en Galilée excluent si peu celles qui vont avoir lieu à Jérusalem, que saint Matthieu, après avoir rapporté les paroles de l'ange, va raconter l'apparition de Jésus aux saintes femmes sur le chemin.

Aussitôt après avoir reçu le message des anges, les saintes femmes quittèrent le jardin pour aller porter la nouvelle aux disciples. Leur joie était grande, mais accompagnée d'une vive crainte. Aussi, en chemin, ne parlèrent-elles à personne de ce qu'elles avaient vu.

197. PIERRE ET JEAN AU SÉPULCRE. — *Cependant, avertis par Marie-Madeleine,* Pierre et Jean couraient tous deux ensemble. Mais cet autre disciple courait plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. Il se pencha et vit que les linges y étaient posés, mais il n'entra pas. Simon-Pierre vint à sa suite et entra dans le tombeau, et se prosternant, il vit que les linges y étaient seuls, et que le suaire qui avait été placé sur sa tête n'était point avec les linges, mais était enroulé à part en un autre endroit. Alors le disciple qui était arrivé le premier entra à son tour dans le tombeau ; il vit et il crut. Ils n'avaient pas compris jusqu'à ce moment l'Écriture annonçant qu'il devait ressusciter d'entre les morts. Les disciples s'en retournèrent alors chez eux, en admirant ce qui était arrivé.

S. JEAN, **20**, 4-10.

Ils n'avaient pas compris jusqu'à ce moment l'Écriture. Pendant que les saintes femmes s'en retournaient, Pierre et Jean accouraient par un autre chemin. Jean, plus jeune, arriva au tombeau avant Pierre ; se penchant pour voir par la porte basse, il aperçut les linges posés sur la banquette, mais voulut laisser au chef des apôtres l'honneur d'entrer le premier.

Pierre, arrivé à son tour, entra dans le sépulcre et en constata le contenu. Plus de corps, mais seulement les bandelettes et le linceul, puis le suaire plié à part. Jean vit la même chose. Ce n'est pas en cet état que des ravisseurs du corps eussent laissé tous ces objets.

Jean crut alors à la résurrection et commença à

comprendre les Écritures qui l'annonçaient. Mais, chose extraordinaire, sa pensée ne semble pas s'être portée sur les prédictions réitérées du Sauveur, parlant de sa sortie du tombeau le troisième jour.

Leur constatation faite, les deux apôtres s'en retournèrent, devisant entre eux avec étonnement et admiration de ce qui était arrivé. Jean crut le premier, parce que son amour et sa fidélité le disposaient à croire. Il n'est pas dit que Pierre ait partagé sa foi ; il hésitait encore, et, sans nier la possibilité de la résurrection, il attendait pour y croire complètement une démonstration plus claire que le spectacle du tombeau vide.

198. APPARITION A MARIE-MADELEINE. — La première à qui Jésus se montra, au matin de sa résurrection, le premier jour de la semaine, fut Marie-Madeleine, de qui il avait chassé sept démons.

Restée après le départ des deux apôtres, Marie était debout, hors du tombeau, et elle pleurait. Tout en pleurant, elle se pencha et jeta un regard dans le sépulcre. Elle vit deux anges habillés de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où le corps de Jésus avait été placé. Ils lui dirent : « Femme, pourquoi pleures-tu? »

Elle leur dit : « Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. » Quand elle eut ainsi parlé, elle se retourna en arrière, et vit Jésus debout, mais sans savoir que c'était Jésus. — « Femme », lui dit Jésus, « pourquoi pleures-tu ? qui cherches-tu ? » Celle-ci, croyant que c'était le jardinier, lui dit : « Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous

l'avez placé, et moi, j'irai le prendre. » Jésus lui dit : « Marie ! » Se tournant vers lui, elle lui dit « Rabboni ! » ce qui signifie : Maître. — « Ne me touche pas », reprit Jésus, « car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va trouver mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. »

S. MARC, **16**, 9 ; S. JEAN, **20**, 11-17.

Ils ont enlevé mon Seigneur et je ne sais où ils l'ont mis. Saint Marc dit que Jésus ressuscité apparut d'abord à Marie-Madeleine. Ce fut en effet la première des apparitions qui devaient établir officiellement le fait de la résurrection. Mais cette remarque n'empêche pas de croire très légitimement que le Sauveur se montra en tout premier lieu à sa sainte mère, non pas pour affermir sa foi, qui n'avait jamais été ébranlée, mais pour lui donner un témoignage d'affection filiale en l'associant ainsi à la joie de son triomphe.

Après le départ des deux apôtres, Marie-Madeleine, qui les avait suivis, resta en pleurant auprès du tombeau, toujours dominée par cette pensée que le corps du divin Maître avait été enlevé. Se penchant pour regarder par la porte basse, elle vit soudain deux anges vêtus de blanc, assis aux deux extrémités de la banquette funéraire. Sans faire plus d'attention à ce qu'ils peuvent être, elle poursuit toujours sa même idée et se plaint de l'enlèvement du corps.

Se retournant alors, elle voit quelqu'un qui lui demande la cause de son chagrin et de ses recherches. Elle croit que c'est le jardinier, ainsi venu de bonne heure pour travailler au jardin. Il doit être au courant de ce qui s'est passé. Peut-être est-ce lui qui l'a

enlevé. Elle ne nomme même pas celui dont il s'agit, tant elle trouve naturel qu'on ne puisse penser qu'à son Maître. Où a été mis le corps ? Elle ira le prendre, ajoute-t-elle, sans songer à l'audace et aux difficultés de l'entreprise.

Jésus, qu'elle n'avait pas reconnu, prononce alors son nom, et elle le reconnaît aussitôt. Elle se jette à ses pieds pour les embrasser, comme elle avait fait aux deux festins (53, 141). Mais Jésus lui dit de ne pas le toucher, d'après le texte grec, de ne pas s'attacher à lui et de ne pas le traiter comme si son retour parmi les hommes était définitif. Le royaume glorieux et triomphant n'est pas encore établi ; il faut auparavant que le Sauveur remonte à son Père.

Jésus charge ensuite Madeleine de porter un message aux apôtres, qu'il appelle ses frères. Il ne doit pas rester visible sur la terre et partager leur vie comme autrefois. Il retourne au Père et au Dieu qui est aussi leur Père et leur Dieu, puisque d'eux le Sauveur daigne faire ses propres frères. Jésus veut ainsi, dès sa première apparition, bien faire entendre à tous que ses conditions de vie sont changées, qu'il n'y aura plus à compter sur sa présence sensible et que le royaume qu'il est venu fonder ne répondra pas précisément à l'idée qu'on s'en fait encore.

199. APPARITION AUX SAINTES FEMMES. — *Pendant que les autres femmes étaient en route, pour aller du sépulcre à Jérusalem*, tout d'un coup, Jésus vint au-devant d'elles en disant : « Je vous salue. » Elles s'approchèrent alors, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent. Puis Jésus leur dit : « N'ayez pas peur. Allez, annoncez à

mes frères qu'ils aillent en Galilée. C'est là qu'ils me verront. »

S. MATTHIEU, **28**, 9-10.

Annoncez à mes frères qu'ils aillent en Galilée. L'apparition aux saintes femmes n'est racontée que par saint Matthieu, qui ne dit pas en quel endroit elle se produisit. Jésus vient au devant d'elles, ce qui suppose qu'elles sont dehors et que le Sauveur marche dans un sens opposé. Ce ne peut guère être sur les quelques pas de route qui séparaient le jardin de la porte de la ville, puisque l'apparition à Madeleine, qui fut la première, n'avait pu encore se produire. Ce n'est probablement pas non plus dans les rues mêmes de la ville, toujours encombrées de pèlerins. Il faudrait peut-être supposer que les apôtres s'étaient réfugiés, depuis le vendredi, du côté du mont des Oliviers, et que l'apparition aux saintes femmes eut lieu dans ces parages plus solitaires.

Il ne serait pas impossible non plus que saint Matthieu racontât sous une forme collective ce qui n'était arrivé qu'à Madeleine. Il semble parfois étendre à tout un genre de personnes ce qui n'est que le fait d'un seul, comme pour les murmures du festin à Béthanie (141), les insultes des deux larrons (188), etc. Le Sauveur s'approche des saintes femmes comme de Madeleine ; comme elle, elles embrassent ses pieds et reçoivent le message pour les apôtres. D'autre part, on va voir que Madeleine seule annonce qu'elle a vu le Seigneur. Ce que saint Matthieu dit des saintes femmes en général pourrait donc n'en viser qu'une, Madeleine, qui seule d'ailleurs paraît avoir osé embrasser les pieds du Sauveur.

On peut cependant tenir pour distinct le fait de

l'apparition aux saintes femmes, en un endroit et à un moment qu'il est impossible de fixer. Si le Sauveur ne fait aucune remarque quand elles embrassent ses pieds, c'est sans doute qu'elles n'y mettent pas les mêmes sentiments que Madeleine.

200. INCRÉDULITÉ DES APÔTRES. — De retour du sépulcre, elles annoncèrent toutes ces choses aux onze et à tous les autres. Marie-Madeleine vint aussi porter cette nouvelle aux disciples désolés et en pleurs : « J'ai vu le Seigneur, et voilà ce qu'il m'a dit. » En entendant dire qu'il vivait, et qu'il avait été vu par elle, ils refusèrent de croire. Avec Marie-Madeleine, Jeanne, Marie, mère de Jacques, et les autres qui les accompagnaient, parlaient de même aux apôtres. Mais toutes ces paroles ne leur semblèrent que folie, et ils n'en crurent rien.

S. MATTHIEU, **28**, 8 ; S. MARC, **16**, 10-11 ; S. LUC, **24**, 9-11 ; S. JEAN, **20**, 18.

En entendant dire qu'il vivait, ils refusèrent de croire. Les femmes vinrent annoncer aux onze et aux disciples, plongés dans la désolation, ce que leur avaient dit les anges. Marie-Madeleine survint à son tour, annonça qu'elle avait vu le Seigneur et rapporta ses paroles. Toutes croyaient à la résurrection de Jésus, soit pour l'avoir vu, soit pour avoir constaté que le tombeau était vide et s'en être rapportées à la parole des anges. Leurs affirmations ne rencontrèrent qu'incrédulité, tant l'événement qu'on leur rapportait semblait injustifiable. On alla même jusqu'à taxer leurs dires de pure folie.

Tous ces événements s'accomplirent dans les

premières heures de la matinée. Chaque évangéliste n'en raconte qu'une partie, ce qui ne rend pas toujours aisée et incontestable la combinaison de leur récit. Mais le fait principal demeure aussi saillant que possible et les détails qui s'y rapportent ne font qu'en confirmer la réalité.

201. CORRUPTION DES GARDES. — Elles étaient déjà parties, quand quelques-uns des gardes arrivèrent dans la ville, et annoncèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Ceux-ci s'assemblèrent avec les anciens, et après avoir tenu conseil, ils donnèrent aux soldats beaucoup d'argent, avec cette recommandation : « Vous direz : Ses disciples sont venus la nuit, et l'ont dérobé pendant que nous dormions. Si le procurateur en entend parler, nous arrangerons l'affaire avec lui, de manière que vous n'ayez rien à craindre. » Ceux-ci prirent l'argent et firent ce qu'on leur avait recommandé, et ce propos s'est propagé parmi les Juifs jusqu'aujourd'hui.

S. MATTHIEU, **28**, 11-15.

Ses disciples sont venus la nuit et l'ont dérobé. Les gardes du tombeau s'étaient enfuis après l'apparition de l'ange. Pendant que les autres apparitions se succédaient, quelques-uns d'entre eux, au nom de tous, allèrent trouver les princes des prêtres pour leur faire connaître les événements qui les avaient obligés à abandonner leur faction.

Il fallait aviser au plus tôt, d'autant plus que beaucoup de Juifs et de pèlerins, assez fortement émus des prodiges de l'avant-veille, étaient disposés à voir en Jésus tout autre chose qu'un supplicié

ordinaire. Le sanhédrin se réunit sur-le-champ et tint conseil. Il aboutit à la résolution suivante : on donna une forte somme d'argent aux soldats, en leur recommandant de dire partout que le corps avait été enlevé par les disciples pendant qu'eux-mêmes dormaient. Comme le bruit de leur fuite pouvait arriver aux oreilles de Pilate, on leur promit d'arranger l'affaire avec lui.

A l'encontre de ce mensonge officiel, il y avait le témoignage de ceux qui virent Jésus ressuscité. Mais, aux yeux des gens bien avisés, comment le sanhédrin, qui avait pris de si minutieuses précautions pour empêcher la violation du tombeau, ne poursuivait-il ni les disciples coupables d'avoir enlevé le corps, ni les soldats plus coupables encore de l'avoir laissé dérober ?

Les soldats, avides et peu scrupuleux, prirent l'argent, et la calomnie se répandit longtemps parmi ceux qui avaient besoin d'une raison pour ne pas croire à la résurrection.

202. APPARITION A PIERRE. — Le Seigneur vraiment ressuscité apparut à Simon.

S. LUC, **24**, 34.

203. LES DISCIPLES D'EMMAUS. — Jésus se montra ensuite sous une figure étrangère à deux disciples, pendant qu'ils étaient en chemin pour aller à une ferme.

Deux d'entre eux s'en allaient ce jour-là même à un village nommé Emmaüs, distant de Jérusalem de soixante stades.

Ils conversaient entre eux de tout ce qui était arrivé. Or, voici que, pendant qu'ils s'entrete-

naient et cherchaient ensemble des explications, Jésus lui-même les rejoignit et se mit à marcher avec eux : mais leurs yeux ne pouvaient arriver à le reconnaître. Il leur dit : « De quoi vous entretenez-vous donc ainsi l'un et l'autre en marchant? pourquoi êtes-vous tristes? » L'un d'eux, qui s'appelait Cléophas, répondit : « Vous êtes donc seul assez étranger à Jérusalem, pour ne pas savoir ce qui s'y est passé pendant ces jours ? » — « Quoi donc ? » leur dit-il. Ils reprirent : « Au sujet de Jésus de Nazareth, qui fut un prophète puissant par l'action et par la parole devant Dieu et devant tout le peuple ; et aussi comment les grands-prêtres et nos chefs l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié. Pour nous, nous espérions qu'il serait le Rédempteur d'Israël ; et maintenant, pour mettre le comble à tout le reste, nous voilà aujourd'hui au troisième jour depuis que ces choses se sont passées. Il y a bien quelques femmes d'entre les nôtres qui nous ont effrayés, après être allées avant le jour au tombeau, et n'ayant point trouvé son corps, être revenues en disant qu'elles avaient vu une apparition d'anges assurant qu'il est vivant. Quelques-uns des nôtres se sont alors rendus au tombeau ; ils ont trouvé les choses dans l'état que les femmes avaient dit, mais ils ne l'ont pas trouvé lui-même. »

Il leur dit lui-même alors : « O insensés ! ô cœurs lents à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! N'a-t-il pas fallu que le Christ souffrît ainsi avant d'entrer dans sa gloire ? » Et à com-

mencer par Moïse et tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les Écritures ce qui le concernait. Ils arrivèrent près du village où ils se rendaient, et il feignit de vouloir continuer sa route. Mais ils le pressèrent en disant : « Restez avec nous, car il se fait tard et déjà le jour baisse ». Il entra alors avec eux.

Or voici que, pendant qu'il était à table avec eux, il prit du pain, le bénit, le rompit et le leur tendit. Alors leurs yeux s'ouvrirent, ils le reconnurent, mais il disparut à leurs yeux. Ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant pendant qu'il parlait sur le chemin et nous découvrait les Écritures ? » Se levant sur-le-champ, ils retournèrent à Jérusalem, et trouvèrent rassemblés les onze et ceux qui étaient avec eux. On leur dit : « Le Seigneur est vraiment ressuscité et il est apparu à Simon. » Eux-mêmes racontèrent ce qui était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain. Mais on ne crut pas non plus à leur récit.

S. MARC, **16**, 12-13 ; S. LUC, **24**, 13-35.

N'a-t-il pas fallu que le Christ souffrît avant d'entrer dans sa gloire ? Après une apparition particulière à Pierre, sur laquelle l'évangéliste ne fournit aucun détail, mais qui montre que le chef des apôtres n'avait pas perdu la faveur de son Maître, le Sauveur se montra à deux disciples qui se rendaient au bourg d'Emmaüs. La localité se trouvait à 60 stades ou environ onze kilomètres de Jérusalem.

Les disciples étaient partis dans la matinée et s'entretenaient tristement de tout ce qui était arrivé à leur Maître. Jésus, qui se joint à eux comme un

voyageur ordinaire, les interroge sans qu'ils le reconnaissent. Ils lui parlent alors des événements des derniers jours, du prophète à la puissance duquel ils rendent hommage et des espérances que tous avaient fondées sur lui. Mais la déception a suivi, à cause de la condamnation et du crucifiement. Les disciples ajoutent ce qu'ils ont appris le matin, les femmes parties au tombeau dès la pointe du jour, l'absence du corps, contrôlée ensuite par les deux apôtres et peut-être d'autres, l'apparition des anges annonçant que Jésus est vivant. Ils ne connaissent rien de l'apparition à Marie-Madeleine, ou du moins n'en font point état, tant le fait leur paraît invraisemblable.

En somme les deux disciples aiment leur Maître ; mais ils ne savent plus à quoi rattacher la foi et les espérances qu'ils avaient mises en lui.

Le Sauveur commence alors à leur expliquer ce qui, dans les Écritures, concernait le Messie, et surtout la nécessité pour lui de souffrir avant d'entrer dans sa gloire. C'est là un point capital auquel l'intelligence des Juifs restait obstinément fermée, et sur lequel il fallait faire la lumière pour tous les disciples.

Au terme du chemin, le Sauveur feint de vouloir aller plus loin. Mais c'est déjà le soir ; il se laisse retenir par les deux disciples et prend place à table avec eux.

A un moment, il rompt le pain, le leur donne et disparaît à leurs yeux. A chaque repas, les Juifs bénissaient le pain, c'est-à-dire rendaient grâces, et ensuite le rompaient. Mais l'expression « rompre le pain » désigne ordinairement, sous la plume de saint Luc, la célébration de l'Eucharistie. Il ne serait vraisemblablement pas entré dans les détails qu'il donne ici, s'il ne s'agissait que d'un pain ordinaire.

Il observe du reste que les deux disciples reconnurent le Christ ressuscité à la fraction du pain. Comment eût-il été reconnu s'il n'eût fait que rompre un pain ordinaire, comme on le faisait tous les jours ?

Les deux disciples, que l'on a le droit de juger assez fervents pour s'informer de tout ce qui concernait leur Maître, avaient naturellement entendu parler par les apôtres de ce qui s'était passé le soir du festin pascal. Ils venaient de reconnaître, dans la maison d'Emmaüs, la répétition exacte de ce qui s'était accompli au cénacle. Il n'est donc pas étonnant que cet acte, corroboré par la disparition subite du Sauveur, leur ait ouvert les yeux.

Ils se demandent comment ils n'ont pas reconnu Jésus, pendant qu'il échauffait leurs cœurs par son explication des Écritures. Ils repartent aussitôt pour Jérusalem, afin de porter aux apôtres et aux autres disciples la bonne nouvelle.

Là, on leur apprend que le Seigneur est aussi apparu à Pierre. Mais Pierre a parlé en vain de ce qu'il avait vu ; on ne l'a pas cru. Les disciples, à leur tour, auront beau raconter les détails de leur heureux voyage ; on ne les croira pas davantage. Cette incrédulité a quelque chose d'inexcusable, mais elle est utile, car elle est la preuve péremptoire que les apôtres n'ont cru à la résurrection que forcés par l'évidence.

Il est bon de remarquer que les disciples ne reconnaissent pas le Christ ressuscité, même quand ils l'entendent leur parler pendant un assez long chemin ; la lumière ne leur arrive que quand le Sauveur vient à eux sous sa forme eucharistique.

204. APPARITION AU CÉNACLE. — Le soir de ce même jour, le premier de la semaine, il appa-

rut en dernier lieu aux onze, pendant qu'ils étaient à table. Les portes étaient fermées, dans l'endroit où les disciples se trouvaient réunis, par crainte des Juifs. *Les voyageurs d'Emmaüs* parlaient encore, quand Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit : « La paix soit avec vous. C'est moi, n'ayez pas peur. » Troublés et effrayés, ils s'imaginaient voir un esprit. Il leur dit alors : « Pourquoi êtes-vous troublés et quelles pensées s'élèvent dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds : c'est bien moi. Touchez et voyez. Un esprit n'a ni chair ni os, comme vous m'en voyez. » Après avoir ainsi parlé, il leur montra ses mains, son côté et ses pieds.

La paix soit avec vous ! C'est moi, n'ayez pas peur. Si les apôtres et les disciples passaient les nuits hors de la ville, ils se réunissaient cependant durant le jour dans la maison amie où Jésus avait pris son dernier repas. Mais cette maison était assez voisine des palais d'Anne et de Caïphe. On devait être d'autant plus mal disposé envers les disciples de Jésus, qu'on faisait déjà courir le bruit d'une violation et d'un enlèvement commis par eux au sépulcre. Aussi se tenaient-ils enfermés et portes closes, par crainte des Juifs.

Le soir de ce jour, les disciples d'Emmaüs étaient encore là et l'on discutait leur récit, quand tout à coup Jésus parut au milieu d'eux, sans que les portes aient été ouvertes. Il leur souhaita la paix et leur dit de ne pas avoir peur. Mais l'effroi était tel qu'on le prit pour un fantôme.

Pour les convaincre, Jésus leur montra et leur fit toucher son corps, avec les plaies de ses mains, de son côté et de ses pieds. Puis, comme la surprise

mêlée à leur joie les laissait encore hésitants, il leur demanda à manger et partagea avec eux les aliments qu'ils lui présentèrent.

Il leur reprocha néanmoins l'incrédulité qu'ils avaient opposée au témoignage de ceux qui l'avaient vu ressuscité.

Les disciples furent dans la joie en voyant le Seigneur. Cependant ils ne croyaient pas encore, tant il y avait d'étonnement mêlé à leur joie. Il leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger? » Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Il en mangea devant eux, prit les restes et les leur donna. Il leur reprocha ensuite leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Puis il leur dit encore une fois : « La paix soit avec vous ! De même que mon Père m'a envoyé, je vous envoie. » Après ces paroles, il souffla sur eux et ajouta : « Recevez le Saint-Esprit : les péchés de ceux à qui vous les remettrez, leur seront remis, et à ceux à qui vous les retiendrez, ils sont retenus. »

S. MARC, **16**, 14 ; S. LUC, **14**, 36-43 ; S. JEAN, **20**, 19-25.

Les péchés seront remis. Le Sauveur voulait, dès ce premier jour, non seulement convaincre ses apôtres de sa résurrection, mais aussi se hâter de leur conférer le plus précieux pouvoir conquis par sa mort. Il leur avait dit de faire en mémoire de lui ce qu'il avait accompli à la dernière Cène, et il leur avait parlé de son corps et de son sang livrés « afin de remettre les péchés » (171).

La mort du Sauveur sur la croix assurait cette rémission des péchés, mais elle n'en donnait pas l'attestation individuelle. Il fallait donc un ministre à la rémission des péchés, comme à la célébration de l'Eucharistie.

C'est pourquoi le Sauveur, soufflant sur ses apôtres en signe de l'effusion du Saint-Esprit, et agissant en vertu de la mission de son Père, les envoie eux-mêmes en leur conférant le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés, c'est-à-dire de les pardonner ou de ne pas les pardonner.

Le Sauveur leur avait déjà donné un pouvoir général de lier et de délier, qui devait être ratifié dans le ciel (120). Il applique ici ce pouvoir à un cas particulier, celui du péché à pardonner ou à ne pas pardonner, et ce pouvoir est présenté aux apôtres dès sa première apparition, comme son don de joyeux avènement à une vie nouvelle.

Les apôtres sont ainsi établis juges des consciences. Ils n'ont pas seulement le droit et le devoir de pardonner, mais aussi celui de ne pas pardonner. Ils ne peuvent choisir leur sentence qu'en connaissance de cause, et cette cause ne peut habituellement leur être connue que par la révélation du coupable lui-même.

Le Sauveur disparut à la suite de cette apparition. Le silence des évangélistes donne à penser qu'il ne se montra plus de toute la semaine.

Dans cette première journée, le Sauveur ressuscité ne s'est montré qu'à des amis, aux saintes femmes, aux disciples et aux apôtres. Toutes ses autres apparitions ne sortiront point de ce cercle intime. Il semble qu'il eût produit grand effet en se manifestant à ses ennemis, aux grands-prêtres, aux membres du sanhédrin, à Pilate, aux Juifs de Jérusalem. Il ne l'a pas fait. En auraient-ils cru davantage ?

La vue de son corps ressuscité était une faveur réservée à ceux qui avaient eu foi en lui, qui avaient cru à sa parole et à ses miracles, qui, pendant qu'il vivait, avaient reconnu en lui le Messie et le Fils de Dieu. Il importait d'ailleurs d'affermir à tout jamais la foi de ces derniers, pour les rendre capables de la propager à travers le monde, en proclamant ce qu'ils avaient vu et entendu. Le dessein de Dieu était que le grand nombre crût sans avoir vu, et si l'on estime que le témoignage des ennemis eût été de valeur, on a au moins l'équivalent dans l'attestation des apôtres et des disciples, qui se sont montrés si étrangement difficiles à admettre le fait de la résurrection.

205. APPARITION A SAINT THOMAS. — Thomas, l'un des douze, qui était appelé Didyme, ne se trouvait pas avec eux quand Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : « Nous avons vu le Seigneur ». Mais il leur dit : « Si je ne vois dans ses mains la trace des clous, si je ne mets mon doigt à la place des clous, si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas. »

Huit jours après, les disciples étaient de nouveau dans la maison, et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes closes, se tint au milieu et dit : « La paix soit avec vous ! » Ensuite il dit à Thomas : « Mets ton doigt là et vois mes mains ; approche ta main, et mets-la dans mon côté, et ne sois plus incrédule, mais croyant. » Thomas répondit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » Jésus reprit : « C'est parce que tu m'as vu, Thomas, que tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. »

S. JEAN, **20**, 26-29.

Ne sois plus incrédule, mais croyant. Il était de règle que les pèlerins venus à Jérusalem pour la solennité de la Pâque, y restassent pendant toute l'octave. Malgré le rendez-vous qui leur avait été assigné en Galilée, les apôtres étaient encore dans la ville huit jours après la résurrection.

Pendant ces jours, un grave incident s'était produit. Thomas, absent du cénacle au soir de la précédente apparition, entendit le récit de ce qui avait eu lieu, et déclara péremptoirement qu'il ne croirait que quand il pourrait toucher du doigt la trace des plaies du Sauveur. En vain multiplia-t-on les assurances, Thomas ne voulut rien croire. Il ne faisait qu'opposer à ses compagnons les fins de non-recevoir que ceux-ci avaient opposées aux saintes femmes. Seulement, son entêtement se prolongea toute une semaine.

Huit jours après, Jésus apparut au cénacle dans les mêmes conditions que la première fois, et alla droit à Thomas pour lui donner les satisfactions qu'il avait réclamées. L'apôtre ne put que s'incliner devant son Seigneur et son Dieu.

A son occasion, le Sauveur proclama bienheureux ceux qui croient sans voir, c'est-à-dire qui s'en rapportent à des témoignages autorisés pour admettre ce qu'ils ne peuvent pas contrôler par eux-mêmes. C'est le cas de tous ceux qui n'ont pas vu le Christ ressuscité, et croient pourtant à sa divinité et à sa parole.

206. APPARITION AU BORD DU LAC. — C'est à la mer de Tibériade que Jésus se manifesta de nouveau à ses disciples. Voici comment il se manifesta. Ensemble se trouvaient Simon-Pierre, Thomas, qui est appelé Didyme, Nathanaël,

originaire de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples. Simon-Pierre leur dit : « Je vais à la pêche ». — « Nous allons avec toi », répondirent-ils. Ils partirent donc et montèrent en barque. Mais cette nuit là, ils ne prirent rien. Au matin, Jésus était debout sur le rivage, sans que les disciples connussent que c'était Jésus. « Enfants », leur dit alors Jésus, « avez-vous à manger ? » — « Non », lui répondirent-ils. Il leur dit : « Jetez le filet à droite du bateau et vous trouverez ». Ils le jetèrent, et bientôt ils ne pouvaient plus le tirer, à cause de la multitude des poissons. Le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : « C'est le Seigneur ! » Sitôt que Simon-Pierre eut entendu que c'était le Seigneur, il serra autour de lui sa tunique dont il s'était dépouillé et se jeta à la mer. Les autres disciples vinrent en barque jusqu'à la terre dont on n'était éloigné que de deux cents coudées, en tirant le filet aux poissons. Dès qu'ils furent descendus à terre, ils virent un brasier tout prêt, du poisson placé dessus et du pain. Jésus leur dit : « Apportez des poissons que vous venez de prendre ». Simon-Pierre remonta en barque et tira à terre le filet rempli de cent cinquante-trois gros poissons, et malgré cette quantité le filet ne se rompit pas. « Venez, leur dit Jésus, et mangez ». Aucun des convives n'osait lui demander : « Qui êtes-vous ? » Car ils savaient que c'était le Seigneur. Jésus s'approcha alors, prit du pain, le leur donna, et fit de même pour le poisson. C'était la troisième fois que Jésus se manifestait à ses disciples, depuis qu'il était ressuscité d'entre les morts.

C'est le Seigneur ! La troisième apparition de Jésus aux apôtres eut lieu sur les bords du lac de Tibériade. Les apôtres et les disciples étaient retournés en Galilée, suivant l'ordre qui leur en avait été donné. Ils avaient regagné chacun leur séjour habituel et repris leurs occupations ordinaires, en attendant que la volonté de Dieu à leur égard se fît connaître. Mais déjà, dans leur entourage, ils attestaient la résurrection.

Un soir, sept disciples étaient ensemble, quand, sur la proposition de Pierre, ils se disposèrent à pêcher pendant la nuit. Le résultat fut nul.

Au matin, quelqu'un les interpella du rivage et leur demanda s'ils avaient de quoi manger. Sur leur réponse négative, il leur dit de jeter le filet à droite. Ils firent une seconde pêche miraculeuse (31).

Aussitôt Jean reconnut le Seigneur, et le dit à Pierre, qui reprit sa tunique et se jeta à l'eau pour arriver plus vite, pendant que les autres traînaient lentement le filet plein de poissons jusqu'au rivage, éloigné d'une centaine de mètres.

A terre, un brasier était tout prêt avec un poisson dessus et du pain, par la munificence du divin Maître. Jésus leur dit d'apporter d'autres poissons pour les joindre au premier. Le filet, sans se rompre, en renfermait cent cinquante-trois gros. Il les invita alors à manger, et leur distribua lui-même du pain et du poisson.

Les apôtres savaient que Jésus était devant eux ; mais ils n'osaient plus avoir avec lui la même familiarité qu'avant et ils s'abstinrent de l'interroger.

Quand le repas fut terminé, Jésus dit à Simon-Pierre : « Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus que ceux-ci? » — « Oui, Seigneur », dit-il, « vous savez que je vous aime ». — « Pais mes agneaux »,

lui dit Jésus. Puis il reprit : « Simon, fils de Jona, m'aimes-tu? » — « Oui, Seigneur », dit-il, « vous savez que je vous aime ». — « Pais mes agneaux », lui dit Jésus, et il ajouta pour la troisième fois : « Simon, fils de Jona, m'aimes-tu? » Pierre fut affligé qu'il lui eût demandé une troisième fois : « M'aimes-tu? » — « Seigneur », dit-il, « vous qui savez tout, vous savez bien que je vous aime ». Jésus lui dit : « Pais mes brebis. En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même et tu allais où tu voulais. Mais quand tu seras devenu vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne veux pas ». Il parla de la sorte pour signifier par quel genre de mort il glorifierait Dieu, et quand il eut ainsi parlé, il ajouta : « Suis-moi ».

Pierre se retournant vit à sa suite le disciple que Jésus aimait, celui qui à la Cène reposa sur sa poitrine et dit : « Seigneur, quel est celui qui vous trahira ? » Lors donc que Pierre l'eut vu, il dit à Jésus : « Seigneur, et celui-ci? » Jésus lui dit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi ». C'est pourquoi parmi les frères se répandit ce bruit, que ce disciple ne doit pas mourir. Pourtant Jésus ne lui avait pas dit : « Il ne mourra pas », mais : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? »

S. JEAN, **21**, 1-23.

Pais mes agneaux, pais mes brebis. Le repas terminé, Jésus interpella trois fois Pierre pour lui

demander s'il l'aimait. L'apôtre comprit probablement que le Sauveur voulait lui faire réparer son triple reniement. Au cénacle, il s'était vanté présomptueusement d'une fidélité et d'une bravoure plus grandes que celles de tous les autres. Jésus fait allusion à cette comparaison malheureuse, en demandant à Pierre s'il l'aime plus que les autres. L'apôtre ne releva pas l'allusion et se contenta de répondre qu'il aimait son Maître. La troisième question l'affligea, parce qu'elle semblait mettre en doute la valeur des deux premières réponses.

Pourtant le Sauveur n'en doutait pas, puisque à chaque fois il ordonnait à Pierre de paître ses agneaux et ensuite ses brebis, c'est-à-dire d'être à son tour le pasteur de ce troupeau pour lequel le bon Pasteur venait de donner sa vie. Pierre, dont la chûte était connue et qui, pour cette raison, aurait pu être privé de sa dignité de chef de l'Église, se voyait donc confirmé dans ses fonctions devant les autres apôtres. Mais cette confirmation avait pour condition une triple protestation d'amour.

Cette fois, la réalité répondra à la promesse. Car le Sauveur prédit à Pierre qu'un jour il donnera sa vie pour son Maître et, comme lui, étendra ses bras sur une croix. Plus jeune, il mettait lui-même sa ceinture et allait où il voulait. Devenu vieux, il étendra les mains et un autre le liera pour le conduire là où il ne voudrait pas aller.

Se levant alors, Jésus dit à Pierre de le suivre, lui indiquant par là qu'il aurait à marcher après lui jusqu'à la mort et au ciel, comme il le suivait maintenant sur le chemin.

Pierre, qui sentait renaître sa confiance, aurait voulu connaître aussi la destinée réservée à Jean. Le Sauveur lui fit comprendre que sa demande était

indiscrète. Il en sera de Jean ce qui plaira au Seigneur, même s'il veut le laisser vivre jusqu'à son avènement. A dessein, il ne laisse pas deviner de quel avènement il parle.

Cette parole, mal interprétée, fit croire que Jean ne mourrait pas. L'apôtre dit lui-même qu'elle n'avait pas ce sens, comme l'événement l'a prouvé.

207. APPARITION EN GALILÉE. — Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne que leur avait assignée Jésus. Là ils le virent et l'adorèrent ; mais plusieurs doutèrent.

Jésus s'approcha donc et leur dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles ».

S. MATTHIEU, **28**, 16-20.

Allez, enseignez toutes les nations. Les onze apôtres se réunirent un jour sur une montagne de Galilée que le Sauveur leur avait indiquée. Saint Matthieu ne parle pas d'autres disciples présents ; aussi quand il en suppose qui doutèrent, il faut penser que tous ne le reconnurent pas tout d'abord, et ne se prosternèrent devant lui que quand il se fût approché.

Jésus rappela alors la toute-puissance dont il avait été investi, et, en vertu de cette toute-puissance, leur assigna leur mission. Cette mission portait sur trois points.

1° Enseigner toutes les nations, les gentils aussi

bien que les Juifs, les amener ainsi à croire en Jésus-Christ et à le suivre. Bien entendu, il s'agit ici de reproduire l'enseignement même du Sauveur, celui qui a trait à la vie nouvelle de la grâce, et non l'enseignement profane dont le divin Maître ne s'est pas préoccupé.

2° Les baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. C'est par le baptême que les hommes, instruits par la prédication apostolique, doivent entrer dans l'Église. Le baptême sera donné au nom de la Sainte Trinité, dont la formule apparaît ici avec une netteté parfaite. C'est toujours le baptême de Jésus, qu'on doit distinguer du baptême provisoire de Jean ; mais Jésus fait profession d'agir au nom des trois personnes divines, qui, d'après le récit même de saint Matthieu (18), interviennent déjà au baptême de Notre-Seigneur, et dont saint Jean parle si souvent dans son évangile. Le Sauveur n'avait pas à indiquer aux apôtres la manière de baptiser, puisqu'eux-mêmes avaient déjà souvent baptisé en son nom (28).

Le pouvoir conféré aux apôtres pour administrer le baptême se rapporte également aux autres rites sacrés de la loi nouvelle. Du reste, le divin Maître a déjà donné aux siens des pouvoirs explicites en vue de l'Eucharistie (171) et de la pénitence (204).

3° Leur faire observer ce que le Sauveur a prescrit, par conséquent tous les préceptes de la loi nouvelle, dans leur lettre et dans leur esprit.

En promettant d'être avec ses apôtres jusqu'à la consommation des siècles, Jésus-Christ indique que les devoirs et les pouvoirs dont il vient de parler ne sont point restreints à ceux qu'il a devant lui, mais concernent également tous ceux qui leur succèderont dans son Église. Il sera avec eux tous, pour les assister, les éclairer, les défendre ; il agira

lui-même par leur ministère, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde dans son Église, contre laquelle aucune puissance ne pourra jamais prévaloir (80).

208. MISSION DES APÔTRES. — Jésus leur dit : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les signes qui s'attacheront à ceux qui croiront : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront des langues nouvelles, ils saisiront les serpents ; s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun dommage ; ils imposeront les mains sur les malades, et ceux-ci seront remis en bon état.

Prêchez l'Évangile à toute créature. Il y eut plusieurs autres apparitions du Sauveur aux apôtres et aux disciples, mais l'évangile ne les mentionne pas. Ainsi, saint Luc, dans les Actes, **1**, 3, dit que Jésus, « après sa passion, s'était montré plein de vie, leur en donnant des preuves nombreuses, leur apparaissant pendant quarante jours et les entretenant du royaume de Dieu ». Il est donc à supposer que le Sauveur se montra assez souvent, en dehors des occasions notées par les évangélistes, et que, au cours de ces entretiens, il instruisit ses apôtres sur beaucoup de questions qui intéressaient l'établissement, la propagation et le gouvernement de l'Église.

Saint Paul écrit de son côté : « Il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures ; il est apparu à Céphas, puis aux douze. Après cela, il est apparu à la fois à plus de cinq cents frères, dont la plupart sont encore vivants, et quelques-uns se sont endor-

mis. Ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. »

Avant le quarantième jour, sur sa recommandation, les apôtres et les disciples se trouvèrent réunis à Jérusalem, ou dans le voisinage. Là, Jésus leur fit ses dernières instructions. Il leur renouvela l'ordre d'aller prêcher son évangile à tous les hommes. Le salut de chacun dépendra de la manière dont il le recevra : croire, ce sera assurer son salut, ne pas croire, ce sera se perdre.

Le Sauveur avait promis que ceux qui auraient la foi opéreraient des prodiges, même de plus grands que les siens (173). Il énumère ceux que les vrais croyants et surtout les prédicateurs de l'évangile accompliront habituellement en son nom, pour accréditer leur parole. Ils chasseront les démons ; ils parleront des langues nouvelles pour eux et qu'ils n'auront pas apprises, comme il sera souvent nécessaire pour la propagation de l'évangile ; ils saisiront les serpents, sans que leur morsure puisse leur faire aucun mal ; s'ils boivent un poison mortel, que leur aura versé la malice de leurs ennemis, ils n'en éprouveront aucun dommage ; enfin ils imposeront les mains sur les malades, et ceux-ci s'en trouveront bien (44, 98). En un mot, ils pourront faire toutes sortes de choses bonnes et utiles, et ils ne souffriront pas du mal qui pourra leur arriver.

» Voilà donc les paroles que je vous ai dites pendant que j'étais avec vous : il est nécessaire que s'accomplisse tout ce qui a été écrit dans la loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les psaumes à mon sujet. » Alors il leur ouvrit l'intelligence, pour qu'ils comprissent les Écritures, et il leur dit : « C'est en effet ce qui a été écrit,

et il fallait que le Christ souffrît ainsi, qu'il ressuscitât des morts le troisième jour, et qu'en son nom soit prêchée la pénitence et la rémission des péchés parmi toutes les nations, à commencer par Jérusalem.

« Vous êtes les témoins de toutes ces choses. Et moi, je vais envoyer en vous celui que le Père a promis ; mais demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance venue d'en haut. »

S. MARC, **16**, 15-18 ; S. LUC, **24**, 44-49.

Il fallait que le Christ souffrît ainsi. Saint Luc résume ici l'enseignement du Sauveur sur un point important. Les souffrances et la mort du Christ devaient toujours être une cause d'étonnement et de scandale, parce qu'elles semblaient inconciliables avec l'idée qu'on se faisait du Christ et incompatibles avec sa qualité de Fils de Dieu. Aussi le Sauveur insiste-t-il sur les prophéties, qu'il était nécessaire d'accomplir en sa personne. Il ouvrit alors l'intelligence de ses apôtres, pour qu'ils comprissent tout ce qui était écrit de lui dans les livres de l'Ancien Testament. En constatant et en faisant constater que les faits les plus humiliants et les plus douloureux de la vie du Sauveur étaient prévus et voulus par Dieu, ils saisiront le plan divin, qui a totalement échappé aux Juifs, et ils verront des moyens de salut là où ils s'étaient habitués à ne voir que des obstacles.

En mettant tous ces traits prophétiques en lumière, ils prêcheront la pénitence et la rémission des péchés, au nom de celui qui a donné l'exemple de l'expiation et qui est mort pour obtenir le pardon de l'humanité. Cette prédication sera adaptée aux

besoins de toutes les nations, et tout d'abord des Juifs de Jérusalem.

Les apôtres vont désormais rendre témoignage, dans le monde entier, de ce qu'ils ont vu et entendu ; ils seront les témoins du Christ. Mais cette entreprise est au-dessus des forces humaines. Il faut donc que la puissance divine soit communiquée aux apôtres par le Saint-Esprit dont le Sauveur leur a promis la venue en eux. Ils auront à demeurer dans la ville jusqu'à ce qu'il soit descendu en eux.

209. L'ASCENSION. — Quand il eut ainsi parlé, le Seigneur Jésus les emmena au dehors, à Bethanie, et, élevant les mains, il les bénit. Et voici que, tout en les bénissant, il les quitta, et, à leurs yeux, s'éleva au ciel.

Ils adorèrent et, transportés de joie, revinrent à Jérusalem. Ils étaient continuellement dans le temple, louant et bénissant Dieu.

Enfin, ils s'en allèrent prêcher de tous côtés, avec l'aide du Seigneur et l'appui qu'il donnait à leur parole par les miracles dont il l'accompagnait.

S. MARC, **16**, 19-20 ; S. LUC, **24**, 50-53.

Ils adorèrent et, transportés de joie, ils revinrent à Jérusalem. Jésus prit un dernier repas avec ses apôtres et ses disciples, Act., **1**, 4, puis, il les emmena avec lui, du côté de Bethanie, sur le mont des Oliviers. Alors il éleva les mains et les bénit, et en même temps il les quitta définitivement en s'élevant au ciel.

Ce départ, qui aurait dû les attrister, les remplit de joie, car c'était le glorieux triomphe de leur Maître qui, ils le savaient, ne devait pas les laisser orphelins.

Pendant les jours qui suivirent, ils se rendirent fréquemment au temple pour y adresser à Dieu des prières de louange et d'actions de grâces. Ils le faisaient sans rien craindre des Juifs, tant ils avaient maintenant de confiance en la protection de celui qui veillait sur eux du haut du ciel.

Quand le Saint-Esprit fut descendu en eux, ils partirent pour leur mission et se répandirent de tous côtés dans le monde en prêchant l'évangile. Le Seigneur était avec eux, comme il le leur avait promis (207), et les miracles ne cessaient d'accréditer leur parole.

210. ÉPILOGUE. — Jésus a fait sous les yeux de ses disciples un grand nombre d'autres miracles qui n'ont pas été consignés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits, pour que vous croyiez, et qu'en croyant vous ayez la vie éternelle en son nom.

C'est ce disciple lui-même qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites. Nous savons que son témoignage est véritable. Mais il y a encore bien d'autres choses que Jésus a faites. Si on les écrivait par le détail, je ne crois pas que le monde même puisse contenir les livres qu'on en écrirait.

S. JEAN, **20**, 30-31 ; **21**, 24-25.

Jésus a fait un grand nombre d'autres miracles. En terminant son évangile, saint Jean sent le besoin d'attester que Jésus a fait beaucoup d'autres miracles, pendant sa vie publique, sous les yeux de ses disciples. En examinant de près le récit des quatre évangélistes, on s'aperçoit aisément que d'assez longues périodes de cette vie sont passées

sous silence. Aux foules qui changeaient presque sans cesse, à mesure que le divin Maître se déplaçait, se faisaient entendre les mêmes enseignements, qu'il était inutile de répéter par écrit ; devant elles se produisaient les mêmes miracles, à peu près aussi uniformes que les maux qu'il s'agissait de soulager. Les évangélistes n'ont raconté que les plus typiques, soit par leurs circonstances particulières, soit par la leçon qui s'en dégageait. Même dans les périodes dont les événements sont racontés avec plus de détail, il y a sans doute encore bien des omissions.

Pour les évangélistes, il s'agissait surtout de fournir une base à la foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, pour que cette foi devînt elle-même le principe du salut.

A la fin, saint Jean revient encore sur la même idée, en ajoutant hyperboliquement que le monde ne contiendrait pas les livres qu'on écrirait sur les actes de Jésus. On se rendra compte de la valeur de cette observation en constatant combien sont remplies quelques-unes des journées du Sauveur, particulièrement celles qu'il passait à Jérusalem et surtout celles de la dernière semaine de sa vie.

De concert avec les disciples qui l'entourent, saint Jean atteste que son récit est absolument digne de foi, comme on peut s'y attendre de quelqu'un qui a vu et entendu personnellement tout ce dont il parle.

TABLE ANALYTIQUE

Ablutions, **1**, 92, 268 ; **2**, 171.
Abraham, **1**, 73, 312 ; **2**, 67.
Adoration, **1**, 109.
Adultère, **1**, 303.
Agneau de Dieu, **1**, 85.
Agneau pascal, **2**, 200, 205.
Agonie, **2**, 238.
Ambition, **2**, 112, 201.
Ane, **1**, 45 ; **2**, 131.
Anges, **1**, 45, 71, 81 ; **2**, 315.
Anne, **2**, 248.
Annonciation de Jean, **1**, 23.
Annonciation de Jésus, **1**, 26.
Antonia, **2**, 262.
Apôtres, **1**, 152, 235, 263 ; **2**, 236, 325, 331, 343.
Archélaüs, **1**, 60 ; **2**, 121.
Argent, **2**, 64.
Ascension, **1**, 262 ; **2**, 346.
Aumône, **1**, 165 ; **2**, 117.
Avarice, **1**, 172.
Avènement, **2**, 78, 181.
Aveugle-né, **1**, 314.
Aveugles, **1**, 231, 278 ; **2**, 115, 124.
Azymes, **2**, 197.

Baiser, **1**, 194 ; **2**, 244.
Banque, **2**, 119, 122.
Baptême, **1**, 70 ; **2**, 147, 341.
Baptême de N.-S., **1**, 76.
Barabbas, **2**, 270, 273.
Béatitudes, **1**, 153.
Béelzébub, **1**, 197.
Bergers, **1**, 47.
Bethléem, **1**, 44.
Blasphème, **1**, 199 ; **2**, 253.
Boisseau, **1**, 158, 211.
Brebis, **2**, 53.

Caïphe, **2**, 108, 250.
Calice, **2**, 114, 239.
Célibat, **2**, 88, 92.
Cène, **2**, 205.
Centurion, **1**, 182 ; **2**, 283, 300, 303.
César, **2**, 151, 280.
Chameau, **2**, 95, 170.
Chananéenne, **1**, 271.
Changeurs, **1**, 95 ; **2**, 138.
Charité, **1**, 159 ; **2**, 16, 48, 63, 156, 193, 206, 215, 226.

Charrue, **2**, 10.
Chiens, **1**, 177.
Circoncision, **1**, 49, 296.
Claudia Procla, **2**, 272.
Clefs, **1**, 281.
Concordance, **1**, 13.
Conversion, **2**, 48, 57.
Correction, **2**, 72.
Couronne, **2**, 276.
Crèche, **1**, 45.
Croix, **1**, 241 ; **2**, 52, 282.
Crucifixion, **2**, 285.
Cyrinus, **1**, 43.

Décapole, **1**, 273.
Dédicace, **1**, 324.
Démons, **1**, 78, 123, 125, 151, 196, 224, 312 ; **2**, 13, 161.
Denier, **2**, 75, 99.
Dénombrement, **1**, 43.
Didrachme, **1**, 328.
Dîme, **2**, 26, 170.
Disciples, **1**, 175 ; **2**, 10, 51, 237, 327.
Divorce, **2**, 89.
Docteurs, **2**, 16, 27, 156.
Douceur, **1**, 163.
Drachme, **2**, 54.

Écrivains sacrés, **1**, 10.
Église, **1**, 279.
Égypte, **1**, 59.
Élie, **1**, 34, 83, 287 ; **2**, 298.
Élisabeth, **1**, 25, 29.
Élus, **2**, 100, 150.
Enfants, **1**, 190 ; **2**, 92, 137.
Enfer, **2**, 67, 71, 149, 195.
Ennemis, **1**, 164.
Épileptique, **1**, 289.
Épis, **1**, 145.
Étoile, **1**, 55, 57.
Étrangers, **2**, 160.
Eucharistie, **1**, 260 ; **2**, 211, 330.
Évangile, **1**, 5, 11, 13.

Femmes, **1**, 194 ; **2**, 308, 311, 316, 318, 323.
Festin, **1**, 133 ; **2**, 49, 125, 139, 182.
Feu, **2**, 37.
Fiançailles, **1**, 27.
Figuier, **2**, 40, 135, 139, 182.
Fils de Dieu, **1**, 79, 140, 305, 326 ; **2**, 15, 145, 147, 252, 291, 300.
Fils de l'homme, **1**, 89 ; **2**, 158.
Flagellation, **2**, 274.
Foi, **1**, 183, 272, 291 ; **2**, 76, 139, 216.
Frange, **1**, 228, 255.
Frères de N.-S., **1**, 94.
Funérailles, **2**, 9.

Gabriel, **1**, 24, 26.
Galiléens, **2**, 39.
Gardes, **2**, 309, 326.
Géhenne, **1**, 160.
Généalogie, **1**, 36.
Golgotha, **2**, 284.

Grâce, **2**, 225.

Hémorrhoïsse, **1**, 227.
Hérode, **1**, 54.
Hérode Antipas, **1**, 106, 243 ; **2**, 44, 269.
Hosanna, **2**, 133.
Humilité, **1**, 330 ; **2**, 47, 84, 114, 206.
Hydropique, **2**, 46.
Hypocrisie, **1**, 167 ; **2**, 26.

Incrédulité, **2**, 163.
Indulgence, **1**, 176.
Inspiration, **1**, 9.
Intendant, **2**, 60.
Intolérance, **2**, 7.
Ivraie, **1**, 213.

Jaïre, **1**, 226.
Jean (S.), **1**, 8 ; **2**, 320, 339.
Jean-Baptiste, **1**, 70, 82, 103, 186, 188, 243.
Jéricho, **2**, 121.
Jérusalem, **1**, 62 ; **2**, 45, 134, 179.
Jésus, **1**, 40, 49,
Jeûne, **1**, 135.
Jonas, **1**, 200.
Joseph (S.), **1**, 28, 40.
Judas, **1**, 263 ; **2**, 125, 196, 208, 210, 241, 267.
Jugement, **2**, 192.

Khan, **1**, 44 ; **2**, 17.

Lac, **1**, 220 ; **2**, 336.
Lapidation, **1**, 305.
Lavement des pieds, **2**, 203.
Lazare, **2**, 101, 106, 126, 129.
Lecture, **1**, 15.
Lépreux, **1**, 127 ; **2**, 123.
Levain, **1**, 215, 276 ; **2**, 30.
Lévirat, **2**, 154.
Libation, **1**, 301.
Loi nouvelle, **1**, 158.
Luc (S.), **1**, 7, 19.

Mages, **1**, 55.
Magnificat, **1**, 32.
Maison, **1**, 129, 182.
Malédictions, **2**, 12, 24.
Marc (S.), **1**, 6.
Mariage, **1**, 161 ; **2**, 88.
Marie, **1**, 27, 28, 91, 203 ; **2**, 21, 23, 295.
Marie-Madeleine, **1**, 192 ; **2**, 19, 105, 126, 317, 321.
Marthe, **2**, 19, 105.
Matthieu (S.), **1**, 5, 132.
Médecin, **1**, 133, 227.
Messie, **1**, 109, 299 ; **2**, 109.
Meule, **2**, 71, 81.
Mines, **2**, 118.
Moïse, **1**, 145, 287.
Monde, **2**, 227, 235.
Moqueries, **2**, 257, 276.
Morale évangélique, **1**, 165.
Muet, **1**, 232.
Multiplications, **1**, 247, 274.

Naissance de Jean-Baptiste, **1**, 33.
Naissance de Notre-Seigneur, **1**, 43.
Nathanael, **1**, 88.
Nazareth, **1**, 26, 61, 65, 87, 116, 233.
Nicodème, **1**, 98.
Noces, **1**, 90 ; **2**, 187.
Notre Père, **1**, 168.

Officier, **1**, 114.
Offrande, **1**, 159 ; **2**, 172.

Pain de vie, **1**, 258.
Paix, **2**, 224.
Pâque, **1**, 95 ; **2**, 200, 204.
Paraboles, **1**, 206.
Paralytique, **1**, 128, 137.
Pardon, **2**, 73.
Parents, **1**, 269.
Parents de Notre-Seigneur, **1**, 194, 203.
Paroles (sept), **2**, 289.
Passion, **1**, 282, 328 ; **2**, 111, 162.
Pasteur, **1**, 234.
Pasteur (bon), **1**, 321.
Pauvres, **2**, 67, 128.
Pêche, **1**, 118, 121 ; **2**, 337.
Péché, **1**, 309.
Pénitence, **2**, 37, 256.
Père éternel, **1**, 64, 96.
Perfection, **2**, 93.
Perle, **1**, 217.
Persécutions, **1**, 156, 240 ; **2**, 177.
Pharisiens, **1**, 72 ; **2**, 24, 63, 84, 165.
Phylactères, **2**, 169.
Pierre (S.), **1**, 279 ; **2**, 216, 245, 254, 320, 338.
Pierres, **1**, 73, 79 ; **2**, 173.
Pilate, **2**, 39, 261-288.
Pinacle, **1**, 80.
Poisson, **1**, 178, 248, 274, 330 ; **2**, 337.
Possédés, **1**, 122, 221.
Prédication, **1**, 239.
Présentation, **1**, 49.
Présents, **1**, 57.
Prière, **1**, 178 ; **2**, 21, 73, 82.
Prochain, **2**, 17.
Prodigue, **2**, 55.
Progrès de Notre-Seigneur, **1**, 66.
Prosélytes, **2**, 160, 170.
Providence, **1**, 173, 241 ; **2**, 31.
Prudence, **1**, 177.
Publicains, **1**, 74 ; **2**, 84, 116.
Pureté, **2**, 206.

Récompense, **2**, 96.
Reconnaissance, **2**, 77.
Rémission des péchés, **1**, 131 ; **2**, 333.
Repas, **1**, 193 ; **2**, 19.
Respect humain, **2**, 29.

Résurrection de Notre-Seigneur, **1**, 97 ; **2**, 318.
Résurrection des morts, **1**, 105, 153.
Résurrections, **1**, 185, 229 ; **2**, 106.
Riches, **2**, 33, 65.
Richesses, **2**, 31, 95.
Roi des Juifs, **1**, 55 ; **2**, 287.
Royaume de Dieu, **1**, 174.

Sabbat, **1**, 139, 146, 148 ; **2**, 41, 47.
Sadducéens, **1**, 72 ; **2**, 151.
Salut, **1**, 179 ; **2**, 43.
Samaritains, **1**, 106 ; **2**, 7, 18, 77.
Sanhédrin, **2**, 197, 259.
Scandale, **2**, 69.
Scribes, **1**, 130, 159, 219 ; **2**, 165.
Seine, **1**, 218.
Sel, **1**, 157.
Semence, **1**, 209, 211.
Semeur, **1**, 204.
Sénevé, **1**, 214.
Sépulcres, **2**, 26, 307.
Sépulture, **2**, 305.
Serment, **1**, 162 ; **2**, 170.
Serviteurs, **2**, 35, 76, 185, 191.
Signe, **1**, 200.
Siloé, **2**, 39.
Siméon, **1**, 51.
Simon, **2**, 282.
Soldats, **1**, 75 ; **2**, 288.
Sourd, **1**, 273.
Synagogue, **1**, 116.

Tabernacles, **1**, 293.
Talents, **2**, 75, 189.
Témoins, **2**, 251.
Tempête, **1**, 219.
Temple, **1**, 64, 98 ; **2**, 137, 173, 301.
Thomas (S.), **2**, 335.
Tolérance, **1**, 332.
Traditions, **1**, 266.
Transfiguration, **1**, 285.
Trésor, **1**, 217, 219.
Tribunaux, **1**, 160.
Tribut, **2**, 150.
Troncs, **2**, 172.
Tunique, **2**, 288.

Vendeurs, **1**, 95 ; **2**, 137.
Verbe, **1**, 20, 22.
Veuve, **2**, 82, 157.
Vie surnaturelle, **1**, 99.
Vierges, **2**, 187.
Vigilance, **2**, 34, 184.
Vignerons, **2**, 98, 143.
Vin, **1**, 92 ; **2**, 211.
Vipères, **1**, 72, 200.
Visitation, **1**, 30.
Voile du temple, **2**, 301.
Voleurs, **2**, 17, 35, 293.
Volonté du Père, **1**, 112, 180.

Zacharie, **1**, 23, 34.
Zachée, **2**, 116.

TABLE DES TEXTES

S. MATTHIEU

Vol. I.

1,	1-17	36
	18-25	40
2,	1-12	53
	13-18	58
	19-23	60
3,	1-12	69
	13-17	76
4,	1-11	78
	12	113
	13-22	118
	23-25	125
5,	1-16	153
	17-48	158
6,	1-34	165
7,	1-29	175
8,	1	182
	2-4	127
	5-13	182
	14-15	124
	16-17	124
	18	219
	23-27	219
	28-34	221
9,	1-8	128
	9-17	132
	18-26	226
	27-34	231
	35-38	234
10,	1	235
	2-4	152
	5-42	235
11,	1	242
	2-6	186
	7-19	188
12,	1-8	145
	9-14	147
	15-21	150
	22-23	196
	24-37	196
	38-45	200
	46-50	203
13,	1-23	204
	24-53	210
	54-58	233
14,	1-12	243
	13-21	247
	22-33	251
	34-36	254
15,	1-20	266
	21-28	271

29-31 272
32-39 274
16, 1-12 276
13-19 279
20-28 282
17, 1-13 285
14-20 289
21-22 328
23-26 328
18, 1-5 330

Vol. II

8, 19-22 9
11, 20-24 12
25-30 13
18, 6-14 69
15-20 72
21-35 73
19, 1-2 87
3-12 88
13-15 92
16-26 93
27-30 96
20, 1-16 98
17-19 111
20-28 112
29-34 124
21, 1-9 130
10-11 134
12-17 137
18-19 135
20-22 139
23-32 140
33-46 143
22, 1-14 147
15-22 150
23-33 153
34-40 156
41-46 158
23, 1-39 165
24, 1-2 173
3-14 174
15-22 177
23-35 181
36-51 184
25, 1-13 187
14-30 189
31-46 192
26, 1-5 196
6-13 125
14-16 196
17-19 199
20 201
21-25 206
26-29 211
30-35 215
36-45 238
46-56 241
57-66 248
67-68 257
69-75 255
27, 1 259
2 261
3-10 267
11-14 261
15-23 270
24-30 274
31-34 282
35-38 285
39-50 289
51-56 300
57-61 305

62-66 308
28, 1 316
2-4 315
5-8 317
9-10 323
11-15 326
16-20 341

S. MARC

Vol. I

1, 1-8 69
9-11 76
12-13 77
14-15 113
16-20 118
21-28 122
29-31 124
32-34 124
35-39 125
40-45 127
2, 1-12 128
13-22 132
23-28 145
3, 1-6 147
7-12 150
13-19 152
20-21 194
22-30 196
31-35 203
4, 1-20 204
21-34 210
35-40 219
5, 1-20 221
21-43 226
6, 1-6 233
6 234
7-11 235
12-13 242
6, 14-29 243
30-44 247
45-52 251
53-56 254
7, 1-23 266
24-30 271
31-37 272
8, 1-10 274
11-21 276
22-26 278
27-29 279
30-39 282
9, 1-12 285
13-28 289
29 293
30-31 328
32-36 330
37-40 332

Vol. II.

41-49 69
49 72
10, 1 87
2-12 88
13-16 92
17-27 93
28-31 96
32-34 111
35-45 112
46-52 124

11, 1-10 130
11 134
12-14 135
15-19 137
20-26 139
27-33 140
12, 1-12 143
13-17 150
18-27 153
28-34 156
35-37 158
38-40 165
41-44 171
13, 1-2 173
3-13 174
14-20 177
21-31 181
31-37 186
14, 1-2 196
3-9 125
10-11 196
12-16 199
17 201
18-21 206
22-25 211
26-31 215
32-41 238
43-52 241
53-64 248
65 257
66-72 255
15, 1 259
2-5 261
6-14 270
15-19 274
20-23 282
24-28 285
29-37 289
38-41 300
42-47 305
16, 1 315
1-4 316
5-8 317
9 321
10-11 325
12-13 327
14 333
15-18 343
19-20 346

S. LUC

Vol. I.

1, 1-4 19
5-25 23
26-38 26
39-56 30
57-80 33
2, 1-20 43
21-39 49
40-50 61
51-52 65
3, 1-18 69
19-20 105
21-23 76
23-38 38
4, 1-13 77
14-15 113
16-30 116

	31-37	122
	28-39	124
	40-41	124
	42-44	125
5,	1-11	118
	12-16	127
	17-26	128
	27-39	132
6,	1-5	145
	6-11	147
	12-16	152
	17-19	150
	20-26	153
	27-36	158
	37-49	175
7,	1-10	182
	11-17	185
	18-23	186
	24-35	188
	36-50	192
8,	1-3	194
	4-15	204
	16-21	210
	19-21	203
	23-25	219
	26-39	221
	40-56	226
9,	1-5	235
	6	242
	7-9	243
	10-17	247
	18-20	279
	21-27	282
	28-36	285
	37-44	289
	44-45	328
	46-48	330
	49-50	332
11,	14	196
	15-23	196
	24-26	200
	29-36	200
13,	18-21	210

Vol. II.

9,	51-56	7
	57-62	9
10,	1-12	10
	13-15	12
	16-24	13
	25-37	15
	38-42	19
11,	1-13	21
	27-28	23
	37-54	24
12,	1-12	29
	13-34	31
	35-48	34
	49-53	37
	54-59	37
13,	1-9	40
	10-17	41
	22-30	42
	31-35	44
14,	1-14	46
	15-24	49
	25-35	51
15,	1-10	53
	11-32	55
16,	1-18	60
	19-31	65
17,	1-2	69

	3-4	73
	5-10	76
	11-19	77
	20-37	78
18,	1-8	82
	9-14	84
	15-17	92
	18-27	93
	28-30	96
	31-34	111
	35-43	115
19,	1-10	115
	11-27	118
	28	124
	29-40	130
	41-44	134
	45-48	137
20,	1-8	140
	9-19	143
	20-27	150
	27-39	153
	40	156
	41-44	158
	45-47	165
21,	1-4	171
	5-6	173
	7-19	174
	20-24	177
	25-33	181
	34-36	184
	37-38	171
22,	1-6	196
	7-13	199
	14	201
	15-20	211
	21-23	206
	24-30	201
	31-38	215
	39-46	238
	47-55	241
	54	248
	54-62	255
	63-65	257
	66-71	259
23,	1-7	261
	8-12	269
	13-23	270
	24-25	274
	26-32	282
	33-34	285
	34-37	289
	38	285
	39-46	289
	47-48	300
	49	300
	50-56	305
24,	1-2	316
	3-9	317
	9-11	325
	13-35	327
	36-43	333
	44-49	343
	50-53	346

S. JEAN

Vol. I.

1.	1-14	20
	15-34	82
	35-42	86
	43-51	87
2,	1-12	90
	13-25	94
3,	1-21	98
	22-36	103
4,	1-42	106
	43-54	113
5,	1-16	137
	17-47	140
6,	1-13	247
	14-21	251
	22-24	254
	25-72	258
7,	1	263
	2-53	293
8,	1	301
	2-11	303
	12-59	305
9,	1-41	314
10,	1-21	321
	22-39	324

Vol. II.

10,	40-42	87
11,	1-46	101
	47-56	108
12,	1-11	125
	12-18	130
	19	134
	20-36	159
	37-50	163
13,	1-17	204
	18-30	206
	31-32	211
	33-38	215
14,	1-31	219
15,	1-27	224
16,	1-33	229
17,	1-26	234
18,	1	238
	2-11	241
	12-14	248
	15-18	255
	19-24	248
	25-27	255
	28-38	261
	39-40	270
19,	1-16	274
	16-17	282
	18-24	285
	25-30	289
	31-37	300
	38-42	305
20,	1	316
	1-3	317
	4-10	320
	11-17	321
	18	325
	19-25	333
	26-29	335
	30-31	347
21,	1-23	336
	24-25	347

TABLE DES MATIÈRES

V. *Dernier voyage vers Jérusalem.* — **94**. Intolérance des Samaritains, 7. — **95**. Comment suivre Jésus, 9. — **96**. Mission des 72 disciples, 10. — **97**. Malédiction des villes ingrates, 12. — **98**. Retour des disciples, 13. — **99**. Parabole du bon Samaritain, 15. — **100**. Jésus chez Marthe et Marie, 19. — **101**. Leçon de prière, 21. — **102**. Éloge de Marie, 23. — **103**. Malédiction contre les pharisiens, 24. — **104**. Contre le respect humain, 29. — **105**. Les richesses et la Providence, 31. — **106**. Sur la vigilance, 34. — **107**. La mission du Sauveur, 37. — **108**. Sur la pénitence, 37. — **109**. La femme courbée, 41. — **110**. Sur le salut, 42. — **111**. Jésus, maître des événements, 44. — **112**. Guérison d'un hydropique, 46. — **113**. Parabole du festin, 49. — **114**. Le vrai disciple, 51. — **115**. La brebis et la drachme perdues, 53. — **116**. L'enfant prodigue, 55. — **117**. L'intendant infidèle, 60. — **118**. Le riche et Lazare, 65. — **119**. Les scandales, 69. — **120**. Correction fraternelle, 72. — **121**. Pardon des offenses, 73. — **122**. Service du maître, 76. — **123**. Les dix lépreux, 77. — **124**. L'avènement du Christ, 78. — **125**. Persévérance dans la prière, 82. — **126**. Le pharisien et le publicain, 84.

VI. *Séjour en Pérée et en Judée.* — **127**. Guérisons diverses, 87. — **128**. Le mariage et le célibat, 88. — **129**. Bénédiction des enfants, 92. — **130**. Conseils pratiques, 93. — **131**. Récompense promise, 96. — **132**. Les ouvriers à la vigne, 98. — **133**. Résurrection de Lazare, 101. — **134**. Complot contre le Sauveur, 108. — **135**. Proximité

de la Passion, 111. — **136**. Ambition des fils de Zébédée, 112. — **137**. L'aveugle de Jéricho, 115. — **138**. Jésus chez Zachée, 115. — **139**. Parabole des mines, 118. — **140**. Un autre aveugle, 124. — **141**. Le festin à Bethanie, 125.

VII. *La dernière semaine*. — **142**. L'entrée à Jérusalem, 130. — **143**. Pleurs sur Jérusalem, 134. — **144**. Le figuier maudit, 135, — **145**. Marchands chassés du temple, 137. — **146**. Le figuier desséché, 139. — **147**. Discussion dans le temple, 140. — **148**. Les vignerons homicides, 143. — **149**. Les invités aux noces, 147. — **150**. Le tribut à César, 150. — **151**. La résurrection, 153. — **152**. Le premier commandement, 156. — **153**. Le Christ, fils de David, 158. — **154**. Glorification du Sauveur, 159. — **155**. Incrédulité des Juifs, 163. — **156**. Contre les scribes et les pharisiens, 165. — **157**. Offrande de la veuve, 171. — **158**. Ruine du temple, 173. — **159**. Malheurs prochains, 174. — **160**. Ruine de Jérusalem, 177. — **161**. Avènement du fils de l'homme, 181. — **162**. Nécessité de la vigilance, 184. — **163**. Parabole des dix vierges, 187. — **164**. Parabole des talents, 189. — **165**. Le jugement dernier, 192. — **166**. Trahison de Judas, 196.

VIII. *Le Jeudi-Saint*. — **167**. Préparation de la Pâque, 199. — **168**. Dispute sur la préséance, 201. — **169**. Lavement des pieds, 203. — **170**. Dénonciation de Judas, 206. — **171**. Institution de l'Eucharistie, 211. — **172**. Futur reniement de Pierre, 215. — **173**. Discours après la Cène, 219. — **174**. Prière du Sauveur, 234. — **175**. L'agonie à Gethsémani, 238. — **176**. L'arrestation du Sauveur, 241. — **177**. Chez Anne et Caïphe, 248. — **178**. Le reniement de Pierre, 254. — **179**. Moqueries des valets, 257.

IX. *Le Vendredi-Saint*. — **180**. Sentence du sanhédrin, 259. — **181**. Jésus devant Pilate, 261. — **182**. Désespoir de Judas, 267. — **183**. Jésus devant Hérode, 269. — **184**. Jésus et Barabbas, 270. — **185**. Flagellation et condamnation, 274. — **186**. Le chemin de la croix, 282.

— **187**. Jésus en croix, 285. — **188**. Les sept paroles, 289. — **189**. Après la mort, 300. — **190**. La sépulture, 305. — **191**. La garde du sépulcre, 308.

TROISIÈME PARTIE : LA VIE GLORIEUSE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, 305. — **192**. Préparatifs des saintes femmes, 307. — **193**. Apparition de l'ange, 307. — **194**. Arrivée des saintes femmes, 316. — **195**. Marie-Madeleine et les apôtres, 317. — **196**. Les saintes femmes et les anges, 317. — **197**. Pierre et Jean au sépulcre, 320. — **198**. Apparition à Marie-Madeleine, 321. — **199**. Apparition aux saintes femmes, 323. — **200**. Incrédulité des apôtres, 325. — **201**. Corruption des gardes, 326. — **202**. Apparition à Pierre, 327. — **203**. Les disciples d'Emmaüs, 327. — **204**. Apparition au cénacle, 331. — **205**. Apparition à saint Thomas, 335. — **206**. Apparition au bord du lac, 336. — **207**. Apparition en Galilée, 341. — **208**. Mission des apôtres, 343. — **209**. L'ascension, 346. — **210**. Épilogue, 347.

TABLE ANALYTIQUE 349
TABLE DES TEXTES 354

ABBEVILLE. — IMPRIMERIE F. PAILLART.

LA CLEF DES ÉVANGILES

INTRODUCTION HISTORIQUE ET CRITIQUE

pour servir à la lecture des saints Evangiles.

Par l'abbé **H. LESÊTRE**

Curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris

In-16, orné de gravures et de cartes. **1.50**
Le même ouvrage, en reliure toile. . . . . **2.»»**

M. l'abbé Lesètre était qualifié mieux que personne pour donner, sous une forme concrète et avec la clarté nécessaire, aux lecteurs de l'Evangile, les notions qui leur sont indispensables, pour s'orienter facilement à travers les pages du Livre sacré. L'auteur a divisé son ouvrage en trois parties : les textes évangéliques ; la Palestine à l'époque évangélique ; le contenu des Evangiles. Rien de plus clair, de plus juste, de plus vrai que des pages qui amèneront les lecteurs à faire de l'évangile l'objet de leurs méditations et de leurs études quotidiennes, et qui réellement, grâce à M. Lesètre, leur fourniront la clé du livre sacré.

LES PSAUMES DU BRÉVIAIRE

Traduits de l'Hébreu

TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE

Par l'abbé **H. LESÊTRE**

Curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris

In-18 (XII-412 pp.), broché, **2.»»** ; en reliure toile. . **2.75**

La réforme du Psautier a fait surgir un certain nombre d'ouvrages d'un usage plus ou moins courant : aucun, à notre avis, ne remplacera celui que vient de publier l'abbé H. Lesètre, le distingué curé de Saint-Etienne-du-Mont, sous le titre de : *Les Psaumes du Bréviaire traduits de l'Hébreu.* Pour plus de commodité, l'ordre suivi est celui du Bréviaire ; en tête de chaque psaume est placée une indication sommaire du sujet, les notes se bornent à quelques renseignements très succincts : la poésie hébraïque et son parallélisme ont été respectés. Petit format (c'est celui des Psautiers in-18), impression soignée, disposition typographique bien comprise, rien ne manque pour assurer à ce petit livre, d'un usage journalier, tout le succès qu'il mérite.

